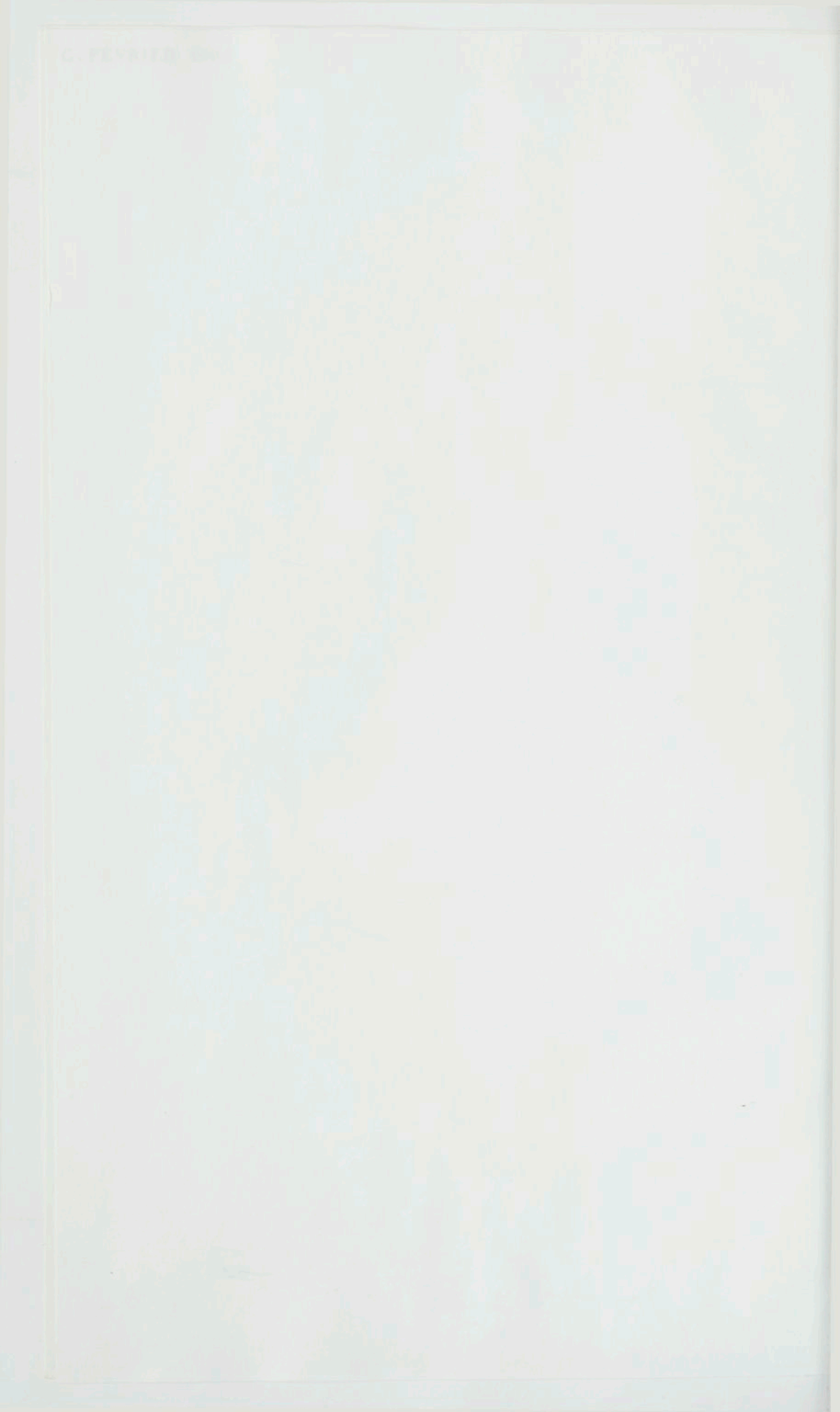
Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration


BnF Gallica



C. FÉVRIER 1994



CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

VI

OUVRAGES

DE

M. CHARLES DE RÉMUSAT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ESSAIS DE PHILOSOPHIE. 2 volumes in-8. Paris, Ladrange, 1842.

DE LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE, rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. In-8. Paris, Ladrange, 1845.

SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY, sa vie et sa philosophie. In-8. Paris, Didier, 1853.

ABÉLARD, sa vie, sa philosophie et sa théologie. Nouvelle édition, 2 volumes in-8. Paris, Didier, 1855.

L'ANGLETERRE AU XVIII[e] SIÈCLE, études et portraits. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1856.

BACON, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours. In-8. Paris, Didier, 1857.

CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES, ou passé et présent. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 2 volumes in-18. Paris, Didier, 1857.

POLITIQUE LIBÉRALE, ou Fragments pour servir à la défense de la Révolution française. In-8. Paris, Michel Lévy, 1860.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. De la théologie naturelle en France et en Angleterre. In-18. Paris, Baillière, 1864.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ANGLETERRE, depuis Bacon jusqu'à Locke. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1875.

ABÉLARD, drame inédit, publié avec une préface et des notes, par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1877.

LA SAINT-BARTHÉLEMY, drame inédit, publié par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1878.

MÉMOIRES DE MADAME DE RÉMUSAT, 1802-1808, publiés avec une préface et des notes, par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne. 3 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1880.

LETTRES DE MADAME DE RÉMUSAT (1804-1646), publiées par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne, 2 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1881.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS

PAUL DE RÉMUSAT

SÉNATEUR

VI



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1886

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

CCCCLIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 11 juin 1819.

Je vous ai déjà dit que ma tante n'était nullement *au fait*[1]. Elle croit ce qui la flatte; elle vit dans un monde fort arriéré; elle donne quelquefois pour réel le contraire de ce qui est arrivé; elle prédit ce qui est fait depuis six mois. Ainsi, elle déplore le chagrin que doit éprouver M. Decazes de

1. Comme on le voit, cette lettre est une réponse à la lettre CCCCLVII et aux inquiétudes que donnaient à ma grand'mère, sur la stabilité du gouvernement, ses parents et ses amis qui résistaient au mouvement libéral.

voir revenir les bannis, dont il a lui-même demandé et obtenu le retour. Elle vient me raconter avec de grands préparatifs que M. Guizot est plutôt lié avec le Garde des sceaux qu'avec tout autre ministre; que M. Roy est approuvé et soutenu par le duc de Gaëte, et qu'il paraît que M. Lainé se rapproche de M. de Villèle. Belles nouvelles, en vérité! Elle m'a aussi révélé le grand événement de la rupture de Villemain et de qui vous savez, comme s'il y avait une raison au monde pour qu'ils se heurtassent, comme si Villemain se brouillait jamais! Il serait presque aussi raisonnable de dire que Potier[1] s'est brouillé avec l'abbé de Lamennais.

Quant au changement de ministère, je n'en vois pas d'imminent. On n'a point la majorité dans la Chambre, cela est vrai; mais il est également vrai que personne ne l'a. Personne n'a une influence fixe et continue; tout le monde a son crédit de la semaine, du jour, de la minute; tout se démanche toujours à la fin d'une session. L'affaire du budget a été très maladroitement conduite. M. Louis a fait nombre de gaucheries dans les préliminaires de la discussion et dans la discussion même. C'est,

1. Potier, acteur du théâtre des Variétés, né en 1775 et mort en 1838, avait alors une grande réputation.

dans le fait, un administrateur habile. Il a du crédit financier, et une sorte de crédit politique. Qui le remplacerait? Roy est sans considération dans le public. Il a voté pour la proposition Barthélemy, et de plus il est médiocre. Mon ami de la rue Saint-Avoie[1] n'a ni crédit, ni confiance; il est étourdi; les Chambres ne l'aiment point; le public le méconnaît. Qui prendre? personne. Et je crois qu'en effet, on ne prendra personne. Le ministre de l'Intérieur est, quoi qu'on en dise, très décidé; celui de la Guerre a de l'humeur; il dit qu'il veut s'en aller, mais c'est sa chanson depuis deux ans; en attendant, il va aux *Eaux*. Je ne crois pas qu'il se passe rien avant la session prochaine, et, d'ici-là, s'il se fait quelque changement, ce sera dans un autre sens. Il est question de doubler la Chambre et de doubler le Conseil. Quant à la première mesure, elle n'est pas aussi indiquée à présent qu'il y a quatre mois; alors, elle était dictée par l'intérêt politique; elle aurait maintenant l'air de l'être par l'intérêt ministériel. D'ailleurs, le doublement sans la réduction de l'âge[2]

1. M. de Barante.

2. On ne pouvait être alors député qu'après quarante ans. Il a fallu la révolution de 1830 pour réduire cette limite à trente ans, et la révolution de 1848 l'a abaissée à vingt-cinq ans.

est peu utile, et cependant il me répugnerait de voir la Charte violée par une ordonnance. Ils disent tous : « Mais c'est une affaire de responsabilité, les ministres signent l'ordonnance, assemblent la Chambre, et présentent leur tête. » Je sais que ce serait une mesure de salut; mais j'avoue que je suis un peu comme le médecin de Molière, et j'aime mieux *mourir dans les règles.*

Il y a quatre ans que l'influence des doctrinaires de près ou de loin gouverne le pays; et cependant, ils n'ont point de parti, et ils sont peu aimés. Les majorités compactes, confiantes, crédules ne sont pas possibles ici. Personne ne veut s'engager, personne ne veut accepter une solidarité. Ce ministère-ci est plus doctrinaire que les autres, et il n'a pas de parti du tout. S'il tombe, ce ne sera point là la cause de sa chute. Avoir raison et savoir prévoir, voilà tout le secret. Je ne suis point ennemi du système de la dissolution de la Chambre. Je ne crois pas cependant que les élections amenassent une assemblée qui *comprît* beaucoup mieux. La nation n'est pas fort éclairée; il faut l'attendre encore quelque temps, en établissant d'avance quelques garanties précieuses. Mais cependant, cette nation, à quelques départements près, n'est à personne. Les élections

ne sont point inféodées aux indépendants comme ils le voudraient; les hommes de sens du parti savent même très bien que ce ministère-ci est encore ce qu'ils peuvent obtenir de mieux. Constant disait hier, avec ce sourire de pitié, avec ce dédain de lui-même, avec ce désintéressement d'opinion, qui attestent à la fois et sa force et sa faiblesse : « Quelle peine nous nous donnons pour avoir un ministère *ultrà*, et pour aller, quand nous l'aurons, nous cacher dans des trous de souris! »

Je voulais aussi vous dire que MM. Royer-Collard, Beugnot, Germain, Kératry, Barante, Guizot, Villemain, Loyson et moi, nous allons fonder un journal qui paraîtra vers la fin du mois[1]. J'espère que vous nous ferez l'honneur de vous y abonner; car, enfin, il est bien nécessaire que nous ne perdions point notre argent.

1. Ce projet de journal s'exécuta un peu plus tard. Ce fut *le Courier français*, avec cette faute d'orthographe dans le titre, à la manière anglaise.

CCCCLX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 12 juin 1819.

Savez-vous que vous me faites un portrait très remarquable de madame de Catellan, et que j'en conclus que voilà une femme tout à fait à plaindre? J'accepte aussi ce que vous me dites de moi-même, et l'appui que vous me donnez dans ce que vous appelez mes *légitimités*. J'aime assez ce mot. Mon fils, vous êtes un drôle de corps! Cependant, il n'est pas si vrai que quiconque juge les lois sociales doive toujours arriver à les violer. Il y a des gens qui sont nés avec un certain accord d'humeurs, qui leur inspire le goût de l'ordre. Leur imagination n'a qu'un degré de mouvement. Ces personnes-là ont de l'activité et point d'agitation. Elles ont une sorte de besoin inné de l'arrangement, et de même qu'elles aiment que les meubles de leur chambre soient à leur place, que les comptes de leur ménage soient réglés, et qu'elles préfèrent la rectitude dans les

arts, le classique dans les lettres, elles se plient aux devoirs imposés par la morale et la société, parce qu'elles y reconnaissent un principe de repos et d'harmonie qui leur convient. Cette nature d'individus est plus commune qu'on ne pense. C'est le *ventre* de la société, mais un ventre qui ne manque ni de lumières ni de jugement, et qui se soumet après avoir vu et réfléchi. J'ai en tête que c'est encore moins les circonstances particulières aux positions de chacun qui déterminent le parti qu'on prend, que cet accord intérieur, cette proportion intime établie par la nature dans ce qui fait chez nous les sentiments et l'esprit. Quant à moi, il se pourrait fort que, sans tout le bonheur que j'ai dû à ma mère, à votre père et à vous, ma vie et ma personne n'eussent pas éprouvé tout le repos qu'elles présentent; et, d'ailleurs, j'aime la pensée que je dois tout à des personnes qui me sont si chères, et je vous accepte, vous particulièrement, comme une de mes plus douces *légitimités*.

Je crois très parfaitement ce que vous me dites sur les dispositions religieuses de ces personnes dont certaines sociétés font légèrement une réunion d'athées. Il y a, dans les âmes élevées et actives, un besoin des préoccupations divines, dont

souvent ne se doutent nullement les gens qui pratiquent pourtant très régulièrement leur religion. On croit être dévot parce qu'on assiste à la messe, qu'on sait, à point nommé, la prière du jour, qu'on fait maigre fort exactement, et qu'on a son livre d'heures sur sa table et son bénitier dans son lit! Et, bien souvent, on passe sa vie dans ces habitudes, et on meurt au milieu de tout cela, sans s'être douté de ce que c'est que la vraie piété. La perfection serait de la joindre à toutes ces pratiques. Je ne sais si telle personne qui sent toutes les infériorités de sa nature, qui médite fréquemment à part elle sur les mystères dont nous sommes environnés, qui démêle la destinée qui lui est imposée comme citoyen de ce bas monde, qui aime enfin les émotions nobles et les graves pensées, n'est pas plus près de parvenir à cette vraie piété, que tel ou tel qui remplit sèchement ses devoirs de marguillier de sa paroisse, ou qui ne manque à rien de ce qui compose ce que j'appellerais le *métier* de la religion. Si j'écrivais à qui m'entendrait moins que vous, il faudrait que je développasse beaucoup plus mon idée. Je suis loin, bon Dieu, de blâmer les rectitudes matérielles, je les crois bonnes même à préserver de beaucoup d'écarts;

elles nous exercent à certaines soumissions d'un grand avantage; mais enfin elles ne sont pas *tout.*

Enfin, je me résume à dire que, si aujourd'hui le Garde des sceaux conserve dans son âme le besoin d'être utile à ses semblables, s'il aime l'humanité, s'il ne s'irrite point des injustices, de la mauvaise foi, des sottes paroles, des amertumes, des méchantes railleries; s'il n'a que plus d'ardeur à marcher vers son but et à continuer de nous éclairer, il est assurément plus dévot que tous les abbés du *Journal des Débats*, et que la plupart des quêteuses du faubourg Saint-Germain.

Je ne suis pas bien émerveillée du livre de M. de Forbin[1]. Il rappelle l'*Itinéraire* de M. de Chateaubriand, et avec un bien grand avantage pour celui-ci. Les impressions produites par les lieux sont, peut-être, de toutes, les plus difficiles à décrire. On les reçoit d'une manière variée, et également forte, on les rend presque toujours avec faiblesse et monotonie. Il faut avoir cette nature de talent que possèdent, M. de Chateaubriand, ou Rousseau, ou Bernardin de Saint-Pierre, ou bien il faut savoir

1. *Voyage dans le Levant*, par M. le comte de Forbin, in-fol. et in-8, Paris, 1819.

dessiner, et je crois que les gravures de M. de Forbin valent infiniment mieux que ses paroles.

CCCCLXI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 15 juin 1819.

Je vous conseille d'aller voir Armand, de la Comédie-Française, de le consulter sur un joli costume du bon temps. Je l'ai vu fort bien mis dans un rôle du marquis de Sévigné [1]. Quant à Shakspeare, envoyez chercher Dublin [2], de la Comédie-Française, ou allez aussi chez lui. Il est intelligent

1. Armand, sociétaire de la Comédie-Française, avait alors une grande réputation de talent et d'élégance. Il jouait moins bien les *premiers rôles* que les *amoureux*, mais surtout dans les comédies de Marivaux, son succès était considérable. Il est mort en 1852, retiré du théâtre depuis 1830. Il avait joué le rôle du marquis de Sévigné dans une pièce de Bouilly intitulée *Madame de Sévigné*, et représentée en 1805.

2. Dublin, pensionnaire de la Comédie-Française, n'a jamais eu de grands succès comme acteur. Mais il passait pour avoir de l'esprit et du goût, et s'occupait des costumes et de la mise en scène.

et pourrait diriger le costume que ferait Babin[1]. Talma a joué ce rôle avec un habit violet coupé par des crevés blancs sur les manches, une grosse fraise, une écharpe sans nœud, un pantalon blanc, des bottines à revers, un petit manteau que vous supprimerez si vous voulez, un chapeau avec une plume couchée, une chemisette plissée, l'habit coupé en poitrine carrée, comme les portraits de François Premier.

Quant à moi, recueillez les voix, et donnez-moi votre avis. Les femmes d'esprit, et qui regardaient le corps comme une guenille, du temps de Louis XIV, étaient habituellement vêtues de noir. J'en serais assez tentée. En aidant la fraîcheur de mon teint du rouge et du blanc, je pourrais me tirer de ce costume, qu'en pensez-vous? Je sais fort bien Philaminte, et je crois que je ne la jouerai pas mal. Ce diantre de Molière anime, quoi qu'on en ait; il n'y a qu'à s'appuyer fort sur lui, et se laisser aller. Il y a des nuances très remarquables dans les admirations de Philaminte, de Bélise et d'Armande. L'important, c'est de les conserver. Bélise est dans

1. Les successeurs de Babin, costumier, ont encore leurs magasins rue Richelieu.

un enthousiasme bête ; Armande veut marcher derrière sa mère ; celle-ci décide en approuvant, et veut que ses éloges soient comme des arrêts. Si chacune de nous veut se tenir dans ce rang, nous ne nous nuirons point, et nous ferons de l'effet. Mais, je vous en prie, soignez le rôle de Clitandre ; il est admirable.

Que voulez-vous que je vous dise de votre journal ? Je le crois nécessaire, mais le métier de journaliste me déplaît. Ces injures distribuées si grossièrement, cette obligation de parler raison avec esprit, à jour et à incident nommés, cette dépense en monnaie de tout ce qu'on vaut, tout cela me répugne. Vous serez assommé d'injures ; vous les prendrez comme il vous plaira, et, moi, j'en souffrirai, parce que je ne suis pas de fer, mon fils. M. Constant parle de trous de souris ? Ils ont du bon ; je crois que j'en voudrais habiter un. Tout ce que je vois, entends, ou lis, me déplaît et me repousse. Je serai lancée au milieu de notre monde dans une belle disposition. J'ai peur de ne m'entendre avec personne, cette année ; je prendrai le parti de me taire.

Il m'est arrivé, l'autre jour, impatientée de mille pauvretés que j'entends débiter chez notre *belle*

madame, de vouloir expliquer ce fatal *jamais*[1] ! Ils m'ont écoutée comme ils ont pu, et conclu de mes paroles que je défendais les régicides. Moi qui ne peux encore aujourd'hui penser à Louis XVI sans pleurer, et qui me suis fait vingt querelles avec M. de Talleyrand parce que je ne voulais pas croire à la vertu de son ami Garat ! Enfin, votre Paris me déplaît. Je regretterai mes roses, mes serins, mes tourterelles, mon chat et mon repos. Voyez à être aimable pour me tenir lieu de tout ce que je vais quitter pour vous.

CCCCLXII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, mercredi 16 juin 1819.

Je vais suivre une partie de vos conseils pour les costumes et tout le reste. J'ai trouvé chez Babin un fort joli habit pour Clitandre et une perruque. Quand à Shakspeare, j'attendrai le retour de Talma. Je ne lis pas mal Clitandre, mais j'ai peur de

1. Dans la discussion sur le rappel des bannis, M. de Serre avait prononcé le mot *jamais* en parlant des régicides.

le mal jouer. Quant à Shakspeare, il faut avoir tout à fait le diable au corps, et sortir des habitudes de la comédie de société. Si j'ose, si je ne suis pas ridicule, et si le théâtre n'est pas trop petit, je crois que cela n'ira pas mal. Du reste, arrive que pourra! J'ai, pour le quart d'heure, mis ma vanité autre part. Toute cette corvée m'ennuie assez; elle arrive précisément au moment où j'aurai affaire ici. L'administration à laquelle on reviendra, la rédaction de ce journal qu'il faudra surveiller, et surtout la préparation des projets de loi pour l'année prochaine sont autant de liens qui me retiendraient à Paris, si une sorte de devoir ne m'obligeait à jouer la comédie au *Marais*. La singulière société qui s'y trouvera, la présence de gens qui n'ont point perdu le pouvoir de m'agiter, mais qui ne m'en dédommagent plus, le travail même de la comédie, ne sont pas des attraits de nature à me faire prendre mon parti de ce dérangement. Il faudra se résigner.

Je crois que vous jouerez très bien Philaminte. C'est assurément une femme de beaucoup d'esprit. On dit que madame Germain est admirable dans Armande, et je le crois. Bélise sera un peu pâle, et Henriette aussi; mais il est bien difficile que la pièce ne réussisse pas dans la société. Je l'ai vue

avoir un grand succès, et cependant Clitandre, Bélise, Armande, Martine étaient détestables; la scène du sonnet faisait beaucoup d'effet, quoiqu'elle soit un peu longue au théâtre.

Je crois que notre journal sera une bonne entreprise, si seulement elle peut aller, si seulement elle commence. C'est une chose nécessaire : car, enfin, il faut bien répondre, et il est singulier que, dans ce mélange confus de toutes les voix, l'opinion doctrinaire soit la seule sans organe. Au reste, la manière dont sera rédigé le journal, le peu de part qu'y prendront les actionnaires, l'absence de noms propres, le désaveu et l'anonyme, sont de grands préservatifs contre tous les inconvénients de cette entreprise indispensable.

CCCCLXIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Lille, samedi 19 juin 1819.

Ne dédaignez point de voir Armand. Votre père dit qu'il est plein de goût et d'intelligence; il pour-

rait diriger Babin. Quant à moi, j'adopte assez votre robe *carmélite*. Madame de Maintenon en portait une *feuille morte;* cela me détermine. Mon fils, ne négligez rien; je veux que vous soyez beau et bon. Je ne m'amuse guère non plus de ces comédies. Cela est plus dans l'ordre pour moi que pour vous. Tâchez donc de vous en faire un plaisir, pour que j'y trouve un intérêt. En attendant, ce monde qui sera au *Marais* m'effarouche. Je ne me représente point comment la liberté des journaux permettra cette lecture du matin faite à haute voix et en grand silence. Je vous vois chargé de nous débiter le *Journal des Débats* sans réflexions, et moi l'écoutant, sans pouvoir me soulager comme je le fais ici. Il me semble que je ne m'entendrai avec personne, et j'aurai quelquefois besoin d'aller parler du roi Midas aux arbres du jardin. Votre père me prêche fort le silence; je vous rends ses sermons; tâchons de le satisfaire, vous et moi. Votre diantre de *Courier* va me faire un incident peu agréable. Ne pensez-vous pas, mon enfant, que je prends toujours habilement mon moment pour arriver à Paris?

Vous avez bien raison à l'égard des libéraux de l'extrême gauche; ils me paraissent, à la liberté telle qu'il faudrait l'entendre aujourd'hui, ce que

seraient les philosophes du siècle dernier à la vraie philosophie qui prêcherait une tolérance utile, et pourtant respectueuse, des croyances. Ils deviennent tout bonnement les agents du côté droit, en n'excitant que la discorde. Hier, votre père causait avec Brigode, et l'a fait convenir qu'il se trompait sur nombre de choses. Par exemple, il lui parlait de cette niaise vivacité contre les Suisses[1] : « Comptez, lui disait-il, ce que deux bras français peuvent produire par la culture, et voyez s'il ne serait pas plus raisonnable et plus patriote de dire : Acceptons cinq, six, quinze mille Suisses. Puisqu'il y a une nation qui consent à vendre son courage et sa force pour en défendre une autre, tant mieux! Nous garderons pendant ce temps des citoyens de plus, nous labourerons nos champs. Qu'importe que les Tuileries, les lieux publics soient gardés par des habits rouges, bleus ou blancs, pourvu que, dans notre pays, il y ait le moins d'oisifs possibles, et qu'on s'y dégoûte peu à peu de ce triste métier militaire? » Brigode ouvrait des yeux ronds, et disait : « Oui, vous avez raison, et nous ne cessons de nous tromper. — Vous faites, exprimait votre père, de

1. Le roi avait encore une garde composée de Suisses qui ne ut suprimée que par la révolution de 1830.

la démocratie et point de patriotisme, et je vous le prédis, vous perdrez votre popularité, ce qui ne serait point un très grand malheur; mais vous dégoûterez la France de ce qui lui serait profitable; et voilà qui ne se répare point! »

CCCCLXIV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 20 juin 1819.

La dernière fois que je vous écrivais, chère mère, je vous disais que j'allais à la Chambre, où il devait y avoir du bruit, et il ne s'y passa rien. Hier, j'y vais presque par hasard, et j'assiste à la séance la plus curieuse de la session. Le secret avait été bien gardé, et personne dans l'assemblée n'était au fait de ce qui allait se passer. Aussi le silence a été grand comme la surprise, lorsqu'à la fin d'un discours sur je ne sais quelle pension, le ministre de l'Intérieur a fait cette apostrophe à Bignon[1]. Celui-

1. « Son silence, disait M. Decazes, serait une calomnie; son honneur et son devoir lui commandent de parler. » M. Bignon répondit que ce n'était pas le moment de dire son secret.

ci est devenu blanc comme un linge. Cependant, il est monté à la tribune, et c'est avec beaucoup d'assurance, sans hésitation, sans morgue, qu'il a débité les très mauvaises raisons qu'il avait à donner, malgré la défaveur très marquée que l'assemblée et même l'auditoire lui témoignaient. Ensuite est venue la réponse foudroyante du Garde des sceaux, qui, reprenant au fond la question des bannis, s'est prononcé avec la même force, comme pour donner un démenti formel à ceux qui lui reprochent de s'être repenti de ses paroles. L'assemblée l'a écouté avec le murmure le plus favorable. Chauvelin est venu à la tribune, et, sans se compromettre, il est parvenu à répondre et à gagner du temps par des arguments assez supportables. La réplique du ministre de l'Intérieur a été vive, et, pour la troisième fois, Bignon a été sommé comme une citadelle. Il me faisait pitié; car je ne sache pas de situation pire que celle d'un homme mis ainsi sous les pieds par trois orateurs successifs, et par une assemblée tout entière; il ne s'en relèvera pas. Sont venus ensuite tous les épisodes que vous verrez dans les journaux, toutes les interpellations, toutes les apostrophes du monde, la déclaration franche et la justification habile de M. Courvoisier, un discours

spirituel et honorable de M. Corbière, et un admirable résumé de M. Royer-Collard qui leur a tout dit, et qui a attesté à la Chambre qu'il y avait des bonapartistes, qu'il devait y en avoir, qu'il était naturel qu'il y en eût, qu'il y en eût beaucoup, et qu'eux seuls ont pu concerter l'affaire des pétitions; car leur premier but, leur seul moyen de succès doit être de dégrader la personne royale. Or, quelle plus grande offense que ces pétitions qui insultent à la fois l'homme et le monarque, qui, selon sa belle expression, offensaient à la fois *la royauté et la nature?*

Voilà une belle séance, voilà un beau triomphe! Mais, après un tel succès, il faut bien gouverner; il ne faut point retomber dans son sommeil accoutumé; il ne faut point laisser flotter la discussion de la loi des recettes comme celle des dépenses. Autrement, le succès d'hier tournerait comme celui du 17 mai, et ce serait le cas de dire : « Encore une victoire comme celle-là, et nous sommes perdus! »

Je vous attends toujours pour vendredi. Je serai bien aise de causer avec vous, de vous communiquer, non pas mes chagrins, non pas mes épigrammes, mais mes enthousiasmes qu'on rencogne, et c'est là l'oppression que je ne tolère point. L'impossibilité de louer ce qu'on admire est insuppor-

table, et je suis tenté de chanter comme dans *les Événements imprévus*[1] :

« Qu'il est cruel d'aimer et de ne l'oser dire ! »

CCCCLXV.

CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 24 juin 1819.

Comme je suppose, mon bon père, que ma mère part ce matin[2], ainsi qu'elle me l'a mandé, c'est à vous que je m'adresse aujourd'hui, à vous que je regrette tant de ne pas voir et de ne pas entendre, et dont j'aurais tant besoin; car il m'est souvent assez dur de ne trouver tout près de moi que des personnes trop prévenues pour me comprendre, et d'être obligé d'aller chercher au loin des amis dont l'intérêt est entrecoupé d'une foule de préoccupations. J'aurais tort, cependant, de me plaindre de ceux-ci. Il est impossible de me mieux traiter

1. *Les Événements imprévus*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles d'Hèle, musique de Grétry, représentée à Versailles le 11 novembre, et aux *Italiens* le 15 novembre 1789.

2. Elle était partie en effet, et arriva à Paris le 25 juin.

qu'ils ne font. M. Guizot en agit presque en camarade avec moi. L'amitié de M. de Barante m'est assurée depuis longtemps, j'espère, et il n'est pas jusqu'à M. Royer-Collard qui ne me témoigne une grande bienveillance. Il ne m'a pas encore lavé la tête une seule fois, et c'est cependant un plaisir qu'il se donne avec tout le monde, avec les plus grands comme avec les plus petits.

Je crois que l'entreprise de ce journal pourra être une bonne chose, dès qu'elle sera un peu en train. Il y a, au reste, dans la liberté des journaux, de certaines choses qu'il faut accepter. La publicité ôte tout crédit aux mensonges, et, depuis trois semaines, je vois déjà que l'on devient fort insensible à ce qui s'imprime. Pour ma part, en me mettant entièrement hors des personnalités, et en me maintenant dans l'exposé de certaines idées que je crois très utile à tout le monde de dire, j'espère éviter tout éclat fâcheux. Je me résigne du reste à la moue que me feront certaines personnes.

La scène de samedi n'était point préméditée. Depuis longtemps seulement, le ministère désirait avoir cette explication. M. Decazes, se trouvant à la tribune et ne sachant guère comment finir son discours, saisit l'occasion, et amena toute cette discus-

sion qui, pour avoir été entièrement improvisée, n'en est que plus remarquable.

Des diverses choses qui m'occupent, celle qui m'intéresse le plus c'est le *Jury*. Si vous aviez eu occasion de faire quelques observations sur sa composition, vous seriez bien bon de me les dire. Les listes actuelles sont-elles suffisantes? Y a-t-il des noms qui n'y sont portés que pour mémoire et qu'on n'appelle jamais? Enfin, avez-vous observé, dans le zèle à remplir ces fonctions de jurés, quelque différence entre le Nord et le Midi? Veuillez me dire tout ce que vous en pensez; j'ai grand besoin de guide. Je crois que, sur les cinq ou six questions importantes que doit résoudre le projet de loi sur le jury, on m'en donnera une ou deux à traiter, et M. de Broglie et M. Guizot feront le reste.

CCCCLXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, samedi 26 juin 1819.

J'ai fait fort bonne route, mon ami, et je suis arrivée hier, à une heure. J'ai trouvé notre enfant

se portant bien et de fort belle humeur, ma tante grasse, gaie, et passablement déraisonnable selon sa coutume. Tous les deux, l'un après l'autre, m'ont tenu des langages assez contraires, comme tu le crois bien. Au milieu de tout cela, je rangeais mes paquets, j'étais fatiguée, je ne les entendais que d'une oreille, et ce ne sera donc qu'aujourd'hui que je pourrai causer tranquillement, et demain que je t'écrirai avec détail.

Il me semble que tout est à peu près ici comme nous le prévoyions de là-bas, et que nous ne sommes pas si *de province*. La dernière séance de M. de Serre a redonné de la force au ministère, et, depuis ce temps, la Chambre va bien. Lisez *le Courrier* de jeudi, vous y verrez un morceau de Charles sur les indépendants, qui fait assez de bruit. Manuel s'est cru obligé d'y répondre dans la Chambre. Les chefs d'école de notre enfant sont fiers et contents. Ce journal commence à faire du bruit. Les deux partis vont se gripper contre lui. Cette entreprise amuse tant Charles, et leur paraît, à eux tous, si utile, qu'il faut prendre son parti sur cette affaire, et au fond elle me paraît raisonnable.

Je me trouve un certain air *grognon* dans Paris, et il me semble presque qu'il me fait la moue, comme

je la lui fais. Il est vrai que, hors mon fils, je n'ai vu encore que quelques grandes dames chez ma sœur, qui ne se sont pas accrochées à moi, ni moi à elles.

Samedi soir.

Je commence toujours à t'écrire de provision, mon ami. Me voici un peu plus posée que ce matin, et un peu mieux en état d'entendre mon *doctrinaire*. Pour commencer par parler de lui, je te dirai que, d'après ses paroles, il me paraît bien traité par ces messieurs. Il y a quelques jours que M. Decazes lui a dit qu'il l'aimait et *l'honorait*. Royer-Collard, qui gronde tout le monde, ne lui a dit que des paroles obligeantes, et il est véritablement en amitié avec Guizot. Avec toutes les petites dissidences produites nécessairement par les caractères, il y a pourtant unité de système et d'intention; leurs ennemis font du bruit pour des niaiseries qui n'ont aucune importance auprès des gens raisonnables. Si tu lis attentivement *le Courrier*, tu verras la marche qu'il ouvrent : Déclaration de principes, attaques contre les paroles vides de sens sur la liberté, contre les popularités de coin de

rue, sincérité sur tout. Pendant un mois, on suivra cette route d'attaque contre tous les masques; ensuite on commencera à traiter toutes les grandes questions. Personne n'est nommé; de petits jeunes gens ignorés font le matériel, Guizot surveille le tout, et Royer blâme ou approuve, sans ménagements de personnes. Villemain dit que le ministère doit se réjouir d'avoir, enfin, un *journal ministériel indépendant*. Le mot est joli et vrai. Tout cela s'embarque ferme; espérons qu'ils feront bonne route.

Dimanche.

J'ai été hier soir chez Guizot, où j'ai trouvé un assez grand nombre de députés, et une conversation générale, par conséquent assez peu intéressante. Notre enfant m'a paru connu et bien traité de beaucoup de monde, et complimenté tout haut. Je regardais tous ces gens du même parti se congratulant entre eux, et je pensais à tout ce que j'avais entendu de paroles différentes, une heure avant, chez ma sœur, où j'avais laissé la fine fleur de la bonne compagnie discutant dévotement et, il faut le dire, aigrement, sur l'athéisme de M. de

Serre et tels et tels autres; et je dois dire que je trouvais bien moins de violence et d'amertume dans le parti qui causait alors devant moi. Ils me paraissent contents de la marche, depuis trois jours; ils disent que les deux côtés, gauche et droit, se désorganisent un peu, que certaines gens qui y sont de bonne foi commencent à se rapprocher du ministère.

Lundi 28 juin.

Il faut que je te conte, mon ami, une petite anecdote qui t'amusera. Tu sais bien cette dernière séance où les ministres ont pressé M. Bignon de parler, et où M. Corbière a fait un discours loyal dont tout le monde a été content. Royer-Collard donna à cette occasion à dîner à Corbière, et ils furent très contents l'un de l'autre. Pendant ce temps, *le Courrier* paraissait, et, pour suivre le système adopté de frapper alternativement les deux exagérations, on y avait inséré un morceau très-ferme contre les *ultrà*. Ce morceau déplut à Royer-Collard, parce qu'il arrivait le lendemain de son dîner, et qu'il le mettait, lui personnellement, dans un état hostile contre des gens dont, pour l'instant,

il n'était pas mécontent. Il se trouvait compromis dans son attitude particulière, et il est fort chatouilleux sur ce qui le regarde. Il rassemble donc tous ces messieurs, leur témoigne sa mauvaise humeur avec assez de violence, frappe sur les vanités et les talents de tous. Le morceau en question était de madame Guizot. Guizot le défend avec douceur; Royer ne s'apaise point. Après avoir défilé son chapelet, il demande qu'on lui communique ce qui doit paraître le lendemain. Guizot répond qu'il y a un article de préparé sur les indépendants, et, se retournant vers Charles, il lui enjoint de lire ce qu'il a fait. Charles se lève, un peu tremblant; il commence d'une voix mal assurée, n'osant point regarder Royer-Collard, dont le visage est rouge et enflammé. On fait un profond silence. Royer, les mains croisées, les yeux fixés sur Charles, écoute la lecture sans prononcer un mot. Dès qu'elle est achevée, il se lève tout à coup, vient les bras tendus vers notre enfant, et l'embrassant d'un air tout riant : « Ah ! jeune homme, lui dit-il, continuez, écrivez tous les jours, vous soutiendrez nos nobles projets. Courage ! Voilà qui est bien, voilà qui est excellent, vous m'avez ôté toute ma colère. » Tu penses bien que notre enfant

est un peu ému, et de la peur qu'il avait eue, et de cette approbation subite dont il n'osait point se flatter. Ce morceau, que je pense que tu as lu, est, en effet, bien remarquable, et a fait assez de bruit.

Je trouve ici la réputation de notre enfant assez fortement établie; j'en ai une sorte d'effroi. Cette évidence me cause un véritable trouble; elle me fait pressentir ce qu'on doit dire de lui en certains lieux, et cependant son âme est si admirablement belle et élevée, qu'il mériterait, plus que qui que ce soit, qu'on lui rendît justice. J'ai vu hier Villemain qui nous a dit que M. Decazes avait fort approuvé cet article. Toute cette jeunesse est animée, et dans une noble route. Mais pourra-t-elle vaincre cette masse de préjugés dressés contre elle?

Mercredi 30 juin.

J'ai eu hier avec Guizot une très bonne conversation sur notre enfant. J'avais dîné chez lui; je l'ai pris à part, je lui ai très sincèrement confié ma situation, le mécontentement de mes parents, et le blâme de la plupart de mes amis. Je lui ai dit que

tout cela ne faisait point que je m'opposasse à ce qu'on employât Charles dans ce journal, mais que je lui demandais deux choses : c'est de ne point le charger de préférence des morceaux agressifs, et ensuite de lui garder le secret sur ses articles. Enfin, je lui ai défilé tout ce que notre enfant pouvait rencontrer d'opposition dans le monde au métier qu'on lui fait faire, et j'ai ajouté que je désirais, d'après tout cela, qu'il eût le plus tôt possible une situation.

Guizot m'a entendue parfaitement ; il m'a parlé de Charles avec la plus tendre affection ; il m'a dit qu'il comprenait et qu'il sentait aussi pour lui-même qu'il ne fallait pas faire simplement de notre enfant un journaliste, que l'entreprise de ce moment était réellement politique ; qu'il y avait admis Charles, précisément parce que c'était un service à rendre au gouvernement ; que tout son plan était de faire Charles maître des requêtes d'ici à l'hiver ; que M. de Serre particulièrement, et les autres ministres, avaient de la bienveillance pour lui ; qu'il ne perdait point une occasion de l'entretenir, et qu'il me promettait que je n'avais pas plus envie que lui de voir Charles ayant la situation qu'il mérite. Tout cela a été accompagné de protesta-

tions d'affection très sincère, d'éloges de Charles, et par contre-coup, d'admiration de la manière dont tu as élevé ton enfant, et de l'excellente attitude que tu as prise devant lui. Ensuite, il m'a beaucoup parlé de ta bonne administration, de la sagesse de tes opinions, de ta sûreté qu'on trouvait si rarement avec suite chez tous, et, de lui-même, il m'a dit qu'il voudrait bien te voir à Paris, et préfet de la Seine. Enfin, j'en ai été contente au dernier point sur tout, et je me suis fortifiée dans la pensée que nous avons bien fait de lui confier notre enfant.

Il m'a paru aussi un peu adouci dans ses formes, et très modéré sur les affaires et sur les personnes. Il juge le temps, la France et les hommes avec une grande perspicacité; il démêle les embarras causés par l'ignorance et la peur, et il est d'avis qu'il ne faut rien brusquer, et ne point montrer de mépris pour la médiocrité. Il m'a assuré que l'intelligence politique de MM. de Serre et Decazes était réelle, que, dans ce moment, on s'efforçait de soutenir l'abbé Louis, qui avait réellement compromis le ministère par son incapacité de paroles et de savoir-vivre, qu'on verrait dorénavant à parler pour lui.

Je trouve ici tout le monde effrayé; et je ne vois

à personne ce sentiment de justice que nous rendions dans ma chambre à la belle conduite de M. de Serre. L'ancien ministère n'est pas sans crédit, et, comme ses formes sont douces et ses paroles mesurées, bien des gens accoutumés à eux se dressent contre les manières positives de nos doctrinaires. Cependant, ceux-ci se sont fort adoucis, et je t'avoue qu'ils me paraissent pleins de mesure et de droiture dans leurs opinions sur les choses et sur les personnes. L'inconvénient, c'est que le ministère n'est pas composé d'une manière assez forte sur quelques articles. Tout le monde dit que Dessoles est usé; il ne rencontre de force qu'en jurant, et le roi disait gaiement : « J'ai obtenu qu'il ne dirait plus devant moi que *sacrebleu.* » Les *ultrà*, hors de la Chambre, sont d'une violence extrême; dans la Chambre, ils effacent de plus en plus leur couleur politique, se réduisant aux affaires. Corbière et Villèle ont dit plus d'une fois qu'ils voudraient voir leur parti mort pour pouvoir se décharger du poids de leurs engagements. Cependant je vois, dans une certaine partie du gouvernement, le regret de M. Pasquier, qui s'est bien conduit, qui a conservé des liaisons avec tout le monde; et qui, dans le fond, je crois, meurt

d'envie d'habiter encore une maison ministérielle. Quant à la société, elle est de mauvaise humeur, à peu près hors des secrets politiques, mais jetant et semant des animosités de tous côtés. La vie y est tout bonnement insupportable, et, certes, si je revenais ici, je romprais bien avec elle.

Cette tourmente donne à penser; car il faut bien de la perspicacité pour y voir clair, et une sorte d'entêtement de patriotisme, pour ne pas tout planter là. Il m'est arrivé, à moi, ce que j'avais prévu, c'est que je ne m'entends avec personne, ce qui me rend assez silencieuse. Mais j'admire que ce soit Charles qui me donne l'exemple de la modération et de la mesure.

M. de Serre vit étrangement au milieu de tous les conflits. Il ignore parfaitement la conversation et les belles manières; il écoute en silence, ne répond jamais, ne plaît guère parce qu'il est froid, ne connaît rien du monde de Paris, se couche à huit heures, et fait un peu peur à tous. Chez M. Decazes, au contraire, on accueille avec une grâce infinie. Aussi chante-t-on ses louanges de tous côtés, et, plus ou moins, aucun parti ne désespère de lui. On commence à regarder Daru; mais tous les hommes de Bonaparte ont, tour à tour, montré si peu de

capacité, depuis qu'ils sont obligés de marcher seuls, qu'on revient dans le gouvernement de l'idée de les employer.

Il paraît que notre ami Molé, ne savait sur quel terrain se mettre, ayant un langage libéral, louant M. de Serre et les doctrinaires, déchirant M. Decazes, détestant M. Pasquier; tout le monde sait qu'ils sont brouillés, tous deux. Il lui arrive ce qui lui est fort ordinaire : c'est que, depuis qu'il n'est plus dans les affaires, il les voit fort juste, et en parle avec une lucidité remarquable. Quant à la Cour, on n'en parle pas du tout. Le roi aime toujours tendrement M. Decazes; il apprécie le talent de M. de Serre[1], et la circonstance de l'armée de Condé lui inspire confiance. Il peut, en effet, se fier à ces deux ministres qui sont, chacun dans leur caractère, parfaitement royalistes. Il a été aussi très peu question de M. de Talleyrand; il a vu peu de monde; il n'a point de crédit; le voilà parti pour Bagnères de Luchon. Sa nièce laissait voir

1. M. de Serre, né en 1776, fils d'un officier de cavalerie, avait émigré très peu de mois après son entrée à l'École d'artillerie de Chalons-sur-Marne. Il s'était engagé dans l'armée de Condé, et ne revint de l'émigration qu'en 1802 pour être successivement avocat à Metz, avocat général, président des Cours d'appel de Hambourg et de Colmar, enfin député en 1815. Il est mort en 1824.

une envie passionnée de rentrer dans les affaires. M. de Chateaubriand a fait quelques tentatives pour se rapprocher de M. Decazes ; mais on ne l'a pas trop bien reçu. Il y a eu un dîner chez Fontanes entre lui et M. Molé; le monde s'en est fortement moqué, et leur raccommodement n'a pas plus de bonne foi que n'en avait leur rupture. M. Decazes est un peu effarouché du libéralisme de son beau-père[1] et de sa belle-mère qui, en effet, dit-on, est fort. Elle a beaucoup contribué au retour des régicides. Charles dit qu'elle a bien de l'esprit. M. de Broglie est parti, après avoir laissé un beau projet de loi sur le jury, dont Charles fera le développement. Il ne veut rien être, ce duc de Broglie, son seul plaisir est de faire des lois. Pour finir, je te dirai que M. Decazes a dit à Charles, il y a quinze jours, qu'il m'aimait beaucoup, parce que j'étais la mère d'un jeune homme qu'il *honorait* extrêmement.

Vendredi 2 juillet.

On est ici un peu agité du mouvement de l'École

1. M. Decazes avait épousé mademoiselle de Sainte-Aulaire.

de droit; on fait beaucoup de paroles qui ajoutent encore à la vérité; mais, au fait, cela a été assez vif. Un professeur[1] il y a quelques jours, en faisant sa classe, a peu à peu amené de mauvais principes politiques. On a applaudi et sifflé dans la classe; les jeunes gens se sont querellés; M. Delvincourt, doyen, a été insulté; il passe pour un tant soit peu *ultrà;* mais enfin, cette fois, il voulait mettre l'ordre, et il avait toute raison. Le lendemain, l'École de droit a été fermée. Hier, les jeunes gens se sont réunis sur leur place, avec ceux de l'École de médecine, déchirant les affiches, et demandant leur professeur. Les commissaires de police ont été repoussés, la gendarmerie accueillie à coups de pierres et blessée; il a fallu courage et force pour dissiper cet attroupement. On parle de cette affaire dans tous les lieux publics, les journaux s'en occupent; on en conclut que cela annonce de mauvaises élections; peut-être n'en faudrait-il rien conclure du tout.

En tout, mon ami, quand on voit notre province, on s'assure que la France est tranquille; quand on

1. Ce professeur était M. Bavoux, chargé de la chaire de droit pénal. Il avait approuvé dans son cours la confiscation des biens des émigrés pendant la Révolution.

regarde à Paris; on pourrait croire qu'elle est agitée. Les discours sont assez mauvais dans les lieux publics, et le combat contre les mauvaises doctrines est à recommencer tous les jours. Tu dois mieux juger de cela que moi; car, hors le *Courier*, je ne lis point de journaux, vu que je n'en ai point. Ce journal fait du bruit; la guerre qu'il a entreprise lui donne des lecteurs. Charles laisse à Guizot quelques articles qui sont, à mon avis, fort bons, et qu'il insérera à sa volonté. Je ne pourrai donc pas te les indiquer. Tu n'auras qu'à croire que ce que tu verras de mieux sera ton fils. En vérité, plaisanterie à part, peut-être ne te tromperais-tu pas beaucoup. Il en a fait un sur le système de bascule, et un autre sur le tort qu'on aurait de ne pas nommer de fonctionnaires publics dans la Chambre. Ce dernier paraîtra sous peu de jours.

Ta lettre m'interrompt. Tu en auras reçu de moi qui auront répondu à quelques-unes de tes objections. Le morceau dont tu me parles, et qui répond à celui de Constant, est de Guizot. Comme il a fait du bruit, on a su l'auteur, et les mots de *jeunes pédagogues*, *jeunes métaphysiciens* répétés dans quelques feuilles sont adressés vraisemblablement à notre enfant. Je t'avoue que je ne suis

pas sans être froissée de tout cela; mais on ne peut guère aujourd'hui ne pas marcher avec son parti, et il faut se soumettre devant les nécessités tant soit peu désagréables. Il y a des gens qui trouvent que l'entreprise des doctrinaires est hasardeuse; que démasquer les indépendants, c'est les irriter; que, dans leur colère, ils entreprendront à tout prix de se fortifier, et qu'ils trouveront, dans les provinces, des badauds pour les croire, des mal intentionnés pour les servir. Cependant, faut-il donc ne pas mettre la vérité dans son jour? Alors il y aurait lieu de renoncer à tout perfectionnement, si on perdait sa cause en s'appuyant sur une telle sincérité. « Envers et contre tous est notre devise, » dit Royer-Collard. C'est un drôle d'homme que ce Royer. Charles prétend qu'il a l'imagination vive, et le défaut de se préoccuper d'une seule idée qu'il exalte pendant huit jours, et qui lui fait perdre un peu de temps. En tout, cette école est admirable pour ton fils; il voit les hommes de près, les différences de caractère, les grandes et petites passions, les humeurs, les manières. Il s'étudie à concevoir tout cela, et je vois que ses jugements et ses opinions s'assouplissent beaucoup de ses observations.

Il m'est revenu qu'on trouvait à Charles de bonnes manières dans le monde, et, dans notre faubourg[1], on déplore son égarement qui gâte tant de belles qualités. J'ai cru m'apercevoir cependant que, même en le blâmant, on le traitait avec distinction. M. Pasquier était hier chez moi, et causait avec lui comme il l'eût fait à l'égard d'un homme de quarante ans. Quant à M. Pasquier, sa position me paraît bonne; il est demeuré lié avec tout le monde. M. de Mézy va même jusqu'à dire que M. Decazes le regrette tous les jours, mais je crois bien que cela est exagéré. Il vit dans le monde, et le monde trouve que sa conduite est excellente; il n'a point de haine; ses paroles sont mesurées; il craint un peu nos doctrinaires, mais il les reçoit et les écoute; enfin, on lui rend assez généralement justice, et il n'a aucun embarras vis-à-vis de qui que ce soit.

Le roi a donné une dotation de quinze mille livres de rente au fils de M. de Jumilhac[2], avec la condition qu'on la tiendrait en réserve pour lui jusqu'à sa majorité. Je ne sais si M. de Jumilhac le sait; tu peux lui en parler, il y a longtemps déjà

1. Le faubourg Saint-Honoré.

2. M. de Jumilhac avait épousé une sœur du duc de Richelieu.

que cela est fait. Nos *ultrà* veulent commencer à poser quelque espérance sur le retour du duc de Richelieu ; cela est absurde. Les grands seigneurs, au reste, ne tiennent pas à donner de bien beaux exemples de conduite. Le duc de M. est ruiné par les dettes de jeu ; le duc d'A. est séparé de sa femme, et ma sœur dit à Annibal[1] : « Il est étonnant qu'avec le nom que vous portez, vous fassiez des sottises ! »

Samedi.

J'ai dîné hier chez madame Guizot avec Royer-Collard, M. Pasquier, Courvoisier, et quelques autres. Il n'a guère été question que de l'École de droit. Cette affaire a été réellement grave. Le professeur est infiniment coupable. De l'aveu de M. Royer, il avait fait une leçon incendiaire. Il a cinq cents jeunes gens pour lui, cinq cents contre; voilà le côté gauche et le côté droit de l'École; et quinze cents ventrus. Le doyen s'est bien conduit; mais il est *ultrà*, et les jeunes ont des préventions contre lui. Leur attroupement a été considérable

1. Annibal de Grasse, frère de Gustave de Grasse.

et orageux; on a vu des demi-soldes qui cachaient leur croix quand la gendarmerie est arrivée. On s'est battu assez vivement, et les gendarmes fatigués de pierres ont été au moment de tirer. Les journaux libéraux encourageaient ces jeunes gens d'une manière dangereuse. Royer disait fort bien : « Ces jacobins d'aujourd'hui tentent sur la jeunesse, à présent, ce que leurs prédécesseurs ont tenté sur le peuple; et cela prouve à quel point il eût fallu s'occuper de l'Instruction publique, et s'attacher à gagner ces jeunes têtes qu'on peut égarer facilement. » Il regarde comme un malheur l'obligation où l'on sera de conserver un an M. Delvincourt doyen, qui a montré beaucoup de fermeté, mais dont les opinions sont si en opposition à la tendance des opinions du jour. Enfin, ils disent tous que c'est un premier signal d'orage auquel il faut regarder.

Au milieu de toutes ces paroles, j'ai pu parler à Royer-Collard de Charles; il m'en a dit beaucoup de bien, et il m'a répété que la France serait bien belle si toute la jeunesse marchait sur les errements de la sienne. Au reste, Royer-Collard me paraît un homme d'une imagination vive, susceptible d'impressions subites qui s'emparent tout à coup de lui, et qui le préoccupent un peu plus qu'il ne le faudrait

peut-être. Dans ce moment, il tourmente fortement Guizot, relativement à ce journal. Il l'a conseillé et approuvé; mais, comme on commence à l'attaquer violemment, il est troublé des injures des feuilles indépendantes, et s'en prend à tous les écrivains du *Courier*, leur répétant qu'ils pourraient éviter ce qui me semble inévitable. Il voudrait qu'on se brouillât sans s'injurier; il se montre agité, et incertain sur ce qu'il faut dire et faire. Au fond, nos mœurs sont encore bien en opposition avec les nécessités auxquelles on nous soumet; et longtemps encore, nous aurons peine à porter l'insulte que la liberté de la Presse autorise. Guizot, semoncé ainsi tous les jours, montre une patience extrême, et me paraît avoir une tenue plus ferme que Royer-Collard. Entre nous, je suis fâchée que le désaccord se mette un peu entre les gens qui font cette entreprise, car ils auraient besoin de s'entendre; mais c'est ce qu'on ne peut demander à quinze personnes, aujourd'hui. Il est vraiment triste de voir qu'il n'y a que les hommes à mauvaises intentions dont l'entente ne se dérange point.

Tandis que Royer voudrait qu'on trouvât le moyen miraculeux d'attaquer sans blesser, le monde penche à dire que le *Courier* est un peu ennuyeux

et passablement dogmatiqne. Le cynisme des autres feuilles amuse les badauds. Mon ami, j'ai l'âme triste de voir avec quelle difficulté on fait arriver la raison. L'état orageux où je trouve tout le monde, m'inquiète peu à peu, et je t'avoue que je suis moins sûre de l'avenir, ici, que lorsque je raisonne avec toi dans notre paisible Flandre. Je pars après demain pour le *Marais* où ces comédies m'amuseront moins que jamais, mais où je ne serai point fâchée de tenir Charles en repos de la politique pendant trois semaines. La session finira dans la semaine, et peut-être se détournera-t-on un peu de tout cela. Mais quel spectacle, bon Dieu, que cette aigreur de passions dressées les unes contre les autres, et que Paris est devenu un vilain Paris !

CCCCLXVII.

MADAME DE RÉMUSAT, A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Au Marais, mercredi 7 juillet 1819.

Me voici donc dans ce beau château, mon ami, et avec tout ce monde que tu sais. J'ai été bien reçue, et

depuis vingt-quatre heures, il n'est encore échappé à personne un mot qui pût embarrasser; mais aussi n'ai-je entendu aucune parole qui eût le moindre intérêt, et nous paraissons destinés à vivre ici de toutes les futilités possibles. Je trouve que nous avons bien l'air un tant soit peu gourmés à l'égard les uns des autres. Le maître du logis m'a semblé assez triste et flottant comme de coutume, non par ses paroles, mais visiblement par les opinions qui les dictent. Je me suis aperçue que madame de Ch. lui fait mille avances, et qu'elle s'est comme chargée de le gagner, ou garder, dans son parti, et quelquefois il essayait par certains petits mots, un tant soit peu significatifs et qui s'adressaient à moi, de me faire entendre qu'il n'était point de ce parti où on cherche à l'attirer. Au reste, je suis arrivée hier, je n'ai encore passé qu'une soirée, et j'ai tout regardé en passant. Madame de Labriche va mieux, quoiqu'elle souffre encore de temps en temps. Elle est franchement contente; elle rentre dans son goût naturel. Au lieu des gens en place, elle attend, cette fois, au *Marais* des ducs et des gentilshommes de la Chambre, et tout lui est rentré dans l'ordre. Charles est fort à l'aise au milieu de tout cela et,

quoiqu'il soit moins amoureux que l'année dernière, il est encore assez doucement ému auprès de la belle pour que l'affection toute naïve qu'elle lui témoigne lui doive être une douce chose.

Jeudi.

Ma journée d'hier s'est passée dans toutes les pauvretés de cette vie de château, avec une société nombreuse que tu comprends à peu près. Mon fils et moi, nous nous trouvons un peu attrapés de cette différence de conversation qui nous frappe tous deux. Les habitudes de ses doctrinaires lui paraissent un peu en déroute, et, moi, il me semble que, lorsque nous étions, nous trois, dans ma chambre lilloise, nous nous entretenions tout autrement. Ce n'est pas assurément qu'il n'y ait ici beaucoup de personnes en état de s'entendre et de se répondre ; mais tu sais que le système des opinions se tient, et que les préjugés de toute façon ont un lien qu'on ne peut rompre. Ainsi la divergence se fait sentir sur les moindres choses, et le côté droit dans ce château a, comme il l'a partout, une petite aigreur qui se démêle à chaque mot. M. Molé

est le seul qui m'amuse à regarder. Je le crois assez malheureux, mais il se prête, et fait sans doute plus d'efforts, pour se persuader et persuader aux autres qu'il est content, qu'il ne lui en eût fallu avec plus de bon sens pour prendre un parti raisonnable et s'y tenir. Madame de Ch. le caresse, et lui parle avec ce ton qui dit : « Vous êtes donc enfin des nôtres ! » Et il nous cherche, Charles et moi, dans les petits coins, pour nous faire entendre que cela n'est point vrai. Il a même été jusqu'à dire à Charles, dans une embrasure de fenêtre, qu'il avait absolument les opinions doctrinaires, aussi bien que nous; ce qu'il pense l'agite; son esprit l'éclaire trop sur sa conduite, mais son caractère le jette dans un état sans remède, et comme dit Guizot : « C'est un homme mort. » Ma tante et son amie lâchent une foule de petits mots aigus que personne ne relève, et ces belles jeunes femmes qui les écoutent, ainsi que moi, nous avons pris le parti d'un certain silence assez digne dont nous nous dédommageons ensemble.

Il faut que je te conte ce qui nous est arrivé hier matin; tu en souriras dans ton petit coin. C'était après le déjeuner, nous étions tous réunis, nous travaillions, les hommes devisaient. Voilà les

journaux qui arrivent; M. Molé ouvre *le Courier;* c'était celui du 8 juillet. « Ah! ah! dit-il, voici un article sur l'École de droit. Voulez-vous savoir l'opinion de ces messieurs? Lisons ceci tout haut. » Ce *ceci* était un article de notre enfant. Charles se range dans un coin, sans mot dire, je baisse les yeux sur mon ouvrage; les mains me tremblaient, je suais à grosses gouttes. M. Molé commence. D'abord, un grand silence; arrive une expression qui lui plait, il approuve; peu à peu on lui répond, et voilà un concours d'approbations qui s'élève sur le bon esprit de l'article, sur la rédaction, sur la manière dont il est écrit, et mon cœur a battu de ce petit succès, comme il battait d'abord de crainte. Personne ne s'est douté de l'auteur; on l'a attribué à Guizot, et tu penses bien que nous n'avons rien dit. Après cette lecture, la conversation s'est établie sur la situation de la noblesse en France. M. Molé a parlé comme tu l'aurais fait, et j'admirais comment on peut connaître si juste son temps, juger si bien les faits, et agir si en opposition de la raison. On s'est séparé pour aller répéter. Charles a dit le rôle de *Shakspeare* à ravir; il aura un grand succès.

Le soir, tandis qu'on était à la répétition, nous sommes demeurés dans le salon avec M. Molé, Fré-

déric[1] et Élisa. La conversation a tourné sur ce temps-ci. Frédéric, sa sœur et moi, nous avons parlé de ses avantages, du grand spectacle qu'il nous offrait, de l'intérêt qu'on éprouvait à assister au développement des efforts d'une grande nation qui travaillait à acquérir ses libertés, à affermir ses droits. M. Molé, à l'aise avec nous, s'est exprimé d'une manière très spirituelle sur les avantages du gouvernement, mais il a ouvert son âme, et alors il nous a montré des inquiétudes si profondes, une terreur si forte du désordre qu'il prévoit, une admiration telle de Bonaparte, une peur si vive des jacobins, et une conviction si fâcheuse que, tôt ou tard, l'étranger entrera dans nos affaires, et que l'empereur de Russie doit engloutir l'Europe, qu'il a été aisé de comprendre qu'on ne peut en effet rien espérer de l'action d'un homme qui apporterait dans le maniement des affaires une disposition si découragée. Il ne nous croit point faits pour la liberté, il méprise trop les hommes et particulièrement ceux de son temps; il déteste surtout l'un des ministres, et le croit une des premières causes du bouleversement qu'il prévoit; enfin, il

1. Frédéric d'Houdetôt.

est sans espérance. Charles soutenait la thèse opposée, avec une extrême supériorité à mon avis, sans exaltation, sans aucune jeunesse d'opinion, avec fermeté et calme; il embarrassait quelquefois M. Molé, qui ne pouvait lui dire : « Vous raisonnez en jeune homme, » tant il y avait de logique et d'ordre dans ses raisonnements.

Cette conversation a été vraiment remarquable; elle a réveillé mon esprit, qui s'engourdit ici dans la nullité où nous nous tenons tous. Vers onze heures, les belles dames sont revenues, et chacun est rentré dans son insignifiance.

Lundi 12 juillet.

Enfin, mon ami, voilà le tiers de notre besogne fait! Le spectacle d'hier a été fort bon et notre enfant a joué à merveille. On croyait assez généralement qu'il échouerait dans ce rôle de Shakspeare, mais il a surpris tout le monde; il a rappelé Talma plusieurs fois; il a été applaudi d'enthousiasme; madame de Catellan fondait en larmes; il avait un beau costume, une figure noble et pleine de mouvement; enfin, j'étais fière et contente,

et M. de Barante disait en riant : « Savez-vous pourquoi il joue si bien? C'est qu'il est doctrinaire, et qu'il *comprend.* » L'auditoire était nombreux, mais on s'apercevait pourtant du changement de position de nos hôtes, et on se rappelait toutes les voitures ministérielles qui, l'année dernière, remplissaient la cour.

M. Germain m'a chargée de bien des amitiés. Il se moque de tout, selon sa coutume, et dit en parlant de M. Molé : « C'est dommage! Pour un mort, il raisonne encore assez bien. » Lui et Prosper s'efforcent de prouver à ce pauvre mort que, si un parti voulait l'entraîner tout à fait, et le ramener au ministère, il n'aurait d'autre détermination à prendre que celle du refus le plus obstiné. Il en convient, mais je ne voudrais pas jurer qu'il agît d'après cette conviction. Il cause assez volontiers avec moi; il m'étale des opinions raisonnables et solides, mais un découragement tel des hommes et des choses, qu'après l'avoir écouté, il faudrait prendre une corde et se pendre. Quoique ma raison me démontre assez les causes de son découragement, je sens que je ne voudrais pas être en relations journalières avec un tel esprit; car il m'agite et m'inquiète malgré moi.

Nous allons commencer le mouvement de nos *Femmes savantes*, et je ne t'écrirai guère que sur Molière. Je t'assure bien que je serai très contente quand je serai hors de ce brouhaha qui me fatigue, sans me plaire. Il est étonnant que Charles ne s'y plaise pas plus que moi, et mette, à son âge, de la complaisance pour se prêter au plaisir. Il attend avec impatience le moment où il rentrera dans sa rue Quincampoix, et, en attendant, il y envoie des articles fort bien faits.

Jeudi.

En vérité, mon ami, je commence à ne savoir que t'écrire. Depuis que nous sommes dans les répétitions des *Femmes savantes*, la préoccupation d'une pareille entreprise nous absorbe tellement tous, que nous ne disons pas une parole, et nous n'avons pas une pensée qui n'y ait rapport. Je serai charmée de voir terminer cette semaine; car j'en suis un peu ennuyée, et passablement fatiguée. Au reste, notre fils jouera à merveille Clitandre; c'est encore tout ce que je vois de net à cette affaire, et, au fond, tout ce qu'il m'importe d'y voir. Tous tant

que nous sommes, nous autres, nous demeurerons au-dessous de Molière ; le doctrinaire seul a l'air de l'avoir compris.

Une personne dont je suis contente, c'est cette jeune C... Elle gagne en raison, en observations fines ; elle est naïve, tendre et sage ; elle a tout ce qu'il faut pour tourner une tête. Cependant Charles est décidément moins amoureux, mais leur intimité est pure et douce pour l'une et pour l'autre. Elle l'aime réellement comme un frère ; elle ne le cache nullement, elle n'en sent aucun embarras. Elle m'a conté tout ce qui s'était passé entre eux, elle avoue qu'elle a eu d'abord un peu de coquetterie, ensuite un degré de trop d'intérêt ; que l'excellente conduite de son mari l'a préservée, qu'elle doit beaucoup à Charles, qui l'eût bien compromise s'il eût eu moins de morale et de réserve ; elle ne me dissimule point qu'elle aime à lui devoir quelque chose, et ce qui est tout à fait remarquable et même touchant, c'est qu'elle dit tout cela également à son mari, à Charles, à moi. Quelle supériorité des sentiments si vrais ont sur les coquetteries des femmes du monde, ou sur ces pruderies factices qu'elles décorent du nom de vertu ! Charles est heureux et aimé au milieu de

cette famille, considéré des autres. Je ne suis nullement mécontente de sa position; elle est aisée et naturelle.

Lundi 19 juillet.

Je te remercie, mon cher ami, de toutes tes lettres et des bonnes nouvelles que tu me donnes de ta santé. La nôtre continue à aller bien, et me voilà hors de ma grande entreprise des *Femmes savantes*. La pièce a été jouée avec un ensemble extrême. Il me paraît que j'ai fait assez d'effet. J'avais, de plus, un costume admirable qui m'allait bien, et j'avais, m'a-t-on dit, l'air d'une échappée du siècle de Louis XIV. Mais le vrai succès a été pour Charles; sa figure était belle, la perruque et l'habit lui allaient à merveille; il a joué de manière à se faire applaudir à chaque vers; j'avais envie de pleurer et je pensais à toi. Il est parti, ce matin, de bonne heure pour voir M. Guizot; car enfin il ne faut pas oublier qu'on est doctrinaire.

Nous avons eu ici beaucoup de monde; mais on trouve cependant que la différence, entre l'année passée et celle-ci, est très visible, et la maîtresse de la maison souffrait de la comparaison. Quant à

M. Molé, il a passé trois jours dans une retraite plus profonde encore que de coutume; la présence de notre cousin le gênait visiblement. Celui-ci qui n'aime point les situations tranchées, mettait une grande politesse dans ses manières, et cherchait à éviter les remarques, tandis que M. Molé se montrait d'autant plus raide, et voulait bien qu'on vît qu'ils sont brouillés; il a eu plein contentement, personne n'en a douté. Ce matin, M. Pasquier s'en va, et je crois que les deux amies qu'il a ici feront encore plus grise mine au maître de la maison.

J'ai été bien vivement caressée par madame de C... qui est tout à fait passionnée de Charles, et qui m'a fait tant de déclarations en sa faveur que tu crois bien qu'elle m'a charmée. Elle est femme de beaucoup d'esprit, avec cette liberté d'opinions absolument nécessaire aujourd'hui pour valoir quelque chose.

Notre société du faubourg Saint-Honoré me paraît de plus en plus pâle, avec toutes les brides dont elle s'enveloppe, et ce joug de tant de préventions qu'elle veut encore imposer à la société qui cependant la repousse et la détrône de plus en plus. En vérité, il se pourrait que notre quartier fût, d'ici à quelques années, ce qu'était autrefois le

quartier du Marais à la ville de Paris, et que nos dames eussent des allures et des paroles un tant soit peu surannées. Au reste, nous continuons à éviter tous les chocs et les disputes, et tout ceci se sera passé avec un calme infini. En somme, je me serai amusée en regardant tout ce monde et moi-même, et je n'ai eu aucun des embarras que je redoutais.

CCCCLXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, vendredi 30 juillet 1819.

En vérité, mon ami, je pense qu'on pourrait bien me demander ce que je fais ici; car je me parais fort oisive de tous points. N'était le plaisir de regarder et d'entendre Charles, je ne me sais réellement rien à faire, et il faudra toute ta bonté ordinaire pour m'avoir passé cette prolongation. Cependant, ce qui m'excuse, c'est que, lorsque je retournerai à Lille, il ne me faudra plus guère songer à revoir notre enfant de longtemps, et que l'au-

tomne, l'hiver et le printemps s'écouleront sans que nous nous rejoignions. Que cela est triste de vivre ainsi séparés, et combien, de plus en plus, je sens le poids de cette dure nécessité ! Charles, dans ce moment seul à Paris, me dit : « Ma mère, regardez donc où j'en serais, si je ne vous tenais pas là ! Quelle différence si, lorsque je rentre, je pouvais penser que je vais toujours retrouver mon père et vous! » Et à cela je ne réponds rien, si ce n'est que nous devons nous résigner tous les trois.

Voilà, cher ami, assez de paroles inutiles, mais il faut bien que j'en remplisse mes lettres, car je ne sais rien. Le peu de société que je trouve ici est fort occupé du mariage de M. Henri de Chastellux et de mademoiselle de Duras. Il consent à prendre le nom de Duras, à la place du sien, et on blâme cette condescendance; cela pourrait bien ne te rien faire, ni à moi non plus. Nos doctrinaires sont contents, parce que tout annonce de bonnes élections.

J'ai vu hier quelqu'un qui se prétend assez au fait, et qui m'assurait que ton ministre[1] et le Garde des sceaux avaient beau souhaiter de vivre en bonne intelligence, ils s'apercevaient qu'ils ne se conve-

1. M. Decazes, ministre de l'intérieur.

naient pas du tout, et que M. Decazes regrettait tous les jours de plus en plus notre cousin, si bien que, s'il y avait quelque changement partiel, c'est encore lui qui aurait des chances pour retourner une troisième fois. On dit aussi que, si les élections par malheur tournaient trop aux jacobins, il se ferait une révolution ventrue qui nous rendrait MM. de Richelieu et Lainé, et que M. de Villèle a promis de ne point refuser, cette fois, à condition que M. Molé ne serait point repris. Quant à M. de Richelieu, il déclare formellement qu'aucune chance ne le rappellera dans les affaires. Il va s'établir dans la même maison de la place Vendôme qu'occupait l'État-major; il dit qu'il n'en sortira plus.

Au reste, on compte sur de bonnes élections, et je vois qu'on n'est point inquiet. La hausse continuelle des rentes soutient la popularité de M. Louis; on n'y toucherait donc que s'il était par trop mal reçu de la nouvelle Chambre, et alors Mollien le remplacerait. Tous les partis comptent sur lui; il les soigne également. M. Daru aussi commence à se voir en évidence. Royalistes et libéraux se persuadent qu'ils l'exploiteraient à leur profit. Nos doctrinaires ont sûrement un mérite bien réel, car il est certain que leurs formes effarouchent beaucoup,

et cependant ils conservent leur puissance. La perfection serait sans doute qu'ils sacrifiassent davantage aux grâces; mais, après tout, je crois, on serait un peu embarrassé sans eux.

J'ai vu hier Villemain qui m'a parlé de Charles avec une véritable admiration; il trouve que son esprit et son talent gagnent tous les jours, et en vérité je crois qu'il a raison. Je le vois préparer ses articles du journal, et il les fait avec une facilité qui est bien remarquable. Nous passons, le matin, ensemble deux ou trois heures fort amusantes; il compose, il me livre ses feuilles que je lui copie, et il me dit : « Voyez donc, si mon père était sur ce canapé, lisant quelque chose pendant que nous écrivons tout cela, ne serions-nous pas très heureux ? »

Mardi 3 août.

Nous sommes ici fort occupés de cette diantre d'affaire Bavoux. M. de Serre, voulant protéger la Cour royale malgré elle, avait consenti à la poursuite. Il s'ensuit que la Cour n'y a rien gagné et que quelque chose du blâme public retombe sur

lui[1]. Il s'en repent aujourd'hui. Guizot a demandé à Charles un article grave et fort là-dessus; il l'a fait ce matin. On le montrera à M. de Serre, et, s'il y consent, on l'insérera; mais, si on le fait, je trouverai que ce consentement du Garde des sceaux est une action. Tu le guetteras au passage. Tu en auras vu un dans le journal d'aujourd'hui, qui est encore de notre enfant, et qui a bien aussi son prix, sur l'inconvénient de s'engourdir dans le gouvernement représentatif. Il est très certain que Charles soutient *le Courier*, qu'il y travaille le plus, et d'une manière bien distinguée.

Depuis le retour de M. de Richelieu on fait un nouveau ministère : lui, président du Conseil, Ricard à la guerre, Daru aux finances, Mollien au trésor, et les deux mêmes à la justice et à l'intérieur; mais, au fait, il n'est question d'aucun changement; il serait seulement question que le gouvernement ne disparût point comme il le fait un peu. Je ne sais ce qui est vrai, l'opinion va si vite que la raison

1. M. Bavoux avait été poursuivi devant la cour d'assises parce qu'on avait trouvé dans une perquisition faite chez lui, à la suite des troubles de l'École de drolt, les cahiers de son cours surchargés de notes tant soit peu révolutionnaires. Il était accusé d'avoir, par des discours prononcés en public, provoqué à la désobéissance aux lois. Il fut défendu par M. Dupin, et acquitté.

doit regarder à ne pas courir comme elle. Bien des gens attaquent M. Decazes; d'autres au contraire se montrent fort attachés à lui, et louent son habileté et sa modération. Il disait, l'autre jour : « Je ne suis point doctrinaire. » On lui sait gré de ce mot chez les uns, on s'en inquiète chez les autres; en tout, c'est un chien de métier que celui de ministre. On ne sait aucun gré des actions passées, et la nation française demande incessamment des garanties nouvelles. Voilà qu'on accuse maintenant Royer-Collard d'avoir pris d'abord l'affaire de l'École de droit avec trop de vivacité, et de n'en avoir pas compris les vraies causes au premier moment, et d'avoir échauffé le gouvernement contre ce Bavoux qui est plutôt encore un imbécile qu'autre chose.

Mercredi.

Il faut que je te conte ma soirée d'hier. Madame de Barante m'avait proposé une place dans la loge de M. Decazes aux Bouffons, pour voir l'*Agnese* de Paer[1], qui est, par parenthèse, un ad-

1. L'*Agnese*, opéra semi-seria, musique de Paer, représenté pour la première fois en 1810, était un ancien mélodrame intitulé

mirable ouvrage. Voilà qu'après le premier acte, je vois arriver dans la loge, en visite, madame de Serre et le Garde des sceaux. La première est une jeune et jolie femme qui s'est liée avec toutes les Houdetôt. Me voilà prenant mon courage à deux mains, profitant de l'occasion, et je m'adresse à M. de Serre pour le remercier de sa bonté pour mon fils. Il me répond d'un air tout gracieux : « Madame, il est notre plus chère espérance. Je n'ai rien fait pour lui, mais je m'estimerai heureux quand j'aurai pu lui être utile. » J'ai été charmée de ce hasard. Avant d'aller au spectacle, j'avais été interrompue hier par la visite de M. de Ganay[1] qui m'a apporté toutes ses doléances. Quoiqu'il se porte mieux, sa santé est encore assez faible, et son imagination un peu troublée de ses maux. Son métier le fatigue, et la politique l'agite. Il est aujourd'hui très aimé de son régiment, il y maintient une assez bonne couleur d'opinion, ou du moins un sage silence ; mais la Cour l'ennuie, et les caresses qu'on lui fait, les tentatives pour le gagner, les compli-

Fritz-Henri, traduit en italien. Madame Mainvielle-Fodor jouait Agnese et Pellegrini Uberto.

1. Notre parent M. de Ganay était colonel d'un régiment de la Garde. On voit par ce passage et par quelques autres que les projets de coup d'État agitaient toujours quelques esprits.

ments à perte de vue, les paroles à demi-détournées pour savoir ce qu'il ferait en cas de certains événements, tout cela lui déplaît mortellement, ajoute à sa mélancolie.

Mercredi soir.

Charles a vu Guizot ce matin, qui lui a donné quelques détails assez curieux. On est fortement mécontent de M. Dessoles, qui lambine tout et ne paraît propre à rien. Il est assez vraisemblable qu'il disparaîtra du ministère. Le plan serait de trouver un homme fort qui fût président du Conseil. Si M. Decazes avait envie d'y arriver, et de placer M. Pasquier au ministère de l'Intérieur, M. de Serre ne le souffrirait point; il ne veut point être présidé par le premier, ni du second à quelque prix que ce soit. M. Decazes voudrait, au moins, que le président fût un homme assez faible qu'on pût conduire; seconde opposition de M. de Serre, qui l'emportera dans tout cela, ou se retirera. Mais le difficile est de trouver un homme qui remplace Dessoles, et Guizot dit : « Dans l'impuissance de s'entendre sur les hommes, ils s'arrangeront sur les

choses, et changeront l'organisation du Conseil. » Tu conçois bien que, dans ce projet, le président du Conseil serait sans portefeuille, et qu'on ferait un ministre des affaires étrangères. Le bruit se répand qu'on tâte M. de Richelieu pour la présidence; il y a des gens qui croient que c'est une idée de M. Decazes; mais M. de Richelieu déclare très hautement qu'il ne rentrera en aucune façon dans le ministère. On voudrait le déterminer à accepter l'ambassade de Pétersbourg, ce serait un coup habile.

M. de Serre se frotte les mains de joie du jugement de Bavoux; il sacrifie sa vanité de Garde des sceaux, et jouit, comme ministre, de la loi qu'il a fait accepter à la Chambre, en disant que ce qui vient de se passer la rendra chère à la nation en lui en prouvant l'utilité et l'importance. Les ouvrages sérieux et indépendants, tels que *le Censeur* par exemple, disent que ce procès, ce jugement, ce jury doivent exciter la reconnaissance nationale envers le gouvernement, qui a protégé d'avance la liberté des citoyens contre les empiètements de la magistrature. Ainsi nos doctrinaires sont contents; mais il est bien certain qu'il existe quelques dissidences entre eux et M. Decazes, soit faute d'entente de certains prin-

cipes, soit caractère, soit peut-être jalousie de succès. La main forte, et un tant soit peu lourde, des premiers pèse et contraste avec la bonne grâce de l'autre, qui, de son côté, est un tant soit peu légère. Je connais un homme d'esprit qui dit qu'il a un cœur excellent, mais qu'il gouverne assez comme Mazarin, préférant l'intrigue à tout, et aimant mieux arriver au but par la ruse que par la puissance des convictions. Que cela soit vrai ou non, il n'est pas douteux qu'on s'aperçoit encore que le ministère n'est point *un* et n'a guère d'aplomb ; son parti ne se grossit point, et presque toutes les attaques qu'on lui porte sont fondées. « Le Gouvernement disparaît, dit Royer-Collard ; il n'est pas. » Au travers de tout cela, ce Royer-Collard a aussi son côté faible et bizarre. Les caricatures, les mauvaises plaisanteries l'ont, un moment, tellement effarouché, qu'il reculait devant la liberté, et commençait à regarder vers le côté droit. C'est un homme d'imagination qui se préoccupe d'une seule idée, et qui va s'échauffant sur elle, jusqu'à ce qu'on lui donne le temps de se calmer. Madame Guizot prétend qu'il est *majestueusement égoïste*.

Vendredi 6 août.

Voilà trois jours que je passe à peu près en tête à tête avec mon fils, sans bouger de ma chambre, travaillant, lisant et causant, et point mécontente du tout de cette manière d'être à Paris. Je suis de plus en plus frappée de notre enfant, de la solidité de son jugement, de l'étendue de ses connaissances, et de la sincérité qu'il exerce à l'égard de lui-même. C'est une étrange chose d'avoir cette maturité, à vingt-deux ans. Il est, dans ce moment, fort occupé à relire la session de 1815; il étudie les discours de ses amis d'aujourd'hui, Royer-Collard, de Serre, etc., parce qu'il faut qu'il entreprenne de les combattre aujourd'hui, soit dans *le Courier*, soit dans quelques écrits qu'on lui demande. Ils vont bientôt commencer, dans leur journal, à parler de la nécessité de toucher à la loi des élections. Il se trouve que les doctrinaires d'aujourd'hui, par crainte de la Chambre de 1815, s'opposèrent alors au renouvellement quinquennal, et à tout ce qu'on veut à présent. On leur jettera sûrement au nez leurs paroles d'alors; il faut le prévoir, avoir ses ré-

ponses prêtes, et concilier le passé et le présent. Tout cela n'est pas très aisé, et demande une conscience de travail dont Charles est fort susceptible. Au reste, on commence à se disputer l'avantage d'avoir notre enfant pour collaborateur dans quelques entreprises. Villemain, Le Clerc, Loyson et quelques autres ont essayé de publier un petit journal, point périodique, purement littéraire, que le ministère de l'Intérieur approuve et soutient, et où l'on prie Charles de mettre quelque chose. Ce journal me paraît jusqu'à présent un peu faible, parce que la volonté de mettre la politique de côté exigerait au moins que la littérature y fût traitée avec une certaine force, et, jusqu'à présent, cela ressemble trop à la manière superficielle du siècle passé. Charles a fait un article d'un genre tout différent qui y paraîtra incessamment; c'est à propos d'un roman italien appelé Jacopo Ortis, qui fut composé sous Bonaparte, défendu alors, et qu'on vient de traduire. Dans les numéros que tu recevras, tu verras un morceau

1. Ce journal est *le Lycée français*, recueil hebdomaire où mon père donna quelques articles et même quelques chansons, et où ma grand'mère inséra une *nouvelle*. Les principaux collaborateurs étaient : MM. Loyson, Viollet-Leduc, Casimir Delavigne, Scribe, Brifaut, Patin, Le Clerc, etc.

de Le Clerc sur Homère, qui est bien, un autre sur la tragédie de Jeanne d'Arc, et quelquefois d'assez jolis vers. Il y a une jolie chanson de Scribe, et une autre, jolie aussi, de Charles[1].

1. Voici cette chanson qui n'est signée que des initiales C. R.

L'IVRESSE

AIR : *Le beau Lycas aimait Thémire.*

De ce nectar brillant d'écume,
La vapeur a troublé mes sens.
Dans mes veines quel feu s'allume !
Un Dieu vient dicter mes accents.
Ma raison cède, et le peu qu'il m'en laisse (*bis*)
N'obéit qu'à peine à ma loi... (*bis*)
Prenez pitié de ma faiblesse, } *bis.*
O mes amis, enivrez-moi ! }

Que nous servirait d'être sages ?
Aux jours de ma jeune saison,
J'ai vu de riantes images
Embellir pour moi l'horizon.
Douce chimère, espérance enchantée,
Tout m'a fui, je ne sais pourquoi.
La vérité seule est restée...
O mes amis, enivrez-moi.

Vous le savez, j'aimais Téone,
Téone embellit mes beaux jours,
L'ingrate aujourd'hui m'abandonne
Et trahit nos jeunes amours.
Auprès d'un autre, hélas ! elle est émue,
Elle rougit, et je le vois !
Au nom des dieux, troublez ma vue,
O mes amis enivrez-moi !

Dimanche soir, 8 août.

J'ai dîné hier chez Guizot avec quelques doctrinaires, et je me suis fort amusée, mon ami. C'est une étrange suite de l'esprit de préjugé que de croire, comme le font certaines gens, qu'il n'y a ni gaieté ni agrément chez les doctrinaires. Je trouve, au contraire, parmi eux, toute l'aisance que donnent la fermeté sur les principes et la tolérance à l'égard des individus. Chacun y peut mettre en avant l'opinion qui lui plaît, et n'est point attaqué dans son

Que si le géant des conquêtes
Reparaissant du sein des mers,
Revient jamais charger nos têtes
Du joug qu'adora l'univers,
S'il veut encor vers des plages lointaines
Traînant un peuple esclave et roi,
Sous nos lauriers cacher des chaînes,
O mes amis, enivrez-moi !

Mais enfin, le sort est le maître
De notre avenir incertain,
Et la mort nous attend peut-être
A la porte de ce festin.
Ah ! de mes jours si la source est tarie, (*bis*)
S'il faut en ce moment d'effroi, (*bis*)
Quitter maîtresse, amis, patrie, } *bis.*
O mes amis, enivrez-moi ! }

goût et son impression par ce soupçon que je retrouve ailleurs, et qu'on applique à tort et à travers sur les moindres déclarations qu'on se permet, même en s'éloignant des matières politiques. Enfin, ces gens-ci permettent qu'on rie d'eux-mêmes, et en rient même volontiers.

Tu as peut-être lu un numéro du *Conservateur*, en entier de la main de M. de Chateaubriand, sur la Vendée, qui est réellement marqué au coin de la mauvaise foi. Il y fallait une réponse. Guizot s'en était chargé, mais il n'en a pas eu le temps, et ce matin, il en a chargé Charles, ce qui ne me plaisait pas trop ; car M. de Chateaubriand est une espèce d'arche sainte. Charles est rentré avec cette commission; j'ai d'abord voulu le détourner, mais j'ai bientôt vu que je serais faible contre Guizot et son penchant. Il a écrit tout d'un trait ce que tu verras dans quelques jours, et je crois qu'il n'y a ni partialité, ni injustice, dans le morceau qu'il a fait, et que tout ce qui a de la conscience le trouvera élevé, noble et justement senti. Avec tout cela, je tâcherai bien qu'on ne connaisse point l'auteur, et je sens que c'est un dur métier que celui des femmes dans ce temps-ci. J'aime bien mieux quand Charles écrit sur les communes ou sur le jury.

Mercredi, 10 août.

Les *ultrà* me paraissent déterminés à attaquer les doctrinaires plus que les autres, et ils ont raison, car c'est dans les idées de ceux-ci que se trouvera tout ce qui doit consolider notre gouvernement. On dit que M. de Richelieu est ennuyé de se voir remis en avant de nouveau; il va à aller à Spa pour se faire oublier encore une fois. Mais n'es-tu pas frappé de la disposition générale de l'Europe et ne fais-tu pas, dans ton petit coin, des réflexions sur tout cela? Il y a des gens vifs et prompts qui croient que le désordre est très prochain; mais il me semble que les esprits sensés trouvent au travers de ces dispositions turbulentes des motifs positifs d'une résistance aux désordres, et peut-être même d'améliorations utiles. En Espagne, par exemple, le gouvernement est détestable. Une certaine portion éclairée du pays souhaite une constitution; mais le vrai peuple n'entre point dans cette volonté, et son ignorance est rop complète pour qu'il soit facile de le remuer. En Allemagne, il y a une bourgeoisie rêveuse et agitée,

mais, à vrai dire point de peuple proprement dit. En Angleterre, le peuple, qui est éclairé, souffre d'être rejeté des affaires ; mais la classe supérieure à lui, qui est fabricante, craindrait les dérangements que la moindre secousse apporterait dans le commerce, et se rangera longtemps du côté de l'autorité qui protégera les fabriques et les magasins. Au reste, la conduite du ministère anglais est bien chanceuse aujourd'hui, et assez hardie. Comme il prévoit que le désir de la réforme parlementaire va se fortifiant chez la bourgeoisie anglaise, et que la peur est la seule chose qui la retient, il entretient et augmente cette peur par les énormes rassemblements dont tu lis les récits.

Tu me diras quand tu dois recommencer tes courses, et à quelle époque elles se terminent. J'irai te rejoindre alors, et, après avoir joui de Charles, je reprendrai le plaisir de te voir avec l'empressement qu'on porte à ce qui plaît en reposant. Mon fils m'agite quelquefois ; sa jeunesse m'effarouche, sa force m'impose. Il y a peut-être, à vivre près de lui, un peu plus d'émotions qu'il n'en faut pour le bonheur. Près de toi, mon ami, il y a bonheur doux et complet, et je vais toujours me pénétrant davantage de tout ce que je te dois.

CCCCLXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Champlâtreux, vendredi 13 août 1819.

Me voici, mon ami, dans un lieu admirable que je n'avais point vu depuis dix-sept ans. J'ai bien vieilli, et tout ceci est beau et jeune, et propre à me donner une leçon, si j'en avais besoin sur cet article. M. Molé a fait de ce château[1] et de ce parc une habitation anglaise dans le plus grand genre : Une maison entourée de verdure tout au beau milieu du parc, des routes ouvertes et ombragées, des pelouses à perte de vue, des vaches qui les animent, des aperçus d'un pays charmant. Enfin, je suis ravie de cette majesté et de cette élégance. Il y paraît plus heureux qu'ailleurs ; les mécontentements politiques s'évaporent sous ces bois. Il a le plaisir de régner sur un nombreux domestique attentif à ses ordres ; on sent sa surveillance et sa

1. Le château de Champlâtreux avait été converti en hôpital pendant la Révolution, et fort dévasté.

main partout; c'est un plaisir pour lui. Ce caractère se retrouve dans les moindres actions, dans la manière dont on jouit. Nous sommes ici un petit nombre de personnes qui semblent se convenir; le temps se passe bien; nous causons beaucoup. Il me semble que j'épuise mon esprit pour n'en pas rapporter un trop difficile à nos Flamands. Nous attendons Charles demain; il ne nuira point au plaisir de la conversation. A propos de lui, je pense que tu l'auras reconnu dans deux *Couriers* de suite que tu recevras cette semaine. Deux articles de lui, que j'ai entendu lire ici, sans qu'on en devinât l'auteur, y ont fort réussi. Ce n'est pourtant pas chose facile, car on n'y aime guère les doctrinaires.

A propos de politique, quelqu'un me disait, il y a quelques jours, que les lettres étaient plus ouvertes que jamais, et que particulièrement M. de Mézy[1] faisait aux nôtres cet honneur assez fréquemment. Je t'avouerai, et je l'avouerai à lui, si par hasard il ouvre celle-ci, que cela me paraît une sorte de pauvreté, et que je ne sais trop à quoi pareil soin est bon. Qui est-ce aujourd'hui qui songe à se cacher, et de qui ne sait-on pas les opinions? Cette

1. M. de Mézy était, comme on sait, directeur général des Postes.

grande lumière posée sur notre nez à tous, et qui est le premier avantage de notre temps, pourrait épargner la peine de rompre les cachets; je ne sais que les gouvernements despotiques qui aient besoin du secret des lettres. On ne trompe plus personne aujourd'hui; il ne serait pas aisé de mentir.

Je m'en vais rester ici jusqu'à mardi, et je m'en irai quelques huit ou dix jours après. Tu auras été bien bon pour moi de tolérer cette longue absence; je t'en remercierai tendrement, ainsi que du repos que ta présence me rendra. Je finis toujours par préférer ma chambre à tout. J'aurais pourtant plaisir à te promener une journée dans ce lieu-ci; on y respire un air ancien de magistrature qui ne te déplairait pas, et tu serais de mon avis sur la préférence que je lui donne en le comparant au *Marais*, qui me paraît de moins bon goût, et d'un luxe qui manque d'antécédents. Après cela, il y aurait encore une troisième manière d'entendre la campagne, et celle-là, serait assez à notre usage. Je veux parler de ce mouvement de la ferme, de ces travaux de l'agriculture, de cette association du propriétaire avec l'homme qui cultive, de cette intelligence entre les différentes classes de la société, dont on n'a point d'idée dans les habitations auprès de Paris, qui offrent le spec-

tacle d'une nature un peu morte. Il y aurait là-dessus bien des paroles à dire, mais je les garde pour nos causeries; car tu dois être assez occupé encore pour n'avoir pas le temps de t'arrêter sur les dissertations que m'inspire mon oisiveté. J'attends Charles ce matin, et cela me réjouit parce que je me trouve un peu déplacée de n'être ni avec toi ni avec lui. Il me semble que depuis trois jours *le Courrier* est fait à ses dépens. Ce morceau sur les tribunaux que tu liras dans le journal d'hier est encore de lui. En voilà donc trois de suite : Un sur la philippique de M. de Chateaubriand, un sur la jeunesse, et ce dernier. Si tu n'es pas content de cette lecture, tu seras difficile. M. Molé, après l'avoir faite disait hier soir : « Voilà trois jours de suite que *le Courrier* est excellent. » Et j'ai eu bien de la peine à ne pas laisser échapper mon secret.

Mercredi, 18 août.

Je vais partir après le déjeuner, mon ami, et j'emporte un fort doux souvenir des huit jours que je viens de passer dans ce beau lieu. M. Molé paraissait trouver un grand plaisir à notre présence, et, moi, j'en trouvais à lui procurer le soulagement

si rare en ce monde d'être écouté et compris. C'est un esprit fort distingué, dans une nature souffrante et mélancolique. Il a besoin de bienveillance, et sa vie a été heurtée par l'injustice. Il souffre par le fait des autres et par le sien, et il est sincère en parlant de lui-même. Ce qui m'attache à lui, c'est qu'il a un goût réel pour Charles, et qu'il l'apprécie tout ce qu'il vaut. Notre enfant était à son aise ici ; il ne craignait ni de choquer ni d'être choqué ; il se livrait, se montrait, avec un grand avantage. M. Molé l'a souvent entretenu de son avenir, et a très approuvé le parti que nous avons pris. Quoique séparé aujourd'hui des amis de Charles, il les estime et conçoit qu'on s'appuie sur eux. Il éprouve du découragement, mais il s'associe à l'espérance des autres. C'est enfin un homme attachant, sensible à l'amitié, et qui nous procurait, à Charles et à moi, le plaisir de voir tout le bien que nous lui faisions. Il se voyait donc ici entouré de bienveillance ; cela mettait son âme à l'aise et dans toute sa valeur. Les hommes ne savent pas assez combien ils peuvent refouler de bonnes qualités par l'injustice. Ils ont bien autre chose à faire ! Ne faut-il pas qu'ils médisent et qu'ils s'amusent ?

CCCCLXX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, jeudi, 19 août 1819.

En arrivant ici, nous avons trouvé une lettre du Garde des sceaux pour Charles, qui lui apprend qu'il vient d'être nommé secrétaire d'une commission de Conseillers d'État, qui va tenir ses assemblées chez le ministre lui-même, relativement aux lois qu'on va préparer pour le Jury. La première assemblée se tiendra ce soir, et notre enfant me paraît fort content. Le voilà avec beaucoup de travail; mais la discussion dont il sera témoin lui sera utile pour l'ouvrage qu'il prépare. Charles a vraiment causé très remarquablement.

Vendredi 20 août.

Hier soir, la première assemblée de la commission s'est tenue. M. de Serre a reçu Charles avec beaucoup de bienveillance, et il a fini par l'inviter à dîner

pour aujourd'hui qui est un petit jour où il donne à dîner à ses amis, qui sont ceux de mon fils. Enfin, il me semble que tout cela est très bien. Charles m'a fort amusée, au retour de cette soirée, par les observations qu'il avait faites sur les opinions, les caractères, et les talents de ceux qu'il avait écoutés. Tu auras vu dans *le Courier* d'hier leurs noms et et que cette commission est bien composée. Il m'a semblé que le résultat de ses remarques lui composait une suite d'idées fort saines, et qu'il faut nous applaudir de plus en plus de l'école où le voilà placé. Combien je regrette toujours que tu ne sois pas à portée de suivre de près le développement d'un si bon et si aimable esprit. Quelle douce joie tu en éprouverais, et comme nous en pourrions parler ensemble! Je suis extrêmement frappée de la distinction de cette jeune tête et des progrès qu'elle fait. Toutes ses opinions se posent, son esprit est de plus en plus pénétrant, son talent de les rédiger plus remarquable; il ne s'entête à rien. Je n'ai jamais vu chercher la raison avec tant de bonne foi, et avoir tant de dispositions pour la trouver.

Samedi.

On est assez occupé ici de l'Angleterre. Les uns disent que ce qui s'y passe est peu de chose, d'autres que c'est un son de cloche effrayant, qu'il y a une population immense qui meurt de faim, qu'il faudrait y faire une répartition plus multipliée de la propriété, et y remplacer les grandes fermes par des petites; s'y efforcer de rendre le peuple plus agricole que manufacturier. MM. de Barante et Gallois me disaient, hier, que tout cela devait te faire beaucoup penser, parce que la Flandre ressemblait à l'Angleterre et pouvait t'offrir les mêmes inconvénients. Enfin, on m'a dit mille choses que je te reporterai et qu'il n'est plus nécessaire d'écrire. On parle ici beaucoup du ministre de la Guerre; il est très malade et très vraisemblablement il ne pourra demeurer ministre. L'opinion semble porter Daru pour le remplacer. Les mouvements se pressent dans les partis pour les élections; mais on croit toujours qu'elles seront bonnes. En somme, il y a du repos et de la bonne volonté. M. de Talleyrand dit que la nation va mieux que le gouvernement, dont on ne sent point

l'existence assez. Il est facile de critiquer de son fauteuil, mais c'est l'action qui est embarrassante.

Je t'écris toujours à présent pour que tu aies de mes nouvelles, sans vouloir plus m'embarquer dans de longues lettres. Charles prétend que je suis usée d'ailleurs, et que j'ai besoin de repos pour refaire une nouvelle provision d'idées. Il est certain qu'il en consomme terriblement, et qu'il faudrait un plus grand fonds que le mien pour ne pas montrer le fond du sac. J'admire tout ce qu'il invente à dire sur quelque sujet que ce soit, et comme il entre dans toutes les questions. Guizot me disait, l'autre jour, qu'il ne connaissait personne qui comprît aussi vite et aussi complètement que Charles; qu'il suffisait de lui dire un seul mot pour qu'il enfantât tout un système d'idées, et que son esprit s'étendait chaque jour de plus en plus. Sa jeunesse donne à cette nature de capacité quelque chose de piquant et d'inattendu. En le voyant ainsi, j'ai pris le parti de le laisser aller sans trop prévoir où il ira et quel avenir l'attend; je lui sais seulement un fond considérable pour cet avenir, et une disposition de caractère et de savoir qui lui assure de l'indépendance. Dans toutes les situations, c'est un grand avantage.

Mais voilà que je bavarde contre mon intention. Bonjour, mon cher ami, je serai bien heureuse de te revoir, je t'aime du plus tendre de mon cœur, et je meurs d'envie de te l'aller dire.

Dimanche 29 août.

Hier soir, Charles a encore passé la soirée à cette commission, et il a été charmé de la discussion qui a eu lieu devant lui. Tandis que ces personnages discutent autour d'une grande table en fer à cheval, Charles, placé en face de M. de Serre, écoute attentivement, et s'amuse à prendre des notes sur les paroles de chacun. Hier, Royer-Collard lui dit en riant : « Monsieur de Rémusat, est-ce que vous faites un procés-verbal? — Oui, monsieur, répond Charles. — Diable! reprend Royer, il faut nous bien tenir, car vous ne nous passerez rien. — Laissez-le faire, » dit le Garde des sceaux en souriant à Charles.

De cela, il résulte que ton fils assiste à la discussion des affaires les plus graves, et que les extraits qu'il en fait lui serviront beaucoup pour l'ouvrage qu'il a entrepris, qui à son tour sera utile à la loi.

Je ne sais si certains de nos amis trouveront encore qu'il est occupé de manière à perdre son temps! Madame de Barante, qui arrive de Dieppe, me disait que M. Pasquier lui avait beaucoup parlé de Charles. Il ne le connaît nullement, et, d'après cela, il se trompe sur sa position, et la critique sans qu'on puisse lui en savoir mauvais gré. Il le croit une tête ardente et folle, qu'on a lancé au travers des partis, qui peut devenir un vrai fou; il pense toujours qu'il eût fallu le tenir dans la serre chaude, ou froide plutôt, d'une province pendant deux années, et l'occuper *sérieusement*. Ce mot me semble curieux. Ne semble-t-il pas que le travail qu'on donne journellement à Charles se compose de vaudevilles et de niaiseries? Ce qui m'a plu pendant que madame de Barante nous contait toutes ces paroles, c'est que Charles qui les écoutait disait : « M. Pasquier, ne me connaissant pas plus qu'il ne fait, doit parler ainsi. Le temps et ma conduite lui prouveront qu'il se trompe, et d'ici là il faut permettre à chacun son avis, fondé ou non fondé. »

En attendant, nos amis se réjouissent fort de la manière dont ont tourné les différents procès qui viennent d'avoir lieu. Ils trouvent que rien ne montre mieux la bonté de la loi que cet acquitte-

ment de Bavoux, Martainville et Dunoyer. Abstraction faite de la politique et du personnel des individus, les jurés n'ont apporté que leur conscience, et, convaincus par elle, ils ont montré que l'affaire de ce Bavoux ne méritait pas l'importance qu'on lui donnait; que, lorsqu'il était question d'argent, on ne pouvait diffamer le maréchal Brune, et que, quoique assurément on ait raison de blâmer hautement les libertés que les militaires s'arrogent à l'égard des citoyens, et que, sous ce rapport, l'auteur du *Censeur* eût mis en avant des opinions raisonnables, il ne devait pas les appuyer sur un fait douteux et choisir dans son récit la version la plus défavorable à ceux qu'il attaquait généralement avec raison. Il est ensuite fâcheux que le résultat de tout cela soit le triomphe d'un Martainville et la punition de ce Dunoyer, qui est fort honnête homme; mais il faut que la vérité soit vérité, et le jury n'est là que pour la proclamer.

1. La maréchale Brune n'avait pas encore pu poursuivre les assassins de son mari; mais, à propos de la lettre où elle demandait justice, les journaux avaient sévèrement jugé la conduite du maréchal pendant la guerre, notamment dans l'invasion de la Suisse en 1796. Martainville, qui l'avait traité de *brigand* dans *le Drapeau blanc*, avait été poursuivi en diffamation par la maréchale, et acquitté par le jury. Dunoyer avait, au contraire, été condamné dans une affaire analogue.

CCCCLXX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 4 septembre 1819.

Me voici donc encore dans les lettres[1], mon enfant. J'en ai le cœur fort serré, et je sais qu'il va me falloir bien du temps pour me dénouer de cette habitude que mon cœur et mon esprit ne prenaient que trop volontiers. Je pourrais vous en écrire bien long sur ce que j'éprouve; mais je veux secouer toutes ces pensées, et me traiter un peu durement, puisque personne ne s'en chargera ici. Votre père, dans sa bonté ordinaire, me pardonne tous mes regrets, et c'est pour cela même que je dois les lui sacrifier, le plus que je pourrai.

J'ai fait ma route assez tristement avec de la pluie et même, un moment, de la grêle et du tonnerre, mais enfin je suis arrivée et casée, et tout

1. Ma grand'mère était partie de Paris pour Lille le 1er ou le 2 septembre.

mon monde parait joyeux de me tenir. Vous comprenez toutes les questions de votre père, et ce que je lui débite de paroles, mais son bon esprit fait que ses jugements n'ont rien de provincial, et tout en ignorant les faits, je le trouve aussi avancé que nous. Il est plein de confiance dans le présent, mais il se plaint assez vivement des lenteurs plus lentes que jamais de l'administration. Il dit que chaque jour les difficultés sont plus grandes, vos réponses là-bas plus évasives, et que tout cela cause des embarras qui pourraient bien peu à peu fomenter un petit mécontentement. Il comprend qu'on ait quelquefois peine à trancher certaines difficultés; mais on ne lui répond pas davantage sur les choses possibles, et cela fonde des mécomptes administratifs qu'on aura plus tard peine à réparer. Il rend compte fort exactement de ce qu'il voit et de ce qu'il pense; mais on n'y porte guère attention, et il n'est pas sans avoir un peu d'humeur. Enfin, à présent que je suis redevenue provinciale, je vais recommencer ma chanson, et dire encore que Paris vous préoccupe trop, que vos petites guerres de journaux pourraient bien vous prendre un peu trop de temps, et qu'une administration active éclairée et soigneuse étendrait au loin l'influence

du gouvernement beaucoup plus que tous les feuilletons du monde.

Ma ville lilloise me paraît dans un assez grand repos. Cependant, nous avons un petit monde qui s'amuse de notre *Écho*, qui est un journal indépendant nouvellement surgi ici. Il est vraisemblable que cette feuille est surveillée de Paris par M. de Jouy, car elle commence à attaquer vivement. Le principal rédacteur, qui avait ici remué tant de de petites intrigues pour faire nommer Benjamin Constant, est venu trouver votre père, et, avec des paroles fort polies, il a annoncé qu'il était déterminé à dénoncer dans sa feuille tout ce qui se ferait ou qui se dirait d'antilibéral dans son département, ajoutant que cela ne devait point inquiéter un préfet si juste, si parfaitement indépendant, si équitable pour tout le monde et qu'on était sûr d'avance de satisfaire en l'avertissant des abus. Votre père a répondu avec sa modération ordinaire qu'il accepterait volontiers tous les avis utiles qu'on lui donnerait, qu'il ne se croirait point obligé de profiter de toutes les leçons, parce qu'il s'en trouverait bien quelques-unes qui seraient appuyées sur une connaissance imparfaite des faits, et enfin qu'il tiendrait très fermement la main à l'exécution de

la loi sur la Presse, et que sans ménagements pour les personnes, sans crainte des critiques, il dénoncerait au procureur du roi toutes les diffamations non permises.

J'espère, mon cher enfant, que vous m'écrirez bientôt. Je voudrais fort savoir ce que devient cette démission Royer-Collard[1]. Votre père est charmé que vous vous occupiez du jury; il en cause très volontiers, mais il ne me trouve pas assez habile pour lui répondre. Vous devriez vous amuser à lui soumettre dans vos lettres quelques questions, parce que je vois que cela l'intéresserait de me dicter des opinions à ce sujet.

CCCCLXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 6 septembre 1819.

J'ai attendu jusqu'à ce jour, chère mère, pour vous écrire afin d'avoir des nouvelles à vous don-

1. M. Royer-Collard venait de donner sa démission de président de la commission de l'Instruction publique, plutôt pour fuir la responsabilité et pour suivre son goût d'indépendance absolue

ner, et je vois que j'aurais aussi bien fait de ne pas attendre, car les nouvelles ne sont pas venues. Je n'ai à vous raconter que ma complète solitude, qu'augmente encore le sentiment tout récent de votre présence, et le souvenir tout frais de nos entretiens. Je voudrais bien que nous fussions tous à Paris, sauf à ne point loger ensemble; oui, je le répète, ne point loger ensemble. Vous savez bien que c'est ainsi que Prosper[1] voudrait que le mariage fût arrangé. Eh bien, moi aussi. La liberté et le travail y gagneraient, et par conséquent aussi le plaisir de se voir. Je voudrais que des parents et des enfants bien unis, des maris et des femmes chers l'un à l'autre, fissent de pareils essais. Si, par exemple, la mode gagnait, je crois que ce serait tout profit pour la morale et le bonheur. Ceci soit dit en passant. Quoi qu'il en soit, je vis en repos. Tout le monde est parti; avec la meilleure volonté du monde, il me serait impossible d'aller chez personne.

Je passe mon temps chez moi à travailler un peu,

que pour un mécontentement personnel ou politique. Cela le conduisit pourtant à une demi-opposition assez gênante pour le ministère.

1. M. de Barante.

attendu que j'ai à faire beaucoup. Nous sommes toujours, au reste, dans les empêtrements d'une situation que vous avez vue naître, et qui n'est pas près de finir. Ceci se tournera sûrement pour cette fois en queue de rat; mais il faut le prendre comme symptôme de ce qui doit arriver un jour, comme signe de cette contradiction radicale sur laquelle tout repose, et qui ne peut manquer de produire tôt ou tard son effet naturel. Le calme est profond. Aucun des candidats indépendants un peu colorés n'a de chances, hors Lambrechts, qui est un homme honorable et qui pourrait réussir soit à Rouen, soit à Strasbourg. Dans la première de ces villes, les ultralibéraux auront bien trois députés; ils auront aussi probablement toute la députation de l'Aisne. Voilà tout. Dans le reste, il y aura sans doute une foule d'élus dont ils se vanteront, et dont les *ultrà* auront grand soin de grossir le nombre et de foncer la couleur; mais, pour ceux qui savent le dessous des cartes, il est connu qu'il n'est guère d'élection, telle indépendante qu'elle paraisse, par tel indépendant qu'elle semble conduite, qui ne se fasse de concert avec le gouvernement, et sous l'inspiration du ministre de l'Intérieur.

La démission de M. Royer-Collard est bien véri-

tablement donnée, et cependant l'affaire n'est pas finie. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne reprendra plus la place qu'il avait. Cet événement n'est ni compris ni jugé du public. Vous le savez à peu près; je pourrais bien vous l'expliquer mieux encore. Je ne crois pas qu'il soit arrivé très à propos; mais il a été fait par caprice et non par intention. Il y en a qui croient qu'il divisera les doctrinaires. J'en suis fâché, mais leurs ennemis n'auront pas ce plaisir.

Au reste, il faut attendre; je ne crois pas qu'il y ait aucun résultat avant la session. Quelque paisible que soit une élection, elle a cependant quelques effets; et, à la réunion des Chambres, il y a toujours une certaine force qui se fait sentir. Les députés arrivent; ils n'ont aucun sentiment hostile; mais ils ont une sorte d'impulsion populaire; ils se sont retrempés dans une sorte d'atmosphère départementale, et la force est à celui qui sait s'emparer de ce mouvement.

Samedi 11.

Les hommes, ma mère, qui ont réglé chez nous la distribution des affaires et fait le départ des attri-

butions se sont décidés par des considérations de circonstances, et n'ont nullement songé aux principes ni aux conséquences du gouvernement représentatif. Au second retour du roi, afin de faire aller l'instruction publique tant bien que mal, car il en fallait une, on forma dans la dépendance du département de l'Intérieur une commission provisoire de l'instruction publique composée de cinq membres. Le président de cette commission y eut sa voix comme les autres, et rien de plus. Toutes les décisions un peu importantes, toutes les nominations se font à la majorité dont le président n'est pas maître. Il signe la correspondance de détail, voilà tout. D'un autre côté, le pouvoir de droit appartient au ministre de l'Intérieur. Celui-ci confirme, ou peut confirmer, les nominations; sa correspondance seule est impérative pour les préfets; ils ne veulent obéir qu'à lui; ils n'écoutent guère les invitations extra-officielles dudit président; ils en réfèrent au ministre; celui-ci a seul pouvoir sûr ce qui n'est pas agent direct ou spécial de l'Université. Ainsi le dit président, qui n'est pas maître par rapport à la commission, n'est pas libre par rapport au ministre. Mais il s'est trouvé que ce président, par

son talent, son caractère, son habileté parlementaire a eu grande influence dans la Chambre et dans le public; sur lui a reposé toute la responsabilité de l'instruction publique. Grâce à son humeur, et à force de coups de boutoir, il est parvenu à conduire quelquefois sa commission, composée de deux *ultrà* et de deux ventrus, et, par taquinerie, il s'est maintenu dans une situation défensive, et quelquefois offensive, contre M. Lainé, qu'il savait bien n'avoir d'autre désir que de le voir donner sa démission.

Le ministère a changé, et sa situation est restée la même. Il s'est trouvé avoir affaire à un ministre assez jaloux de ses attributions, aimant à faire des nominations, se mêlant de tout et cependant ne faisant pas grand'chose, se moquant de l'instruction publique comme de Colin-tampon. Il a eu plusieurs chocs avec ce ministre, des explications et des conflits avec plusieurs préfets. Dans ses conversations avec ce ministre, ni la nature de leurs humeurs, ni surtout le tour de leur esprit ne leur a permis, non pas de s'accorder, mais seulement de se comprendre; ils se sont toujours quittés au bout de deux heures d'entretien, sans cependant s'être querellés. Une stagnation constante, de fré-

quentes contradictions impatientaient sans cesse ledit président. D'un autre côté, à Paris et à Montpellier sont advenus des accidents qui ont compromis sa responsabilité, quoiqu'il fût sûr, ou qu'il crût l'être, que, s'il avait pu obtenir longtemps d'avance de certaines décisions que la commission n'a point voulu prendre, ces incidents n'auraient pas eu lieu. Les journaux, cependant, injuriaient, le public s'en prenait à celui qui paraissait tout mener. Il déclara, il y a six semaines ou deux mois, qu'après avoir terminé les deux affaires commencées, il se retirerait. On ne lui fit pas grande instance pour le retenir. Dans cet intervalle même, il eut à essuyer un assez bon nombre de contrariétés assez gratuites; il s'est retiré.

Or, voilà le ministre un peu embarrassé. Qui nommera-t-il à la place? Un mauvais choix est possible; mais difficilement on le lui laissera faire. Un bon choix n'est pas facile; le fût-il, il pourrait bien ne pas avoir envie de le faire. Il se dit « Mais, ne pourrais-je pas mener la chose moi-même? » Cela n'est pas aisé, et le directeur Villemain, qui se trouverait alors l'intermédiaire naturel, n'est point tenté d'un si grand fardeau; en attendant, on en reste là.

Cependant, les amis de M. Royer-Collard sont un

peu embarrassés; ils auraient dû prévenir cette crise, ils se sont contentés de la prévoir. M. le Garde des sceaux a tout fait quand il a *dit*, et lorsqu'il a une fois parlé franchement dans le Conseil et exprimé un avis, tandis qu'il faudrait exprimer une volonté, il va embrasser sa femme et se rouler par terre avec son petit garçon. D'une autre part, Royer a de l'humeur, et il tarabuste tous ses amis, il dit qu'il ne veut rien être : « Je suis député, dit-il, je m'en occuperai plus complètement que je ne l'ai jamais fait; je lirai tout, j'étudierai tout, je parlerai sur tout, je serai de la commission du budget, et je traiterai la question du clergé. » Et les gens qui le connaissent voient bien que, sans une intention décidément hostile, il fera damner M. Decazes, autant et plus qu'il n'a fait damner M. Lainé. Or, ses amis ne peuvent l'abandonner, et ils ne croient pas les choses assez poussées pour le suivre. Que faire? M. Decazes, pendant ce temps-là, a quelque humeur, et, comme il n'a aucune crainte, il se moque d'eux. Il s'est donné beaucoup de peine pour les élections. Il ne perd pas un moment, il agit toujours, il agrandit sa clientèle, et, comme toujours, à force d'expédients, il se passe de principes. Comme il a, au moins, de quoi vivre trois mois, il vit tranquille, et

s'inquiète peu des difficultés dont on le menace, des ruptures qu'on lui prédit; il se jette dans la bascule et dans le ventru à corps perdu. Non seulement, il ne pense plus à rassembler une commission pour faire une loi sur l'administration; mais, lorsqu'on veut le forcer à en causer, il émet là-dessus des principes très en arrière de ceux qu'il avait il y a six mois, et montre des projets pis que ceux que M. Lainé mettait en discussion, il y a deux ans, au conseil d'État. Il a là-dessus des explications avec son directeur général[1], qui lui met le marché à la main, et il lui répond par des douceurs ou des calembredaines. Rien ne le presse, rien ne l'inquiète; il est ou se croit sûr de sa majorité. Le reste l'inquiète peu, et il s'est si souvent tiré d'affaire avec des provisoires, qu'il y compte toujours. D'un autre côté pour peu, qu'il sût réfléchir, il verrait qu'il a été continuellement entraîné dans les principes par les circonstances.

1. M. Guizot.

Dimanche.

J'avais laissé cette lettre là. Depuis, les élections sont arrivées. Quoiqu'elles ne soient pas aussi complétement soumises qu'on l'avait pensé, c'est à dire quoique Lambrechts[1], qu'on ne portait pas, soit nommé, et Grégoire[2] aussi, elles amènent tant de noms attendus qu'elles ne peuvent pas nous servir à grand chose, et offrir, dans ce moment, un grand motif d'impulsion. Dans le fait, et plus tard, elles seront utiles; car leur résultat est de renforcer le centre gauche; c'est proprement notre parti. J'espère bien, cependant, que les doctrinaires agiront. Il faut que, de leur part, ils travaillent à de

1. M. Lambrechts, né en Belgique en 1753, avait été professeur de droit, puis ministre de la justice après le 18 fructidor. Devenu sénateur, il avait voté contre l'établissement de l'Empire, refusé le titre de comte, et rapporté la loi de déchéance. Son fils est mort ministre de l'intérieur de la troisième République, sous le gouvernement de M. Thiers.

2. L'abbé Grégoire, conventionnel, évêque constitutionnel de Blois et membre de l'Institut, était, pendant la Révolution, l'un des ennemis les plus acharnés de la royauté. Il avait écrit notamment cette phrase célèbre : « Les rois sont, dans l'ordre moral, ce que sont les monstres dans l'ordre physique. » Il est mort en 1831, à plus de quatre-vingts ans.

bonnes lois sur les matières qui sont purement de leur ressort; ils donneront ainsi le ton à la session. Il faut encore qu'ils obtiennent une bonne loi sur l'administration locale. Au reste, par un grand bonheur, les *ultrà* ont très mal pris tout ceci; ils ont choisi ce moment pour insulter M. Decazes, au lieu de l'amadouer. Ils nous sont bien utiles, comme toujours. Il est exact, par exemple, que les soixante voix qui manquaient à Grégoire au premier tour de scrutin ont été complétées, au second, par les voix des *ultrà*. C'est une vraie bonne fortune.

CCCCLXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 12 septembre 1819.

Quand vous serez pressé d'ouvrage, mandez-moi seulement que vous vous portez bien. Mais, pour cela, ayez soin de vous bien porter. Je vous avais trouvé assez maigre; vous rengraissiez un peu sous ma surveillance. Ne me gâtez point votre aimable visage, et regardez un peu à la *guenille*, car elle

importe au reste. Mais, mon fils, comme vous voilà fait! Ces longs cheveux tout droits, cet accoutrement mal soigné! D'où sortez-vous? La bonne tenue est une chose nécessaire; c'est un commencement de bonne grâce. Un extérieur négligé et des gestes durs, communs, voilà pour perdre le meilleur esprit de ce monde; un extérieur agréable dispose les auditeurs à la bienveillance. Je vous en prie, croyez-moi donc, au moins sur ces petites choses. Les hommes les plus distingués n'ont jamais refusé aux femmes de s'y entendre mieux qu'eux, et nous savons comment on nous plaît. Je vous demande donc en grâce de me céder le département des niaiseries. Il me semble que ma maternité n'est pas exigeante, et qu'on peut la satisfaire quelque peu.

Votre père vous enverra les notes que vous demandez, et il sera charmé si on met en évidence l'industrie de son département. Il entend fort bien qu'on laisse aller les préfets sur ce qu'ils peuvent déterminer seuls; mais il faudrait leur répondre sur les choses dont on a gardé les décisions pour soi, et réellement c'est ce qu'on ne fait pas assez. Peut-être le ministère de l'Intérieur est-il trop considérable pour une seule personne. Aujour-

d'hui, les affaires sont immenses, il faudrait des jours de vingt-quatre heures consécutives, des santés de fer. Quand je vois seulement quel est le travail d'un préfet du Nord, je frémis de ce qu'un ministre doit avoir à faire. Quand viendra donc le temps où un système nouveau et hardi simplifiera cette besogne si empêtrée de détails!

Votre tante me mande qu'elle voudrait bien voir Fontanes à l'Instruction publique. L'esprit de parti est comique; il leur fait préférer un disciple direct de l'école de Voltaire à un partisan des doctrines de Port-Royal! Voilà qu'on va oublier tout ce qu'en 1815 et 1816, on a publié contre les principes antireligieux dont l'Université impériale *infectait* la jeunesse, et qu'on va faire de Fontanes un père de l'Église! Je me souviens seulement qu'il avait la réputation d'une extrême paresse, et, aujourd'hui, tout homme employé à quelque chose doit beaucoup travailler. Ricard disait à Vienne, à l'empereur de Russie : « En France, sire, on remplacera la conscription par la conscription. » Je crois qu'à l'Instruction publique, on ne remplacera Royer-Collard que par Royer-Collard.

Je vous vois en assez agréable compagnie à ces déjeuners Guizot, et avec M. de Broglie. Quels joyeux

propos vous allez tenir! Quelles belles dissertations! Il me semble que *le Courier* devient galant pour les jolies femmes. Voilà une douceur pour Madame de Staël que sa fille trouvera à son arrivée, dans un long et remarquable article où l'on ne s'attendait guère à trouver place pour une galanterie. Je conseille à son auteur d'y prendre garde. Telles douceurs sont un peu comme le *chien du Bassan*.

Notre régiment nous quitte; cela fait bien des larmes. Je suis entre Jean qui pleure et Jean qui chante. Celui-ci, c'est notre gros général toujours amoureux, bien jaloux du colonel qui plaît à la belle dame et qui s'attriste de la quitter. C'est une suite de dits et redits, de caquets qui occupent nos loisirs et dont vous ne vous souciez guère. Pour moi qui n'ai point fait d'amoureux, je suis assez contente de voir de nouveaux visages. Ce colonel si jeune avec ses cinquante-six ans, si royaliste en détestant le roi, si guerrier en ne sachant pas le premier mot de son métier, et si bavard, m'ennuie à mort. Il est bon homme, mais c'est une vraie linote. Son régiment s'est bien conduit, mais à tout prendre, il y a cependant mauvais esprit dans cette Garde. Quelques-uns de ses bas-officiers disaient, il y a quelques jours, devant un assez

grand nombre de gens : « Si le roi mourait, nous partirions sur-le-champ pour Paris. — Mais, leur disait-on, vous attendriez des ordres? — Certainement non, nous nous débanderions tous, pour nous réunir aux Tuileries, et aller aider *Monsieur* à se rendre maître de tous les bavards. — Mais, votre colonel? — Le colonel ne dirait rien, et le trouverait fort bon. »

CCCCLXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 14 septembre 1819.

Votre lettre est charmante, et je la crois. Je ferai ce que vous me dites, autant que je le pourrai. Je travaille beaucoup, mais cela est momentané, et, d'ailleurs, je ne reste jamais chez moi le soir, et, comme vous le savez, je vais souvent déjeuner en ville. Ma santé est remarquablement bonne. Je n'ai, il faut le dire, que très peu d'imagination; je voudrais qu'on se mît bien cela dans la tête, ou plutôt, cela m'est égal. Je suis charmé que mon

père s'intéresse à nos questions sur le jury. Quant aux assises par département, j'y crois, mais rien n'est monté pour cela. Il ne faut point toucher à l'organisation judiciaire, d'ici à quelque temps cela est impossible. Faisons des réformes partielles qui en nécessitent d'autres. Il faut aller pas à pas, familiariser les esprits avec la vérité. Nous avons tant d'ignorance, et nos préjugés sont si forts! Ils le sont d'autant plus qu'ils sont plus nouveaux. Comment persuader aux enfants du siècle qu'une idée récente, qu'une découverte moderne, n'a pas le sens commun? Et, cependant, les événements marchent, des nécessités nous pressent. Quand je dis qu'il faut faire descendre le jury, je ne crois pas qu'il faille dépasser la quotité contributive fixée pour les électeurs, mais y adjoindre tous ceux qui ont une capacité personnelle et qui souvent, quoiqu'ils payent moins d'impôts, sont plus disponibles que les contribuables à trois cents francs. M. de Broglie a une autre idée, c'est de ne fixer aucune condition, pas même celle d'électeur, et de s'en remettre purement et simplement au préfet, qui pourra prendre au hasard dans toute la population du département. Je ne suis pas de cet avis; je crois que si mon père se trouvait face à face

avec ses neuf cent mille âmes, obligé de choisir parmi tant d'inconnus, il en omettrait bien davantage qu'ayant un moyen régulier et légal de les classer, de les faire inscrire, de les recruter pour ainsi dire. La loi l'obligerait et en même temps l'aiderait à faire ce que, sans elle, il ne ferait que s'il le voulait bien, et avec beaucoup plus de difficultés. Il est bien plus simple de prendre des renseignements sur le compte des gens dont le nom est déjà inscrit et publié, ce qui est une présomption en leur faveur, ou au moins un signe de leur existence, que d'aller pêcher dans une mer d'individus sans nom.

Nos élections vont leur train et point mal, quoique nous ayons essuyé plus d'un échec. Grégoire est nommé; voilà le grand mal. Cette élection est absurde; mais le général Donnadieu excuse et explique bien des choses. Sur les choix de Rouen, nous en avons bien trois, quoique M. Beugnot qui était unanimement porté n'ait pas mal dérangé les choses, en changeant tout à coup d'avis, et en déclarant qu'il ne voulait point retourner à la Chambre. Il l'avait bien annoncé ici, mais on ne l'avait pas cru, et il a tenu parole. Au reste, la Mayenne, le Doubs, l'Eure-et-Loir, la Haute-Marne ont fait les

choix que l'on attendait. Étienne n'est point nommé. Voilà des élections qui feront triompher tout le monde. Les *ultrà* se réjouiront les trouvant jacobines; les indépendants se vanteront d'être les maîtres; le ministère dira que les choix ne lui déplaisent pas; on ne voudra pas le croire, et, au bout de tout cela, s'il veut, c'est lui seul qui finira par y gagner.

CCCCLXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 17 septembre 1819.

Mon enfant, vous avez vu quelquefois une eau qu'on a fortement remuée, et qui, longtemps après qu'on n'y touche plus, a bien de la peine à rentrer dans son repos, et demeure encore agitée. C'est tout à fait mon histoire: Ce que j'ai vu, fait et dit depuis deux mois, vous surtout, m'avez si bien remuée que je ne suis pas encore venue à bout de rentrer dans mes habitudes de province. Vous êtes dans toutes mes pensées, dans presque toutes mes

paroles ; je rêve, la nuit, que je suis avec vous ; cela fait des réveils tristes, des journées qui commencent par un mécompte, un fond d'ennui que je combats difficilement, et un désir vif de sortir de cet état qui ne suffit pas pour m'en tirer. Ajoutez que, depuis mon retour, je suis souffrante, et vous aurez quelque pitié de moi. Votre père entre beaucoup dans mes souffrances et mes regrets ; il est toujours en toute occasion de la plus excellente bonté. Maudit enfant que vous êtes ! Avec lui, je ne devrais regretter personne.

J'ai trouvé que votre Salvandy[1] avait très bien répondu sur l'armée ; il y a du patriotisme dans son âme. On le remarque dans tout ce qu'il écrit, et cela lui donne une sorte d'éloquence. J'aime à retrouver la puissances des sentiments naturels ; mon

1. M. de Salvandy, né en 1795, garde d'honneur en 1813, officier dans la maison militaire du roi Louis XVIII, avait donné sa démission, et publiait des brochures dont le succès était très grand. La plus célèbre, intitulée *la coalition et la France*, lui valut, en 1819, le titre de maître des requêtes. Il se sépara, peu de temps après, des doctrinaires, et fut destitué en 1821 par M. de Peyronnet. Il a été, plus tard, un des plus brillants rédacteurs du *Journal des Débats*, puis député, ambassadeur et ministre de la monarchie de Juillet. Il est mort en 1856, laissant un fils qui a tenu un rang honorable dans la fraction libérale de l'Assemblée de 1871.

esprit s'y attache sur-le-champ, et avec une vraie jouissance. Ce qui me déplaît bien, au contraire, c'est le ton de plus en plus aigri des journaux. On glisse sur tout cela au milieu de Paris; mais, quand on y pense solitairement, cette insultante mauvaise foi cause un véritable dégoût. Il semble que la raison aura peine à percer au travers de ce torrent de sottises, qu'il se perdra beaucoup de temps, que le désir sincère des saines clartés n'est nulle part, que la plus grande partie de l'esprit humain mériterait qu'on la laissât s'égarer; et de pareilles réflexions viennent se mêler trop bien au découragement causé par votre absence. Je suis en mauvais train, mon fils; j'ai envie de ne me soucier ni des hommes, ni des choses. C'est une disposition qui m'est assez contraire. J'ai besoin d'intérêt, et même d'intérêt assez vif, pour aimer à vivre, et, dans ce moment, personne ne me paraît digne d'en inspirer. La protestation des évêques m'a donné aussi de l'humeur. A quoi bon une telle déclaration, et pourquoi la faire dans une forme gothique? Dieu exige-t-il qu'on parle dans un langage qui ne sera plus compris? Le clergé tend toujours à rapetisser. Cela me fait de la peine. Vous voyez bien que c'est à la lettre que je ne sais à quel saint me vouer.

Vendredi soir.

Votre lettre m'est arrivée depuis ce matin que j'avais commencé celle-ci, et elle m'a un peu remontée. Je ne m'y attendais point. C'est une aimable attention; j'en sens tout le prix. Ah! mon enfant, que je vous aime! Que cela me fait mal et plaisir tour à tour, et quelquefois tout ensemble.

Je suis bien fâchée de Grégoire, et des paroles qu'on va dire. Il me semble entendre corner à mes oreilles votre tante et *le Conservateur*. Il n'y a rien à répondre, qu'à laisser la nuée crever. La morale de tout cela, c'est qu'il ne fallait pas faire 1815; nous en payons les fautes, et ce n'est pas encore une affaire finie. Je trouve que tous les éclaircissements donnés par M. Decazes sur les événements de Grenoble lui font beaucoup d'honneur, et que sa modération et sa prudence, à cette époque, sont remarquables. On a bien fait de publier tout cela dans le *Moniteur*. Ce qui me paraît démontré, c'est que l'ordonnance du 5 septembre a été faite plutôt comme une affaire de parti que comme un retour à ce qu'on appelle les *principes*. Le plus

court est de dire qu'on n'a pas cru pouvoir faire autrement, que ce qui est fait est fait, et qu'il faut laisser là le passé. Bien heureux si on pouvait rompre tout à fait avec ce passé! Mais il nous tient encore, et c'est ce qui nous fait marcher par soubresauts.

Les journaux commencent à tourner à une aigreur qui m'inspire un bien profond dégoût. Le ton des doctrinaires, à mon avis, n'est pas toujours très bon. Je trouve qu'ils ont raison, mais je voudrais qu'ils l'eussent toujours sérieusement. Quand ils sont graves, par exemple, il me semble qu'ils défendent mieux M. Decazes que le *Journal de Paris*, qui dit bien plus d'injures qu'il ne donne de raisons. Mais quel acharnement de tous côtés contre M. Decazes! Les gros dogues des deux partis, nos petits aboyeurs provinciaux, tout s'en mêle. Il faut qu'il y ait de grands charmes attachés au pouvoir pour compenser un tracas pareil. Tout ceci me tourne en misanthropie; je ne sais vraiment plus à qui je prends intérêt. Je voudrais me détourner de la politique, me créer une occupation forte qui me prît tout entière. Le malheur, c'est que je ne puis songer à vous sans m'y voir ramener, et qu'il faut, bon gré malgré, que mon cœur, mon âme, mon imagination, tout mon moi enfin, tourne et re-

tourne sans cesse sur les embarras que vous causeront les partis quand vous voudrez faire passer vos lois.

J'ai pourtant essayé, ce matin, d'écrire quelques pages[1] sur cette éducation des femmes qui me trottait par la tête dès Paris ; mais c'est toujours revenir au même point par un détour. A propos de cela, demandez à madame Guizot si elle croit que les femmes du siècle de Louis XIV fussent ignorantes, ou passablement instruites ? Je ne puis avoir une idée nette là-dessus. Je ne veux pas conclure de mesdames de Sévigné, de Maintenon, de Grignan. Je vois qu'on les élevait dans un couvent, mais assez mal. Cependant le goût de la dévotion et les disputes du temps les obligeaient à une certaine étude de leur religion. A la Cour, on parlait italien ou espagnol, mais il ne faudrait point regarder à la Cour seulement. Enfin, voici ma question : Croyez-vous qu'une femme de bonne compagnie de ce temps-là fût plus ou moins instruite qu'une femme du siècle de Louis XV, voire même de celui-ci? Je

1. Ces pages sont devenues l'ouvrage sur l'éducation des femmes qui a été publié par mon père, quelques années après la mort de sa mère, en 1824. M. Gréard prépare une nouvelle édition de ce livre, en ce moment même.

trouve que les *non* et les *oui* se croisent dans mon esprit.

CCCCLXXV

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 23 septembre 1819.

Vous me paraissez, chère mère, la tête un peu montée. Calmez-vous; tout va bien, ou du moins beaucoup mieux que je ne l'espérais. Notre crise se fera, et je crois, sans secousse et sans rupture. Quant à Grégoire, pourquoi vous tant animer? C'est une sottise, et voilà tout. Vous êtes contente de ce que *le Courrier* a dit là-dessus, et moi aussi, car c'est moi qui l'ai dit. J'avais cru qu'il y aurait moyen de ne pas le recevoir à la Chambre, mais il y a contre ce parti des raisons invincibles. Il existe à tout argument pris de la dignité royale une réponse devant laquelle il faut baisser la tête : Le Roi a nommé Fouché ministre. Il ne faut pas se laisser dire cela à la tribune de la Chambre, car l'objection est accablante. On pourrait la braver pour Barère,

et on n'en aurait pas besoin. Il n'y a qu'à le laisser mourir en exil. Mais Grégoire n'est point régicide. Son vote n'a point compté[1]. Le mot de *mort* n'est pas dans sa lettre. Il a adhéré au jugement, mais sa lettre n'est que comparable aux deux mille adresses signées alors par une foule de citoyens entraînés, ou effrayés, et qui sont partout considérés, souvent dignes de l'être, souvent employés comme maires, adjoints, procureurs du Roi, greffiers. Enfin, lorsqu'on a accepté sans frémir Fouché ministre, et que l'on a pu regarder comme une chose qui ne serait pas entièrement déraisonnable de prendre Cambacérès pour chancelier, il faut bien se résigner à Grégoire député. Cet homme est un fanatique violent. Il n'a jamais cédé sur les points sur lesquels il a porté sa conscience ; son ineptie lui a fait mal choisir ses scrupules, voilà tout ; et ses discours sont inexcusables. Mais il n'a persécuté personne individuellement ; il a professé sa foi avec une

1. Barère de Vieuzac avait été très violent pendant la *Terreur*, et avait voté la mort du roi, en prononçant ces paroles : « L'arbre de la liberté ne croît qu'arrosé du sang des tyrans. » Il a été député après 1830 et est mort en 1841. Grégoire, au contraire, était absent lors du procès du roi, et, quoiqu'il eut écrit que, présent, il l'eût condamné, il n'a jamais dit, il a même nié qu'il eût voté la *mort*.

admirable énergie. Il faut se taire, et le laisser venir à la Chambre où il s'avisera de parler et fera quelque scandale qui le noiera. Chose ridicule, par exemple, il veut qu'on l'appelle *monseigneur*. Ceux qui ne le veulent pas ont le choix entre *monsieur l'abbé* et *monsieur le comte*.

Tenez donc ferme, et ne vous laissez pas entamer, ni par les *ultrà* ni par les ventrus. Parlez haut dans votre salon. Si M. de Jumilhac vous nomme Grégoire, jetez-lui à la tête que soixante voix *ultrà* lui ont seules donné la majorité, et que l'unique résultat de la nouvelle de cette élection sur le Roi a été qu'il a lavé la tête au chancelier, qui s'est trouvé immédiatement sous sa main. Si l'on accuse la loi des élections, accusez hardiment les électeurs de Grenoble, et dites que les jacobins ont du crédit dans ce pays parce que le général Donnadieu y a été féroce. Il n'y a point dans un tel langage de partialité contraire aux devoirs administratifs. Reprocher aux factions leurs violences, c'est dire le vrai et le juste; il ne faut pas les pallier, rougir comme des coupables; il faut renvoyer le mal à qui l'a fait, et ne point paraître, un moment, honteux de ce dont on n'est pas cause; ce serait prendre un air de complice.

J'ai parlé à M. Guizot de tout ce que vous me dites. Il assure que mon père peut, en toute sûreté, promettre plus de liberté aux communes. Il est bien décidé que les conseils municipaux seront nommés directement par le peuple; le maire choisi forcément dans le conseil municipal; celui-ci chargé de la rédaction définitive du budget de la commune, sauf l'approbation du préfet, sans qu'il soit nécessaire de le faire viser à Paris. C'est sur l'administration départementale, les attributions du préfet, celles du conseil général, etc., qu'il y a débat et grande incertitude.

Voilà notre *unique duchesse* arrivée. Son mari est le plus doctrinaire des doctrinaires. Il ne s'agit plus que de le compromettre, et il y sera inévitablement conduit. D'anciennes relations, et surtout celle avec M. d'Argenson, le gênent un peu; il voudrait rester où il est, et s'occuper du gouvernement en amateur. La liberté de la presse ne le permettra pas [1].

1. On comprend aisément que *notre unique duchesse,* c'est madame la duchesse de Broglie. Mais les lignes suivantes, écrites par mon père sur cette année de l'histoire de la Restauration, feront mieux comprendre ce passage : « M. de Broglie, qui, un an auparavant, était presque encore de l'extrême-gauche, s'était lancé sur la pente doctrinaire, peut-être avec un peu d'engouement et de

CCCCLXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 26 septembre 1819.

Mon enfant, je suis de bien mauvaise humeur. Savez-vous qu'il y a bien longtemps que vous ne m'avez écrit. Je suis bien seule, assez souffrante, je rêve *noir*, j'ai de l'inquiétude; il y a un voile

gaucherie. Il était très lié avec M. de Serre, très peu avec Royer-Collard. Guizot le soignait autant que possible. Broglie ne sut pas ménager la transition, et se brouilla plus que de raison avec son ancien parti. La tentative de fonder la liberté constitutionnelle à la manière doctrinaire, par le pouvoir et pour ainsi dire contre l'esprit révolutionnaire, était belle, mais trop difficile, trop chanceuse et, pour ainsi parler, trop contre-nature pour qu'on fît bien, sans y être obligé, de s'y jeter à corps perdu. Vers la fin de l'été de 1819, on pouvait déjà parier avec assez d'avantages qu'elle échouerait. Ce n'était donc pas le moment de rompre avec la gauche, sur laquelle on serait forcé tôt ou tard de se replier, ce qui ne se serait pas alors sans difficulté, ni sans de petits sacrifices de dignité. Moi-même qui venais, non par mes sentiments secrets, mais par ma position publique, du centre droit, j'entrevoyais, quoique bien confusément, cet embarras. J'ai eu de la peine à opérer par la suite mon mouvement vers la gauche, quoique ce fût suivre le cours des événements et le fil logique de nos opinions, en présence de la réaction vers la droite. »

très sombre sur ma semaine quand elle est absolument veuve de votre écriture. Je suis bien fâchée de n'avoir pas fait plus de coquetteries à votre ami Guizard [1], et de ne l'avoir pas prié de m'écrire un peu. Son esprit et sa conversation me plaisaient beaucoup. Au fond, j'aurais été charmée de ne pas perdre entièrement tout cela de vue, et il m'aurait donné de vos nouvelles. Vous devriez négocier cet arrangement entre lui et moi, et me ménagr cette correspondance qui serait comme une succursale de la vôtre. Je n'ai de lettres de personne, ou à peu près. J'ai frappé à bien des portes, elles sont fermées; j'en suis blessée, et je n'y retournerai pas. Il faut peu à peu s'accoutumer à ne pas compter sur le prochain, et à son tour consentir à ne plus être le prochain de personne. C'est une expérience qui me coûte, parce qu'il y a encore dans mon âme quelque chose de vif qui irait très *juvénilement* au-devant de la moindre apparence

1. M. de Guizard, neveu de madame de Catellan, venait d'arriver à Paris et s'était, dès les premiers jours, fort lié avec mon père, dont il était exactement le contemporain. Cette liaison a duré toute leur vie. Il écrivit dans les *Archives*, et plus tard dans la *Revue française* et dans *le Globe*. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'une conversation très aimable. Après la révolution de Juillet, il a été successivement préfet, député, puis directeur général des beaux-arts. Il est mort en 1876.

d'amitié. Il faudra faire mourir ce *quelque chose*, à peu près comme un dentiste essaye de faire mourir avec des spiritueux le nerf des dents qui font mal; mais, en attendant, ce nerf est irrité, et je souffre beaucoup.

J'ai pourtant reçu une lettre de madame de Rumfort. Elle se plaint tendrement à moi qu'elle ne vous voit pas. Elle me mande que les doctrinaires sont tout à fait passés de mode, et, comme vous savez qu'elle ne mâche aucune parole, elle ajoute que M. Decazes se meurt d'envie d'en être débarrassé. Mais, bon Dieu, que lui resterait-il donc? Je vois un acharnement extrême contre lui dans tous les partis, et, par ce que je lis, je devine bien des choses qui me font peur. Je vois clairement, par ce qui se passe ici, que le gros de la nation se dégoûte peu de peu à tous les noms; elle se *fie* moins que jamais. L'autre jour, j'ai vu un honnête négociant qui me disait : « Mais, madame, où diantre nous mène-t-on? » Par ma foi, je n'ai su que lui répondre. Il me semble que le vent souffle comme l'année dernière, c'est-à-dire à l'inquiétude et à la défiance. De qui est-ce la faute? Je n'accuse personne dans l'ignorance où je suis; mais je suis inquiète. Dites, en attendant, à M. Guizot que, s'il n'est

plus à la mode à Paris, il pourra s'en dédommager en province. Nous autres, nous sommes toujours un peu en retard, et nous nous parons de ce que les élégants de la grande ville ne veulent plus. Hier, j'ai vu notre chef du commerce lillois, Van Venacker. Il m'a dit qu'il avait hésité à s'abonner à un journal, et qu'ayant lu quelques articles du *Courier*, il y avait trouvé tant de bonnes choses à étudier, qu'il s'était déterminé à le prendre pour sa lecture du matin. Il m'a demandé si M. Decazes aimait les doctrinaires, parce qu'on répandait qu'il s'était jeté dans le parti de la Cour. Vous pensez bien qu'à tout hasard, j'ai répondu qu'il les aimait beaucoup, et qu'il n'y avait qu'à voir comme les *ultrà* traitaient le ministre pour être certain qu'il n'abandonnait pas la cause de la nation.

Mon Dieu, mon fils, que cela m'ennuie de causer toute seule ! Parlez-moi donc un peu. Je suis comme un briquet sur lequel on ne frappe point. Je vais passer ce dimanche tristement ; il pleut à verse ; je suis malade, oisive, rien ne me réveille. Une lettre de vous aurait eu un effet merveilleux. Voilà votre père qui entre chez moi pour me demander si j'ai de vos nouvelles ; sa mine s'allonge

sur ma réponse; il a bien envie de penser du mal de vous. Peut-être trouvez-vous que je vous ai trop écrit cette semaine, et craignez-vous de m'encourager dans mon débordement de paroles? J'y prendrai garde à l'avenir. Aussi bien n'ai-je rien à vous mander, si ce n'est que j'ai mal aux dents et que je vous aime trop.

Dimanche soir.

Puisque j'ai une occasion aujourd'hui, je veux encore vous dire que, ce matin, votre père causait devant moi du ministère de la Guerre avec l'ingénieur des ponts et chaussées; et tous deux déploraient le despotisme habituel du corps du Génie qui s'oppose souvent aux entreprises utiles qu'on pourrait faire dans les départements de la frontière. Les habitudes du régime de Bonaparte, l'esprit que donne ce diantre d'habit militaire, tout cela uni à un certain fond de science, rend ce Génie fort indépendant, et il est toujours soutenu par le ministre de la Guerre. Votre père disait donc que, si la santé du maréchal[1] décline, il serait très nécessaire de

1. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

mettre à sa place un homme ferme sans doute, mais citoyen, qui entendrait que, désormais, toutes les administrations doivent s'associer et marcher de compagnie. Vauban, qui savait son métier d'ingénieur et de Français, a fait une foule de travaux dans ce pays qui sont encore à présent ce qu'il y a de plus utile au commerce de la Flandre ; il faudrait suivre cette trace. Causez-en avec M. Guizot, et tachez de nous trouver un ministre qui entende que les militaires doivent aussi entrer dans les intérêts des agriculteurs et commerçants. Avec un ministre de la Guerre un peu éclairé, un directeur des ponts et chaussées zélé et qui favoriserait les entreprises, on ferait de ce pays-ci quelque chose d'admirable ; tous les éléments y sont.

Mon ami, j'ai passé une journée, hier, qui ne m'a pas déplu. J'avais à dîner une douzaine de nos commerçants les plus importants, notre petit procureur du roi[1], qui ne manque point d'intelligence, le notaire Salembier, enfin toute la bourgeoisie, la *vraie nation* comme vous dites, vous autres. Ah ! que nous avons fait de doctrine ! Il ne faut pas perdre courage ; je vous assure que l'esprit

1. M. Dutilleul.

public pointe en France. J'ai trouvé ce monde bien plus avancé que par le passé. Tous ces bons négociants commencent à savoir très bien ce que ce gouvernement-ci veut d'eux, et ce qu'ils veulent de lui. Ils ont démêlé les doctrinaires, ils lisent *le Courier;* ils attendent avec impatience les lois sur le jury et les communes ; ils aiment M. de Serre, ils crient au scandale contre la nomination de Grégoire. Ils disent qu'il y a en France un peu trop de méfiance contre les agents du pouvoir, qu'il ne faut pas regarder le gouvernement représentatif comme une occasion de continuelles batailles, enfin ils m'ont charmée. Toutes leurs paroles m'ont bien convaincue de ce que me disait une fois votre père, que les gens des départements ne s'attachent qu'aux hommes qui leur représentaient une opinion. S'il faut tout dire, par cette raison, ils ne comprennent pas beaucoup M. Decazes ; ils demandent ce qu'il veut, ce qu'il est dans le fond, et si on se peut fier à lui ? Vous pensez bien que votre père a répondu par l'affirmative, et nos commerçants s'en réjouissaient, car ils ont une extrême confiance en lui. Il a vraiment merveilleusement parlé pendant toute la soirée. Il a établi très sainement la disposition générale de-

la France, la nécessité que les citoyens s'entendissent, et s'intéressassent à ce qu'on fait, les avantages de l'association, les lois qu'on allait donner, la vraie position des préfets, le système dont il s'appuyait, lui, pour son compte, dans son administration pour préparer tout doucement le département à certaines libertés qu'on lui accorderait sûrement d'ici à six mois, la nécessité de l'instruction pour le peuple, de l'association chez les bourgeois, le besoin de secourir les pauvres, non par des charités aveugles qui entretiennent la misère, mais en lui procurant du travail, enfin une foule de choses appliquées directement aux avantages de ce pays. Tout notre monde écoutait bien, entendait à merveille, et s'animait, comme s'il n'était pas du Nord.

CCCCLXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 29 septembre 1819,

Vous devez trouver ma mère, que voici encore un grande intervalle entre mes lettres. Mais j'ai été

si occupé, que j'ai sans cesse remis au lendemain, et le temps s'est ainsi écoulé. Je me sentais cependant l'envie et le besoin de ne point vous laisser ainsi sans correspondance. Vous êtes si seule, et, depuis quelque temps, vos lettres tournent tellement *au noir*, que vous me paraissez avoir besoin de consolations un peu remontantes. Je ne vois guère de personnes ayant l'envie ni les moyens de vous donner quelque soulagement ou quelque distraction, et il faut que je supplée à un silence dont je suis un peu cause, et que j'occupe une solitude qui vient un peu de moi. Je crois pourtant que c'est beaucoup leur faute; tant pis s'ils ne vous entendent pas! Et puis l'absence, l'éloignement, l'oubli, voilà bien des causes. Ce serait merveille qu'il n'y eut pas mésintelligence, après trois ans d'émotions si vives, senties si différemment par des personnes si éloignées les unes des autres. Après tout, que gagneriez-vous à une correspondance un peu étendue, un peu diversifiée? Des émois, des inquiétudes, des impatiences, de fausses nouvelles et des partis pris contre lesquels vous vous croiriez obligée de combattre. Autant vaut ne point écrire.

Quant à M. de Guizard, il dit qu'il a grand'peur,

et qu'il ne vous écrira que des bêtises. Il a une grande paresse et peu d'amour de la plume. Vous voyez qu'il faudra que vous soyez un peu provocatrice de ce côté-là. Il est vraiment spirituel, très sincère et très impartial, ce qui est tout. Je vous assure que nous sommes de drôles de gens, tellement désabusés de toutes choses, si incrédules, si critiques, et cependant si vivement émus, si ardents pour de certaines choses! Ce qui nous distingue, ce qui fait que continuellement nous ne sommes pas entendus, c'est l'habitude où nous sommes de juger chaque personne comme une chose, comme une idée complexe, par conséquent de regarder chacune de ses actions ou de ses qualités comme des conséquences de sa nature. C'est ce qui fait que nous étonnons souvent les gens, en leur répondant, lorsqu'ils nous racontent quelque action qu'ils trouvent bizarre : « Je le crois, cela doit être. » Ou lorsqu'ils nous citent ou prévoient quelque démarche qu'ils croient toute simple : « Non, cela ne sera pas, cela ne peut pas être. » C'est une forme de juger et de raisonner que je ne sais comment définir, et je vous l'expliquerai par un souvenir: C'est tout à fait le procédé logique de M. Royer-Collard dans ce fameux discours

où il a dit qu'il devait y avoir des bonapartistes [1].

Je vous prie, ma mère, de vous attrister le moins possible. Que vous importent ces haines et ces animosités, pour vous en effaroucher? Je vous dirai que cela doit être, que c'est *dans la nature des choses;* et puis il n'y a rien de neuf, il n'y a point de sujet de concevoir une aversion de plus pour l'humanité. Dans la vie sociale, dans les salons, n'est-on pas habitué et résigné à des conversations absurdes, inutiles ou odieuses, à des caquets, des tracasseries, des médisances, des calomnies? Eh bien, c'est la même chose, le tout transporté dans la vie publique, et du moins, ici, l'importance des matières et la grandeur du but doivent consoler de la pauvreté, et quelquefois de l'infamie des moyens.

Je conçois que toute cette affaire de l'industrie soit d'un bon effet. Vous aurez vu la distribution des médailles dans les journaux. M. Decazes a mis à tout ceci son activité et sa bonne grâce

1. Dans son discours sur la pétition des bannis M. Royer-Collard avait dit, en parlant des bonapartistes : « Pour être assuré qu'ils se connaissent, qu'ils s'unissent, qu'ils concertent leur action, je n'ai pas besoin de documents; quoique je ne le sache pas, je l'affirme, sur la foi de l'histoire, de l'expérience universelle et des lois immuables du cœur humain. »

accoutumées. Il leur donne à dîner à tous, et il y avait avant-hier, rue Saint-Marc, un serrurier qui sautait de joie et qui montrait à tous les passants son billet d'invitation chez le ministre. Il est bien vrai qu'il est unanimement, et vivement, attaqué. Les indépendants ont fait le calcul, et presque le serment, de le renverser. Ils le regardent comme le dernier reste de 1815 dont ils veulent effacer jusqu'à la trace. Ils le regardent comme le *Lainé* de ce ministère-ci. Il a tous les moyens de se sauver, et j'espère qu'il les emploiera. Nous comptons sur une crise heureuse d'ici à peu de temps. La session éclaircira beaucoup de choses, mais il vaudrait mieux ne pas l'attendre pour prendre un parti. Le grand malheur c'est la disette d'hommes. Heureusement, la Chambre a été remarquablement fortifiée par ces dernières élections.

Le Garde des sceaux nous disait, l'autre jour, avec son air grave et guerrier : « Messieurs, je ne me fais point d'illusions : Le gouvernement est faible, les partis l'avilissent bien ; c'est à la nation de l'honorer. » En attendant, je vous embrasse.

CCCCLXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 1er octobre 1819.

Mon ami, je suis d'assez bonne humeur aujourd'hui. Vous allez me demander pourquoi? En vérité, je n'en sais rien. C'est que je ne souffre point, c'est qu'il fait beau, c'est je ne sais quoi dont je ne puis rendre raison. Je commence à reprendre mes habitudes, et à regarder autour de moi sans soupirer; je me raccoutume à cette chambre, à ce silence, à ces visages flamands. Je comprends que peut-être je serais trop heureuse si je passais toute ma vie entre deux personnes qui me sont également chères, et qu'il y aurait un peu trop de faiblesse à ne pas mieux supporter ma destinée; enfin, je suis plus contente de moi, et cette eau dont je vous parlais l'autre jour prend assez son niveau.

Je ris, à part moi, des propositions de correspondance que je vous ai chargé de faire à votre ami, et surtout des belles raisons que j'avais trouvées

pour l'y déterminer. S'il arrivait que ma qualité de *vieille* le décidât, il faudrait assurément mettre cet étrange motif au nombre de singularités qui font quelque chose tout à fait *à part* de vos jeunesses doctrinaires.

Mon fils, vous aurez beau me prêcher, je ne puis m'accoutumer à cette nomination de Grégoire. Je n'aime point qu'on tente d'affermir nos libertés légitimes sur ces vieux débris des sanglantes parenthèses de nos révolutions. Ce sont des épouvantails tout propres à inspirer du dégoût aux passants, et sur presque toutes les choses sérieuses de cette vie, les hommes sont de vrais passants qui ne jugent qu'en courant. La comparaison avec Fouché me paraît une faible objection. Ce choix est une faute qu'on devrait avouer et expliquer. D'ailleurs, une Chambre a bonne grâce à se montrer plus difficile qu'un roi. Je ne puis me représenter cet homme prêtant serment de fidélité. Ce temps-ci ne veut aucune monstruosité.

Voici votre lettre qui vient. Je désire fort que vous ne vous fassiez point un tracas de m'écrire. Vous savez qu'il est dans mon humeur de me placer toujours de manière à ne vous point gêner. Je trouve que les vies qui finissent doivent quelque

respect à celles qui commencent. Ne vous contraignez donc point. Écrivez un billet quand vous avez peu de temps, car il me faut preuve de votre existence. Vous et votre ami, vous avez la manie de vouloir faire des pièces d'éloquence de vos lettres; vous craignez de dire des bêtises. Il y a vraiment un peu d'enfantillage dans cette affaire. Une suite de faits, tout simplement contés, quelquefois amusent plus à lire que les plus belles dissertations du monde. Je suis bien sûre que, moi qui ai certainement moins d'esprit que vous deux, si j'étais à Paris, je trouverais cent choses à mander, et cela encore sans oublier le respect qu'on doit à la poste. Mais ce qui vous paraît peu digne de vos dédaigneuses attentions ne vous semble pas fait non plus pour nos provinces. Vous avez tort, nous ne sommes pas trop difficiles.

Tous les ministères, amis et ennemis, me paraissent tomber dans le même tort : Ils attendent toujours le mouvement des Chambres; ils disparaissent et se fient aux coups d'État; les secousses prouvent de temps en temps leur existence. Ah! que je leur voudrais une vie égale, un équilibre d'opinions et de principes! Quelle perte de temps! Je crois que je voudrais, en tête des affaires, des

gens que je n'aimerais pas du tout; on est bien plus difficile pour ses amis. Je me désole quand je vois mes provinciaux demander continuellement ce que pense M. Decazes : S'il n'a pas en effet envie de gouverner seul? S'il n'est pas brouillé avec ses collègues? S'il n'a pas secrètement le désir de garder l'administration impériale des départements, de changer la loi des élections, de gêner la Presse? que sais-je! cent sottises de cette espèce. Je réponds de mon mieux, je m'impatiente, et on en conclut que je suis gagnée, voilà tout.

Vous voudriez donc que je prisse toujours les personnes comme des choses, et que j'appliquasse votre « Cela devait être » à tout ce qui se passe ici-bas, en général et en particulier? Mais, mon enfant, je vous en demande pardon, les mécomptes du cœur ne se mènent point ainsi, et d'ailleurs cette logique de votre patron, que j'admire, ne peut guère contre une souffrance. Venez donc quand j'ai mal aux dents me démontrer que l'humeur rhumatismale qui me poursuit, se portant à présent sur les nerfs des machoires, il est tout simple que j'aie des fluxions, et peu raisonnable que je fasse la grimace ou que je m'attriste de souffrir! Et puis, quand vous m'aurez montré

que c'est une nécessité que j'aie mal quelque part, nous ne serons guère plus avancés : car je m'attristerai de la nécessité même. Vous ne me trouverez point ici si soumise à vos raisonnements qu'en votre présence. A Paris, vous me développez l'esprit, et quelquefois vous me brusquez un peu le cœur. En Flandre, au contraire, mes sentiments ont la bride sur le cou, et tout contribue à engourdir mon intelligence. Je garderai donc encore longtemps la manie d'être aimée. Madame de Sévigné dit qu'on ne souhaite l'estime que de ceux qu'on aime et qu'on estime. Mais il est si doux d'aimer et d'estimer, qu'on se presse de faire l'un et l'autre. On s'engage sans y voir bien clair, et on meurt quelquefois avant d'avoir démêlé si on avait tort ou raison. Basile redressait les proverbes; moi, je veux faire un livre où je changerai certains préjugés établis, et je démontrerai qu'ordinairement l'amour est moins aveugle que l'amitié. Il est presque toujours produit par un certain positif qui se justifie mieux qu'on ne croit. Il a plus d'affinités qu'on ne pense avec les doctrinaires. Quant à sa pauvre sœur, sa réputation de prudence pourrait fort être usurpée.

CCCCLXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, samedi soir 2 octobre 1819.

J'ai, ma mère, été, ce soir, pour voir la rentrée de Talma[1]; mais, attendu que je n'ai pas trouvé de place, me voilà revenu, remis à ma table, et je vous écris en attendant dix heures. Je voudrais trouver quelque chose pour vous égayer, et, par malheur, il ne se passe rien. Point de société et peu de politique.

J'ai peur que cet animal de Grégoire, qui est niais et violent, ne nous amène quelque scandaleuse séance. Lanjuinais, Garat, Andrieux et quelques autres de ses amis se sont vainement entremis pour obtenir de lui qu'il se démît de la députation. Il a toute la ténacité nécessaire pour faire une sottise. Ces gens-là ont toujours un préjugé révolutionnaire tout prêt pour justifier une absurdité.

Nous attendons tranquillement la session qui

1. Talma, revenant d'un congé, rentrait le 2 octobre par le rôle d'Oreste dans *Andromaque*.

éclaircira bien des choses. Il y a des hommes pour qui la tribune est ce que la terre était pour Antée. Nous avons grand besoin de cela. Le repos est profond. Cette nation n'a besoin que de quelqu'un qui lui parle ferme et lui inspire confiance. Je crois qu'on lui portera de beaux travaux. Cette loi du jury peut être très bonne, et surtout la discussion admirable. Il y a une foule de choses neuves et morales à dire. Je prépare de mon côté quelque chose qui m'achèvera, ou me fera honneur. L'entreprise est hardie, et peut-être au-dessus de mes forces [1]. Cependant, M. Guizot en est content. Il dit seulement qu'il n'y a pas dix personnes en France en état de me comprendre. Je vous communique naïvement cet éloge qui, peut-être, me tournera mal; car, du moment qu'on essaye d'être profond, même lorsqu'on y réussit un peu, on ne manque pas d'être moquable. Un avantage que j'espère au moins, c'est que ce que j'écrirai sera très sérieux et très moral. Je crois fort important de fonder en morale toutes nos institutions et tous nos principes politiques. C'est ainsi seulement que nous enlèverons aux *ultrà*

1. Cet ouvrage est un livre sur le jury, comme on le verra plus loin.

cette apparence de morale, la seule force réelle, la seule supériorité qui les fasse durer.

A propos, j'oubliais : Avez-vous fait attention aux nouvelles de Francfort, et aux propositions du ministre d'Autriche à la Diète, par suite des résolutions de Carlsbad[1] ? Voilà un acte bien insolite, et c'est la première fois qu'une convention diplomatique se mêle de régler les intitutions civiles des pays qui ont envoyé leurs ambassadeurs. C'est un attentat, je ne veux pas dire aux principes de la liberté, mais aux droits des souverains. Je ne m'inquiète guère du succès définitif de pareils actes empruntés à la politique niveleuse de Bonaparte ; mais, ce qui est grave, c'est qu'il paraît que le tout a été monté, exigé, imposé par l'empereur de Russie, que les termes de la déclaration sont une

1. Une conférence avait été tenue à Carlsbad, où étaient représentés l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, Bade, le Mecklembourg, Nassau, la Hesse électorale et Saxe-Weimar. De cette conférence était résultée une série de propositions qui furent soumises à la Diète par l'envoyé d'Autriche, le comte de Buol, président. On peut lire le récit de cette conférence et l'exposé de ces propositions dans les *Mémoires* du prince de Metternich, qui viennent d'être publiés. (*Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'État*, publiés par son fils, classés et réunis par M. de Klinkowstroem. 8 vol. in-8, Paris 1881-1883. Vol. III, p. 283 et suivantes.)

perpétuelle allusion à notre pays ; que le tout a été rédigé par Gentz, écrivain *ultrà*, qui était, il y a six mois, en correspondance avec *le Conservateur*, et qu'enfin ceci est un véritable cordon tiré autour de la France. Il est fort important que l'ordre public ne soit pas le moins du monde troublé ici, car cela pourrait nous attirer quelque note diplomatique qui ne laisserait pas de nous empêtrer; et, dans tous les cas, les déclamations des *ultrà* qui produiront des répliques belliqueuses de la part des indépendants pourront bien nous donner quelque embarras. Tout ceci agite nos hommes d'État, et il y a de quoi. Je sais bien, qu'au fait, de tels soins rappellent bien la comparaison de Milton, qui disait que prohiber la publicité de la Presse, c'était bâtir un mur autour d'un parc pour empêcher les oiseaux d'entrer. Mais enfin, il peut y avoir, dans l'intervalle, des oiseaux tués à coups de fusil par les garde-chasse. Tenez, je crois qu'il y aurait dans cette comparaison, du reste fort connue, le sujet d'une jolie fable.

CCCCLXXX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 5 octobre 1819.

Savez-vous bien que votre lettre de ce matin n'est nullement rassurante, et que les ordres qui viennent du ministère de la Guerre lui font un accompagnement peu agréable? Votre père a reçu l'ordre d'appeler, d'ici à dix jours, toute la levée de ces deux années, de manière que, comme il est vraisemblable que l'injonction est la même partout, vous aurez, dans ce mois, quatre-vingt mille hommes de plus sous les armes. Les lettres prescrivent la plus grande célérité. Ceci va faire un triste effet dans nos campagnes, où ces pauvres gens se croyaient libérés, le recrutement venant d'avoir lieu. Que leur dira-t-on pour les calmer? Par ma foi, nous n'en savons rien. Craint-on la guerre réellement? Veut-on se mettre en attitude de pouvoir soutenir sa liberté? Tâchez, mon enfant, d'être aux aguets

de ce qui se passe, et de nous tenir au courant.

Mon cher ami, je ne sais où j'en suis. Je regarde auprès, au loin, je vois des choses fort empêtrées, un état social malade auquel on applique forcément des remèdes actifs qui demanderaient un grand fond de santé; un empereur de Russie qui veut faire le Bonaparte blanc, et qui peut impunément parler libéralité dans ses déserts et despotisme dans l'Allemagne; des écrivains passionnés ou imprudents; ici des fautes qu'il faudra payer; un temps précieux perdu depuis trois ans; des parties bien liées, une extrême défiance, une inquiétude vague. Ne dites pas précisément que la France soit calme, car elle est inquiète. J'ai vu un homme qui arrive de Lorraine, qui a fait un assez long circuit. Il dit que partout on demande ce qu'on fait et où l'on va; que *le Constitutionnel* est lu avec empressement, et les dénonciations contre l'autorité et les prêtres saisies avidement. Je ne crois pas qu'il y ait deux partis à prendre, mais la raison sera-t-elle assez forte? Il arrive souvent qu'elle n'est pas entendue tout de suite; cela ne prouve rien contre elle, mais une génération est perdue. Je voudrais que la vôtre se tirât d'affaire; j'ai donné démission de la mienne. Est-ce que M. de la Fer-

ronays[1] est de force à donner au czar une véritable idée de la France? Savez-vous qu'il faudrait là un homme bien habile? Quelles paroles échappe-t-il à l'ambassadeur d'Autriche? Que dites-vous, vous autres, de la guerre prochaine entre les États-Unis et l'Angleterre qui va secourir l'Espagne? Voilà bien des paroles et des questions; tâchez de répondre un peu; je meurs du besoin de causer.

Votre père est de votre avis sur les articles de votre duc[2]. Il dit que vous avez mal lu ce qu'il m'avait dicté. Il n'est point d'avis de faire tous les changements sur-le-champ, mais de préparer la loi de manière qu'ils arrivent forcément peu à peu. Je voudrais bien que vous fissiez un ouvrage qui fût compris. J'ai envie d'écrire à M. Guizot pour le prier de vous enjoindre d'être quelquefois un peu commun et un peu bête. Si vous écrivez comme vous causez dans certaines occasions, nous sommes perdus. Vous souvenez-vous de ces paroles

1. M. de la Ferronnays avait été nommé, cette année même, ambassadeur auprès de l'empereur de Russie, ou du moins le czar l'avait accepté sur la proposition du duc de Richelieu faite l'année précédente, de sorte qu'il se rendait à son poste dans des circonstances très différentes de celles qui l'avaient fait choisir.

2. Le duc de Broglie avait fait plusieurs articles sur le jury dans *le Courrier*.

dites à brûle-pourpoint que je vous reproche de lancer sans antécédents? Décidément, le monde est commun. Qui brave trop les gens médiocres perd le moyen d'être utile; ne perdez jamais de vue cette triviale vérité.

Nous avons ici la plus vilaine histoire du monde. Un malheureux prêtre dont vous m'avez entendu parler, qui nous est arrivé l'année dernière, qui prêche follement, qui refuse l'absolution à des acquéreurs de biens nationaux, qui dit que, si le pape n'agit pas comme il le souhaite, il faut lui désobéir; qui parle assez mal du roi et qui ose se déclarer correspondant de *Monsieur*, cet homme a fondé ici un couvent de carmélites qui élevaient des petites filles. Il emprunte et ne paye point, pour les frais de l'établissement; la ville fait face à tout. Voilà que, tout à coup, la supérieure du couvent, que j'aimais beaucoup, disparaît. On s'enquiert, on va aux détails, on découvre que cet homme est un infâme libertin qui, sous prétexte d'extases religieuses, a entraîné ces carmélites à mille désordres. Le récit en est dégoûtant, mais l'impudence de l'homme est extrême. Votre père conduit tout cela avec une prudence vraiment remarquable; il avertit l'évêque, qui fait une enquête, mais qui ne

veut point reconnaître l'autorité civile. M. Decazes envoie à votre père des ordres positifs; on les transmet à l'évêque, qui est convaincu, mais qui n'agit point, pour demeurer maître. L'abbé traîne à sa suite tous les dévots de la ville. Je crois cependant que l'abbé partira; je ne sais ce que deviendront mes carmélites; elles écrivent des lettres passionnées pour garder leur abbé. Je n'ai rien vu de si brûlant; mais je vous assure que ce n'est pas l'amour divin qui les consume! Voilà une longue histoire dont vous vous souciez peu; mais, comme j'en suis préoccupée, il faut que cela passe.

J'admire que vous me disiez toujours que vous ne savez que m'écrire, et que, moi, j'aie tant de paroles à dire, dès que c'est à vous que je parle. « Ma mère, c'est que vous êtes un tant soit peu bavarde et point assez dédaigneuse des pauvretés. » Souvenez-vous, mon fils, que votre amie, madame de Staël, préférait à tout *l'inutile*. Amusez-vous donc, ou amusez-moi, à me dire que vous m'aimez; cela me fera du bien. Je suis irritée nerveusement, je suis comme quand je vous disais : « Mon fils, j'ai besoin de tendresse. »

CCCCLXXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, mardi 5 octobre 1819.

Voilà deux lettres de vous de suite, ma mère. Elles sont fort bonnes, fort rassurantes et nous en avons besoin. Il y a de l'inquiétude ici : Des bruits continuels de rupture, de changement de ministère ne laissent pas d'agiter un peu. Tout cela n'est pas fondé sur les motifs qu'on suppose ; mais il est réel que tout semble annoncer encore un crise. Je crois qu'il serait très aisé de la mener à bien. Les indépendants ont grand'peur. Je n'en suis pas fâché ; la peur seule donne du bon sens. Ces jours-ci, le bruit courait que les ministres allaient être changés et remplacés par MM. de Semonville, Pasquier, Roy et Lauriston; ils ont eu une véritable alerte. L'autre jour, dans une de leurs réunions, ils parlaient de leurs projets pour la session. C'était à qui se promettrait des succès. Constant, qui est depuis quelques mois saisi de la peur la plus salu-

taire, leur fit observer tout doucement qu'ils n'avaient pas la majorité, et puis il ajouta : « Croyez, messieurs, que nous serons bien heureux si nous conduisons la session de manière à réparer le mal qu'on nous a fait en nommant M. Grégoire. »

Ces affaires de la Diète commencent à faire du bruit. On s'en réjouit ou l'on a peur, selon l'opinion. M. de Barante appelle cela une *fausse couche* de Bonaparte. On prétend qu'on a envoyé demander conseil à celui-ci, et qu'il a écrit là-dessus des lettres qui ont été fort utiles, et M. de Barante dit encore que le voilà devenu *despote consultant*. Au fond, rien n'est plus comique que ces actes brochés si légèrement qui dressent et arment toutes les forces diplomatiques et politiques contre des brochures qui rendent dans chaque État un censeur responsable de ce qui s'imprime, le gouvernement de chaque État responsable de ce que le censeur laissera passer, et tous les États de la Diète solidairement responsables de ce qui pourra s'imprimer dans l'un, au déplaisir de l'autre. Et tout cela, dans un pays ou presque partout la liberté de la Presse existe depuis quarante ans ! Au reste, l'influence que l'empereur de Russie a prise dans tout ceci pourra bien tourner mal à l'Allemagne ; j'ai peur que ce ne soit

Philippe qui se fait recevoir aux Amphictyons[1].

Jeudi.

J'ai vu l'autre jour M. de Flahault chez M. de Broglie. Il a l'air un peu plus mûr physiquement et fort anglais; mais il n'est ni au courant ni au niveau; il est dans les lieux communs, et il affirme qu'il n'y a plus de bonapartistes[2]. La femme est une grande anglaise assez semblable à madame de Courcelles. Quant à M. de Broglie il est désespéré; il est impossible d'avoir pris plus en grippe ses anciens amis; il compte même trop peu sur eux.

Vous aurez lu, avant-hier, dans le *Journal des Débats* des citations qui ne vous auront pas radoucie sur Grégoire. Au reste, voilà un homme bien mis

1. On sait qu'on appelait *Conseil des Amphictyons* l'assemblée des délégués de tous les peuples de la Grèce primitive réunis tantôt aux Thermopyles, près du temple de Cérès, tantôt à Delphes. Philippe de Macédoine y était entré, un peu comme Cromwell au Parlement, et s'était mêlé des affaires de Grèce dans un intérêt purement personnel.

2. M. de Flahault, général de brigade sous l'Empire, fort élégant, fort recherché, même par des princesses, s'était retiré en Angleterre en 1815, et y avait épousé la fille de l'amiral Keith, en 1816. Il a été plus tard ambassadeur en Angleterre, et sous le second empire, grand chancelier de la Légion d'honneur. Il est mort en 1870, à quatre-vingt-cinq ans.

à sa place, et je crois toujours qu'il n'y a pas autre chose à faire. J'ai entendu bien discuter la chose, l'autre jour, et je demeure convaincu qu'il ne faut pas : 1° En principe, donner le mauvais exemple d'un homme éliminé pour des raisons générales à coups de majorité. 2° En circonstance, s'exposer à la triste objection du ministère de Fouché et de son contrat de mariage signé de la main du roi.

A propos d'autre chose, il paraît que le second Théâtre-Français va fort bien ; cela vous *fait la figue* et j'en suis bien aise[1]. Je crois que la circonstance est bonne pour l'art dramatique. Vienne maintenant un homme de talent ! Je voudrais que cela échût à mon ami Delavigne. Il y avait hier de beaux vers de lui dans le *Lycée*, et le compliment au public de l'Odéon m'a paru fort joli.

1. Le romantisme commençait, et l'on se passionnait pour l'existence et le succès du second Théâtre-Français, par opposition au premier, trop classique. Quant à l'expression *faire la figue*, un peu vieillie, elle était fort usitée autrefois pour exprimer la moquerie, et empruntée, comme on sait, à l'étrange vengeance employée par Frédéric Barberousse contre les Milanais.

CCCCLXXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 8 octobre 1819.

Je vous avoue que je suis de mauvaise humeur ; ce malheureux mot de notre cousine de Vannoise, *le gâchis*, me roule sans cesse dans l'esprit. Je suis dégoûtée des palliatifs; je crois que, passé cette année, le doublement de la Chambre et le renouvellement moins fréquent seront à peu près impossibles à obtenir. Quand les libéraux ont peur, ils se vengent ordinairement par quelque sottise. Si on y regardait bien, on verrait que certaines de leurs entreprises n'ont été que la suite de certaines humiliations reçues, et leur maladroite popularité leur en fera subir encore à la session de cette année. Je me représente souvent un ministère plus considérable que celui-ci, plus visiblement uni, se présentant courageusement à la Chambre, parlant de conscience sur les inconvénients de la situation présente, présentant d'une main ses remèdes et sa

responsabilité, de l'autre sa démission. Il me semble qu'il y aurait de la grandeur dans la démarche, et, si on tombait, cela ne vaudrait-il pas mieux que de mourir dépecé journellement par les insolents coups de verges de *la Quotidienne* ou du *Constitutionnel?*

Voulez vous savoir comme les Français savent leur affaire ? M. de J..., tant soit peu colère, courait au galop à travers le chemin ; un laquais le suivait de même. Un carrosse de remise croise le laquais dans une route étroite, le laquais veut passer, le cocher n'arrête point, les paroles s'engagent. M. de J... se retourne, vient sur le cocher, prétend qu'on ne doit barrer ni lui ni ses gens, et à son retour dans la ville, il fait arrêter le malheureux cocher, et le laisse trois jours en prison. Votre père, instruit par hasard, car personne ne s'avise à porter plainte, représente à M. de J... qu'il n'a droit à aucune chose pareille, et qu'on pourrait le perdre sur une telle violence. Celui-ci répond : « Mais mon épée, mais mes épaulettes, mais mon grade ! Voilà comme on avilit les gens du roi, etc. » Et d'un. Et quand votre père dit au prisonnier, ou à ses protecteurs : « Pourquoi se laisse-t-il arrêter? Pourquoi ne porte-t-il pas plainte ? » On lui répond

de ce côté : « Ah! monsieur, il faut toujours trembler devant les grands; car, si on ne leur obéissait point, ils nous feraient assommer. » Voilà un beau raisonnement, et avec lequel on se soumet à leurs volontés arbitraires, jusqu'au jour de la révolte, qu'on les assomme à tort et à travers.

Voulez-vous une autre sottise? Vous savez ce prêtre dont je vous parlais? Voilà l'évêque qui répond qu'il a appris que le cardinal de Périgord l'avait nommé grand vicaire à Soissons, et qu'il lui paraît que cela le dispense de sévir, puisque cela l'éloigne du département, comme on le souhaitait. Ainsi, voilà un homme grand vicaire parce qu'il a persuadé à de pauvres carmélites que... En vérité, je n'ose achever. Est-ce là remplir les préceptes de la religion? Est-ce comprendre les devoirs de son état? Voyez si juges et plaideurs, généraux, évêques et peuple lui-même, il ne faudrait pas tout lier[1].

On me mande que M. de Metternich a écrit de sa main onze pages au baron de Vincent, qui les a portées à M. Decazes. Avez-vous entendu parler de cette note? On ajoute que c'est ce Metternich, que M. Talleyrand appelait le *blafard*, qui est en tête

1. « Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier. » *Les Plaideurs*, acte I, scène VIII.

de tout ce qui se fait. M. de Talleyrand dirait bien aujourd'hui que voilà les suites du penchant vers le système russe, que la politique de la France est dans l'union de la Suède, de l'Angleterre et de l'Autriche contre le Bonaparte du Nord; enfin ce que je lui ai ouï dire cent fois, ce qui lui a fait faire la paix après Austerlitz, après Wagram, et conseiller le mariage avec l'Autrichienne. Je parierais qu'il triomple dans son Valençay, et, si je le voyais, je lui dirais dûrement qu'il n'y a pas de quoi. Je deviens méchante, mon enfant; je voudrais quereller tout le monde. Ce qui m'impatiente, c'est que je pense que, si nous tombons, on nous jettera à la tête cent bêtes paroles auxquelles nous ne saurons que répondre : « Je vous l'avais dit. Vous comptiez sur les choses, sur le bon esprit national, sur la retraite de celui-ci, sur l'arrivée de celui-là, sur les lois, sur trente ans d'expérience, sur la raison, comme s'il y avait de la raison! Vous l'avez voulu, c'est votre faute... c'est ceci, c'est cela. » Eh! non, mort de ma vie! Ce n'est pas ma faute, ce n'est pas cela que je voulais, on aurait dû, il fallait... Mon fils, on me tournera le dos, on me rira aux nez. Mais je vous demande pardon, car je crois que j'ai un peu juré.

Je ne sais si on ouvrira cette lettre à la poste. Après tout, peu m'importe ! Voilà un bel extrait à faire à M. de Mézy. Madame s'attendrit quand son mari écrit à son fils qu'il est un honnête homme, madame voudrait que le ministère parlât haut et plus haut que les journaux, madame prend de l'opium et du café; nous croyons que ce dernier produit sur elle plus d'effet que le narcotique, car elle est fort irritée. Elle n'aime pas que les généraux mettent en prison les citoyens, que les prêtres libertins soient ménagés, que ses espérances soient déçues, et que ses dents lui donnent des fluxions. Elle rappelle le système de politique de Bonaparte, elle veut quereller, elle veut battre, elle jure. En tout, il est douteux qu'elle soit dans son bon sens.

CCCCLXXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 9 octobre 1819.

Vos lettres ont une véritable intermittence. En voici une aussi inquiète que l'autre était rassu-

rante. Ne vous inquiétez pas, et ne vous rassurez pas. Ces nouvelles étrangères n'ont rien de directement menaçant. Cette levée d'hommes est la suite naturelle du recrutement. Chaque année, on doit en lever plus, parce que, chaque année, le matériel se complète, la masse des dettes de la guerre diminue, et l'on a plus d'argent à donner à la formation d'une armée. Je ne crois pas, au reste, qu'on eût tort de se mettre sur un pied respectable. Malgré cette unanimité antilibérale de l'Europe germanique, on croit assez à une guerre entre la Russie et l'Autriche, à propos de la Gallicie, ou plutôt à propos de la nombreuse armée de l'ambition et de l'amour-propre de l'empereur de Russie, qui se meurt d'envie de faire quelque chose. Il y a, d'ailleurs, de quoi sourire dans la prétendue guerre de l'Espagne et de l'Amérique du Nord. Ils pourront bien se la déclarer, mais on peut défier Ferdinand de la faire. Dans tous les cas, je crois que le moment est venu où l'on aura la preuve de ce que je n'ai cessé de prévoir, plutôt par instinct que par raison, que notre appui, notre alliée naturelle était l'Angleterre, et que rien ne pouvait être plus dangereux que l'alliance que les circonstances nous ont forcés de faire avec la Russie. Elle a été

nécessaire et funeste. Ce n'est pas que, si nous sommes paisibles, je ne me moque assez de tout le bonapartisme à l'arme blanche de M. de Metternich.

Vous me paraissez avide de nouvelles, et le propre, comme le vice, de notre situation, c'est la stagnation. Il y a une chose qu'on veut faire, qui est une condition *sine qua non* de l'existence ministérielle, et qui rencontre, dit-on, d'inattendues et insurmontables entraves : c'est la rentrée des cinq ou sept pairs éliminés, et le rappel des bannis. Sans cette dernière chose, il faut mettre les clefs sur la porte. On ne peut recommencer tout ce tintamarre d'éloquence de l'année dernière. Si, au contraire, les bannis sont rappelés, il faut souhaiter que les indépendants aient le front de faire faire des pétitions pour les régicides tout seuls. On sera bien posté pour leur répondre, et la présence de Grégoire sera un bel argument. Comme dit M. de Broglie : « Je déclare que l'élection de Grégoire a épuisé tout ce que j'avais d'intérêt pour les régicides, et je me regarde comme quitte avec eux. » Il a vu, à Genève, le duc de Bassano, qu'il prétend avoir trouvé tout aussi patriote que ci-devant. Il est comique à entendre sur tout cela. Je suis désolé que vous ne le connaissiez pas.

Je remarque que je ne vous parle que de nouvelles! En vérité, c'est ridicule. Je vous ai regrettée hier, j'ai été voir *Œdipe*. Cette madame Paradol[1] qui a débuté de votre temps, jouait Jocaste. Elle est grande et parfaitement belle; mais elle a par malheur les traits si fins et si petits, qu'elle est obligée de faire des grimaces pour se donner de l'expression. Après cela, figurez-vous une personne qui ne sait pas jouer du tout, qui est gênée de son manteau, de son mouchoir, de sa robe, qui ne sait comment gouverner sa voix, qui n'a aucune science de diction, et puis qui, avec une sagacité profonde, comprend tout, donne de l'expression à tout, et cependant a des élans déchirants, le tout avec une sim-

1. Madame Paradol avait débuté à l'opéra en 1816 par le rôle d'Alceste, et passait au Théâtre-Français trois ans après. Elle avait un talent distingué, mais sa figure bouffie se prêtait mal à l'expression dramatique. Dans un souper raconté par lui, Alfred de Musset fait dire à mademoiselle Rachel : « Si on trouve que je suis trop maigre, pour le rôle de Phèdre, je soutiens que c'est une bêtise. Une femme qui a un amour infâme, mais qui se meurt plutôt que de s'y livrer; une femme qui a séché dans les feux, dans les larmes, cette femme-là ne peut pas avoir une poitrine comme celle de madame Paradol. » (*Œuvres d'A. de Musset*, tome IX p. 112). Madame Paradol avait épousé M. Prévost, chef de bataillon, et son fils Prévost-Paradol a joué le rôle brillant que l'on sait dans la littérature libérale sous le second empire. Elle est morte en 1843, à l'âge de quarante-six ans, retirée du théâtre depuis 1838.

plicité admirable, une familiarité qui émeut plus qu'on ne peut dire. Elle a, deux ou trois fois, enlevé le parterre, comme malgré lui, car je n'ai jamais vu de jeu si contraire à toutes les habitudes de notre théâtre. Elle raisonne très peu; elle aime Œdipe comme une jeune femme aime son amant; elle prenait Talma à poignées par les mains, par les bras, par les épaules, par je ne sais où. Lui, de son côté, était animé et désordonné. Je n'ai pas vu un effet tragique plus grand, plus complet. Je vous crois assez doctrinaire pour avoir partagé mon impression, si vous eussiez été là. Cette femme sera une admirable actrice, pourvu qu'on ne lui enseigne pas les bienséances. Après cela, si on me disait qu'elle est détestable, je ne m'en étonnerais pas, et cela n'est pas tout à fait injuste. Si pourtant, elle est sublime. Il y a de M. de Serre dans son talent.

L'histoire de vos carmélites est un peu scandaleuse. Je ne doute pas qu'elle ne s'ébruite; je le souhaite. On dit ici qu'il faut avoir le moins d'égards possible pour les prétentions de l'autorité ecclésiastique. Je m'en rapporte là-dessus au jansénisme laïque de mon père.

Vendredi 15 octobre.

Comment faites-vous pour être si gaie? Je dis gaie *d'esprit*, car vous me paraissez alarmée. Assurément, je crois notre situation infiniment grave. Je suis persuadé que du parti qu'on prendra dépend le sort de la monarchie; mais je crois qu'il est encore temps de tout sauver, et j'en entrevois les moyens. Il me semble qu'on incline à les prendre. Au reste, je n'ai rien à vous apprendre là-dessus. Ce que vous m'écrivez vaut mieux que ce que je vous dirais. Je crois que, si mon père en trouve l'occasion, il ne peut mieux faire que de répéter ce que je lui ai entendu dire cent fois, c'est qu'il faut fortifier le gouvernement, et j'entends surtout par le gouvernement, la Chambre. Je crois qu'il y a en France un assez vif sentiment d'inquiétude, et je le conçois fort. Je crois que *le Courier* a assez bien répondu, et répond tous les jours assez bien, à cette disposition; j'espère que vous le trouvez aussi. On parle beaucoup ici de ce qui arrivera au sujet de Grégoire; on forme là-dessus mille conjectures. Je ne crois pas qu'il y ait encore de parti pris. Après

y avoir bien regardé, je crois que si, comme on dit, M. Lainé s'oppose à l'admission, il faut la soutenir; je crois qu'il y a moyen, et surtout pour M. de Serre, de confondre et écraser Grégoire en défendant son élection. Personne n'ose la justifier à présent; gardons-nous de mettre de son côté des principes qui pourraient se croire justement alarmés. Le système qui le repousserait est le système qui a fait le 18 fructidor. Au reste, si la Chambre le veut, il faudra faire ce qu'elle voudra; mais je crois que, là-dessus comme sur mille autre choses, il est possible de la faire vouloir.

Je vous dirai que les doctrinaires sont toujours ce qui m'amuse le plus. Nous sommes dans de grands travaux chez madame de Broglie, pour trouver la définition du doctrinaire. Aidez-nous donc. Elle en a trouvé plusieurs que j'ai oubliées, et qui sont très jolies. Avec cela, j'en voudrais une qui fût usuelle, et qu'on pût répondre dans l'occasion. Madame de Broglie dit que Villemain a l'air d'un *affranchi*. Je ne sais rien de si vrai et de si fin que ce mot, et cependant dites-moi pourquoi? Je ne le sais.

CCCCLXXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 17 octobre 1819.

J'ai remporté sur moi une grande victoire cette semaine, mon cher ami, car je ne vous ai point écrit. Je trouvais que je prenais le chemin de trop céder à ce plaisir, et je me sentais si fortement entraînée à n'y plus garder aucune mesure, que j'ai coupé dans le vif. Mais savez-vous ce qui en est arrivé? C'est que votre père m'a grondée, en me disant que, si je vous écris moins, vous m'écrirez moins aussi, et qu'il n'y trouvera point son compte. Je lui soutiens que cela ne changera rien à votre coutume de faire. Notre discussion en est là; vous nous direz qui a raison.

Vous savez comme votre père a toujours eu toute sa vie un secret penchant pour l'état de moine. Nous causions de vous, nous disions tout deux que nous voudrions vivre encore vingt ans pour assister à la manière dont vous poursuivrez et rem-

plirez votre carrière, et votre père souhaitait, disait-il, de finir par s'enterrer dans quelque solitude, à la façon de ces hommes qu'on voit dans l'histoire du Bas-Empire, qui, après avoir vécu dans les affaires publiques, se retiraient du monde et contemplaient de loin ce qui se passait. Il m'a bien fait rire avec sa comparaison et le plan de la vie qu'il mènerait. Quant à moi, je souhaitais de vous suivre jusqu'à ce que vous fussiez à la force d'âge d'homme, et ensuite je chanterais de tout cœur le cantique de Siméon.

Je lis toujours avec une grande curiosité les morceaux de Benjamin Constant sur les *Cent-Jours*. Ils me semblent très remarquables et pleins de vérité, présentés avec une mesure et une adresse extrêmes. Cet homme a une insouciance qui lui tient lieu, en quelque sorte, d'élévation ; il dédaigne de s'attaquer aux personnes ; cela donne à son ton d'écrivain une dignité habituelle. On se sent à l'aise en le lisant, parce que rien ne choque ; mais on ne l'estime pas davantage, car les causes de sa modération se font apercevoir. On en profite en les appréciant, et jamais ses ouvrages ne feront louer de lui autre chose que son talent.

Quand vous aurez fini votre travail sur le jury, je

voudrais que vous sortissiez un peu de la vie masculine que vous dites que vous menez, et que vous ne rompiez pas complètement avec le *monde*. Vous êtes un peu faible, vous le savez. A l'imitation des manières des gens avec lesquels vous vivez, vous êtes, ne vous en déplaise, un assez singulier mélange d'indépendance pour le fond des idées, et d'une sorte de servitude plus ou moins volontaire des formes. Vous ferez donc bien de ne pas vous écarter des lieux où elles ont encore quelque reste d'élégance et de bonne grâce. Ce conseil, mon cher enfant, est posé sur peu de choses, mais il a plus d'importance qu'il n'y paraît d'abord. Je vous demande instamment de ne le point repousser. Je vous recommande aussi de ne pas négliger entièrement ceux de mes amis qui ont de la bienveillance pour vous, et d'éviter de blesser par exemple madame de Rumford, qui, vous le savez, tient compte des visites qu'on ne lui fait pas.

Votre lettre était bien courte ; il m'en faut une autre bientôt. La mienne est si longue déjà, que, je résiste à la tentation de répondre à la vôtre. Je conclus que vous m'aimez plus que vous ne le croyez et que je ne le crois, puisque vous êtes si content de ce que je vous écris. Il me semble à

moi que je suis hébétée; mais je m'en soucie peu, puisque vous m'aimez.

Lundi.

Vous auriez bien raison d'expliquer, un jour, clairement et simplement dans *le Courier* ce que c'est qu'un doctrinaire, et de dire après, tout franchement, que la France est réellement doctrinaire.

Votre père parlait à merveille là-dessus ce matin : « La France, disait-il, manquant de certaines lumières ne peut pas déterminer clairement ce qui lui convient, mais elle sait nettement ce qu'elle ne veut pas. Elle est donc, pour ainsi dire, dans un état de négation permanent. Mais la négation fondée de tout un peuple équivaut à une affirmation, et c'est le sens de cette affirmation que les doctrinaires ont trouvé. » Cette explication, qu'il faudrait bien développer avant que mes Lillois l'entendissent, m'a paru vraie cependant, et j'ai juré que je vous la manderais. Quant à moi, je dis moins finement : « Un doctrinaire est un homme qui veut réduire en système, organiser et consolider par des lois les

avantages politiques et administratifs que la Révolution nous a valus. »

Je ne sais où j'en suis sur Grégoire. En me rappelant le 18 fructidor, vous m'avez donné à penser. Cependant, il peut y avoir des répugnances naturelles et invincibles qu'il est difficile et dangereux en morale de combattre. Ce malheureux, surtout depuis la lettre qu'il a écrite, prêtant serment devant le Roi, me paraît une monstruosité, et l'opinion sera pour ceux qui se montreront révoltés d'un pareil scandale. Je vous assure que, si j'étais Royer-Collard, et que Grégoire vînt prendre place de mon côté, j'irais m'asseoir à l'autre bout, tout près de M. de Villèle, et, de là, je voterais très nationalement.

Le mot que vous me citez de l'*affranchi* est joli et fort. Il est trop sévère par rapport à l'individu; mais il est le résultat forcé de la position de tous ceux qui s'attacheraient à un homme qui ferait entrer l'intrigue dans ses moyens de conduite. Ceux qui l'emploient se tirent encore d'affaire jusqu'à un certain point avec l'opinion, parce qu'enfin, quel que soit le système qu'on adopte, il faut encore invention et création pour en user; mais les inférieurs, quelque purs qu'ils demeurent,

deviennent des agents à l'égard du public, et ils sont condamnés sans être entendus. Je suis assez avisée sur cette expérience, parce que je l'ai vue se renouveler auprès de M. de Talleyrand. Au reste, je ne crois pas qu'aujourd'hui l'intrigue pût entrer utilement dans la politique de personne; elle manque de gravité, et notre gouvernement et nos hommes d'État ne peuvent se maintenir que par l'attitude la plus sérieuse. Dans les temps de factions, il faut des L'Hôpital, des Harlay; à plus forte raison quand la liberté de la Presse peut mettre à découvert les petits ressorts qu'ils voudraient faire jouer.

CCCCLXXXV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, mardi 19 octobre 1819.

Je vous écris rarement, ma mère, faute de nouvelles, et je renvoie toujours au lendemain, espérant apprendre dans la soirée quelque chose

de digne de vous. La soirée se passe, je n'ai rien à vous mander, et je remets encore au lendemain. Je vais essayer pourtant de vous mettre au fait de la situation générale. Quoique vous me paraissiez un peu froide pour *le Courier*, ce que je suis tenté de prendre pour une personnalité, attendu la part active que j'y ai prise depuis quelque temps, j'espère que vous avez assez vu la ligne que nous prétendons suivre, et que nous conseillons de prendre. Malheureusement, nous sommes tous, plus ou moins, frappés d'inactivité. M. Guizot, qui passe pour ardent, n'a sur les autres que l'avantage d'avoir dix ans de moins; car il est, au fond, fort expectant, et il s'en confesse journellement. Seulement, il est décidé, et il paraît qu'il l'est dans une opinion maintenant commune aux cinq doctrinaires ayant un caractère politique, à savoir : M. de Serre, M. de Broglie, M. de Barante, M. Royer, et lui. Voici donc ce qu'ils veulent comme mesures de gouvernement : La rentrée des pairs éliminés et le rappel des bannis. M. le Garde des sceaux met à cette mesure la condition de son séjour au ministère. En fait de lois, celle sur la réorganisation de la Chambre, et c'est ici, à mon avis, la grande mesure de salut. Fût-elle rejetée, il faut l'avoir

proposée. Si l'on périt alors, on n'aura rien à se reprocher. Tous les jours on convient de tout cela, et tous les jours on reste les bras croisés. Il y a de grands obstacles ; il y en a en haut et en bas ; mais ils ne sont pas insurmontables.

Autre affaire : M. Decazes a prié, l'autre jour, M. Guizot à dîner, et lui a paru fort effrayé de toutes choses. Le lendemain, il a prié M. Royer à dîner, également tout seul, et lui a paru tout de même fort effrayé. Il paraît certain qu'il est à bout de crédit sur le roi, en matière politique. Il peut bien obtenir de lui la croix d'honneur pour un peintre, ou de l'argent pour une école à la *Lancastre*[1] ; mais c'est tout. La puissance de l'insinuation est épuisée ; du moins, il l'avoue, ou le laisse voir, ou le feint. Cependant, je crois qu'il médite quelque chose. D'un autre côté, voilà qu'ils ont formé un conseil de cabinet dans la forme d'une ordonnance de M. Pasquier, dans le temps qu'il était ministre, et qui leur a servi de prétexte pour exclure M. Guizot et M. de Barante de la discussion sur l'organi-

1. Les écoles d'enseignement mutuel ont été inventées par André Bell, mais très propagées par Joseph Lancaster, instituteur né à Londres et mort à New-York. Aussi les nomme-t-on souvent *écoles à la Lancastre*.

sation municipale et départementale. Il paraît que MM. Pasquier et Cuvier se sont mis sur le terrain du plus pur despotisme. M. de Serre et M. Royer sont à peu près seuls de leur bord; ils ne trouvent qu'un peu d'appui dans M. de Jaucourt et dans M. Garnier. Quant à M. Beugnot, il se renferme dans un silence goguenard. M. Decazes a grand soin de n'adopter tout haut aucun système, et je doute qu'il sorte rien de bon d'un pareil conseil. Heureusement, M. de Serre, libre de retirer ou d'accorder au ministère l'appui de son éloquence, peut y mettre la condition qu'il veut. M. Royer, qui est à son aise et qui a pris tout ceci avec une complète indépendance, est, dit-on, le plus piquant du monde dans cette discussion. « Je leur rends la vie dure, dit-il; mais ils ne m'ont apparemment mis là que pour cela. »

Pendant ce temps-là, le parti indépendant s'inquiète et commence à se diviser. Ils sont, pour la plupart, honteux de la nomination de Grégoire. Un homme de Grenoble qui est ici, et qui a fait et conduit toute l'élection, dit qu'il n'en aurait rien fait s'il eût su toutes les citations exhumées depuis. Il atteste qu'il eût même été impossible de le faire nommer; et le préfet, M. Choppin, prouve qu'une

soixantaine de voix *ultrà* lui ont seules assuré la majorité; il en a dressé procès-verbal.

Pesez tout cela, pensez-y; et, si vous avez quelque chose à m'en dire, ne m'en écrivez pas directement. J'ai de fortes raisons de vous recommander un respect de plus en plus religieux pour *messieurs de la poste.*

Quant à moi, j'ai très peu de temps libre; ce qui m'a empêché d'aller dans mille endroits où j'aurais dû aller. On se plaint de moi à Melun, à Angervilliers[1] et à Champlâtreux. Tout ce que je peux faire pour vous et M. Molé, c'est d'aller dîner chez lui, un dimanche. Le reste de mon temps est entièrement pris. Ce travail que j'ai entrepris n'est qu'à moitié fait; j'y ai de fréquents dégoûts; je suis paresseux, je vous regrette fort pour me faire des copies. J'ai aussi penchant à n'y point mettre de nom, quoique M. Guizot me conseille vivement le contraire. Ce qui est sûr, c'est que, bon ou mauvais, je prêterai vivement à la critique, et je pourrai fournir un article délicieux à M. Feletz ou à M. Hoffman[2]. Reste à savoir ce qui vaut le mieux,

1. Madame de Catellan avait une propriété à Angervilliers, près de Dourdan (Seine-et-Oise).

2. Hoffman, né en 1760 et mort en 1828, écrivait les articles de critique littéraire au *Journal des Débats*. Il est surtout connu par ses opéras comiques.

puisque cet ouvrage est un calcul, du scandale de la publication, ou d'un succès de salon. Je vous avoue que j'ai assez de dégoût de tout cela, et que c'est encore pour moi une question de savoir si je l'imprimerai.

On dit ici beaucoup que le roi n'ira point ouvrir la session lui-même, et qu'il déléguera un ministre. Je le voudrais sous un rapport; ce serait un pas en fait de constitutionnalité. Mais serait-il convenable qu'il eût l'air de reculer devant Grégoire? Il y en a qui disent qu'au moment où celui-ci se lèvera, il pourrait lui dire : « Non, monsieur, je ne reçois point votre serment. » Ce serait un vrai mélodrame. Il y a un moyen plus simple, c'est que le ministre de l'Intérieur, en lisant la liste, saute le nom de Grégoire, et ne l'appelle point. Au fait, ce serment est de pure gracieuseté; il est même illégal, car les pouvoirs des députés ne sont pas vérifiés, et il pourrait très bien arriver, le lendemain, qu'ils ne fussent pas admis par la Chambre. Je crois le roi parfaitement maître de faire à cet égard ce qu'il voudra. Quant au lendemain, quant au jour de la vérification des pouvoirs, c'est là que nous aurons le scandale.

Samedi 23 octobre.

En général, ne vous effrayez donc jamais de ce que vous appelez mon travail. Moi qui passe mon temps à rougir et à souffrir de ma paresse, je ris de vous entendre craindre les suites de mon assiduité. J'ai lu, quelquefois, que des savants avaient été malades pour avoir trop étudié; ils brûlaient leurs yeux à la lampe, se levaient de bonne heure, et passaient le jour sur des livres. Quelle ressemblance avec moi qui ne travaille jamais le soir, me lève tard, et travaille rarement plus de quatre heures franches dans la journée! Voici ma vie: Je me lève à huit heures et demie; je reste chez moi à lire le journal, vous écrire, feuilleter des livres, jusqu'à onze heures moins un quart; alors je vais déjeuner, et tous les deux jours chez M. Guizot. Je travaille ensuite jusqu'à quatre heures et demie, rarement cinq heures; puis je sors, je cours assez, avant et après dîner, et, le soir, ou je vais au spectacle, ou je fais une ou deux visites, et je me couche à onze heures. Il n'y a rien d'excessif dans cette vie. En général, je sais très bien que je ne mène pas une vie saine; mais il faudrait, pour

y remédier, recommencer mon existence. Soit paresse, soit disposition, je n'ai contracté le goût ni l'habitude d'aucun exercice violent. C'est un tort, et peut-être l'a-t-on trop toléré. La grande cause en est dans l'excitation précoce donnée à mon esprit; de là, plusieurs inconvénients: Je n'ai ni cette plénitude de vie physique qui est à elle seule une occupation à mon âge, ni cette résignation d'un esprit qui, n'ayant pas été habitué de trop bonne heure à des jouissances excessives, sait supporter l'ennui, subir un travail fastidieux. Ajoutez-y que les besoins de ma vanité ayant cessé de se satisfaire solitairement, j'ai besoin maintenant du retentissement des autres, et de faire connaître mes pensées. Initié de bonne heure, et de trop bonne heure sans doute, à la vie la plus activement intellectuelle qui fut jamais, je tremble quelquefois en regardant l'avenir; car je ne sais de quoi j'essayerai, quand j'aurai assez de tout ceci. Or, ce moment viendra, car *j'épuise vite*, comme disait saint Augustin de lui-même. Mais qu'importe? Cela est, et, comme on ne sait pas au juste si le monde durera encore trois semaines, il faut prendre ce qui se présente, et ne pas mettre ses plaisirs en réserve pour un avenir qui ne viendra peut-être pas.

Je ne demanderais pas mieux d'aller vous voir, mais le moment est peu favorable. Puisque je fais cet ouvrage, il faut l'achever; et, si je l'achève, il faut l'imprimer. Me voilà cloué ici. D'ailleurs, le moment est trop curieux. Puisque je suis dans le courant, je n'en puis sortir, et je sens que je sècherais sur pied hors des affaires. Il n'y qu'à attendre le moment qui m'en mettra dehors. Or, je vous dirai, en passant, que ce moment me paraît terriblement approcher.

On donne ce soir *les Vêpres siciliennes* [1] que nous allons voir en grande loge de doctrinaires. Il me semble que vous avez pris trop au sérieux cet article sur Villemain. Les affranchis étaient à Rome ordinairement très spirituels et très lettrés, témoin Tiron [2], mais ils conservaient dans leurs habitudes, quelque chose de leur ancien état, et il me semble

1. Casimir Delavigne, âgé de vingt-six ans, connu par les *Messéniennes* et le poème de *Jeanne d'Arc*, faisait représenter ce soir-là, 23 octobre, la tragédie des *Vêpres siciliennes*, refusée par le *Théâtre-Français* et accueillie par l'Odéon, dont Picard venait de prendre la direction. Le succès fut très grand, quoique ce fût la dernière ou l'une des dernières tragédies plutôt qu'uu essai de drame romantique comme l'attendaient les doctrinaires.

2. Tullius Tiron avait été, comme on sait, l'esclave puis le secrétaire de Cicéron, qui l'affranchit. Il a laissé des ouvrages d'érudition et un recueil des bons mots de Cicéron.

que tel est celui-ci, ayant et dans sa laideur et dans ses manières quelque chose d'embarrassé, de souple et de servile, et cependant indépendant par son esprit, quoique toujours occupé du désir de plaire.

Mardi 26 octobre.

Nous sommes dans une situation plus nauséabonde que jamais; je ne sais qui peut ni qui veut. Il est impossible qu'il n'y ait point une crise, soit avant l'ouverture de la session, soit dès l'admission de Grégoire, soit dans les quinze premiers jours. Je ne sais si personne est bien préparé et bien décidé. Quant à Grégoire, on a l'espoir qu'il donnera sa démission, ou plutôt qu'il ne paraîtra point, qu'il n'enverra point les papiers à vérifier. Ce qui est déjà sûr, c'est qu'il ne viendra pas à la séance royale. On s'est donné beaucoup de peine pour cela, particulièrement M. de Staël et son beau-frère[1]. Ils ont catéchisé là-dessus Lanjuinais, qui, après avoir porté aux nues l'élection de Grégoire,

1. M. de Broglie.

il y a trois semaines, s'entremet avec beaucoup de zèle pour obtenir de lui sa retraite.

La loi sur la réorganisation de la Chambre est encore une chose fort douteuse[1]. Il y aura une vive résistance dans la Chambre, et il sera très difficile de montrer que c'est précisement une mesure de prudence : préjugés des ventrus, haine des *ultrà,* inquiétude des indépendants, tout s'y oppose. Au reste, ce dernier parti est dans une singulière permutation. Leur société de la liberté de la Presse, appelée le *Club de la rue Saint-Honoré*, était devenu un véritable enfer, si du moins nous en croyons un homme d'esprit et de mérite, M. Teste, qui en était, et qu'ils viennent d'éliminer[2]. Ce qu'on a dit dans *le*

1. Le projet de réforme de la Chambre, préparé par les doctrinaires, devait abaisser l'âge de l'éligibilité, décider le renouvellement intégral, diviser autrement les collèges électoraux, et enfin introduire la capacité comme une condition nouvelle de l'éligibilité et de l'électorat. Ce projet, comme on voit, était fort prématuré, puisque la dernière condition n'était pas encore remplie en 1848. Au fond, c'était plutôt un sujet de conversation qu'une loi sérieusement préparée. C'était, d'ailleurs, le principal reproche qu'on a pu faire aux doctrinaires d'être, avant tout, un parti de conversation.

2. M. Teste, né en 1788, avait été exilé lors de la seconde restauration pour ses opinions bonapartistes. Il s'était retiré d'abord à Liège, puis à Bruxelles, où il exerça la profession d'avocat. Revenu à Paris en 1818, il y réussit moins, et retourna bientôt en

Courier de leurs épurations est réel. La noblesse de M. d'Argenson et de Lafayette les inquiète. Quant à M. de Broglie, ils disent que c'est un lord anglais, et quant à Constant : « Celui-là, il ne faut pas s'y fier ; c'est un homme d'esprit ! » Il paraît que la réunion descendait de plus en plus bas. Dernièrement, ils avaient nommé un comité pour examiner les affaires du Congrès de Carlsbad. On a profité de l'occasion pour fermer leur réunion. La mesure est parfaitement légale, politique peut-être ; je n'en sais rien. Ce qui est sûr, c'est que l'officier de police qui a fait l'expédition a trouvé dans l'appartement de la mère d'un colonel Simon [1], lieu habituel de leurs séances, deux ou trois grands portraits de Bonaparte en étalage, et le colonel Simon lui a dit, en les lui montrant : « Voilà votre maître ! »

Quant aux *ultrà*, ils ont grande espérance, à ce qu'ils disent. Le fait est que je crois leur ministère

Belgique, d'où il ne revint qu'après la révolution de 1830, pour être successivement député, pair de France, ministre du commerce en 1834, des travaux publics, et enfin de la justice dans le cabinet du 29 octobre 1840. Il a été poursuivi et condamné comme concussionnaire par la Chambre des pairs, et gracié par l'empereur Napoléon III.

1. Le colonel Simon Lorière menait alors la vie pénible des officiers en demi-solde, et a tenu quelque temps un restaurant. Il a repris du service après 1830, et est devenu général.

à la fois probable et impossible. Je ne sais pas de situation qui prouve plus hautement ce que nous avons sans cesse répété : qu'il faut rajeunir le gouvernement. Tout en donne une nouvelle preuve, et je puis en citer une dont je m'étonne que je ne vous aie pas encore parlé : C'est la représentation des *Vêpres siciliennes.* J'ai rarement eu plus de plaisir au spectacle ; c'est une véritable tragédie de jeune doctrinaire. « C'est, dit M. Guizot, un succès de génération. » Ce qui me ravit dans cette tragédie, c'est le naturel et l'esprit de justice de l'auteur qui a su prendre tous les langages, conserver à chaque caractère, à chaque nation son charme avec sa vérité. Ce qui me ravit encore, c'est le bon sens du parterre, qui, très supérieur à celui de la rue de Richelieu, ou entraîné par la droiture de sens du poète, a su applaudir avec esprit, équité, et exprimer une opinion très affranchie des routines de l'esprit de parti. Quant à la pièce en elle-même, c'est assurément ce que nous avons vu de plus beau depuis *les Templiers*[1]; il n'y a qu'une voix là-dessus. Beaucoup de gens la préfèrent aux *Templiers ;* je suis de ce nombre. Il y a beaucoup plus

1. Tragédie de Raynouard.

de fécondité, beaucoup plus de naturel, des caractères beaucoup plus variés et plus complets, enfin c'est infiniment mieux écrit. Quelques invraisemblances, quelques obscurités, et un cinquième acte un peu long et un peu faible, voilà les défauts. Mais c'est un ouvrage d'une école nouvelle, plus poétique assurément que tous ceux de notre siècle, et même du dernier, et cependant si simple, si familier ! Il a obtenu tous les succès, depuis les soupirs grondants et sourds de M. Guizot, jusqu'aux pleurs de madame de Broglie, « ces pleurs qui, dit Villemain, feraient connaître le sentiment de l'envie ». Je dis, moi, que ce succès est le premier article de la loi sur l'âge des députés ; il lui peut servir de *considérant*.

C'est la première fois que j'allais à l'Odéon. La salle est belle quoique trop ornée et souvent d'assez mauvais goût. Quant aux acteurs, ils jouent avec beaucoup plus d'ensemble, beaucoup plus de chaleur et beaucoup moins d'emphase qu'au Théâtre-Français. Du reste, ils sont médiocres, excepté une mademoiselle Guérin qui est fort jeune, fort jolie, qui ne comprend rien à ce qu'elle dit, mais qui a des emportements et des éclats au moins égaux à ce que mademoiselle Duchesnois nous a

donné de plus déchirant et de plus déplacé dans ce genre, et Joanny[1], qui est, à mon grand étonnement, un acteur du premier ordre. C'est un homme encore plus naturel que Talma, s'il est possible. Il joue sans cérémonie; c'est presque le ton de la comédie grave. Il nous a ravis. Il faut nous voir tous, au reste, sur cette représentation; nous sommes tous plus ou moins comme des enfants. Ce sont de drôles de gens que les doctrinaires!

L'autre jour, chez le Garde des sceaux, à la fin de la séance, il nous remercia et nous congédia; nos opérations étant terminées. On se lève, je vais à la cheminée, et je me trouve auprès de M. Royer-Collard, qui me dit avec un gros soupir: « Ah! voilà notre commission finie. Je voudrais qu'il en fût de même de notre conseil privé pour l'organisation municipale. Trois séances par semaine de quatre heures chacune, et quelle discussion!

1. Joanny, né en 1775, avait débuté en 1797 sur le Théâtre de la République et avait été admis à l'Odéon précisément en 1819 où il joua d'abord le rôle de Vendôme dans Adélaïde du Guesclin, puis celui de Procida dans *les Vêpres siciliennes*. En 1825, il revint à la Comédie-Française et contribua fort au succès des drames romantiques *Henri III et sa Cour*, *Hernani*, *les Enfants d'Edouard*, *Chatterton*, *Louise de Lignerolles*, etc. Il est mort en 1849. Mademoiselle Guérin n'a pas laissé de grands souvenirs à l'Odéon, où elle n'a passé que deux années.

» — C'est une matière bien difficile, et l'on dit que les avis sont très partagés.

» — Mais, fort peu. Nous sommes deux du mien (M. de Serre et lui). Aussi y avait-il là quelqu'un (Cuvier) qui disait, l'autre jour, au ministre de l'Intérieur : « Mais, monsieur, est-ce que vous cé-» derez ? Voyez donc, ils ne sont que deux, et nous » sommes huit. » Je ne sais pas, pour ma part, pourquoi on m'a mis là ; c'est par une sorte de pudeur qui m'étonne. Avec les idées qu'on a, on n'avait pas besoin de consulter ; et si vous saviez quelle discussion ! C'est honteux, c'est infâme ! (et quatre fois de suite il me répète ce mot). Je leur ai dit : » Ce que vous proposez n'aura pas dix voix. C'est » un projet qui ne peut être soutenu que par des » commissaires du roi ; c'est pis qu'un décret impé-» rial. Vous érigez en principe et en loi ce que Bona-» parte a fait, mais ce qu'il a fait au mépris de ses » propres décrets ! »

» — Mais qui soutient cela ?

» — Tout le monde. Tout le monde parle ; il n'y a pas jusqu'à M. Portalis. Quant au ministre de l'Intérieur, tout le monde sait qu'il a l'instinct du despotisme, mais il n'en a que l'instinct, et il avait besoin de quelqu'un pour en faire un système, et

M. Cuvier s'est trouvé là. Au reste, cela va tous les jours en descendant. A présent, c'est M. P... qui s'en mêle. Et puis une chose déplorable et honteuse, c'est cette exhibition du ministère! Quand on n'a que cela à montrer, on doit le cacher. »

Et il m'en a dit sur ce ton pendant un grand quart d'heure, me faisant promener en long et en large dans ce grand cabinet, au milieu de tout le monde. Observez qu'il ne m'avait jamais parlé que par hasard. Je me suis amusé comme un roi de cette confidence, et je vous la transmets toute fraîche.

Il paraît que, en effet, c'est une chose bizarre que ce projet sur les municipalités. Il y a dans tout cela un manège inintelligible. Le secret qu'on en a gardé à M. Guizot a quelque chose de ridicule et de pitoyable. On a l'audace de faire discuter de pareils projets, et très certainement on n'aura point celle de les présenter. D'ailleurs, M. de Serre a déclaré qu'il parlerait contre. Il résultera de tout cela qu'il n'y aura point de projet de loi là-dessus, cette année; ou, si l'on en présente un, on ne le fera pas discuter. Il y a bien assez de marrons sous la cendre, sans compter celui-là.

CCCCLXXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 30 octobre 1819.

Il me semble qu'il faut décidément attendre la Chambre pour voir clair à ce qui se passe, et, selon ma coutume, je reprends ma confiance dans les choses qui entraîneront les hommes, du moins je le crois. Le mouvement de ce qui se passe semble conduire à une sorte de 5 septembre contre les révolutionnaires, qui peut être utile s'il est habilement frappé; de même qu'il ne produirait qu'une terreur d'un moment, et plus tard quelque éclat violent, si l'on n'en faisait qu'une affaire de réaction. La nation me paraît dans une disposition dont il serait inouï de ne pas tirer parti. Elle a peur de toutes les exagérations, elle se défie des *ultra* et des libéraux, elle applaudit à la mesure contre *le Drapeau blanc* et à celle contre ce club demi-jacobin. Vraiment, quand une si grosse masse est dans un tel bon sens, si on ne parvenait à la sauver, il faudrait

qu'il y eût quelque malhabileté. La politique me paraît aujourd'hui tout entière dans la sûreté et la fermeté des principes; c'est l'une des supériorités de notre temps sur ceux où il eût fallu absolument gouverner par des coups d'État. Les souverains étrangers ont l'imprudence d'en vouloir faire, et je crois que les événements prouveront que ce n'est plus par eux qu'on échappe au danger.

Il y a un journal qui dit qu'il s'est établi une correspondance entre M. Decazes et M. de Talleyrand. C'est peut-être un *fagot*, mais il serait plaisant que M. Decazes eût eu la même idée que moi. Je pense toujours à M. de Talleyrand. Je m'amuse à chercher dans ma tête quels moyens il y aurait de tirer parti de ce qu'il a de bon, en forçant à l'inaction tous ses côtés faibles. Je le crois très propre, s'il s'y appliquait, à nous assurer l'alliance de l'Autriche, et puis je n'oserais conseiller de l'employer. Enfin, je le crois homme à agir sans qu'on le lui demande; mais alors dans quel sens? Je l'ignore. Il faudrait causer avec lui pour démêler tout cela. J'ai peine à croire, lorsqu'il y a quelque nouveauté en Europe, qu'il se détermine à demeurer dans un complet repos. Il faudrait donc qu'il fût bien changé! Mon enfant, si tout ceci n'était

pas un peu fatigant, il y aurait grand amusement à regarder. Nous nous faisons tous spectacle les uns aux autres, mais c'est un peu trop à nos dépens.

A propos de spectacle, vous me contez très bien *les Vêpres Siciliennes;* je voudrais que vous en fissiez l'extrait dans *le Lycée.* Mon instinct me faisait prendre intérêt à cet ouvrage; j'ai été charmée du succès. Quant à cette troupe, nous prenons encore la liberté de la croire un peu troupe de province, et votre père dit toujours que l'un des deux théâtres détruira l'autre; que Talma se retire, et que mademoiselle Mars vieillisse, et vous verrez les deux médiocrités se réunir en une. Voilà son opinion.

Mardi 2 novembre.

Au fond, je conçois tous les inconvénients du caractère de M. de Talleyrand, et c'est seulement parce qu'il n'est pas douteux qu'il sait mieux que qui que ce soit la politique du dehors, et que cette politique me paraît justement celle du temps que j'ai vu, que je pensais à lui. Mais je ne le ferais point premier ministre. Dieu m'en garde! Je dé-

truirais ce titre, et je lui donnerais pour collègues des gens à principes de morale, travailleurs et surveillants. Voilà comme j'imagine qu'il serait possible de l'employer, et je crois bien qu'il est de nature à déterminer le cabinet autrichien sur lequel il a toujours eu crédit. Je m'amusais dernièrement à composer un gouvernement capable de neutraliser la portion intrigante et parfumée de ce *curé*. C'était une vraie composition chimique; cela ressemblait à de la thériaque, tant j'y faisais entrer d'ingrédients divers. Peut-être que vous autres, après ce beau travail, me diriez que la thériaque est un vieux remède dont la médecine, devenue plus simple, ne veut plus.

A propos de médecine, je veux vous conter qu'il y a ici un médecin d'hôpital, fort habile, dit-on, venu de Paris, assez spirituel, beaucoup trop libéral, car il écrit dans *l'Écho*, tant soit peu bonapartiste, avec lequel je suis fort bien, par la rhubarbe et le séné. J'ai pourtant tort de dire que je suis bien avec lui par ces remèdes, car il est contre tout remède. Il m'a raconté que l'école de Broussais, dont il est et qui se propage beaucoup à Paris, proscrit presque tous les remèdes; elle ne veut plus ni purgatifs, ni vomitifs, ni noms aux mala-

dies. Force boissons et la saignée, voilà son système. On revient au temps de Louis XIV par cette saignée. Il y a ici un vieux médecin de quatre-vingt-sept ans qui en est encore à cette ancienne répugnance pour l'émétique, contre lequel il fallut un arrêt du Parlement, et qui dit que c'est un remède mortel. Notre jeune médecin[1], par suite de sa science, conclut comme ce vieux ignorant. Que pensez-vous de ce cercle où les hommes sont à peu près forcés de tourner? Si, par hasard, on voulait l'appliquer à autre chose, que de réflexions à faire, que de doutes à concevoir! Je vous assure que j'ai été un moment interdite de toutes mes pensées.

Mais j'en ai bien d'autres qui me préoccupent et m'agitent, jour et nuit. Vous ne pouvez vous imaginer quelles émotions me donnne ce *Courier*. J'admire le noble courage avec lequel vos amis s'arment contre toutes les fausses opinions. Plus le poste où ils se placent me paraît périlleux, plus je les honore, et je suis émue de leur belle conduite. Mais aussi, mon cher enfant, je suis poursuivie par mille inquiétudes. Je vois bien

1. Ce médecin était le docteur Vaidy, l'un des plus ardents propagateurs de la médecine de Broussais.

des gens irrités; les demi-soldes du *Constitutionnel* et les doubles-soldes du *Drapeau blanc* poursuivent mon imagination. Mon âme se sent élevée et satisfaite, mon cœur est froissé de soucis, et je suis souvent épuisée par les combats intérieurs que je livre, et dont personne ne reçoit la confidence. Il est au-dessus de mes forces de vous les cacher entièrement. Madame de Sévigné dit que l'excessive tendresse cause d'excessives douleurs. Il semble que cette chère femme s'est d'avance rendu compte de tout ce que je devais éprouver un jour.

Si vous jetez les yeux sur nos pâles journaux, vous y verrez quelques articles qui vous paraîtront renfermer, pour vous, de vrais lieux communs, et qui ont ici un effet prodigieux, je veux dire ces lettres sur nos révolutions. J'admire comme la multitude provinciale a peu besoin de juger et d'expliquer ce qu'elle a vu, et avec quel naïf plaisir, quand on le lui montre, elle s'écrie : « C'est pourtant vrai, c'est cela! » Il serait très facile de faire un très bon journal de province; il ne faudrait qu'un peu de bon sens et d'indépendance. L'autorité ne peut s'en mêler qu'avec précaution; car, si elle était devinée, tout serait perdu. Son crédit baisse

dans le pays. Nos Flamands ont une extrême répugnance pour toute injure, et particulièrement tout ce qu'on écrit sur les prêtres les blesse tout à fait. Si on veut, dans ce pays, donner crédit aux jésuites, il n'y a qu'à les insulter. Nous sommes assez ultramontains, et notre conseil municipal, où il y a bien des commerçants, vote des fonds pour les frères ignorantins, par humeur contre *l'Écho du Nord*. Cependant, d'ici à quelques mois, grâce à la peine que prend votre père, nous allons avoir une belle école d'enseignement mutuel; mais il a fallu y épuiser ses paroles, et y mettre son argent. Je voudrais que les bons journaux traitassent sérieusement les articles religieux. Les prêtres tirent parti des injures, et se présentent comme des martyrs. Il faudrait combattre leur petit fanatisme avec l'Évangile et la belle morale de mes amis de Port-Royal.

CCCCLXXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 3 novembre 1819.

Nos petites drôleries vont leur train : celle de la Société de la liberté de la Presse commence à s'user. J'espère que vous aurez été contente de la lettre du duc de Broglie[1], et que vous aurez compris les douces allusions du *Constitutionnel* avec Walpole et son cousin. Madame de Broglie s'afflige un peu de tout cela ; car elle voudrait toujours que la liberté fût une petite sainte qui eût bon cœur, bon esprit, bon goût. Elle a souvent de grands déboires.

Il paraît que, réellement, les missionaires ont causé une émeute à Brest, et l'évêque s'est vu obligé de les renvoyer. Ceci porte un grand coup aux Missions. Il y a espoir que l'on va, enfin, y mettre

1. M. de Broglie avait approuvé, dans une lettre rendue publique, la dissolution de la Société de *la Liberté de la Presse*, et cette lettre était considérée comme un témoignage de sa rupture avec l'extrême gauche, ce qui lui valait de vives attaques de ce côté.

ordre. On ne sait pas encore ce que fera Grégoire; on ne sait guère ce qu'on en fera. Il y a bien des probabilités qu'il sera chassé. A la bonne heure! Mais il faut le bien faire, car la défense sera vive et ne sera pas difficile. Il règne toujours sur tout une grande incertitude. Le public attend, et ne sait trop sur quel pied danser...

Une des interruptions qui m'a dérangé est une belle gravure encadrée du portrait de madame de Staël, qui m'est arrivée de je ne sais quelle part. Dans le premier moment, je n'ai eu aucun doute, et j'ai écrit étourdiment une belle lettre bien tournée à Auguste de Staël. Maintenant, j'ai peur d'avoir fait une gaucherie; j'ai des scrupules; je trouve cent invraisemblances; enfin, me voilà au désespoir, jusqu'à ce que j'éclaircisse la vérité. Ce qui m'a trompé, c'est que le tableau est venu de chez le graveur même, par un de ses ouvriers. Plaignez-moi, je vous en prie, et compatissez à ma douleur, qui est très vive.

J'ai, à propos, été hier voir *Cinna* avec madame de Broglie. Talma jouait Auguste. Je commence à m'impatienter de ces impressions qui vous plairaient si fort, et qu'il faut se résoudre à vous envoyer par la poste. Mais, enfin, toujours est-

il que c'est une nouvelle preuve de la nouvelle forme du talent de Talma, de cette simplicité si grave, si profonde, qu'il cherche à donner aux rôles un peu âgés qu'il prend maintenant. Je vous jure qu'il a été très peu clément, et très méchant, très dédaigneux, très faible, très égoïste. Son agitation pendant le monologue, ses promenades à grands pas et les bras croisés, ajoutez à cela cette couronne, sa pâleur, sa tête simple, son calme qui lui donnaient d'une manière effrayante l'air d'un *écu de cent sols*, la voix faible et souffrante, et le dégoût physique avec lequel il dit :

Mais quoi! toujours du sang et toujours des supplices!

Voilà ce qu'il faut vous représenter. Puis, après tant d'incertitudes, il revient au cinquième acte, et comme un homme décidé, comme un homme d'affaires et d'esprit qui sait bien faire ce qu'il a résolu, il détaille du ton le plus familier, le plus spirituel, le plus humiliant, tous les souvenirs qu'il rappelle à Cinna. Penché sur le bras gauche de son fauteuil, presque de profil, d'une seule main, et un doigt en l'air, il dit à faire sourire :

Conte-moi tes vertus, dis-moi ce que tu vaux...

Quant au pardon, c'est une chose toute nouvelle, et d'un effet admirable, qu'Auguste faisant grâce à Cinna du ton dont on la demande. Ce qui perce dans tout son jeu, c'est la lassitude d'un homme chez qui la vieillesse a affaibli la fureur de la vengeance, qui a besoin de repos, qui, en apprenant qu'Émilie *en est* aussi, prévoit avec désespoir la solitude et l'abandon de ses vieux ans, et qui, méprisant assez les hommes pour se fier aux soins de ceux mêmes qui ont conspiré contre lui, pardonne à Cinna par compassion pour lui-même, à peu près comme M. Dubriage à madame Evrard[1]. Ce qui relève cela, c'est la politique, la fureur de vengeance qui le reprend quelquefois, qui est presque toujours son premier mouvement et qu'il dompte admirablement en disant : « Je suis maître de moi, comme de l'univers. » Le public a bien compris et bien applaudi.

1. Ce sont deux personnages du *Vieux Célibataire* de Collin d'Harleville.

CCCCLXXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 5 novembre 1819.

Mon enfant, je vous en demande pardon, mais j'ai ri de l'état dans lequel vous a mis ce portrait de madame de Staël, parce que vous me peignez très bien votre incertitude et votre souci. Il me semble que vous avez reçu là un *bouquet* qui doit vous plaire, de quelque main qu'il vienne. Quand vous aurez découvert celui, ou celle, qui vous a fait un tel présent, ne manquez point de me le mander. Au reste, il n'y a point grand inconvénient à avoir écrit à M. de Staël. Je suppose que vous l'avez vu depuis; vous lui aurez conté vos incertitudes, et il vous aidera à chercher. Les femmes savent assez bien mutuellement quelles impressions elles reçoivent dans une occasion qui serait la même pour toutes, et je vous assure que madame de Broglie, au fond, sera touchée que vous ayez pensé à elle en recevant ce cadeau; c'est une idée

obligeante pour elle et un jeune *premier-mouvement* de vous, qui n'est pas sans grâce, croyez-en ma parole.

J'ai relu trois fois de suite ce que vous me mandez sur *Cinna*, et je vous dirai tout naturellement que j'en ai été charmée. C'est un déplaisir réel pour moi que de ne point assister à ces représentations, mais vous m'en dédommagez autant que possible. Vous me faites voir Auguste tel que, trois que nous sommes, nous l'avons conçu, et pour le coup Talma à très bien retenu tout ce qui lui a été dit sur ce rôle. Que je lui sais gré de n'avoir pas dit le « Soyons amis » du ton d'Henri IV à Sully! C'est pourtant ce que tous les acteurs ordinaires faisaient, et à quoi, nous autres, ne manquions pas de pleurer. Monvel, le premier, changea cette tradition. Cet autre[1], que vous savez, saisit au vol l'intention de cet acteur qui se devinait plutôt qu'elle ne se laissait voir, parce qu'il était faible de moyens; il la développa, endoctrina Talma et moi. Vous voyez comme il joue, et vous savez comme je pense. En lisant votre récit, je m'écriais: « C'est cela! » J'étais ravie. J'attends votre père

1. L'empereur Napoléon.

pour le lui dire. Personne ne rend mieux que vous compte de ses impressions; j'ai envie de me vanter de les comprendre mieux que qui que ce soit.

Nos *ultrà*, comme de coutume, demeurent au-dessous de la question et veulent un coup d'État. Le reste raisonne assez bien, et moi, après avoir souhaité de toute la force de mon indignation qu'on chassât Grégoire, je pense avec ma raison que cela est difficile, que le ministère ne peut s'empêcher de le soutenir, parce qu'il ne peut s'écarter de ce qui est légal. Mais je crois qu'on peut parler de manière à écraser cet homme sous le poids du scandale qu'il s'entête à produire. Tout cela m'émeut beaucoup. Ce qu'on va faire, cette année, me paraît devoir décider de notre avenir. Vous êtes lié dans ma pensée à tout ce que j'espère ou je crains, et c'est assez pour que chacune de mes réflexions deviennent une émotion qui trouble mon repos. Je n'en bénis pas moins le parti auquel vous vous êtes attaché; du moins la conscience est satisfaite. La conduite de vos amis est si courageuse, si pure; elle impose si bien l'estime, leurs intentions sont si bien développées, que, quoi qu'il arrive ce ne sera jamais pour eux que sera le repentir.

Mon enfant, je n'aime plus rien au monde que la vertu et la vérité. Belle nouvelle, n'est-ce pas? Peut-être en est-ce une pourtant.

Je remercierai Dieu de tout mon cœur quand les Missions seront passées de mode. J'ai appris à m'en défier à l'école de mes *amis* de Port-Royal. Benjamin Constant leur a volé l'expression d'*Église errante* dont ils se servaient pour représenter ce clergé nomade qui vient détruire, en passant, l'autorité des curés. Vous savez, pour nous, de quelle importance est la paroisse, que nous voudrions qu'on n'entendît la messe que là, qu'on ne se confessât qu'au curé. Ah! que l'Église de France serait belle et forte, si elle se pénétrait aujourd'hui de ces principes! Mais, à la vérité, qu'elle serait peu temporelle!

CCCCLXXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 8 novembre 1819.

J'espère que vous m'enverrez mon père; j'ai grand besoin de lui parler, pour affaires et pour

plaisirs. Je le mènerai voir M. Decazes, le Musée et *les Vêpres Siciliennes*, et je tâcherai qu'il soit content de ces trois choses. Il nous trouvera ici toujours dans le même état, attendant notre sort de la session, et prolongeant encore la situation peu commode où nous sommes; car on dit que les Chambres sont prorogées.

Il paraît qu'on a trouvé une nullité légale dans l'élection de Grégoire; cela ferait tomber bien des paroles, et dissiperait bien des embarras. Il faut, aux termes de la Charte, que la moitié au moins des députés de leur département y aient leur domicile politique, et il paraît que, lorsque M. Grégoire a été élu, le quatrième, deux des députés déjà nommés avaient été pris hors de l'Isère, et par conséquent les électeurs avaient épuisé leur droit à cet égard. Il y a des gens qui croient qu'il sera présenté une loi pour ordonner que les fonctions ecclésiastiques ne puissent être exercées que par les prêtres résidents et administrateurs; ce serait une loi d'exception contre les Missions.

L'affaire du *Club* paraît être un peu usée ici; au fond, presque tout le monde est content de la clôture. Tous ceux qui n'y allaient plus étaient embarrassés pour ne plus y aller. Constant, qui n'a pas

eu seulement le petit courage de se taire, et qui a profité de ce qu'il était débarrassé de cette société pour en faire l'éloge, en disait le diable, il y a quinze jours. Cet événement est venu tout à point pour empêcher sa conversion sur laquelle nous comptions. Nous avions tort, au reste. Elle n'a jamais été complète. Il n'aurait jamais eu le courage d'écouter sa raison, et puis qu'y gagnerait-on ? « Son esprit, me disait l'autre jour cette Anglaise[1] qui loge chez madame de Broglie, qui a été si dévouée à madame de Staël et qui le déteste, son esprit est tombé au niveau de son caractère. »

A propos, j'oubliais la grande affaire ! Nous marchons de spectacles en spectacles ; vrai, l'on n'y peut plus tenir. Voici maintenant le tableau de Girodet. Il faut que je tâche de vous en donner une idée : Figurez-vous d'abord tout ce que vous ne vous figuriez pas ; représentez-vous le contraire de ce que vous attendiez, et partez de là. C'est un tableau plus long que large, pas beaucoup moins étroit qu'un grand portrait en pied où il y aurait une femme, ou un roi avec une queue. La scène repré-

1. Mademoiselle Randal était une demoiselle anglaise, amie ou dame de compagnie de madame de Staël, et qui était restée dans la maison, après la mort de celle-ci.

sente une espèce de temple. Il y a, au fond, à gauche, dans une niche, une statue de Vénus, très vêtue, avec un autel aux pieds ; à droite, au fond, une balustrade qui donne sur un paysage d'où vient le jour; puis, au milieu, sur un piédestal Galathée blonde, rose, blanche, nue, les yeux baissés, fermés même, à peu près semblable à la Vénus de Médicis, sauf que sa figure est plus noble, quoiqu'elle ne le soit guère. Ses pieds, tout encore en marbre, de ce marbre transparent, de cet albâtre un peu jaune qui ressemble à l'agathe, comme dans certaines statues antiques; et c'est dans le cours de la jambe, au-dessus de la cheville, mais au-dessous du genou, je ne sais où, partout et nulle part, que l'animation commence; et il est sûr que les contours de la chair ne sont pas les mêmes que ceux du marbre. Il y a par là une différence sensible et cependant inexprimable. A droite de cette statue, est Pygmalion, de profil, qui n'a point les bras en l'air, ni une figure troublée, vêtu seulement d'un énorme manteau d'un rouge laque, ne montrant que son épaule. Il a la main droite assez bas, et dans cette main, il y a plutôt de l'incertitude que de l'étonnement. C'est une figure de profil, de peu d'expression; mais je ne sais si ce n'est pas une

bonne idée d'avoir fait Pygmalion tellement transporté dans un monde idéal qu'il n'est pas très étonné de voir se réaliser le prodige qu'il vient de demander ardemment à Vénus. Il rêve, et n'en est pas encore à se demander : « Est-ce un songe ? » Il est ravi, mais peut-être aussi ne l'est-il pas assez.

Entre Pygmalion et Galathée, est suspendu un tout petit Amour, tout pelotonné, parce que, apparemment, il a lu dans *Figaro*[1] que, *lorsqu'on saute on se pelotonne*. Il vole cependant ; mais, comme d'un doigt il touche dans le creux de la main de Galathée, et que de l'autre il touche celle de Pygmalion, il a un peu l'air suspendu au bras de celui-ci, et, comme on voit très peu ses ailes, on ne sait trop comment il se tient en l'air. Mais, écoutez, voici le beau, et, ici, il faut que vous me permettiez des explications un peu crues. Ceci est un véritable système d'androgénésie. Cet Amour est transparent et lumineux ; les contours n'en sont pas plus terminés que ceux de la flamme tremblotante d'une bougie. Il rayonne horizontalement, et ses rayons qui, par la hauteur où il est placé, se dirigent,

1. *Le Mariage de Figaro*, acte I, scène XXI.

sauf votre respect, vers la région hypogastrique des deux personnages, y portent un trouble très visible, particulièrement chez Galathée, où je vous réponds que la vie n'a pas l'air d'avoir commencé par le cœur, ni par le cerveau. Toutes les parties de son corps qui avoisinent l'Amour, son genou et sa cuisse droite, sont beaucoup plus animés, beaucoup plus colorés que le reste. Voilà donc l'Amour qui est, après le jour, la seconde lumière du tableau. Ce n'est pas tout. Sur l'autel, il y a du feu, et de là part une fumée bleuâtre et grise qui entoure le tout, et enfin, sur la tête même de la statue de Vénus, s'allume une flamme qui jette aussi son éclat, et c'est au milieu de cinq lumières différentes et combinées, au milieu d'une atmosphère très factice et très brillante, que toute la scène se passe.

Tout cela est admirablement peint; c'est un coloris très artificiel, mais d'une finesse et d'un éclat rares. Le dessin est au-dessus de tout; mais il y a trop d'art; il n'y a point de verve. C'est l'ouvrage d'un peintre de génie, c'est de l'idéal, mais ce n'est pas un tableau fait de génie; partout on sent le travail. Je ne croyais pas que la peinture put aller si loin, et j'ai vu de beaucoup plus beaux

tableaux. il y en a même à l'exposition plusieurs que je préfère ; c'est un tableau plus merveilleux qu'admirable, voilà ma rédaction.

Si l'on en considère la pensée, indépendamment de l'exécution, toute cette allégorie est d'assez mauvais goût. Il y de l'impuissance dans la présence visible de l'Amour. Il l'a appelé à son secours, parce qu'il n'a pu mettre la force créatrice, l'amour lui-même, en personne, dans les traits, dans les yeux de Pygmalion. Dans la conception naturelle du sujet, c'est Pygmalion qui était la grande difficulté, et j'ai peur qu'il n'ait inventé tout son système de fécondation à distance, de commotion électrique, que pour l'éluder. Il n'a pas même réussi, il n'a point évité le reproche ; car la critique triviale est celle-ci : « Le Pygmalion est froid. » J'ai dans l'idée, moi, qu'il est très bien, dans le système donné.

CCCCXC.

MADAME DE RÉMUSAT

A SON FILS, CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 11 novembre 1819.

Quand cette lettre vous arrivera, mon cher enfant, vous serez en pleine jouissance de votre père. C'est une sorte de prétention que de venir ainsi me placer entre vous deux; mais il n'importe. Je suis fort seule, et cela m'amuse de vous écrire. Vous m'avez fait voir le tableau de Girodet; je le sais parfaitement. Le malheur, c'est que je n'ai autour de moi personne à qui je puisse montrer cette piquante description. Je mourais d'envie de la lire à quelqu'un et d'en causer un peu; mais c'est bien le cas de dire, comme ma chère amie, que « j'aurai beau frapper du pied, il ne surgira personne ». Ce récit fait un très beau pendant à celui que vous m'avez fait de Talma. Je regrette toujours que vous soyez trop occupé pour vous amuser à soutenir ce *Lycée;* des articles pareils à ceux que vous m'avez écrits sur *les Vêpres Sici-*

liennes, *Auguste*, et *Galathée*, le ranimeraient, et il en a besoin. Il s'en est fallu de bien peu que je ne renvoyasse votre lettre à votre père. Il me semble que tous les mouvements d'une arrivée vous empêcheront de le lui dire aussi bien que vous m'avez écrit. Je me sentirai soulagée, ce soir, quand je penserai qu'il est au coin de votre feu et hors des mauvais chemins et du temps affreux qu'il fait. Cette pluie me désespère, vous n'y penserez plus tous deux, samedi; il faut donc que je voie à ne vous en plus parler. Oh ! que vous allez deviser sur tout ! Si vous n'êtes pas content de l'entêtement de ce préfet du Nord sur une foule de choses, vous serez difficile; je crois qu'en fait de parti pris, il en pourrait remontrer à bien du monde. Au reste, vous pouvez lui dire que son départ a jeté ici une alarme très flatteuse pour lui. Nous avons été accablés de questions; on se persuade qu'on va le perdre, et on s'en afflige comme d'une calamité départementale. Voilà assurément des gens bien peu avancés qui s'amusent à aimer cet agent du pouvoir !

Je ne comprends pas trop pourquoi on a retardé l'ouverture des Chambres, et à quoi il sera bon de faire durer cet état d'incertitude. Hier, après

m'être tant amusée de votre lettre, j'ai été assez désagréablement remuée par celle d'Étienne dans *la Minerve*. Il me prend quelquefois des inquiétudes qu'il devienne réellement impossible à un gouvernement de marcher d'un pas assuré au travers de telles dénonciations. Toutes ces lois annoncées, flétries d'avance, doivent être exposées à mille sortes d'oppositions. La réputation des hommes les plus purs peut-elle même survivre à tant d'insultes et d'attaques? La raison humaine est-elle assez la raison pour sortir victorieuse de cette lutte?

Ah! comme je suis de l'avis de votre Anglaise sur B. Constant, et que vous aviez tort d'en espérer quelque chose! Son esprit ne dédommagerait point le parti auquel il s'attacherait du tort que lui ferait son caractère; décidément la morale le repousse, et décidément il faut l'écouter.

J'ai lord Byron; il me charme. Je voudrais être jeune et belle, sans liens; je crois que j'irais chercher cet homme pour tenter de le ramener au bonheur et à la vertu; à la vérité, ce serait peut-être aux dépens de la mienne. Il doit y avoir bien de la souffrance dans son âme, et vous savez que la souffrance m'attire toujours.

CCCCXCI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 12 novembre 1819.

Voilà mon père arrivé d'hier en bon état, et je vous en tiendrai et rendrai compte, tant que durera son voyage. Il trouve ici la Chambre prorogée, et fait grandement la mine.

Je n'ai pas grand'chose à vous écrire, aujourd'hui. Nos affaires vont tout doucettement. Les députés arrivent fort montés contre Grégoire, et en général contre les *ultrà-libéraux*. Ceux-ci sont embarrassés et effrayés; ils auront une beaucoup moindre minorité qu'ils ne croyaient; ils voient que la Chambre est toute disposée à tout faire contre eux. Quant à Grégoire, il sera très légalement écarté. Il y a des députés si montés, qu'ils en sont fâchés; ils auraient mieux aimé le chasser d'autorité. Au reste, on n'en aura pas moins une discussion là-dessus, où tout sera dit. Je tremble d'avance de ce que pourra dire M. de Serre en pa-

reille question. Il est très capable de s'écrier : *Où suis-je? de Baal, ne vois-je pas le prêtre*[1] ? La discussion, d'ailleurs, sera décisive dès les premiers jours. Il paraît que le discours du roi dira tout; par conséquent le débat sur l'Adresse sera capital, et, si l'on est battu là-dessus, je crois que le moment sera venu de faire son paquet.

Vous m'avez fait un beau tour avec votre portrait de madame de Staël! Au reste, mon affaire n'a pas mal tourné. Madame de Broglie a pris en sentiment ce que je leur ai écrit; elle m'a écrit des douceurs, et a voulu à toute force me donner un autre portrait, si bien que m'en voilà deux. Je vous remercie du tout, et tant mieux si cela vous a amusée[1].

On dit cette traduction de lord Byron fort mauvaise; on en a la preuve, dit-on, en comparant la version de *Parisina* et celle qui est dans *le Lycée*. Vous n'êtes pas dégoûtée d'avoir une passion pour le poète! Madame de Broglie dit que c'est la plus belle figure qu'elle ait vue, la voix la plus touchante, la plus flexible et la plus harmonieuse.

1. *Athalie*, acte III, scène v.

2. Le portrait avait été envoyé par madame de Vannoise, probablement de complicité avec ma grand'mère.

C'est le Bonaparte de la poésie ; j'ai souvent pensé que lui qui aime les impressions extraordinaires et les voyages et la solitude devrait aller passer une année à Sainte-Hélène.

Avez-vous lu *Pétrarque et Laure?* On n'en parle point ; je suis sûr que cela est médiocre. Je n'ai pas grande idée de *Saint Louis*[1]. Nous sommes inondés de poèmes épiques que personne ne lit, et *Solyme*, et *Jeanne d'Arc*, etc. Baour-Lormian dit : « C'est trop fort aussi ! » La liberté a cela de bon qu'elle anéantit toute la littérature médiocre. On la confisque au profit de la politique. Mais elle n'empêche point, elle relève, au contraire, le succès d'un ouvrage comme *les Vêpres Siciliennes ;* elle ajoute à celui des beaux tableaux du musée.

1. *Pétrarque et Laure*, roman de madame de Genlis, eut peu de succès. Il en est de même de *Solyme conquise, ou la Dispersion des Juifs*, poème épique par M. Desquirou de Saint-Aignan, *de Louis IX*, tragédie de M. Ancelot, jouée au Théâtre-Français par Lafon, Michelot et madame Paradol, et de *Jeanne d'Arc*, tragédie en cinq actes, en vers, par M. Davrigny, jouée par Lafon, Michelot et mademoiselle Duchesnois.

CCCCXCII.

MADAME DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 20 novembre 1819.

Cette crise, mon ami, me semble amener un résultat qui n'est point une fin[1]. Je vois un nouveau ministère d'accord sur un seul point, mais qui, je pense, se séparera encore. J'y vois bientôt un homme seul de son avis[2], et les autres assez tentés de le faire disparaître. Je devine certains raccommodements où il doit exister peu de bonne foi ; enfin, je voudrais savoir si la rue Quincampoix n'est pas, au fond, un peu jouée dans cette affaire[3].

Je serais assez curieuse de savoir si tu as pu joindre notre cousin, et quelle mine il t'a faite. Il va se voir exposé à bien des quolibets ; mon

1. Il y avait eu un changement partiel du ministère : MM. Dessolles, Louis et Gouvion Saint-Cyr étaient remplacés par MM. Pasquier, Latour-Maubourg et Roy. M. Decazes devenait président du Conseil.

2. M. de Serre restait en effet presque seul de son avis dans le ministère renouvelé.

3. M. Guizot.

curé ne les lui épargnera pas, mais le triomphe fortifie contre tous ces coups des vaincus. Ne manquez point de voir tous ces nouveaux ministres, dès qu'ils seront placés. Il faut toujours, quand on est à Paris, tirer parti de tous ces mouvements, secouer l'ennui, repousser l'engourdissement; car faire un tel voyage pour n'en point tirer parti serait un bien mauvais calcul. Si on y écoutait ses répugnances, on se tiendrait tranquille, je le sais; mais ce n'est ni le cas ni le moment de s'épargner les courses inutiles. Je prie instamment Charles de ne te passer aucun découragement.

Dimanche 21.

Me voici rentrée, mon ami, de quelques visites que je viens de faire. Je suis toute fuie, seule; je ne crois pas qu'il y ait dans la ville une personne qui pense en ce moment que je sois au monde, et je ne m'en plains nullement; car, de mon côté, je me sens bien plus occupée de cette petite chambre où je vous suppose tous deux devisant à qui mieux mieux. Charles me paraît charmé de ce qu'il appelle votre conversation de *parti pris*, quand vous êtes ensemble : « Et ce qu'il y a de bon dans tout cela,

mon fils, c'est que votre père le ferait comme il le dit. Quant à vous, je n'en suis pas si sûre; nous le verrons plus tard, si Dieu nous prête vie. » Mais ce n'est point à ce garçon que je veux parler, et je reviens à toi, mon ami, pour te dire que, malgré la solitude et la monotonie de mes journées, je crois qu'une fois à Paris, tu ferais bien d'y demeurer jusqu'à l'ouverture des Chambres et les débats sur l'Adresse au roi. Il est curieux et important de rapporter ici des idées nettes sur ce qui se passera pendant ce temps.

On répand toujours des bruits assez fâcheux. Cette opinion du rapprochement de M. Decazes avec les *ultrà*, la retraite du ministère, des ministres mixtes qui céderaient la place à la droite un peu plus tard, tout cela s'écrit de Paris, se propage, se joint à la baisse des fonds, à laquelle on donne peut-être plus d'importance qu'il ne faut, et fait, un tant soit peu, reverser notre commerce vers la gauche. J'en conclus que, si, en voulant frapper les *ultrà-libéraux*, on prenait son point d'appui sur l'exagération opposée, il ne se passerait pas beaucoup de temps sans que la réaction de droite, ou même du centre, à gauche, ne fût violente. Ce qui se passe ici, dans un pays si terne, donne une

idée des mouvements des autres départements.

J'ai vu, ce soir, cette petite madame d'A. qui arrive de Rouen; elle y était pendant les élections. Elle m'a dit qu'elle avait vu assez intimement tout ce qu'il y a de noblesse dans cette ville, et qu'elle était confondue de lui entendre dire qu'il fallait nommer des jacobins tant qu'on pourrait, et contrarier le préfet et le ministère avant tout. Elle ajoute que le préfet a fait beaucoup de gaucheries. Ces pauvres préfets, c'est toujours eux qui ont tort!

Je n'ose pas croire à l'illégalité de la nomination de Grégoire, et j'attendrai que tu me la confirmes, tant j'ai peur de me flatter. On en parlait, hier, et je voyais quelques-uns de nos royalistes qui s'en affligeaient, et qui préféreraient le scandale à cette mesure trop simple pour eux!

Te voilà bien courant, bien allant, mon pauvre ami, mettant les morceaux et les affaires doubles, pour avoir plus tôt fini. Je te plains de tant de visites à faire pour accrocher un seul mot en passant; mais les petits quarts d'heure, matin et soir, avec ce garçon réconfortent un peu.

Puisque je suis sur son compte, je te prie de lui demander instamment de ma part d'éviter tant qu'il pourra toute discussion religieuse avec

sa tante. Elle va arriver montée sur les *Missions* de Bourgogne, et grippée contre le protestantisme de Guizot. Ce Guizot fait bien un peu tort aux articles du *Courier*, et je voudrais toujours qu'on en bannît les plaisanteries et les attaques trop directes, à cause de cette circonstance. Mais, sur de telles matières, il faut, en conversation, se livrer fort peu, n'avoir ni aigreur ni raillerie dans la parole, et je conseille à Charles une grande douceur de ton, et une extrême gravité.

Mardi 23 novembre.

Mon cher ami, je t'avoue que je suis assez triste et assez inquiète au coin de mon feu. Je n'ai pas grand'chose à faire. Je ressasse ce qui se passe, et je trouve que tout ceci n'a rien fini, au contraire.

J'ai envoyé, hier soir, Champié[1] au spectacle pour recueillir les *on-dit* de nos Flamands. Il a d'abord fait causer quelques-uns de ses amis *ultrà*. Ceux-là n'ont point dissimulé leur joie du départ de M. Gouvion Saint-Cyr, et leur humeur de ce

1. Conseiller de préfecture à Lille.

que M. Decazes tient encore; mais ils paraissent se flatter que ceci amènera une secousse nouvelle et qu'enfin se lèvera, disent-ils, le moment de M. de Villèle. La Garde royale est enchantée du départ du maréchal, et le dit bien haut. Ce que nous avons d'armée de ligne en est fâché, et le dit tout aussi haut.

Quant à la ville, c'est-à-dire le commerce, il a montré à Champié une extrême inquiétude. A tort ou à raison, on est monté sur l'idée que Dessoles, le maréchal et Louis étaient des *citoyens*. Ils sortent par respect pour l'intégrité de la Charte; voilà les paroles qui frappent. Dans le foyer du spectacle, un assez grand nombre de commerçants ont entouré Champié; il a cherché doucement à calmer les agitations; on lui a répondu toujours par ces paroles : « Vous verrez que nous n'aurons aucune des lois constitutionnelles qu'on nous avait promises, et qu'on va tout changer! » Et tout cela accompagné d'une grande défiance des individus. Voilà, mon ami, un effet certain, et un récit que tu peux regarder comme exact. Il est à souhaiter que la Chambre s'ouvre promptement, que le ministère se montre ouvertement ce qu'il doit être, et surtout qu'il remporte la victoire. Je n'ose compter sur ce

dernier point, et alors dans quelle situation nous laisserait sa retraite? Je t'avoue que je le blâmerais, dans mon petit jugement, d'avoir entrepris ceci sans espoir certain de succès.

Ce que tu me dis de Charles ne m'étonne pas du tout; j'ai eu lieu souvent d'être convaincue de son impartialité sur les individus. C'est une de ses plus nobles et de ses plus utiles qualités. Qu'il les conserve bien toutes, qu'il demeure attaché toujours là où il y a honneur, franchise et bons sentiments; c'est le plus sûr dans tous les cas. On n'obtient pas toujours prompt succès, mais on est conséquent dans sa conduite, on se fortifie de sa propre estime, et cela donne un courage positif qui s'allie avec la modération des paroles et la prudence des actions. Le courage de ses amis est remarquable; mais il s'élève contre eux des haines si violentes, qu'elles me donnent une extrême inquiétude.

CCCCXCIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 24 novembre 1819.

Voici, ma mère, un petit résumé historique : Nous méditions tous, plus ou moins, depuis quelque temps, les changements constitutionnels et législatifs dont il s'agit. M. le duc de Broglie en était surtout vivement préoccupé, et il avait communiqué son ardeur à M. le Garde des sceaux qui s'était mis de toutes ses forces à faire du tout un projet de loi. Cependant, les événements marchaient de leur côté, et présageaient la nécessité de renforcer, pour la session, le personnel du ministère. Quoique tous ces messieurs, fort à tort, ne fussent pas bien convenus de leurs faits, cependant, dans l'esprit de la plupart, et particulièrement dans le mien, le projet de changer la Charte et le besoin de fortifier le ministère étaient inséparables. M. de Serre se mit à faire part de ses projets à M. Decazes, qu'il y décida, et au reste du Conseil, qui n'y

fit point d'opposition. M. Royer-Collard se trouvait au premier rang des candidats ministériels, et ce fut à lui, il y a eu lundi huit jours, que le ministère fut proposé. Par malheur, on le lui proposa sans bien lui expliquer le projet législatif, peut-être de peur de le dégoûter avant d'entrer. De son côté, il ne provoqua point une discussion complète, et se tint sur une excessive réserve. Il fit des conditions, elles étaient sévères, on les accepta, ou du moins on montra qu'on les accepterait. En même temps, voilà que, M. de Serre ayant définitivement consulté le Conseil sur son projet, la division s'y mit, non pas précisément, comme on le dit, sur le projet même, mais sur l'époque où il le faudrait présenter, et M. Royer apprit que, en même temps qu'on lui offrait le ministère, le maréchal et M. Louis se retiraient. Il voulait les garder ; il voulait surtout qu'ils ne fussent pas remplacés par des complaisants de qui vous savez. Cependant, où leur trouver des remplaçants ? Ajoutez que M. Royer apportait dans cette affaire son indécision, qu'en qualité de doctrinaires nous appelons du *scepticisme*. On ne s'entendait pas.

La nécessité de remplacer M. Dessoles fit adresser des offres au duc de Broglie. On lui propo-

sait de partager le ministère de l'Intérieur avec M. Royer. M. Decazes eût été aux Affaires étrangères. Il ne refusa pas, mais il mit sur un papier les raisons pour et contre, dans l'intérêt de la grande mesure, et conclut qu'il croyait qu'il serait plus utile en n'étant pas ministre, que cependant il était prêt. Ce fut à peu près vers le même moment, mais non de concert, qu'avec cette espèce de refus, arriva le refus positif de M. Royer. Je crois que tout aurait pu s'arranger avec moins de raideur, de fausse retenue. M. Decazes consentait à tout; il a même proposé de se retirer, en laissant MM. de Serre et Royer composer à leur gré le ministère. Mais M. de Serre, frappé de l'idée fixe de son projet, devenu presque indifférent aux personnes, sachant les dangers qu'il va courir, voulant se dévouer seul, enfin peu propre à la conduite dans les moments de négociations, s'en tint à une volonté inflexible mais générale, n'énonça jamais une volonté pratique et actuelle, et ne s'entremit pas assez dans le détail. Il fallut donc chercher des ministres. M. Decazes tourna les yeux vers ceux que vous voyez. D'ailleurs, il y avait disette d'hommes; tout le monde refusait. M. de Serre acceptait qui que ce fût, à condition que ce *qui*

que ce fût accédât à son projet, et le ministère actuel fut ainsi donné au rabais.

Voilà l'état des choses ; vous voyez celui de l'opinion ! Je crois qu'un ministère qui inspire aussi peu de confiance que celui-ci, qui donne si peu l'idée de la force, nuira même au projet pour lequel il a été formé. « C'est, disent ceux qui ont été d'avis de tout ceci, un ministère sacrifié, un ministère provisoire. Il ne fallait pas risquer de perdre tous les premiers hommes de France d'un seul coup dans l'entreprise qu'on médite. » Je crois, moi, que cette entreprise ne pouvait être heureusement tentée que garantie par les noms de ceux qui la présentent. Du reste, M. de Serre est frappé d'une idée fixe, poursuivi d'une émotion unique, poussé par une force de conviction qui ressemble au fanatisme. Il entraîne et étonne tous les autres ; il a fait son projet à lui seul, et à condition que ses collègues l'accepteraient, sans y changer un mot. Ce projet qui ne contient pas seulement les changements dont il est question dans *le Courier*, mais bien d'autres encore, mais la constitution du gouvernement représentatif tout entier, est la chose la plus audacieuse que l'on ait conçue depuis qu'il y a chez nous une Assemblée. C'est une nouvelle

Charte. Maintenant, passera-t-elle? Si elle ne passe pas, que deviendrons-nous? Si elle passe, ne produira-t-elle pas, dans les circonstances présentes, un effet tout contraire à celui qu'on s'en promet? Autant de questions encore bien nuageuses. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes en pleine crise, disons le mot, en pleine révolution. Il en arrivera ce qui pourra.

Les doctrinaires sont un peu dispersés. M. Royer se cache, tout honteux d'avoir été la cause de la formation du ministère actuel. M. de Broglie fait des protestations qu'il serait entré, et entrerait encore, sans conditions, dans le ministère, si on le croyait utile, et que ce n'est point par le moindre sentiment personnel qu'il a laissé M. de Serre jouer seul le rôle d'une espèce de *Decius* constitutionnel. M. Guizot est affligé, grave et imperturbable, jugeant toutes les fautes, et n'en reprochant aucune. M. de Barante n'a guère d'espoir, et ne peut rien. M. de Serre est ému et décidé. Je crois qu'il sera très grand dans la discussion; mais, jusque-là, sa situation est dure.

CCCCXCIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 26 novembre 1819.

Je suis, mon ami, dans une inquiétude qui va toujours croissant. Tu n'y peux rien, et nous devons attendre ce qui va se passer. Tu comprends bien pour quel intérêt je suis agitée, et c'est sur lui que je te prie de veiller, et de rechercher jusqu'aux moindres circonstances. Je t'avoue que, dans un moment où on veut réunir une majorité, le ton du *Courier* me paraît plus aigre qu'il ne faut ; car, si on veut avoir les voix de la droite, il ne faut pas lui dire qu'elle n'a rien à gagner à ce qui se passe. Les partis aigris sont très capables de s'entendre pour s'opposer à une mesure difficile à faire passer par elle-même, qui, en forçant le ministère à la retraite, porterait aux places un ministère de droite, et offrirait des chances de désordre aux jacobins. Enfin, il est vraisemblable que ce

ton d'hostilité doit déplaire au gouvernement tel qu'il est aujourd'hui. Il excitera des plaintes plausibles qui grossiront l'humeur contre M. de Serre, dont je crois intimement qu'on se défera, dès qu'on n'aura plus besoin de son talent.

Au milieu de tout cela, regardez au parti qu'il y a à prendre. Causez très franchement avec l'ami de Charles, en tête-à-tête ; il entend et comprend tout, et d'ailleurs, quand il s'agit d'un point si cher, il ne faut point s'arrêter à de petites considérations. Ce n'est point le défaut d'avancement pour Charles qui me préoccupe ; il a le temps d'attendre ; il n'y a aucun mal. Mais Guizot lui-même me le disait : « Sa situation de journaliste ne peut durer longtemps. » Et je suis troublée parce qu'elle ne me paraît pas sans danger. Tu sais comme je souffre quand je suis tourmentée sur un pareil sujet, et tu comprends fort quel dragon me poursuit, jour et nuit. Je ne te livre pas une pensée que tu n'éprouves peut-être toi-même. Peut-être aussi vois-tu autrement parce que tu vois mieux et de près. Tout cela est bien fort, bien lourd pour une pauvre femme, une pauvre mère !

Voilà, mon ami, un abrégé de ce qui me tourmente. Je suis comme dans un sac ; les jours et les

nuits ont bien des heures pour dévider de pareilles pensées. Je ne les prolongerai point, parce que ce seraient des paroles inutiles.

Vendredi soir.

Savez-vous, mes chers amis, ce que j'ai fait, après avoir lu la lettre de Charles? Je me suis mise à pleurer de tout mon cœur, et j'éprouve une telle émotion, je sens qu'elle sera si durable, que, si la vertu, la bonne foi, la morale ne l'emportent pas sur l'intrigue et le mensonge, je renoncerai, après tout ceci, à prendre intérêt aux choses de la terre, et j'abandonnerai la cause nationale à qui la voudra, sans m'en soucier désormais.

Par tout ce récit, je reconnais que ma défiance se trompait sur quelques points; mais c'est toujours un très grand malheur de n'avoir poin donné d'avance des garanties qui empêchent qu'une foule de gens voient dans tout ceci autre chose qu'une intrigue, et ceux qui, j'en conviens, se sont dévoués courageusement, en entrant dans le ministère pour cette redoutable entreprise, à tort ou à raison, n'offrent aucune sûreté nationale. C'est un

grand malheur et leur dévouement ne sera peut-être qu'un empêtrement de plus.

Mon fils me dit que vous ne voyez personne. Vous avez tort tous deux si vous ne montez pas chez les ministres, les jours où ils reçoivent. Puisque leur conduite est bonne, et que peut-être des gens de parti ou des gens craintifs affectent de ne se pas montrer, il faut qu'ils n'aient pas à dire que tels et tels se sont tenus à l'écart. Ils ont des jours, et vous devez, ce me semble, vous présenter chez eux, ces jours-là. Mon Dieu, que j'aurais donc besoin d'être dans ce petit salon! Je sèche de ne pouvoir ouvrir mon âme à personne; je regarde autour de moi et je ne vois personne. M. de J... est plus court que jamais. Il voit au bout de tout M. de Villèle comme homme, et comme choses *rien du tout*. Je lui demande ce qu'il voudrait que fît M. de Villèle, il me répond qu'il n'en sait rien; et alors, je l'engage à attendre et à regarder la Chambre; et, là-dessus, il ajoute que la Chambre fera ce que le roi voudra, à cette condition que le roi voudra ce que *lui* désire, et qu'il ne sait pourtant pas bien. C'est le langage de ces demi-ultrà. Je le laisse parler; ce moment n'est pas celui des discussions.

Adieu, mon ami; adieu, mon cher fils; mon

cœur, mon âme, toute ma personne répond à ce qui se passe en vous dans ce moment, mais être mère dans ce moment est un rude métier !

CCCCXCV.

MADAME DE RÉMUSAT,
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 27 novembre 1819.

Mon enfant, je suis restée seule, hier, depuis le dîner jusqu'à minuit. J'ai lu tout ce volume sur madame de Staël[1] ; je ne sais pas beaucoup d'autre lecture qui m'ait aussi vivement émue. Il me serait impossible de dire, à présent, si cette notice, cette histoire, cette peinture, car je ne sais comment l'appeler, est bien faite, ni comment elle est écrite, mais j'ai presque toujours pleuré en la lisant, et il me faudrait quelque chose du talent de madame de Staël pour vous exprimer une foule d'impres-

1. *Notice sur les caractères et les écrits de madame de Staël*, par madame Necker de Saussure. Cette notice est la préface de l'édition en dix-sept volumes des *Œuvres complètes de madame de Staël* publiées par son fils, 1819-1821.

sions fortes, élevées, quelquefois un peu douloureuses, dont la trace n'est point encore effacée, ce matin. De toutes les qualités humaines, celle que je préfère, c'est la générosité de l'âme. Aussi, je regrette du fond de la mienne une personne qui la possédait à un si haut degré, une personne qui vous eût compris et charmé. On a besoin d'une sorte de réflexion pour croire que la mort ait glacé une telle réunion de tous les mouvements de la vie; mais cette réflexion suffirait, à elle seule, pour démontrer l'immortalité de l'âme; car il n'est pas possible qu'on apparaisse un moment sur la terre avec cette activité d'idées, cette foule de sentiments et de pensées, cette chaleur brillante du cœur et de l'esprit, pour n'être bientôt après plus rien qu'une froide poussière.

Je ne sais ce que cette lecture eût produit sur moi au milieu de Paris, dans le froissement des autres, dans ce tourbillon de paroles qui préoccupent et détournent; mais seule, absolument seule ici, j'ai été remuée tout entière. Dans quelques-uns des sentiments, dans certaines opinions de madame de Staël, je croyais voir une peinture fidèle de ce que j'ai éprouvé ou pensé, sans avoir osé le dire, ni su le peindre comme elle. L'orgueil de

mon âme trouvait du plaisir à cette comparaison dont l'aveu serait ridicule. Presque aussitôt, je pouvais m'humilier devant la description de ces entraînements de l'imagination, de ces dispositions un peu exaltées, dont j'ai peu souffert; car la raison de votre père les a dirigées, et le bonheur que je lui dois les a amorties. Mon cher enfant, vous vous marierez un jour: Souvenez-vous bien de vous appliquer, sur-le-champ, à l'étude du caractère de votre femme, afin de la rendre heureuse précisément du bonheur qui lui conviendra. Plus développées qu'il ne le faut peut-être par la souffrance, il est sûr que nous acquérons par elle des qualités distinguées, ou au moins des perceptions plus pénétrantes. Mais, au fond, nées que nous sommes pour dépendre et demeurer en seconde ligne, nous ne pouvons cultiver les douces vertus qui sont nécessaires au repos des familles et utiles à l'ordre de la société que lorsque la tendre prévoyance d'un mari nous a fait un plaisir continu et facile du besoin de les exercer.

Je relirai ce volume de madame Necker pour tâcher d'avoir un avis. Il m'a d'abord comme surprise, et chaque réflexion me ramenait à vous et à moi. Ce bonheur de l'amour dans le ma-

riage que madame de Staël a si bien reconnu comme le premier de tous; un peu plus loin, cette pudeur maternelle qui faisait qu'elle n'osait jamais dire à son fils tout ce qu'elle sentait pour lui; cette pensée mélancolique qu'il faut toujours un peu se séparer dans les relations de mère à enfant, parce que l'enfant appartient à un temps qu'on ne verra point; enfin, la nature de son ambition pour son fils qui ressemble à la mienne; ces conseils qu'on lui donnait en l'envoyant à Paris, quand elle lui disait d'apprendre la vie, parce que cette étude-là en vaut bien une autre; quelques rapprochements pareils ont tellement épuisé mon attention, qu'une foule d'autres choses m'ont échappé; je vous en parlerai une autre fois. Tout ceci, d'ailleurs, est déjà trop long quand il vous arrivera au milieu de ce qui vous *affaire*. Je pense que madame de Staël en eût été bien agitée, et qu'elle aurait aimé comme moi cet homme courageux[1] dont vous me parlez, qui va, je n'en doute guère, échouer dans sa patriotique entreprise, qui, peut-être, par suite de ce mécompte, nous entraînera à des désordres presque inévitables, et à qui, pour mon compte, je

1. M. de Serre.

pardonne d'avance tous les maux qu'il aura causés.

Ce qu'il faudrait au ministère, c'est une majorité, et je ne la lui vois point; plus j'y pense, moins j'y trouve de chances. Tout mon instinct repousse votre succès; et alors les causes prochaines ouvriront vraisemblablement à la marche des événements constitutionnels l'une de ces parenthèses plus ou moins anarchiques que j'ai vues se reproduire, depuis que je suis née, sous tant de formes, et dont j'espérais que le siècle où vous appartenez serait préservé. Quoi qu'il arrive, respectez, votre jeunesse, qui peut attendre, ne la compromettez point. Elle a droit à des temps plus purs et plus heureux; laissez-nous user nos vieilles discussions avec nos vieilles rancunes, et, quand vous exercerez la prudente patience que je vous recommande, songez que c'est me conserver une chance de vie pour l'époque où je pourrai encore assister quelques instants à vos succès et à vos travaux.

Adieu, cher enfant; vous devinerez facilement au ton de ma lettre qu'il y a en moi quelque chose qui n'est guère paisible. Quand votre père est loin de moi, il me semble que toute ma force et ma raison soient absentes. Je ne suis pourtant pas pressée

de le revoir; ce n'est pas à vous que j'aurai besoin d'expliquer cette contradiction.

Samedi 4 décembre.

Mon cher ami, je vous prie de penser à me donner des nouvelles de M. de Serre[1]. Je suis inquiète de ce qu'en disent les journaux. Il ne nous manquerait plus que ce malheur d'une longue maladie; car mon imagination ne veut pas aller plus loin, et c'est bien assez. Votre père me paraît plein d'espérances dans la lettre que je reçois ce matin; mais j'ai peine à prendre à ses paroles. Mon instinct me porte toujours à croire qu'on ne réussira point. Le discours du roi m'a remontée un moment; mais ma réflexion me ramène au noir. J'ai bien envie, par paresse, de me faire *ultrà;* je trouve que cela devient un état commode. Ce parti est sans responsabilité; il n'a qu'à regarder, blâmer et gêner; il a même peu besoin d'esprit et de talent; une critique malveillante est ce qu'il y a de plus facile au monde. C'est quand on s'avise d'aimer qu'il faut des forces presque surnaturelles. Je me sens saisie quelque-

1. M. de Serre était en effet malade de la poitrine. Il partit pour Nice, peu de temps après.

fois du besoin de rompre tous mes liens. C'est à la lettre que mon cœur, mon âme, mon pauvre esprit n'en peuvent plus ; il faut de la jeunesse et de l'avenir pour tout cela. Qu'on me rende mes vingt ans, et je serai un modèle de patience !

Mais écoutez, écoutez, je vous prie :

« Il y a souvent beaucoup d'égoïsme dans la frivolité, et les hommes frivoles sont plus capables que d'autres de devenir habiles dans la direction de leurs propres intérêts ; car, dans tout ce qui s'appelle la *science politique* de la vie privée comme de la vie publique, on réussit encore plus souvent par les qualités qu'on n'a pas que par celles qu'on possède. Absence d'enthousiasme, absence d'opinion, absence de sensibilité, un peu d'esprit combiné avec ce trésor négatif, et la vie sociale proprement dite, c'est-à-dire la fortune et le rang, s'acquièrent et se maintiennent assez bien. » Que dites-vous de ces paroles ? Je les ai trouvées, ce matin, dans *Corinne ;* elles m'ont ce qu'on appelle prise au *nœud de la gorge*. J'en ai fait une application si directe, qu'il a fallu que je vous les livrasse sur-le-champ. Cela me paraît dans les vérités démontrées ; si vous n'en êtes pas saisi comme moi, j'en serai bien fâchée.

Je me suis mise à relire *Corinne*[1] dont je suis ravie. La définition de ces deux romans de madame de Staël est charmante et vraie dans madame Necker. *Delphine*, c'est madame de Staël elle-même, et *Corinne* son idéal. C'est un tour de force, ou plutôt c'est la perfection de la sincérité d'avoir osé se peindre ainsi deux fois, sans que personne ait pensé à le trouver ridicule. Tâchez donc de trouver un moment pour rendre compte de ce volume dans *le Lycée*. J'ai presque été tentée de l'essayer; mais je me suis défiée de ma faiblesse et de la force de mon émotion, et je vous la lègue pour que vous la rédigiez selon mon goût.

CCCCXCVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 6 décembre 1819.

Je suis très fâché, ma mère, que vous n'ayez pas écrit ce que vous aviez envie d'écrire. Je me suis engagé à faire cet article dans *le Lycée* : je n'en

1. Il est peut-être nécessaire de dire aujourd'hui que *Corinne* et *Delphine* sont deux romans de madame de Staël.

ai ni le temps ni la liberté, et vous m'ôteriez une grande épine du pied si vous vouliez encore vous mettre à l'ouvrage. Ne vous serait-il pas possible de développer un peu ce que vous m'avez écrit, de montrer d'une manière générale madame de Staël avançant en talent à mesure qu'elle avançait dans la vie, supérieure au dernier siècle, en 87, quoique encore imbue de son esprit, plus sérieuse et plus morale à la suite de la Terreur, plus politique, plus grande, plus philosophe dans ses dernières années, placée sur la limite entre les deux siècles? Ne pourrait-on la considérer comme un exemple, en un seul esprit, de la révolution que l'esprit humain est appelé à courir? Il me semble qu'elle représente son temps. Style, pensée, but de ses écrits, tout est semblable. Elle n'a écrit que pour exprimer, pour éclairer, pour être utile. Grâce à elle, le génie littéraire s'est élevé au rang du génie scientifique, en cessant d'être un don individuel, mais inutile; et il est devenu un pouvoir national, général, qui sert les hommes et son siècle par des découvertes, et non plus un peintre qui l'amuse par des tableaux. Enfin, il y a quelque chose dans tout ce fatras, et je voudrais bien que quelqu'un le mît au net pour moi.

J'ai montré le commencement de votre lettre à madame de Broglie, qui en a été touchée, ravie, et qui, je crois, vous en écrira de reconnaissance. Elle me l'a dit, et je l'y engage; cela vous amusera. Elle a un culte pour la mémoire de sa mère, qui l'occupe à tous les moments, et domine toute sa vie, comme tous les cultes du monde.

Nous sommes, ici, dans une attente très anxieuse. Tous les signes sont défavorables; toutes les associations, sauf les partis extrêmes, en état de dissolution. Personne, cependant, ne veut s'engager pour ou contre, et, au milieu de l'incertitude et de la peur universelles, il se pourrait qu'il y eût une chance pour le ministère, qui sait seul ce qu'il veut. Il y a, par malheur, quelque chose de radicalement faux dans sa position : c'est qu'il ne peut, on le croit du moins, faire passer sa mesure qu'en s'appuyant de la droite, et cependant il gouverne dans le sens de la gauche; c'est, dans le fait, au profit de la gauche qu'il travaille pour l'avenir. Dans toutes les discussions de détail, il a besoin d'elle. Il n'y a qu'elle qu'il puisse opposer avec succès à l'extrême-gauche, et si, au contraire, toutes deux se liguent, elles risquent de faire une majorité. Il faudrait donc le convaincre, ce centre gauche; mais, à mesure

qu'on gagnera des voix sur lui, on en perdra sur la droite. L'insoluble est au bout de toutes les questions. Ajoutez à cela que M. le Garde des sceaux est malade avec un emplâtre sur le dos et sur la poitrine, et de l'oppression aux moindres mots qu'il dit. « Si la première chanteuse est enrhumée, dit M. Germain, les bouffons n'ont qu'à retourner en Italie. » Il serait triste d'être obligé d'afficher : *Relâche pour indisposition.*

CCCCXCVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 10 décembre 1819.

Il m'a fallu hier avaler de grandes admirations de mes salons lillois sur cette séance que j'appellerais *grégorienne* pour plus d'une raison[1]. M. de

1. Dans la première séance de la session, la Chambre avait déclaré nulle l'élection de l'abbé Grégoire, parce qu'il n'avait point de domicile dans le département de l'Isère. Malgré un rapport très mesuré de M. Becquey, quoique le président, M. Ravez, eut fait remarquer que la Chambre n'avait point à motiver ses votes, le combat fut très violent, et l'agitation gagna même les tribunes.

Jumilhac est charmé, dit-il, parce qu'elle rappelle les enthousiasmes de 1815. L'insensé, qui ne va pas plus loin, et qui ne voit pas ce que ces enthousiasmes rappelaient! Sans doute, il eût fallu un ministre très ferme au milieu de tout cela, qui déversât sur Grégoire et sur les partis une indignation sincère, mais imposante. M. Pasquier a bien défendu son collègue, mais il n'a pas été aussi ferme qu'il le fallait. Au reste, je comprends qu'on se trouve étourdi de tous ces cris. Si la Chambre prend cette marche, nous irons loin et vite. Tout cela est triste; je ne sais plus où s'est nichée la raison. Je n'ai pas la prétention de la croire retranchée dans ma tête; car je ne sais pas, ma foi, ce que je pense, ni souvent ce que je dis.

Je n'ai pas trouvé le discours de M. Lainé aussi beau qu'une telle occasion le comportait. Il a parlé comme un avocat qui parle bien; Manuel, en revanche, comme un avocat qui parle mal.

Dimanche 12 décembre.

Je vous envoie, mon enfant, ce que je vous ai promis, tel quel; en le gardant davantage, en le

renvoyant encore, je pourrais peut-être mieux faire, mais il est possible que vous soyez pressé, et qu'il y ait dans toutes ces pages des choses que vous arrangerez mieux, et qui vous serviront. Je vous ai compris, je crois; je n'ai pas osé me développer davantage, parce que j'étais gênée par la pensée de ce *Lycée*, qui ne veut point de politique, au moins spéciale. Or madame de Staël d'une part, et votre idée d'une autre, me plaçaient tout au travers. Il m'a donc fallu danser sur une espèce de corde, et supprimer bien des pas qui eussent été trop marqués. Quant à l'exécution, j'aurais eu besoin de plus de repos, et ma journée est coupée par mille niaiseries. Ajoutez que ma pauvre tête est pleine de soucis. Sachez-moi gré, comme on dit, de l'intention; ensuite coupez, changez, supprimez, brûlez tout si vous voulez; vous êtes entièrement maître. Il n'est pas net dans mon esprit si tout cela vaut quelque chose, et je souscris d'avance à votre décision quelle qu'elle soit[1].

Je trouve, mon ami, que l'état dans lequel nous sommes a mauvaise mine; on danse aussi comme moi sur une corde, mais elle a l'air de vouloir se rompre dans plusieurs endroits. Si la maladie de

1. Mon père n'a point brûlé cet écrit, mais ne l'a pas imprimé.

M. de Serre doit durer, je souhaiterais, je crois, pour lui, que le ministère se retirât, plutôt que de perdre, jour par jour, la partie. J'ai en moi l'instinct d'une conviction intime qu'il n'obtiendra de majorité nulle part. L'état de la Chambre des pairs ne m'étonne guère. Je me souviens que je vous écrivais, l'année dernière, qu'en augmentant cette Chambre on augmentait le nombre des gens à privilèges; par conséquent, le nombre des *ultrà*. On en ferait aujourd'hui que ce serait la même chose; c'est pour cela que ce moyen m'a toujours paru faible et palliatif. Aujourd'hui, la peur exagérée, quoique naturelle, de ce qu'on appelle des jacobins a causé une sorte de réaction dont le parti le plus faible, mais le plus violent, profite. Il faut la supporter, cette réaction, parce qu'il est impossible de l'éviter, et, sans la protéger, tâcher de se soutenir sans être entraîné par elle. Le moment viendra, et peut-être viendra vite, où on sera appelé de nouveau pour nous protéger contre ses imprudences. C'est ce moment qu'on doit attendre, puisqu'on n'a plus l'imagination inventive de Bonaparte, ou la guerre, pour détourner les esprits. Les Français ont aujourd'hui comme deux besoins presque d'égale force : celui du repos, et je

dirai encore celui de craindre quelque chose. Le premier est salutaire, et nous sauvera, j'espère; le second doit s'user, et ne se vaincra que par le temps. Je crois donc qu'il y a force à ce qu'on essaye à présent de M. de Villèle et compagnie. S'ils vont bien, éclairés par les temps, tant mieux; s'ils vont mal, les choses les useront vite, et qui se sera tenu droit, avec un langage net, fort et mesuré, reprendra son avantage. Si j'étais madame de Serre, je dirais à mon mari : « Ne fermez point vos vésicatoires, enveloppez-vous de flanelle, avalez une potion calmante, et faites un effort. Parlez, et ensuite retirez-vous. » Il est vrai que, si j'étais madame de Villèle, je dirais : « Ne donnez pas dans le piège que l'on vous tend, ou bien ayez le courage de vous faire royaliste libéral, car vous tomberez comme les autres, sans cela. » Nous verrons ce que tout le monde fera, sans me consulter.

Un jeune homme, en sortant d'un bal ayant chaud, prend un gros rhume; il invente d'avaler, en se mettant au lit, un verre de bishop chaud, c'est-à-dire du punch et du vin. Il est saisi d'une forte inflammation, et meurt dans les vingt-quatre heures. Brigandat dit qu'en appliquant ainsi tout à coup une boisson très échauf-

fante sur un rhume, on peut, en effet, se donner une fluxion de poitrine subite, et qu'il est toujours plus sage de s'exciter à la transpiration par des calmants tièdes et doux. C'est le système de Broussais. Savez-vous ce que c'est que Broussais [1] ? C'est le chef d'une école nouvelle et distinguée. Il y a un médecin de l'hôpital, homme d'esprit, un peu trop libéral, mais qui parle médecine à merveille. Il dit que les trois médecins de l'époque sont Corvisart, Bichat et Broussais. Cette médecine nouvelle repousse presque tous les excitants. Elle veut qu'on adresse tous les remèdes à la peau ; elle revient à la saignée ; elle aime les bains, les frictions ; elle me parait prudente. Quand vous reviendrez ici, car je prévois que vous y reviendrez, mon pauvre enfant, j'ai le projet de vous engager à l'étudier sous mon nouveau docteur ; car, tout décidément, comme le Malade imaginaire, je veux avoir un fils médecin.

1. Broussais, né en 1772, était encore peu connu à Paris. Il était médecin militaire sous l'Empire, et ne devint professeur au Val-de-Grâce qu'en 1820. Il avait pourtant déjà publié son premier ouvrage : *Examen de la doctrine médicale généralement adoptée;* mais il n'imprima qu'en 1822 son *Traité de physiologie appliquée à la pathologie*, où il expose d'une façon brillante et incorrecte son système, qui ne devait guère lui survivre. Il est mort en 1838.

Nous avons eu hier un grand concert de Boucher[1] et de sa femme, auquel j'ai assisté, sans trop savoir ce qu'on y faisait, tant j'étais tristement préoccupée. Je suis rentrée chez moi, mise au lit, sans aucune envie de dormir. J'ai voulu me distraire avec *Corinne*, mais les ouvrages de madame de Staël ne valent rien aux personnes agitées. Ils sont pleins de réflexions si mélancoliques et si directes, qu'elles ramènent à des applications douloureuses. D'ailleurs, je ne peux guère rien lire de madame de Staël sans penser à vous, et c'est de là que vient sans doute l'intérêt assez vif que je prends aujourd'hui à tout ce qui la concerne. Quel in-folio, mon enfant, on ferait de ce qui se passe dans un cœur maternel !

CCCCXCVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 20 décembre 1819.

Voilà beaucoup de lettres de vous, ma mère, et point de réponses de moi. Je compte toujours sur

1. Alexandre Boucher, violoniste célèbre alors.

mon père, qui vous écrit souvent ; mais j'ai peur qu'il ne mande pas beaucoup de détails. Au reste, il n'y en a guère, et vous devez connaître, d'où vous êtes, la situation à peu près telle qu'elle est. Vous devez voir que la grande difficulté pour nous est de nous montrer ce que nous sommes. Tout a contribué à nous donner une mauvaise couleur ; nous passons pour des lâches, des parjures, des transfuges, et cela parce que nous n'avons pas voulu céder sur le plus petit principe, parce que nous n'avons fait aucune concession à aucun parti. Il est vrai que notre tête manœuvre si mal, qu'on peut tout croire de nous. Il n'est pas bien malheureux de tomber, mais tomber déshonorés ! Il est bien vrai que, pendant quelques jours, on a eu l'absurde idée de se servir des *ultrà* pour une chose qui est contre eux, et sans leur faire de concessions. La trahison des *ultrà* à la Chambre des pairs, lors des nominations du bureau, et, quand je dis *trahison*, je me sers d'un mauvais mot ; car ils n'ont fait que ce qu'ils devaient en se moquant de nous, et la honteuse séance sur Grégoire ont éclairé tout le monde.

C'est une chose bien remarquable que cette Chambre, où la timidité domine, dont les votes sont modérés, et qui n'a d'organes que des voix

violentes et extrêmes! Rien n'égale la douleur de M. de Serre, et de l'attaque et de la défense dont il a été l'objet. Il faut convenir qu'il y a quelque chose de ridicule, et je serais tenté de dire pis, lorsqu'un homme est accusé sur sa conduite politique et comme ministre, à le justifier comme royaliste. Du reste, il est évident que la seule majorité un peu constante pour le moment est celle des deux sections de gauche réunies. L'extrême gauche étant forcée pour réussir de se soumettre à l'avis du centre gauche, c'est là que le ministère doit chercher à gagner des voix, en y joignant celles qu'il possède dans le centre droit. Pour le moment, le projet serait rejeté à la presque unanimité, et j'ai grand'peine à croire qu'il puisse passer. Si l'Adresse est contre, cela est décisif; mais elle sera, je crois, insignifiante et cela ne décidera rien. La commission contient trois personnes de chacune des trois grandes fractions de la Chambre, en regardant le côté droit et le centre droit comme une même fraction. Il est probable que tout cela se neutralisera. On ne sait encore s'il y aura discussion sur l'Adresse. S'il y en a, le Garde des sceaux ira; mais j'ai bien peur qu'il ne s'y rende tout à fait malade. Il est mieux, mais il n'a

pas de voix, et le moinde effort l'épuise. C'est une calamité. Nous ne sommes pas heureux!

M. Royer-Collard a eu bien des caprices, et entre autres celui, que je ne lui pardonne pas, de se taire dans la séance de Grégoire. Cette disparition de la raison, cet anéantissement du gouvernement est un malheur dont nous aurons grand'peine à nous relever.

Vous avez eu, ma mère, bien des inquiétudes qui nous ont d'autant plus tourmentés qu'elles ne portaient ni sur des ombres de probabilités, ni sur des faits. Je suis toujours surpris que, jugeant si bien la situation générale, vous ne voyiez pas que, plus elle est critique, plus elle rend commodes et faciles les situations particulières. Ce qui domine, à présent, c'est la crainte de se prononcer, de s'engager, et de se compromettre. Il n'y a pas une relation difficile, avec personne. Quant aux journaux, l'exagération est leur langage naturel; c'est un jeu joué de part et d'autre. Je ne sais pourquoi vous avez été vous effaroucher de je ne sais quelle sotte lettre du *Courier* qui est tombée d'aplomb sur un ancien abbé, professeur renvoyé pour ivrognerie et réputation révolutionnaire, du collège où j'étais, et qui s'en est vengé par des injures, à lui

fort permises. Vous savez bien, d'ailleurs, que, depuis assez longtemps, nous sommes encore plus étrangers à la rédaction du *Courier* que nous n'étions. Nous ne nous mêlons que de ce que nous appelons *l'article Paris*[1], et encore ce n'est pas tous les jours. Tout le reste ne peut nous regarder. C'est en vérité du temps et de la peine perdus que de s'occuper de cette petite chose. Il y a, ma foi, bien autrement matière à s'inquiéter !

Mercredi 22 décembre.

J'ai reçu, ma mère, l'article en question qui ne m'a pas complètement satisfait. Il a été fait un peu vite, et vous avez pris les choses de si haut, traité si expressément la question politique que votre travail avait besoin de plus de calme et de temps que je ne vous en ai laissé. Il y a, cependant, de la vérité et de l'esprit, et je voudrais que vous pussiez le revoir et le remettre à neuf. Si vous voulez, je vous le renverrai. Les défauts sont, selon moi, les défauts doctrinaires. De la confusion, trop de mots ; les idées ne sont pas assez expliquées.

1. C'est l'article qu'on appelle aujourd'hui le *Premier-Paris*.

Vous faites, ce qu'il est si difficile de ne pas faire, allusion à vos propres opinions; vous partez de ce que vous croyez comme d'un point accordé. Sûrement, ce n'est pas le lieu de mettre en question vos opinions; mais il y a une manière de les énoncer comme des faits, sans les approuver formellement. Ainsi, par exemple, au lieu de : « Le progrès des lumières, » on dit : « Ce qu'on a appelé le progrès... » Telle est encore une forme de ce genre : « Quels que soient d'ailleurs les regrets, etc... on doit convenir que l'esprit du siècle, etc. » Cette impartialité dans le style est un bon artifice, et je vous la conseille avec d'autant plus d'autorité que je ne l'ai guère.

Si vous vous sentez goût à cet article, il serait pour *le Courier*, où nous avons promis depuis bien longtemps à madame de Broglie d'en mettre un. Pour moi, j'en ai broché un autre, tant bien que mal, pour *le Lycée*[1]. Quant à la Nouvelle, ce serait charmant à vous de la faire, et de me l'envoyer. Outre qu'elle pourrait être insérée en deux

1. Mon père a imprimé cet article dans le troisième volume du *Lycée*, p. 156. La *nouvelle* de ma grand'mère se trouve dans ce même volume, p. 281, et est signée C. E. (Claire-Élisabeth).

fois, vous pouvez remplir jusqu'à concurrence de quinze pages imprimées.

Nous sommes toujours dans la même situation, toujours la même incertitude. C'est une chose remarquable que l'universalité de la faiblesse. Il est impossible de trouver quelqu'un qui ose et veuille parler. Il serait, cependant, bien nécessaire que la tribune répondit à la Presse; on embarrasserait bien le côté gauche en lui demandant compte du ton de ses journaux, et il y aurait un égal avantage à le forcer soit de les justifier, soit de les désavouer.

M. de Serre se porte bien; mais il a toujours défense de faire aucun effort de larynx. Il dit qu'il sera en état lundi prochain. Si, comme nous en sommes menacés, il ne se remettait pas, on pense que M. Decazes et lui se retireraient et que M. Pasquier deviendrait premier ministre. Nous voilà enfin débarrassés du secours des *ultrà*, et l'on ne soupçonnera plus de connivence. Un grand malheur, c'est la faiblesse du ministre de la guerre. Depuis deux ou trois ans, de ce côté, nous n'avions plus affaire à l'opposition, et cette partie, par laquelle le gouvernement du roi a pensé se perdre si souvent, et s'est même perdu une fois, ne nous inspirait que sécurité. Le contraire serait bien fâcheux.

CCCCXCIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Lille, vendredi 25 décembre 1819.

Je ne tiens nullement, mon cher enfant, à ce que toutes ces petites feuilles soient quelque part; j'aurais voulu qu'elles vous fussent utiles, et voilà tout. Renvoyez-les-moi par votre père ; elles renferment deux ou trois idées qui me serviront ailleurs, et je brûlerai le reste; vous savez que c'est un de mes plaisirs. L'inconvénient, c'est que je m'étais mise sur un terrain où je n'osais remuer. La prudence du *Lycée* me gênait, et j'ai supprimé une foule de choses qui servaient au développement de la pensée première. Je ne doute pas que vous n'ayez beaucoup mieux réussi et, après tout, peut-être n'y a-t-il pas grand mal à ce que vous vous exerciez sur des matières qui ne se rattachent point entièrement à la politique. L'habitude de tourner dans les mêmes idées accoutume le talent aux formes monotones d'un même style, et le vôtre ne

doit pas négliger les occasions de s'assouplir un peu.

Je voudrais pouvoir causer quelques heures avec vous, pour vous développer mes idées. J'ai de l'avenir la plus pauvre idée du monde. Je prévois des réactions sans terme et sans but, des terreurs exagérées qui feront tomber dans tous les inconvénients qu'on éviterait avec du courage; une perte de temps pour le bien, qui fortifiera le mal; des droits acquis qu'on emploiera de travers, des récriminations décourageantes, et des vanités irritées qui achèveront de tout brouiller. Vous parlez de l'armée : c'est aujourd'hui une très grande affaire. Elle a été constituée fortement; si la main qui la dirige mollissait, avec les éléments qu'elle renferme, elle se partagerait en plusieurs divergences marquées, dont les moindres inconvénients seraient l'indiscipline et le désordre, et déjà il est facile de voir qu'elle est un peu émue. Enfin, peut-être avec les projets qu'on a eus et qui ne seront point exécutés, on aura touché à ce qui était bon, et ébranlé sans succès un ouvrage qui commençait.

Voilà mes craintes générales. J'en ai bien aussi qui tiennent à des individus. Je ne conçois pas comment M. Decazes, par exemple, résistera à cette

malheureuse défiance qui va toujours croissant contre lui ; je ne m'explique point cette déplaisance d'un homme qui a si particulièrement les qualités qui font qu'on plaît, et surtout à des Français. Je vois, qu'ici même, toutes nos opinions flamandes, assez modérées dans les formes, s'accordent toutes à le soupçonner : Provinciaux, *ultrà*, libéraux, constitutionnels, vous disent, en même temps, qu'il ne veut affermir que son pouvoir, et qu'il n'est ni royaliste, ni citoyen, ni disposé au gouvernement représentatif. J'espère que les paroles de votre père ramèneront à un sentiment plus juste au moins ce que nous avons d'hommes qui ne s'entêtent point d'avance contre la raison ; mais partout ils sont bien peu. Si les choses s'arrangent de manière à ce que votre génération en profite, je me consolerai de tout ; mais j'ai, je vous assure, plus que jamais découragement de la mienne.

Vous comprenez que je ne trouve point ici de personnages qui m'entendissent sur tout cela, et que mes rêveries un peu grises retombent sur moi de leur poids. Je suis dans un mouvement vide et monotone qui m'ennuie, et dont je me tire cependant très gracieusement. C'est une chose vraiment plaisante pourtant qu'un pays organisé de manière

qu'au milieu d'une tourmente, assez grave puisqu'elle déterminera son existence peut-être, une grande partie de sa population s'impose l'obligation de danser et d'user son argent à ce qu'elle a décidément appelé du *plaisir*. Après cette belle réflexion, je vous engage fort, mon enfant, à danser aussi cet hiver, et à ne pas tomber dans mon humeur d'Héraclite.

Mercredi 29 décembre.

Il faut d'abord vous dire, mon cher enfant, que votre père[1] m'est arrivé frais et dispos, ayant, dit-il, senti que ses malaises le quittaient aux barrières, et charmé de retrouver ses Lillois et moi, qui le reposerons du mouvement de Paris et de cet état un peu tendu dans lequel, vous autres, vous tenez l'esprit. Vous comprenez mes questions, vous devinez tous mes « Et Charles? » Vous nous voyez tous deux nous attendrissant, nous félicitant souvent, soupirant un peu quelquefois; car il y a quelques *mais* à tout, et cet amour paternel et maternel voudrait l'impossible, c'est-à-dire le

1. Il avait quitté Paris le 25 décembre.

moins en ayant le *plus*. Je dis l'*impossible*, mon fils, et j'ai raison ; car je commence à croire fermement que, dans ce bas monde, c'est précisément la perfection dans les petites choses usuelles de la vie qui est ce qu'il y a de plus difficile à attraper. Enfin, en somme, votre père me paraît bien content de vous, et je vous en remercie du plus tendre de mon âme. Il y a plaisir à rendre son cœur content. Votre bon et aimable père a quelque chose de féminin dans la manière dont il aime. Je ne crois point lui faire tort en parlant ainsi, je vous le déclare. Il s'ensuit qu'il est très doux de l'aimer, et qu'il paye au centuple tout ce qu'on lui donne. Toutes vos preuves d'attachement, votre bonne conduite, votre raison, vos jugements sains, les éloges graves et sentis de vos amis sont autant de provisions rapportées soigneusement, dont il jouira longtemps. Quelques légères ombres ne lui restent dans le souvenir qu'environnées d'une foule de petites excuses qu'il trouve sans effort. Vous lui avez procuré des jouissances qui nous donneront, mon enfant, tout le bonheur que nous pouvons goûter quand nous sommes loin de vous.

Laissez-moi terminer cette espèce de compte rendu en vous souhaitant une année prochaine telle

qu'il vous la faut : De fortes occupations pour votre esprit; une santé telle que je la veux, des succès variés, et j'ajouterai, malgré la gravité ordinaire des souhaits maternels, peut-être aussi un peu d'amour ; car je crois que nous ne sommes heureux que lorsque toutes nos facultés humaines sont employées. « Les plaisirs de la pensée n'occupent pas tout entier, dit votre amie madame de Staël. Ceux du cœur seuls suffisent à toutes les facultés de l'âme. »

Voilà une victoire ministérielle qui doit un peu remonter le courage[1] ; elle fait effet ici, et elle a merveilleusement appuyé les paroles fermes et posées que votre père débite pour fixer nos irrésolutions provinciales. Je commence à croire que, si M. de Serre avait été en état de paraître, on eût pu vaincre les difficultés. Il me paraît si nécessaire, que je souhaite qu'on proroge la Chambre pour l'attendre, malgré les inconvénients de demeurer encore deux mois sur la politique vraiment incendiaire des journaux. Mon cousin eût pu parler de plus haut et plus droit ; mais il y a en France si peu de sentiment de vrai courage, qu'on est ici

1. La loi des *douzièmes provisoires* avait été votée le vendredi 24 décembre par 137 voix contre 79, sur 216 votants.

stupéfait de la force qu'il a montrée. Que serait-ce donc si nous voyions en scène le véritable Hercule? J'ai lu, dans *la Minerve* d'hier, un mauvais dialogue entre le grand'père Pasquier et celui-ci, qui ne renferme à mon avis qu'une observation vraie. « Dans ce pays de la gloire, dit le mort, je n'entends prononcer que ce mot *la peur.* » Et d'où vient cette peur, mon enfant? De l'ignorance. Le mal est là, et il y sera longtemps. Au reste, votre père me trouve toujours un peu incrédule sur une multitude de petites choses, et il prétend que j'entre dans le nombre des administrés qu'il a à convertir. Je voudrais que vous l'entendissiez exhorter chacun à lire, penser, et ne pas croire. On est à la queue autour de son cabinet pour avoir quelque parole; il a l'air d'un homme qui ouvre un cours de bon sens, et il a un vrai talent pour dire à chacun précisément ce qu'il faut. Hier soir, il s'était animé, et parlant à des militaires de ce qu'il entendait par le *courage politique*, il a terminé sa définition par cette belle période dont je l'ai fait rire, après que notre monde a été parti : « Enfin ce courage qui manque à presque tous les hommes à épaulettes, et qui demande bien plus de force d'âme que le sentiment qui fait monter à l'assaut. » Il m'a assuré que c'é-

tait tout exprès qu'il avait tenu ce langage devant de telles personnes, et que nous étions arrivés au temps où il fallait mettre à sa vraie place chaque vertu, comme chaque prétention.

Votre père ne s'oppose point à ce que vous mettiez votre nom à votre ouvrage, si décidément c'est bien votre raison qui vous y porte. Il croit qu'il ne serait pas mal de faire une dédicace à M. de Serre, en y rappelant que vous avez été admis à l'honneur d'assister à des conférences où les discussions de plusieurs hommes éclairés ont dirigé vos jeunes observations. Une déclaration publique d'attachement et de reconnaissance a toujours bon air, et ne peut guère être attaquée. Il faut avoir une importance d'âge et de situation pour qu'il n'y ait pas une prétention un peu ridicule à étaler son nom dans un journal quelconque, et, comme vous êtes jeune, il se trouverait que le vôtre serait le sien surtout. Ne perdez pas cela de vue, cher enfant ; en vous livrant au plaisir de la composition, vous ne devez pas négliger les modérations de la prudence, quand il s'agit de nous. Les temps où nous avons vécu nous ont laissé une situation moins simple que la vôtre, et tout le monde aujourd'hui n'entrerait pas dans le noble désintéressement avec

lequel votre bon père fait le sacrifice de son passé à vos opinions et à vos sentiments. Plus il se dévoue, plus vous devez le ménager. Ce matin, notre cousine lui disait : « Peut-être que ceci vous vaudra quelquefois certaines personnalités peu agréables? » Et il répondait : « Madame, j'espère que mon fils y prendra garde; mais je me livre s'il le faut, si cela lui devient utile. » Ces paroles m'ont émue, mon enfant, et je vous connaîtrais bien mal si elles n'allaient pas aussi jusqu'à votre âme. Pour moi, je ne veux pas trop me troubler; je me fie à vous, et je tâcherai de me fortifier contre le petit accompagnement que cette nouveauté va procurer à mon séjour à Paris.

ANNÉE 1820

D.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 1er janvier 1820.

Plus nous y pensons, mon enfant, plus nous croyons, votre père et moi, que vous devez faire précéder votre ouvrage[1], puisque vous le signez, de quelques lignes préparatoires. Dans ce temps-ci

1. J'ai retrouvé dans les papiers de mon père la note suivante qui me paraît bien faire comprendre sa situation et celle de ses amis, à cette époque : « J'étais fort occupé de mon écrit sur le jury, conçu à un point de vue purement théorique, et dont l'origine, bien que récente, se rapportait à des circonstances déjà loin de nous, circonstances où encore un peu trop confiants dans les idées générales, les doctrinaires croyaient la législation presque l'unique tâche du gouvernement, et son principal moyen de salut. Par là, leur état d'esprit avait d'assez grandes analogies avec celui des *Constituants* de 1789. Broglie surtout avait été beaucoup dans cet ordre d'idées. Il avait une forte tendance à être plutôt publiciste que politique, plus juris-

où on fait de tout un moyen de blâme, il est vraisemblable que quelques journaux vous jetteront votre jeunesse à la tête. Il faut, pour les prévenir, la signaler vous-même, et, pour ainsi dire, la justifier de la témérité de traiter des matières si graves. C'est un acte de confiance en soi-même que de lancer, en signant, de telles dissertations; il est donc important de les accompagner de quelques formules modestes. D'ailleurs, ceci est une occasion qui ne vous déplaira point de publier votre attachement pour M. de Serre, et nous en prendrons notre

consulte encore que politique. Je conviens que Guizot s'était toujours prêté à cela plutôt par prétention à l'universalité et à la philosophie de l'esprit que par un goût vif et une confiance spéciale. Il était, dès lors, l'homme qu'on a connu. Quant à Royer-Collard, son expérience de la Révolution le préservait de ce genre d'illusions. Malgré la tournure de ses discours, il était très politique pratique dans son appréciation des circonstances, et une de ses dissidences à l'égard de Broglie, qu'il n'a jamais beaucoup goûté, c'est qu'il le trouvait trop spéculatif. Quant à moi, j'avais donné en plein dans le législatif, je ne rêvais qu'aux moyens d'ériger tout l'appareil constitutionnel en un système à la fois praticable et déductif. Guizot se prêtait à cette manière de voir, dans nos longues conversations, ce qui ne m'empêchait pas cependant, comme on le verra, je pense, dans mes lettres, de considérer avec quelque intelligence les choses et les hommes. Quant à M. de Serre, qui, disaient les *ultrà* de Lille et même de Paris, avait *abjuré*, il était moins *inébranlé* que je ne me plaisais à le croire. Le projet d'une réforme constitutionnelle, faite dans les théories doctrinaires, avec des lois de Broglie et des exposés de motifs de Guizot, que son esprit, aussi essentiel-

part; car de la manière dont nous vivons tous trois, on ne doutera pas que vous n'ayez agi avec notre assentiment, et vous savez que nous ne sommes pas gens à cacher qui nous aimons et estimons. Enfin, les partis ont tellement arrangé les situations ministérielles à présent, qu'il y a presque du courage à prendre acte de son dévouement pour un ministre, et ce n'est pas cela qui vous fera reculer. Je sais force gens qui diront que c'est une imprudence que de s'engager étourdiment ainsi, et sans nécessité; mais

lement législatif, nourrissait encore, était à la fois un lien conservé avec ses amis, et une garantie à ses yeux qu'il n'avait point changé de voie ni de parti; d'autant que, théoriquement, il n'avait jamais notoirement aimé la loi des élections. Ce projet, adopté sauf les détails par Decazes, aurait assurément changé un peu en route avant d'arriver à la discussion, et il était surtout pour celui-ci un grand expédient monarchique. Decazes, au reste, sans se préoccuper autrement de la question de principes, sentait bien qu'il ne pouvait revenir purement et simplement à droite; mais il n'avait nul scrupule à passer de ce qu'on peut appeler le *mouvement* à la résistance, et il n'était pas fâché que l'enluminure du projet doctrinaire donnât une couleur à son mouvement de réaction. Dans tout cela, Pasquier ne voyait qu'un changement à la loi des élections, et, en cela, il était dans le réel. Royer-Collard pensait de même, et, comme il en voyait de plus les conséquences, il se tenait en dehors, prévoyant les maux, et désapprouvait tous les remèdes, n'étant pas obligé d'en donner. On l'accusait d'égoïsme; il accusait Broglie de subtilité et d'aveuglement, Guizot d'intrigue, M. de Serre de duperie et de faiblesse, Decazes d'instabilité, de manque de sang-froid et de tenue, tout le monde d'incapacité de gouverner. Sauf les détails

il ne faut pas s'amuser toujours à regarder à tous les discours du monde ; la raison consiste à choisir entre eux. Vous aurez pour vous la vérité, votre conscience, votre père, et l'estime des gens qui approuvent la reconnaissance. Quant à ceux qui chercheraient à gâter votre petite démarche, soit dans un sens, soit dans un autre, c'est-à-dire en la taxant ou d'imprudence ou d'ambition, ne vous en souciez pas ; on ne ferait pas un pas dans la vie si on s'arrêtait à mesurer chaque ornière. Je ne suis point suspecte en vous donnant ce conseil, car vous savez que j'ai ma part de déférence pour certaines opinions.

Votre père continue toujours son cours parlementaire ici, et surtout il s'applique, avec ce dé-

et les expressions toujours trop vives, c'est lui qui jugeait le mieux. Et cependant, il avait sa petite part de ce trouble où la peur et la colère avaient, depuis les dernières élections, jeté tout ce qui, à un degré quelconque, était attaché à la monarchie. Pour moi, je ne méconnaissais pas même ce côté de la situation, et admettant, comme nécessaire peut-être, en tout cas comme inévitable, une certaine conversion à droite, je craignais qu'on compromît dans un pareil mouvement les plans de réformes constitutionnelles qui m'avaient plû, qu'ils ne devinssent le passe-port d'une réaction, et je souhaitais souvent que tout ce qui m'intéressait, idées, projets et hommes, y compris Decazes, fussent mis en dehors de ce gâchis, et qu'un petit retour de centre droit, *honnête* et *modéré*, vînt ou tout apaiser, ou, si c'était inévitable, avoir seul la responsabilité de rouvrir la porte aux *ultrà*. C'est ce qui arriva en définitive, grâce il est vrai à des événements imprévus. »

vouement que vous lui connaissez pour les gens qu'il aime, à redresser toutes les préventions venues de je ne sais où, contre M. Decazes. Hier, on lui disait : « Mais, si le ministre s'en allait, vous seriez compromis par vos éloges. » Vous jugez comme il a répondu ! Et il va toujours affirmant ses bonnes intentions. La bourgeoisie en doute, la noblesse ne s'en soucie guère, et voudrait le voir abattu, par suite de cette jalousie qu'inspire toujours, de près ou de loin, dans cette classe la faveur d'un roi.

DI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 4 janvier 1820.

J'ai beaucoup tardé à vous écrire, ma mère, et j'ai eu grand tort. J'attendais toujours de vos nouvelles. J'avais besoin que vous missiez quelque chose sur le tapis, car je ne trouvais rien moi-même à vous dire, sinon que je vous souhaite une bonne année. Je suis bien aise que mon père soit content de moi; d'autant plus aise que j'oublie assez souvent de regarder si je fais bien ou mal, et

que telle est la singulière situation où je suis placé, qu'elle me dégage à mes propres yeux d'une foule de devoirs qui paraissent importants aux autres, et m'en impose, en revanche, quelques-uns que d'autres trouveraient pénibles.

Je vous remercie des idées que vous avez eues, et je les suivrai, autant que cela est possible. Quant à la dédicace, indépendamment de ce qu'elle n'est plus d'usage, et qu'elle aurait extérieurement quelque chose de subalterne, il suffit qu'il puisse y avoir quelque chance pour moi de devenir maître des requêtes, avant peu, pour que je ne doive pas, ce me semble, paraître acheter cette faveur par un hommage. Je ne pourrais, d'ailleurs, parler de la commission dont j'ai été, sans donner à mon ouvrage un caractère presque officiel, sans m'attirer aussitôt les attaques des partis. J'aurais beau protester, on attribuerait au gouvernement des idées qui sont les miennes, et il se pourrait très bien qu'il déplût très ort au ministre, ou aux membres de la commission, le se voir exposés, ou trahis, par l'imprudence ou 'indiscrétion d'un jeune homme. Ce que j'avais ru devoir faire, le voici : J'ai donné, dans ma préace, les raisons générales qui me paraissent autorier les plus jeunes et les plus faibles à contribuer,

pour leur petite part, à l'expression de la raison publique. J'ai employé plusieurs fois certaines formes qui semblent demander pardon pour moi. J'ajouterai, d'après vos conseils, quelque chose encore dans ce sens. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire plus. Je suis jeune, et au fait assez peu de chose; mais enfin, par bonheur et par bon sens, je me trouve attaché à une opinion si peu commune, si précieuse, et je dirai si supérieure, que j'ai une valeur propre, non pas tant comme homme d'esprit, si vous voulez, que comme *doctrinaire*. Ainsi, mon ouvrage, qui paraîtra peut-être mauvais en lui-même, en ce qui me regarde, arrivera cependant avec une certaine autorité comme expression, incomplète si l'on veut, mais réfléchie de notre opinion. C'est ce qui rend ma situation différente de celle d'un jeune homme qui, dans d'autres temps, ferait une tentative au-dessus de son âge et de ses forces. Je sais que le monde des salons ne sentira pas cela; mais cela est pourtant, et il faut toujours raisonner d'après ce qui est.

Je puis donc, beaucoup plus librement, beaucoup plus tranquillement, essayer ce que j'essaye que M. Molé, par exemple, lorsqu'il a fait son livre. Le mien, d'ailleurs, est si austère, si moral,

j'ose le croire du moins, enfin si calme, qu'il déplaira peu; car les gens à qui il déplairait ne le liront pas. Ils le déclareront lestement obscur et ennuyeux, et ils n'auront pas tort. Je vous assure qu'il est l'un et l'autre, et je ne le dis point par modestie; car, au fait, j'en suis content.

En voilà beaucoup sur une chose qui n'est que ma seconde pensée. Nous sommes dans une situation déplorable, avec le risque presque certain de tomber, ce qui ne serait rien, mais de tomber deshonorés, ce qui est tout. On fait courir ici les bruits les plus alarmants sur la santé de M. de Serre, et de là beaucoup de nouvelles de changement de ministère. Voici ce que je crois le vrai : Comme homme, il continue à être assez bien; mais tous les médecins, et il en a vu une demi-douzaine, disent unanimement qu'il ne pourra parler de l'hiver; tous lui recommandent le repos, le lait, le silence, et un voyage au printemps dans le Midi. Il ne veut pas accepter cet arrêt; il leur a dit: « Je ne vous demande pas de vivre, mais de parler seulement quinze jours! »

Enfin, frappés de son émotion, ils lui ont dit qu'en restant un mois tranquille, souvent couché, et en gardant le mutisme le plus absolu, il se

pourrait qu'il fût en état de parler, avec un grand danger, il est vrai; mais enfin, c'est la force et non la santé qu'il demande. Nous assistons dans sa personne à l'un de ces malheurs qui révoltent contre la vie. C'est là une de ces contrariétés terribles contre lesquelles l'homme est sans force, et dont la destinée se sert pour insulter à notre faiblesse. Je ne sais ce que je donnerais pour prendre sa maladie à l'instant même. Au point où nous sommes, on attend. Il ne veut point se retirer, et, s'il y était obligé, ses amis croient qu'il en mourrait de chagrin. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne sait que faire; c'est une dissolution universelle.

DII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 6 janvier 1820.

Mon ami, vous étiez bien ému quand vous m'avez écrit, et la plainte triste et généreuse de votre âme a retenti jusqu'au fond de la mienne. Vous m'avez fait mal en disant que vous donneriez tout pour

prendre la maladie de M. de Serre ; mais je vous sais gré de n'y avoir pas pensé, et de me croire capable de comprendre tout votre sentiment. Je n'en ai pas, cependant, lu l'expression sans beaucoup de larmes, et, quand je pense qu'un homme qui inspire de tels attachements, qu'un homme si dévoué pour son pays est en même temps mari et père, je ne comprends pas comment il peut suffire à tant d'émotions diverses, et je frémis de la faiblesse de notre machine humaine, aux prises avec de si grands mouvements.

Mais, mon enfant, en vérité, le salut d'une nation entière y fût-il attaché, j'ose dire qu'il serait payé trop cher de la vie d'un homme de bien, surtout quand cette nation est en état de voir clair elle-même à ses propres affaires. Nous ne sommes plus au temps des enthousiasmes qui égarent et qui excusent. Si nous laissons la force aux partis, ce sera par suite d'une coupable inertie, et nous aurons mérité que la souffrance vienne, encore une fois, nous éveiller. J'ai en tête que, dans certains moments, les hommes de talent et d'âme se perdraient en vain pour détruire un aveuglement volontaire, et qu'il y a dans l'histoire humaine des temps d'arrêt où la raison acceptant un

repos forcé doit laisser le champ libre aux débats des folles passions, pour revenir, après, recueillir parmi les débris ce qui servira aux progrès de la vérité. Depuis quatre ans, nous avons fait des pas; l'erreur s'en montre impatiente; elle excite les uns, elle trouble les autres. Sa force ne sera pas de longue durée; mais peut-être faut-il avoir le courage d'assister à son triomphe d'un moment, et la laisser s'épuiser. Je me souviens que Corvisart disait que le grand secret de la médecine était de saisir l'instant où le mal commençait à décroître pour l'attaquer avec succès, et que, pour cela, on devait lui accorder la liberté de déployer un peu à l'aise sa première ardeur. Je crois que le silence des hommes sages, aujourd'hui, serait une utile leçon, et que les Français qui, dans le fond, ont grand besoin de repos, seraient effrayés d'une terreur salutaire en les voyant abandonner leur cause. « Aide-toi et je t'aiderai » est un vieux dicton qu'il ne faut pas craindre d'adresser aux nations comme aux enfants.

Enfin, je voudrais que M. de Serre calmât son âme, soignât tout grossièrement sa santé; qu'il se retirât avec ses amis. Son caractère connu et sa maladie le défendraient contre les mépri-

sables atteintes de la malignité pamphlétaire. De même, j'engagerais M. Decazes si lâchement insulté à s'écarter pour un temps. Son âge lui donne un grand avantage sur tous. Dès qu'il aurait disparu, justice lui serait rendue, et vous entendriez mille voix qui proclameraient le mal qu'il a empêché, et sa générosité dans l'exercice de son crédit. J'ai réellement l'instinct intime que je suis dans le vrai, et ce n'est assurément pas par intérêt personnel; car les hommes agissant en seconde ligne sont presque toujours victimes de ces revirements instantanés des partis. Mais l'important, c'est d'économiser aujourd'hui les hommes nécessaires. Le langage de la raison est circonscrit; quand vous l'aurez épuisé inutilement, quand vous aurez ébranlé toutes les questions douteuses, soulevé tous les voiles, découvert toutes les parties faibles, et que cette terrible tempête des paroles croisées en tout sens s'opposera à ce qu'on entende les garanties nouvelles que vous voulez proposer, vous aurez perdu la confiance qu'on vous rendrait dans un avenir peu éloigné, gaspillé vos moyens d'effet, et M. de Serre périrait sans utilité pour personne.

DIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 8 janvier 1820.

Je ne vous écris pas souvent, ma mère, faute de matière. Les jours se poussent et s'accumulent vides et pénibles, et, dans une situation aussi monotone, les idées ne se renouvellent pas plus que les faits. La pensée constante, celle de l'incertitude et de la faiblesse universelle, n'est pas agréable à fixer, ni à exprimer; et réellement les hommes qui se mêlent des affaires publiques ne peuvent s'aborder dans ce moment qu'avec des soupirs ou des jurements. Ceux qui pourraient nous tirer de cette stagnation sont sur le côté. M. de Serre, quoique sensiblement mieux depuis trois jours, est condamné à l'inaction, et M. Decazes, atteint d'un gros rhume, n'a évité la fluxion de poitrine qu'avec des sangsues et un vésicatoire entre les épaules. On a bien pensé, comme vous, à la retraite ; elle mettrait dans une situation plus simple et honorable; mais

dans quelles mains abdiquer ? C'est une des singularités de la situation que le ministère a peine à se soutenir, et que personne n'est assez fort pour le renverser. Il est clair que, si un homme debout au milieu de la Chambre, appelait à lui, il serait le maître. Or cet homme ne se trouve pas. Dans l'impuissance forcée du ministère, la Chambre aurait dû le produire d'elle-même ; elle ne l'a pas fait. Celui qui eût pu jouer ce rôle s'est retiré, et c'est encore auprès du lit du Garde des sceaux qu'il y a le plus d'espoir et de ressources. L'intérêt de la France, qui ne permet pas d'abandonner le gouvernement et le ministère à un parti, fait donc une loi à M. Decazes de rester, quelque pénible que soit sa situation, et de tenir bon avec M. de Serre. C'est, je crois, là l'idée qui le frappe, et elle est juste.

Les Comédiens[1] sont une pièce froide, admirablement écrite, pleine d'esprit et de verve, dans le genre satyrique, et dont le premier et le dernier acte sont charmants. Après cela, c'est un comique faible, une action commune et assez mal conduite. J'aime mieux *les Vêpres Siciliennes*, au sujet des-

1. *Les Comédiens*, comédie en cinq actes, en vers, par Casimir Delavigne, représentée pour la première fois, le 6 janvier 1820, au second Théâtre-Français.

quelles je vous dois toujours une semonce que je vous promets, et que vous n'échapperez pas.

DIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 11 janvier 1820.

Il est certain, mon pauvre enfant, que vos silences sont un peu longs. Vous êtes entièrement livré à la préoccupation de notre situation présente, et, en mère attentive et discrète, je ne vous questionne point sur toutes les niaiseries secondaires de la vie de société, auxquelles vous regardez très peu, et qu'il vous ennuierait fort de raconter. Cet état de langueur forcée jette un découragement dans l'âme, dont je me tire bien plus difficilement que vous, parce que mon âge et ma vie toute provinciale s'y opposent. A cause de l'un, je manque des forces que vous donne votre jeunesse, et, par l'autre, je manque des consolations de l'épanchement. Quand je regarde cette immense portion de la société humaine qui se meut autour de moi, qui vit enfin,

sans éprouver le moindre besoin de penser quoi que ce soit, de connaître un fait, de tirer une conséquence, qui présente l'obstacle d'une masse inerte à toutes les bonnes entreprises, et qui fond, sans aucune résistance, devant les tentatives des brouillons, je me rejette en arrière de tout, et il me prend réellement des mouvements de misanthropie qui, jusqu'ici, m'étaient parfaitement étrangers. C'est une dure chose que de perdre ses espérances, pièce à pièce.

Pour me distraire, j'ai décidément entrepris un ouvrage. J'ai déjà broché assez de pages sur l'éducation des femmes telle que je la conçois, aujourd'hui. Les paroles sur Bonaparte me fatiguaient. Dans ce moment, mon esprit est trop tendu vers le présent, pour se rejeter dans les souvenirs [1]. J'ai donc ajourné cette entreprise à quelques mois, et, dans ce qui m'occupe, comme il n'entre que de la politique spèculative et toute prise dans la morale, je trouve que la disposition où je suis m'inspire assez bien.

1. Ces premières pages sont devenues l'*Essai sur l'éducation des femmes*, que mon père a publié après la mort de sa mère, en 1824, et dont M. Gréard prépare, en ce moment même, une nouvelle édition.

Vous voulez donc me gronder sur *les Vêpres Siciliennes?* A la bonne heure, cela nous réveillera; il y a trop longtemps que nous sommes du même avis. J'ai toujours en tête que c'est une tragédie mal faite, et qu'il m'en faudra une seconde pour voir si votre ami saura réellement conduire un ouvrage. L'amour y est trop sacrifié ; il ne se montre que pour que le secret soit livré à Montfort par ce billet. La femme n'est pas Italienne; elle devrait l'être. Il fallait qu'elle se montrât passionnée et haineuse, qu'elle détestât les Français, et qu'elle adorât Montfort. Le sommeil de celui-ci m'impatiente, et cette mort du cousin de Monfort est encore un moyen de l'auteur, qui tranche trop visiblement la difficulté. J'aime le rôle entier de Procida, le quatrième acte, et la plus grande partie des vers.

Au reste, il faut envier à ce jeune Casimir les jouissances d'une telle annèe, si ce n'est cependant qu'elles lui gâteront le reste de sa vie. Le moyen d'espérer qu'il retrouvera jamais de pareilles émotions? En lisant, ce matin, ce que dit Bonaparte sur les trois journées les plus heureuses de sa vie, qui sont trois journèes de bataille, nous comparions, avec votre père, ce que dirait, un jour, votre Delavigne de ses plus beaux moments à lui, et puis

la réponse que pouvait faire à son tour M. de Serre, s'il peut remplir toute la vie politique que lui promettent son âme et son talent; et, à part le caractère des individus, nous nous demandions qui des trois aurait réellement joui le plus vivement? Vous me direz votre réponse. Je ne vous interroge point sur ce que vous aimeriez le mieux pour votre compte, je crois que je le sais.

Vous me direz s'il faut vous renvoyer le livre de madame de Staël; j'aimerais assez à le garder jusqu'à ce que j'aille à Paris, mais c'est seulement dans le cas où vous n'en auriez pas besoin. Vous, toujours avant moi, mon enfant; c'est mon humeur, mon plaisir, ma faiblesse, je ne sais si je ne ferais pas bien de dire *ma force*. Cependant, il me prend quelquefois la peur d'avoir donné ma démission trop matin d'une certaine partie de votre éducation. Peut-être qu'en me laissant aller au plaisir d'avoir pris mon métier de mère, comme mon goût et mon cœur m'y portaient, j'ai préparé des difficultés à votre femme, car ce sera toute une autre affaire. Dans le mariage, il faut entretenir un échange presque continuel, et pour le rendre heureux et digne, c'est peut-être au plus fort à donner davantage. Un fils souvent se laisse aimer, et pauvres

que nous sommes, nous trouvons encore moyen de lui en savoir gré! Un mari doit se faire aimer, et ne ne vous en déplaise, tout métier d'action n'est pas ce que vous savez le mieux. Je suis fâchée de ne pouvoir vous élever une femme; c'est toujours à elle que je pense, en faisant mon livre; je rêve aussi ma Sophie.

DV.

MADAME DE REMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 15 janvier 1820.

Je me suis peu à peu accoutumée à perdre la curiosité pour les petites choses; je compte toujours sur vos soins, quand il s'agira des grandes, et, pourvu que vous me donniez de vos nouvelles, et qu'en pensant à moi vous vous défendiez des inconvénients du passage subit du froid au chaud et du chaud au froid, je me tiens assez tranquille. Vous avez raison de dire qu'une grande passion donne de l'indifférence sur tout ce qui lui est étranger. *J'en sais quelque chose;* mais ce que vous

ne pouvez pas dire, vous, parce que vous ne le savez point, c'est que, dans un cœur de femme, un sentiment fort et permanent trouve moyen de se rattacher à mille circonstances qui créent des intérêts, et aussi des soucis, où des êtres plus maîtres d'eux ne verraient pas l'occasion de la plus faible émotion.

Je suis charmée que vous ayez été au bal[1] et que vous vous y soyez amusé. J'aime, mon ami, que vous ayez quelquefois vingt ans, et que vous n'exerciez aucune raideur, ni contre les autres, ni contre vous-même. Cette maxime de Boileau, si souvent citée pour sa justesse par rapport à la poésie, ce

1. Voici le récit que faisait mon père de ce bal, dans une lettre dont je n'ai pu retrouver qu'une partie ; « J'ai été, hier, au bal chez madame de Lagrange, la mère des trois Lagrange, les militaires. Ce bal était magnifique et charmant. Il y avait un an que je n'en avais vu. Toutes les femmes m'ont paru jolies, et je suis si enfant que cela m'a ravi, et que je me suis mis à faire cent coquetteries à celles que je connais. Le bon de tout cela, c'est que j'avais dîné chez M. Germain, avec un tas de confrères en métaphysique, et qu'après ce dîner très sérieux, j'avais été retrouver, chez elle, la duchesse de Broglie, qui en était aussi, et avec qui je m'étais disputé jusqu'à minuit, afin d'obtenir de son ardent calvinisme un peu de tolérance pour notre foi, et un peu d'entente de nos principes. Nous sommes de drôles de machines ! Et lorsque, une demi-heure après, nous nous sommes rencontrés dans ce bal, M. Germain et moi, nous n'avons pu nous empêcher de rire, ni de reprendre la conversation au son des contredanses. »

mélange du grave au doux, du plaisant au sévère, peut s'appliquer à une multitude de choses de la vie. Je vous disais, une fois, que votre talent gagnerait de la souplesse et de l'étendue, si vous pouviez l'employer à des sujets littéraires, et de même votre esprit et votre caractère trouveront leur profit lorsque vous ne résisterez point toujours à les reporter vers les relations communes, mais nécessaires, de la société. Vous me dites naïvement que vous avez été ravi de votre plaisir; c'est qu'avec cette faculté si forte, que vous possédez, de vous juger au milieu d'une action quelconque, votre raison se complaisait à vous reconnaître capable d'émotions naturelles. Croyez-moi bien, ou croyez-vous vous-même, et n'opposez de résistance qu'à ce qui est mal. Sur tout le reste, nos pauvres machines doivent être ménagées, composées qu'elles sont de fort et de faible. On finirait par les briser, en tendant continuellement, et de préférence, un seul des rouages qui les composent.

J'éprouve un grand soulagement en apprenant le retour de la santé de M. de Serre; mais il me faudra le dégel et ensuite qu'il ait sans inconvénient supporté une fois la tribune, pour me trouver entièrement tranquille. Je vous assure qu'il est

absolument nécessaire, pour nos provinces, que son nom s'attache à la nouvelle loi. Lui seul tient en suspens une foule d'honnêtes gens qui penchent à voir toujours une sorte de réaction dans cette affaire. On est injuste pour M. Decazes, qu'on s'obstine toujours à soupçonner; mon cousin est compromis, sans que je sache bien précisément pourquoi; mais enfin ce sont des faits qu'il faut courageusement accepter. L'apparence grave qui entoure le Garde des sceaux, cette qualité de magistrat qui impose toujours, ce mélange d'armée de Condé et de civisme, qui donne à sa vie une attitude particulière, la joie mal déguisée des deux partis en le voyant malade, tout cela fait que les paroles sont un peu moins légères, quand il est question de lui. Savez-vous, moi qui suis de mon naturel fureteuse du bien, ce que je remarque et ce que je loue ? C'est qu'il est très vraisemblable que M. Decazes a aperçu ces avantages, et qu'il s'est aussitôt déterminé à les employer au succès de ce qu'il croit utile. On s'apercevra de cette portion honorable de sa conduite, quand l'heure des jugements sains viendra; elle est toujours tardive, mais elle ne manque jamais.

Il y a dans ce nouveau régiment de la Garde des

hommes plus capables de conversation que dans l'autre, et j'en tire parti[1]. Je ris quand madame de V***, d'après les décisions des salons et quelquefois des boudoirs du faubourg Saint-Germain, me mande : « L'armée est gâtée, mais la Garde est excellente, et elle a une unité parfaite. » Ce serait un beau miracle que de répondre aujourd'hui, en France, de l'unité d'opinion de vingt mille hommes, parce qu'on les a revêtus du même habit ! Le soir du jour où j'avais reçu cette belle assertion, mon petit salon se trouva rempli d'une douzaine d'officiers qui aiment assez se rendre chez moi, et qui causent très bien. Je les écoutais tous, et je comptais parmi eux un royaliste à la manière du *Conservateur*, correspondant de M. de Labourdonnaie, ennemi décidé de la Charte, modifiée ou non, et qui par parenthèse, parlait assez mal du roi, voire même des princes ; un autre plus modéré et constitutionnel ; un jeune bonapartiste couvert de blessures, encore animé de ce qu'il appelle *la gloire*, et qui s'exalte même sur les glaces de la Bérésina ; un vrai républicain, tout échauffé d'histoire romaine ; et enfin, ce qui surprendra votre tante, un

1. Le régiment de la Garde royale en garnison à Lille venait d'être changé.

dernier à peu près doctrinaire. Je sais bien, qu'au jour du danger, tous rempliraient leur devoir pareillement; je sais bien encore qu'ils s'accordent assez sur l'importance qu'ils attachent à leurs privilèges. Mais il ne faut pas aller plus loin, et, si on les questionne même, on les trouvera assez disposés à dire du mal des autres régiments de la Garde, dont ils ne font point partie.

Jeudi 20 janvier.

Voilà donc, mon enfant, une affaire finie tant bien que mal, et une majorité de cinq voix seulement[1]. Je vous avoue que je n'en suis pas fort surprise; car, pour mon compte, sans la gravité de l'occasion et l'importance des conséquences qu'on eût tirées, je me suis, un moment, sentie disposée à me ranger du parti de M. Courvoisier, trouvant que le renvoi au bureau des renseignements paraissait assez d'accord avec ce qu'on avait fait par le passé. Ce qui me surprend, c'est que Royer-Collard, décidé à voter dans le sens du côté gauche, n'ait pas éprouvé le besoin de monter

1. La Chambre avait adopté à 117 voix contre 112 l'ordre du jour sur les pétitions demandant le maintien de la loi des élections.

à la tribune auparavant, pour faire une déclaration de principes qui le séparât de gens qu'au fond il déteste. Il me semble que c'était à lui à démontrer la nécessité d'une loi. Il est des hommes qui se compromettraient par des votes silencieux. Dites-moi, quelqu'un le voit-il? A-t-il tellement changé qu'il accepte sans embarras les louanges du *Constitutionnel?* Il faut que vous me laissiez un peu parler sur tout cela. Je trouve que Lainé a eu du courage et de la dignité; je crois qu'il a nui au succès de ce qu'il souhaitait, mais enfin ses paroles indiquaient une âme émue, et cela me plaît toujours.

Quant à mon cousin, c'est toujours une si bonne grâce, un tel empire sur lui-même, de telles formes de salon, qu'il vous jette dans l'embarras qu'on éprouve forcément en se trouvant forcé de louer, sans mentir, ce qu'on désapprouve de bonne foi. Savez-vous ce qui lui manque? C'est, à mon avis, la première qualité de ce que vous appelez aujourd'hui, vous autres, *un homme parlementaire.* Je veux dire l'*indignation.* Il faut décidément qu'elle entre dans le talent de la tribune. M. Pasquier commence toujours par demander pardon lorsqu'il y monte, lorsque l'heure

s'avance; il espère qu'on lui accordera les mêmes faveurs qu'aux autres; il rend justice aux bons sentiments, aux loyales intentions. Quand il a ainsi affadi son caractère politique, il parle raison, il dit avec esprit des choses ordinaires, avec mollesse des choses un peu fortes; tous les partis sont contents de lui, parce qu'il n'a pas été difficile aux uns de le comprendre, aux autres de lui répondre. Aujourd'hui, madame de V*** m'écrit de longues pages d'admiration sur son compte. Elle dira ce qu'elle voudra, mais je crois toujours que la première habileté d'un homme d'État consistera à laisser chez lui quelques-unes des qualités de l'homme du monde, lorsqu'il entrera dans les grandes discussions publiques.

Mais, bon dieu, mon enfant, que les têtes sont folles! Hier soir, j'avais chez moi un petit jeune officier de la Garde royale, séide du *Conservateur*, détestant le Roi et les princes, enthousiaste de je ne sais quoi, qu'il appelle du *royalisme*, vivement animé contre l'irréligion, et trouvant l'Évangile ventru, acceptant la Charte, parce que nos princes ne sont pas en état de régner, voulant la liberté de la Presse et le ministère de la police, et enfin ennemi juré de tous les grands seigneurs parce

qu'il les trouve bêtes et qu'il a de l'esprit, et contempteur de la Chambre des pairs, qui fait des ilotes de tous les gentilshommes. Il correspond en surplus avec M. de Labourdonnaie, et voici le ministère tel que ces *ultrà* d'en haut le désirent, méprisant tout à fait ce qu'ils appellent les *ultrà* d'en bas :

Donnadieu, à la Guerre, parce que ce nom est une déclaration de principes; Chpteaubriand, aux Affaires Étrangères, parce que son génie l'a fait Européen; Corbière, Garde des sceaux; Labourdonnaye à la Police; Villèle à l'Intérieur, s'il donne des gages; car on se défie de lui, et il faut l'observer de près. Premier acte du ministère : Renvoi de tout ce qui a été employé pendant les Cent-Jours. Second acte : Épuration complète de l'armée; fermeté dans les paroles; quarante mille hommes de Garde royale dans Paris, et, après, on verra !

Quand on n'a pas l'habitude d'entendre toutes ces folies, on ne sait où on en est. J'écoutais toutes ces paroles comme stupéfaite, et j'admire qu'on puisse vivre au milieu des cercles où se débitent de telles pauvretés.

Je suis plus que jamais enfoncée dans mon

ouvrage; car vous savez bien que je fais un ouvrage, décidément. Votre père a mes confidences, et m'encourage beaucoup. Je lui conte mon plan, et il trouve que, si je le remplis, je ferai un livre utile. Je ne suis pourtant encore qu'à mon discours préliminaire, mais il est bien plein. Il faut que je vous le raconte pour m'amuser : Les gouvernements faisant, ou non, des nations, des hommes d'un même pays, l'obligation en résulte, sous les gouvernements représentatifs, d'élever des hommes pour qu'ils soient citoyens, et des femmes pour l'état d'épouses et de mères des citoyens, comprenant tout, n'agissant jamais. Puis vient l'histoire des femmes ou de leur plus ou moins d'influence, depuis que nous sommes en société; les avantages et les inconvénients de cette influence ; ce qu'elle a été d'abord dans les Cours, plus tard dans la vie du beau monde, à dater du cardinal de Richelieu; ce que les femmes furent sous Louis XIV, Louis XV, depuis; ce qu'elles sont aujourd'hui, et ce qu'elles devront être désormais.

J'ai déjà mené tout cela jusqu'à la mort de Louis XIV, et j'ai assez bien concilié, je crois, mes bienveillances et vos opinions; car il faut bien, mon enfant, que vous me dirigiez un peu. Je vous

livrerai le premier cahier, ce carême; vous me ferez des notes, je les accepterai ou je les combattrai; cela m'amusera beaucoup.

Samedi 22 janvier.

Nous avons passé d'assez longues heures, votre père et moi, à chercher toutes les chances pour sortir de ce dédale. Je vous avoue que je voudrais que M. de Serre se retirât, et lançât, en sortant, sa loi dans le public avec un développement préliminaire qui contînt des vérités sérieuses sur la situation de tous les partis, et des leçons graves pour chacun. Il me semble que même, à sa place, je ne craindrais pas d'ajouter à cet écrit cette sorte de solennité touchante que sa maladie, son danger même, lui doit donner, et, soit que le repos lui rende la santé, soit qu'il succombe, ce testament politique entourerait sa retraite d'une gravité qui le préserverait des attaques, ou du moins des fausses interprétations.

Cependant, cher enfant, que ferez-vous au milieu de tout cela? Dans un endroit de votre lettre, vous paraissez éprouver du soulagement en songeant que

vous êtes dégagé! Soyez donc attentif à conserver votre liberté. Je vous regarde, entre nous, comme un gage du parti dans lequel vous êtes entré, qui doit se réserver pour l'avenir. Votre ami [1] est un peu comme vous, s'il le veut, quoique plus âgé; mais il est maître de se décider entre le présent dont je lui conseillerais, moi, de se défier en se retirant, ou d'attendre cet avenir qui vient toujours si vite, en France. Quelle que soit la marche qu'il choisira, il ne répond qu'à lui-même de sa conduite. La vôtre est un peu plus solidaire; vous ne pouvez l'oublier. Il est certain qu'une évidence imprudente, dans un moment où la peur entraîne une grande portion des Français à regarder vos opinions comme des rêveries imprudentes qui ouvrent la porte au positif factieux des révolutionnaires, compliquerait la situation de votre père dans cette province, où il voit bien déjà surgir quelques difficultés. Nos autorités militaires et notre haute société n'osent attaquer sa conduite mesurée et ferme, mais on voit bien qu'elles se défient des principes qu'on lui connaît, et je vous avoue que, si, à l'occasion de votre livre, ou s'il paraît quelques paroles, soit sur votre compte, soit sur le nôtre, votre père en reti-

1. M. Guizot.

rera ici une gène de situation que la générosité de sa tendresse accepte si bien, qu'il faut lui éviter les occasions de l'exercer. D'ailleurs, il y a en France de la prévention contre la jeunesse; c'est encore une de nos sottises. Le mieux sera donc de vous retirer, de travailler en silence, de laisser user les misères humaines, et d'attendre un de ces moments où la raison prend les hommes et les choses comme au collet, et leur fait faire un pas.

Respirez, sortez du cercle qui vous étouffe, essayez du calme et du silence qui rafraîchissent les idées et les renouvellent. La raison a aussi ses préventions, ses entêtements; il faut, de temps à autre, briser les instruments usés, et se donner un temps pour en forger d'autres. Disparaissez un moment de l'arène, et vous verrez qu'on vous y regrettera. Enfin, mon enfant, j'ajouterai, en dernier, que je vous prie de me ménager un peu. Je ne manque pas de courage, mais je sens que ma personne est affaiblie. Soyez sûr que je serai d'autant plus ferme, à mon propre égard, que je vous verrai disposé à cette sorte d'indulgence que la tendresse de mon âme sollicite de la fermeté de la vôtre. Pesez donc bien tout cela dans votre affection, et dans votre calme esprit.

DVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 23 janvier 1828.

Voici, ma mère, un exemplaire tout frais, et avec ses fautes, que je vous envoie[1]. Lisez, je vous prie, avec une profonde attention; car j'ai envie de réussir auprès de vous, et c'est, je crois, un des défauts de mon ouvrage qu'il a besoin d'être un peu étudié pour valoir ce que je pense qu'il peut valoir. Je l'ai envoyé, comme de raison, à M. le Garde des sceaux avec une lettre comme il faut. Je l'enverrai à M. Pasquier, à qui j'écrirai aussi. Pour ce que dira le monde, ce ne sera pas grand chose;

1. *De la procédure par jurés en matière criminelle*, par Charles de Rémusat, in-8, Paris 1820. Je ne sais trop si je puis publier ici ce jugement que mon père portait quarante ans plus tard sur son ouvrage : « Mon livre était abstrait, tendu, désagréable à lire, un peu algébrique, disait Barante, somme toute assez inférieur à ce que j'aurais pu faire, même alors. Cependant Broglie et Rossi en faisaient un certain cas, et Royer-Collard y prit l'idée, qu'il m'a souvent exprimée, que j'étais un *écrivain*, Il n'eut aucun succès. »

c'est un des livres les plus rudement ennuyeux que j'aie rencontrés, et j'ai l'idée qu'il passera assez inaperçu.

M. de Serre ne donne point sa démission. Il part avec des espérances, des projets d'avenir; il veut et croit ne passer que deux mois à Nice. En partant, il laisse et impose son projet de loi, qui sera proposé, à peu de chose près, tel qu'il a été fait. C'est du moins le plan actuel. « Mais, dit M. Germain, les ministres sauront bien le prendre, mais sauront-il le rendre? » La manière de le présenter, de le motiver, de le défendre, peut seule, je ne dis pas en assurer l'adoption, car on peut toujours, même en disant des pauvretés, conquérir une majorité de cinq voix, mais en garantir les bons effets Mais, de la manière dont les choses sont menées, j'ai peur qu'il n'ait un résultat tout contraire à celui qu'on en attend, et qu'il ne soit destiné à donner, dans les élections et partout, une force et une aigreur excessives à l'opposition. Très probablement M. Royer va se déclarer hautement et en détail *contre;* aucun égard ne le retient plus, et même, d'après ce qu'il m'a dit, l'autre jour, il comptait le faire quand c'eût été M. de Serre qui fût venu. Il est évident que l'honneur d'une telle lutte

avait séduit sa vanité, et il la regrette sincèrement. Je crois, pour moi, qu'il aurait eu le dessous ; mais, maintenant, s'il se déclare, aidé de M. Courvoisier, et, au moins une ou deux fois, de l'invective si profonde et si puissante de M. Camille Jordan, qui pourra leur répondre? Il est clair qu'ils ne peuvent trouver dans la Chambre d'adversaires que MM. Lainé et de Villèle. Or, si ceux-ci parviennent à faire passer la loi, comme je le crois au reste, quel succès ou plutôt quelles conséquences elle aura ! Pour éviter ces conséquences, il faudrait qu'ils pussent la rendre oppressive dans le sens *ultrà*, et c'est ce qu'ils n'oseront pas faire, car la Chambre les repousserait ; ou bien elle sera ventrue dans leur sens, c'est-à-dire qu'elle sera précisément ce qu'il faut pour offenser la France, sans lui imposer. En un mot, si l'on ne fait pas une loi qui puisse faire nommer le général Canuel, on aura une loi qui fera nommer le général Savary; c'est à cela que je me résume. Quant à mes amis, ils sentent leur position, ils savent bien qu'on leur mettra tout sur le dos, et qu'ils seront obligés de dire chaque soir : « Ce n'est pas cela que nous voulions ! »

Peut-être pensez-vous, de votre côté, que, si les

ultrà ont un peu d'habileté ou de dignité de parti, ils refuseront de traiter ou feront leurs conditions si hautes, qu'on ne pourra les accepter; c'est l'avis de M. Corbière. Ils seraient bien capables, au reste, de traiter, et puis de trahir, et l'on serait bien capable, d'un autre côté, de négocier avec eux, et aussi avec tout le monde, de ne proposer ni de faire rien de décidé, et de se maintenir par des ménagements. Alors où cela nous mènera-t-il?

J'ai voulu vous dire tous ces détails, qu'au reste, vous deviez supposer de vous-même. Villemain dit : « Vous voyez comme les choses vont, et les ministres sont malades pourtant! Que serait-ce donc s'ils se portaient bien? »

DVII.

MADAME DE RÉMUSAT

A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 24 janvier 1820.

J'ai vu hier soir *les Précieuses Ridicules*, et, quand Cathos dit « qu'il fait sombre dans son âme », j'ai pris cette manière de parler au sérieux; je me la suis appliquée, et je vous avertis, mon ami,

qu'il fait extrêmement *sombre* dans la mienne. Je suis étouffée sous le poids de la maladie de M. de Serre, et aussi de la maladie de la France. J'avais bien affaire de me jeter dans cet intérêt pour la vertu, dans cet amour de la patrie, dans tous les sentiments graves et généreux! Quand je sens le mal et le souci que cela me donne, je me dirais encore fort bien avec Géronte : « Qu'allais-je faire dans cette galère? » Mais n'est-ce pas, un peu, à vous que je dois en demander raison?

Connaissez-vous *Manfred*[1]? Je ne sais si la disposition où je suis me met en rapport avec toutes les mélancolies, mais j'en suis charmée, et cependant la traduction est faible, et pâlit chaque parole. Je voudrais que votre Casimir[2] traduisît ce singulier drame. Je vous ai parlé de mon jeune *ultrà* de la Garde, qui dit si bien les vers, et qui m'a procuré, jeudi dernier, un grand soulagement en me donnant une occasion de pleurer, sans que personne m'en demandât raison. J'étais triste et oppressée; j'avais porté mes ennuis chez madame Pigalle. Vous

1. C'était, comme on sait, le temps du grand succès de lord Byron, si peu lu aujourd'hui. *Manfred* est un de ses drames les plus obscurs. Pourtant la scène où le héros demande aux génies de lui accorder l'oubli est vraiment belle.

2. Casimir Delavigne.

jugez comme ils y étaient à l'aise! Mon petit officier est arrivé, nous avons parlé poésie, il s'est animé ; c'est une vraie imagination à la René. Tout à coup, il s'est levé, et nous a récité une scène d'*Œdipe;* il se passionnait ; il pleurait, et moi aussi ; je pensais à mille choses en l'écoutant. Vers la fin, j'aurais été assez embarrassée de dire à qui ou à quoi s'adressaient mes larmes. Enfin, elles me soulageaient ; et tout cela, mon cher ami, est une parenthèse. Je reviens : Ce jeune homme m'a donc dit que, l'année dernière, dans un château, avec quelques personnes, il avait joué *Manfred*, et qu'il avait produit le plus grand effet. Je suis sûre que, si Delavigne le mettait en vers, vous vous plairiez fort à un pareil spectacle. Mais je ne vous conseille pas de le proposer au *Marais!* Ce serait une représentation toute faite pour le salon de madame de Catellan. J'aime extrêmement que ce malheureux soulève toutes les puissances de l'enfer, appelle à lui toutes les destinées pour leur demander seulement le moyen d'oublier. Cela m'a tellement saisie, que je suis partie comme un trait du coin de mon feu. J'ai couru, mon livre à la main, jusqu'au cabinet de votre père ; il était entouré de ses commis qui apportaient la correspondance à sa signature ;

je me suis mise à leur suite. Votre père ne savait ce que je voulais; je lui faisais signe que je parlerais à mon tour; enfin, j'ai eu mon audience, et, disant : « Écoutez ! » comme au Parlement, j'ai commencé à lire *Manfred*. Si je veux être vraie, mon fils, il faut que je convienne d'abord que M. le préfet a débuté par se moquer de moi; mais je lui ai représenté doucement que j'étais en fonds pour le lui rendre; qu'il y avait quelques jours qu'il était venu chez moi, tout mélancolique du chapitre de madame de Staël sur l'amour. Il n'avait pas un mot à répondre. Il m'a écoutée, et il a tout à fait partagé mon impression. Voilà de beaux détails! Dites-moi pourquoi je vous conte tout cela?

Mardi 25.

Je ne sais, mon enfant, quel effet produira votre livre; je penche assez à croire, comme vous, qu'il passera à peu près inaperçu, et qu'un bien petit nombre de personnes s'appliqueront à l'étudier. Je vous avoue qu'il me semble que je n'en suis pas trop fâchée; car, dans ce moment, la publicité d'une bonne action, celle même d'une utile parole, me causent presque un mouvement d'effroi, par rap-

port à ceux qui m'intéressent. Mais enfin, quoi qu'il en soit, je vous remercie du plus tendre et du plus élevé de mon âme d'avoir écrit cet ouvrage. Je suis heureuse et fière de lire, avec toute l'attention dont je suis capable, ce développement si noble, si net, si calme, de vos idées et de vos observations. J'aime l'impartialité qui le distingue, et surtout cette force de raison qui fait que c'est réellement, de vous-même, que vous êtes impartial. Nous faisons cette lecture ensemble, votre père et moi, attentifs, recueillis, quelquefois émus, non seulement parce que c'est vous qui dites, mais par ce que vous dites. Vous m'avez élevée, un moment, à ce point d'émotion que j'aime tant, par votre définition de la justice, par votre manière de représenter la conscience. Vous savez comme je me transporte dès qu'on jette, à l'aide d'une idée nouvelle, une clarté de plus dans mon esprit. J'ai donc été saisie de vos réflexions sur les idées générales. Je n'avais jamais senti tout cela que confusément, et me voilà convaincue que c'est par la misère de notre faiblesse humaine que nous nous y arrêtons, sans pouvoir, la plupart du temps, distinguer les modifications individuelles qui apparaissent clairement à une intelligence supérieure à nous.

Il y a une extrême mesure et une grande justesse dans la manière dont vous représentez les embarras et les précautions à prendre pour faire passer d'un pays à un autre les institutions, comme vous le dites, *convoitées* par les nations. Un peu plus tard, nous nous sommes arrêtés sur cette marche de la civilisation qui complique d'abord, pour simplifier après ; tout ce morceau est excellent, et particulièrement bien écrit. Votre livre est grave, et demande la préoccupation d'une attention éclairée ; mais il n'est point obscur, et nullement sec. Quand vous avez pu, vous avez jeté des réflexions plus légères dans la forme, et des comparaisons gracieuses, telle que celle des jardins d'autrefois et de ceux d'aujourd'hui. Il y a des citations heureuses ; vous appuyez sur des autorités tout ce qui aurait quelque apparence de hardiesse. Enfin, ce qui me plait de cet ouvrage, c'est qu'il doit donner bonne opinion de son auteur, qu'on doit conclure qu'il est animé par son sujet même, c'est-à-dire par la justice, qu'il écrit de bonne foi, et avec un désir sincère d'être utile.

Voilà mon opinion motivée, et, je vous le jure, très impartiale. Puisque vous m'assurez, ce dont je vous remercie tendrement, que vous aviez envie

de réussir auprès de moi, vous pouvez compter que vous avez déjà réussi dans tous ces premiers chapitres que j'ai lus.

Je suis toujours bien noire sur notre avenir, et cet état m'est excessivement pénible. La mauvaise foi des uns, l'orgueil des autres, cette fantaisie antinationale de diriger une opposition factieuse, la faiblesse, les ignorances, et, pour achever, les maladies, tout cela me froisse le cœur et l'esprit. Je vous avoue que, quand je veux saisir une espérance, il faut que je regarde bien loin dans l'avenir. Or, je me soucie peu du mien, mais je ne vais pas au delà du vôtre, et l'incertitude à cet égard m'assomme. Sans aimer nullement ce qu'on appelle les coups d'État, je suis convaincue que le gouvernement a besoin de renouveler son existence par quelque acte un peu ferme. Il a si fort disparu, depuis un temps, que ce n'est plus de sa force, mais de sa vie, qu'on doute dans nos provinces. La peur s'accroit, les turbulents prennent de l'insolence, et les anciens moyens, ou tout au moins les anciennes paroles, renouvellent les anciennes terreurs. En vérité, le plus malheureux des ministres n'est pas celui qui va chercher le repos et le soleil loin d'ici.

DVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 21 janvier 1820.

Je suis encore dans la lune de miel, par rapport à mon ouvrage. C'est le moment des éloges. Mais bientôt, indépendamment des injures des journaux qui viendront, arriveront les critiques grandes et petites, fausses et justes, réfléchies et frivoles : « Tout cela, c'est impraticable, c'est de la métaphysique, c'est de l'anglomanie, c'est obscur, c'est incomplet, etc. » Et des objections de détail contre des phrases incidentes qui n'ont de sens que par l'ensemble! Je vois venir tout cela, et je suis assez en fonds pour l'attendre; car j'ai déjà passé les défilés qui me tenaient le plus au cœur. Je sais que le Garde des sceaux a été *charmé*. Je vous transmets les mots comme on me les a dits. Il l'a emporté pour le relire en route, et il soutient que je lui ai appris beaucoup de choses. M. de Broglie m'a fait le compliment que je voulais, et il en a causé avec moi, en homme qui n'avait pas

manqué de l'étudier et de se l'approprier, et je sais qu'il a dit à quelqu'un que c'était *ce qu'il avait lu de mieux sur le jury*. Je ne sais l'avis de personne autre. Il me reste à passer par l'avis de M. de Barante. Quand j'aurai eu son opinion, si elle est favorable, me voilà debout et ferme contre le reste.

Je vous remercie, ma mère, je vous remercie de tout mon cœur, car mon cœur est pour beaucoup dans mon ouvrage ; c'est pour moi une véritable action, et je crois que ce n'est pas une mauvaise action. Si j'avais pu parvenir à prouver le calme de mon esprit et cette impartialité dont je suis sûr, et que j'espère conserver, j'aurais réussi. Il me semble vous avoir frappée ainsi, et j'en suis heureux. J'ai beaucoup, depuis quelque temps, considéré mes opinions sous le rapport de la morale, je les ai vérifiées et rectifiées dans ce sens là, et j'en éprouve un vrai contentement, plus de sécurité et plus de confiance. Des conversations sérieuses avec mes amis, surtout avec l'un d'eux, l'obligation de me mettre en mesure de n'avoir point tort à mes propres yeux, tout cela m'a conduit à beaucoup examiner, et à apprendre assez de nouvelles choses. Mon ouvrage, quoique conçu indépendamment, et même antérieurement à cette disposition, n'a nul-

lement contredit le résultat de mes réflexions, et c'est ce qui me fait braver, avec assez de quiétude, tout ce qu'on en pourra dire.

Lundi 31.

Je ne crois point que l'on fasse aucune proposition contre la liberté de la Presse ; on n'oserait. Nous serions perdus, si nous la perdions ; elle nous a déjà tant servis, et elle est destinée à nous tant servir encore ! Quels que soient les dégoûts qu'elle vous inspire, et ces dégoûts sont universels et populaires, je suis persuadé qu'elle a empêché bien des choses, et elle en empêchera encore. Quant au mauvais usage qu'on en fait, je puis vous attester qu'en la désirant, en la demandant, je n'ai point espéré qu'on s'en servît mieux. Au contraire, je croyais qu'on irait plus loin encore. De ce qu'un gouvernement n'est point assez fort pour porter la liberté de la Presse, il ne s'ensuit pas qu'elle soit mauvaise ; il s'ensuit que ce gouvernement doit être fortifié, et c'est la liberté de la Presse qui nous rend le service de l'y obliger. Vous me dites : « Mais, si on prenait telle et telle marche forte et nationale, on pourrait se passer de la liberté de la Presse ? » C'est précisément parce qu'on n'a point

encore cette marche que la liberté de la Presse est bonne, et, si on la prenait, on n'aurait pas peur de la liberté de la Presse.

DIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 31 janvier 1820.

Je vous remercie fort de vos détails, mon cher enfant; je vous en sais d'autant plus gré, qu'en général, vous n'aimez pas les récits. Continuez de temps en temps, je vous prie; et, quand vous m'aurez achevé la lune de miel, vous me ferez passer par l'absinthe qu'il faudra bien prendre. Les paroles de M. de Serre et l'approbation de votre père, je pourrais ajouter encore le cri de ma conscience, m'avaient mise à peu près dans l'humeur du « Paraissez Navarrois, Maures et Castillans ! » et je tâche de m'y conserver. Cependant, je ne sais si, quand les Maures s'aviseront de paraître, je ferai aussi bonne contenance que Rodrigue; j'en doute un peu. Toutefois, mon ami, il est certain que vous avez réellement fait un bon ouvrage. Si on veut entrer

sérieusement dans le sujet, il n'ennuie pas; il est clair, puisque je l'ai compris. Votre père applique à votre œuvre précisément cette sorte d'éloge dont il est plus avare : « C'est, dit-il, un livre bien fait. »

La lecture des *Comédiens* est très agréable; il y a de la verve et de l'esprit. M. de Jumilhac a entrepris de me prouver que Delavigne n'était pas poëte. Je lui demande ce qu'il est donc? A cela, le jeune Godefroy prend la parole : « Madame, on dit qu'il est doctrinaire. — Monsieur, l'un n'empêche pas l'autre. — Si fait, Madame : car les doctrinaires sont des métaphysiciens. — Monsieur, il n'y a rien de si poétique que la métaphysique. » Puis j'ajoute, d'un air capable, cette citation de madame de Staël : « S'occuper de politique est religion, morale et poésie, tout ensemble. » Mais, mon pauvre enfant, ils ne m'entendent point; ils ne vous entendraient pas, et ils sont en France beaucoup comme cela. Je ne sais même, en vérité, si nous ne reculons pas, et si l'ignorance, la peur et l'inertie ne combattront pas victorieusement contre tout ce qui est utile, et même nécessaire. Certainement, l'habileté sera à voir bien juste ce qui est possible aujourd'hui, et à ménager les faiblesses de tous ces esprits plus ou moins malades.

Mon enfant, n'allez point trop nous mépriser. Mais il faut que je vous dise que nous commençons à être effrayés des effets de la liberté de la Presse. Croyez-vous, vous autres, dans votre conscience, que nous soyons de force à porter ce poison de tant d'injures, de mensonges, qui se répand partout, et avilit le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir, presque sans ressource? Même dans ce pays paisible et assez sain, cet *Écho du Nord* commence à faire un vrai mal; il se répand, et tire à mille exemplaires. Toutes les tentatives pour lui faire répondre par la raison sont devenues inutiles; la peur se communique, et les gens honnêtes prévoient de tout ceci de nouveaux malheurs dont ils cherchent à se préserver d'avance, en se renfermant dans le silence. La passion seule répond au jacobinisme, et le sert encore. D'ailleurs, la nation, trop habituée à être dirigée, demande un acte de force au pouvoir, pour voir clair au mouvement qu'elle ne sait pas prendre elle-même, et je vous avoue que je crains de tout ceci que la France ne se dégoûte encore une fois des assemblées et de la liberté, qu'elle confondra avec le désordre, parce que l'imprudence des mêmes paroles réveille pour elle les mêmes souvenirs.

Mercredi 2 février.

Puisque vous êtes en fantaisie d'avoir le cœur net sur le jansénisme, je risque de vous envoyer le premier volume de l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, par Mesengui, que les hommes de Port-Royal appelaient leur *Racine en prose*. C'est un ouvrage qui a eu une grande réputation parmi nos *messieurs*, et un résumé de tous leurs principes. Je ne vous donne point les quatre volumes, de peur de vous effrayer, et j'attends que vous ayez essayé de celui-ci [1]. Un bref du pape a particulièrement repoussé cet ouvrage, mais en lisant seulement le premier discours sur la nécessité d'étudier la religion, vous rencontrerez des passages qui vous expliqueront tout de suite les répugnances de la Cour de Rome et des jésuites. Une forte critique de l'Inquisition, le reproche fait au clergé catholique de vouloir entretenir le peuple dans l'ignorance, un blâme presque formel de l'usage des prières

1. C'est en six volumes et non en quatre seulement qu'est l'ouvrage intitulé *Exposition de la doctrine chrétienne*, par Mesengui, ouvrage condamné, en 1761, par le pape Clément XIII.

dans une langue qu'on n'entend point, et certaines comparaisons avec les habitudes des protestants ont du effaroucher le despotisme assez temporel de certains prêtres.

Vous verrez que ce Mesengui aurait fort approuvé les sociétés bibliques et l'enseignement mutuel; mais je crois qu'il eût bien repoussé les Missions. Tout bonnement, les jansénistes avaient le pressentiment du gouvernement représentatif, et, à l'époque où ils ont paru, cela a passé pour du républicanisme. L'Église leur a semblé plus solennellement représentée par les conciles que par les papes; mais, réservant une sorte de liberté à la grande société chrétienne, ils adoptaient les décisions des conciles par rapport aux dogmes, et réservaient à chaque pays représenté par ses évêques les questions de discipline. Ils ont commencé à se montrer lors du Concile de Trente, dont ils reconnurent les premières décisions et repoussèrent les secondes. Leur père commun pourrait bien être ce Fra Paolo, secrétaire de ce concile, qui en a fait l'histoire, et qui s'est un peu moqué de la prétendue intervention du Saint-Esprit dans les discussions, en effet, purement de discipline. Tant que le pouvoir des papes tenta à s'exercer sur des points qui

peu à peu blessèrent les nations et le roi, le clergé de France adopta leurs idées ; mais, lorsque, après avoir secoué suffisamment le despotisme romain, ils allèrent encore de l'avant, et touchèrent, en marchant toujours, à quelques privautés des prêtres, alors on s'aperçut qu'il fallait les arrêter. On les prit en faute sur des questions de métaphysique qui, en vérité, ne sont pas plus claires dans un parti que dans un autre, et on trouva moyen d'attaquer, à l'aide de la question de la grâce, leur esprit d'indépendance raisonnée. Je joindrai à cette lettre toute janséniste un résumé de la manière dont Nicole l'expliquait, cette grâce. C'est un extrait en quelques lignes de plusieurs chapitres de Nicole. Au reste, les jésuites ou les jansénistes de ce temps ne ressemblent guère à leurs prédécesseurs. Le seul reproche, un peu fondé, à faire à ces derniers, c'est qu'en effet, la morale de leur religion a bien quelque chose d'austère, propre peut-être à décourager les tièdes de ce monde, et qu'ils n'y donnent point une assez grande part à la miséricorde de Dieu. La logique humaine et leurs exemples sont pour eux ; car, en général, il étaient purs et sévères pour eux-mêmes, mais ils excitent la peur, et ce n'est pas toujours le meilleur moyen

de ramener à Dieu. Vous voyez que je suis impartiale, même avec mes amis.

Mais, mon ami, que je vous remercie donc de votre aimable et remarquable lettre ! Je voudrais qu'elle servît de préface à votre livre ; elle est digne comme lui. Que vous me rendez donc une heureuse mère ! Comme votre caractère va toujours se formant, et se développant vers ce qui est beau et bon ! Oui, assurément, cet ouvrage est une action, un engagement que votre vie entière confirmera. Je le disais à votre père, pendant notre lecture. Tout mon plaisir se doublait par le sentiment d'une belle espérance qui se colorait davantage à mesure que j'avançais. Je vous prédis, en somme, beaucoup de succès, parce qu'il y a en vous ce qui fait un honnête homme, et, quand vous aurez pris votre assiette, ce qui fera un homme aimable, c'est-à-dire un grand fond d'indulgence. La plupart de nos mérites tiennent à un haut degré d'intelligence qui comprend tout, juge droit, et agit juste, et la marche de vos idées vous a placé naturellement dans cette route. Je suis charmée que vous vous reposiez. La raison fait halte dans ce moment ; il faut se prêter à ce délai. La vie des hommes est pleine de parenthèses ; vous m'avez écrit avec

raison qu'il y avait beaucoup d'habileté dans la patience. Jouissez donc des pas qu'on a faits, bon gré mal gré, et même dans les écarts que probablement on va faire, vous verrez qu'on a avancé.

Je commence à recevoir des compliments sur votre livre, qui me plaisent fort, parce qu'ils sont sérieux. Une personne me mande que vous recevez modestement les éloges, et que vous avez le bon goût de prendre un air moins assuré, à mesure que vous êtes plus certain de la place où l'on vous met. Je suis charmée que vous y ayez pensé; c'est une délicatesse élevée qui, en effet, ne devait point vous échapper. A présent, cher enfant, tenez-vous tranquille; amusez-vous, travaillez pour vous-même, ne cherchez point des évidences coup sur coup. C'est quelque chose que d'être arrivé à votre âge à se faire, par soi-même, comme un état, et un état honorable. Jouissez-en, parce que cela est juste, et que les fausses modesties sont aussi contraires à la raison que les fausses vanités. Pénétrez-vous des devoirs de votre position choisie et acquise, et marchez dans votre vie d'accord avec vous-même, et noblement décidé à poursuivre une route si heureusement commencée.

DX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 12 février 1820.

Je suis, pour le moment, fort tranquille et fort oisif. Le bal et les dissipations du carnaval prennent la moitié de mon temps, et le rien-faire prend le reste. C'est une vie pour laquelle je pourrais bien n'être pas fait. Je souhaite que vous veniez le plus tôt possible ; je serais bien aise que vous vissiez nos gens tels qu'ils sont, et je crois qu'à ce voyage-ci, aucune inquiétude ne vous attend comme aux autres ; car, Dieu merci, personne n'est plus en état de faire peur à personne, et tout le monde fait impunément ce qu'il veut. Tout ce qu'on vous mande de rupture est faux ; il n'y a, et il ne peut y avoir de rupture. Il me paraît aussi difficile qu'il y ait des alliances, et, à la place des membres du gouvernement je ne compterais sur aucune.

J'ai reçu avec joie tous vos livres religieux, et je les lis avec plaisir. Plus je vais, plus je suis persuadé que les jansénistes avaient raison, mais aussi qu'ils

étaient protestants. Ils n'osèrent jamais, il est vrai, se l'avouer à eux-mêmes, mais leurs principes vont là. Ils sont une secte respectable, mais un peu timide, de la secte libérale, stoïcienne, protestante, qui se dispute depuis le commencement du monde avec la secte catholique, académique, *ultrà*. Mesenguy est un honnête homme qui a toutes les lumières que donne un esprit sage, placé, par bonne fortune, dans une opinion raisonnable; mais son livre est d'ailleurs assez frivole; c'est un peu par là que pèchent tous les ouvrages que vous m'avez envoyés. J'ai, cependant, meilleure idée du livre d'Arnauld que je n'ai pas lu, et que j'essayerai de lire.

Lundi, 14 février.

Voici une grande nouvelle : Le duc de Berry a été assassiné, hier soir, en sortant de l'Opéra. C'est ce que les journaux vous apprendront. Mais ce qu'ils ne vous apprendront pas, c'est qu'il en est mort ce matin[1]; c'est du moins la nouvelle de mon quartier, et de la rue, devant l'Élysée, où je viens

1. Le duc de Berry était mort en effet à six heures et demie du matin, dans le salon de la loge royale. Il avait quarante-deux ans

d'envoyer. Je ne sais rien de plus, et je ne vous écris que pour vous donner signe de vie, dans une circonstance grave. Elle l'est beaucoup, en effet, si ce coup ne vient pas de démence personnelle ou de vengeance particulière.

Nous étions, hier au soir, chez madame de Labriche. Une trentaine de personnes de la société étaient venues tomber chez elle, en masques plus ou moins grotesques, et avec des violons. On dansait, lorsqu'on est venu chercher M. de Béthisy qui commandait la garde du château, et M. F. de Chabot qui est aide de camp du Prince. La nouvelle a circulé aussitôt; la danse a cessé; tout le monde s'est trouvé debout et parlant bas; au grand bruit a succédé un murmure sourd; les musiciens ont disparu, sans que j'aie pu deviner par où. C'est un des effets les plus dramatiques que j'aie vus. Des hommes sont sortis, rentrés; des récits divers ont été rapportés. L'effet qu'ils produisaient était curieux; plus d'une figure cachait sous l'expression de la douleur celle d'une maligne joie et du fameux: « Je vous l'avais bien dit! » Quelques uns disaient même: « S'il n'est pas beaucoup blessé, tout ceci est heureux. » D'autres ajoutaient: « Il y avait sur le poignard: *Pour la patrie!* » Et

d'autres, enfin, disaient : « C'est tout simple, de la manière dont les choses marchent... » Une personne de mes amies n'a pas pu y tenir, et s'est retirée, tout en larmes de la révoltante absurdité de certaines réflexions. Un jeune homme disait naïvement, en songeant apparemment aux bals qu'il perdait : « Eh ! quelle horreur de choisir le dimanche gras pour cela ! » M. Molé était pâle, ses lèvres tremblaient, son expression était celle de la crainte, et c'était une chose bizarre que de voir M. de M... en femme, avec une toque et une grande poitrine nue, parlant très sérieusement et tristement sous ce costume, et fort embarrassé d'avoir à revêtir la douleur solennelle d'un pair du royaume avec un vêtement de *chie-en-lit*.

Au reste, notre histoire est pleine d'assassinats contemporains des bals masqués. Shakspeare a des scènes de ce genre, et vous pensez bien que je ne me suis épargné aucune des réflexions qu'un pareil spectacle fait naître.

On me dit que le bruit court que le coup vient d'un homme dont le prince avait séduit la femme. Je le voudrais. Mais, si le crime a une autre origine, où cela nous mène-t-il ? Et, lors même que ce serait un crime isolé, qui sait où peuvent nous

conduire la peur et la sottise multipliées par le prétexte de cet événement? Et, d'ailleurs, c'est un si grand pas de fait dans la carrière du trouble qu'une goutte de sang versé !

Mardi.

Voici quelques faits, ma mère, dont les journaux ne vous donneront sans doute qu'une partie :

Au moment où le prince, qui avait reconduit sa femme à sa voiture, fermait lui-même la portière, et s'apprêtait à rentrer, pour assister à la fin du spectacle[1], un homme, imitant l'homme ivre ou faisant le lourdaud, écarta un valet de pied de tout son poids, tomba sur le prince, et, l'enveloppant d'un de ses bras, le frappa au côté droit, de haut en bas. Le prince le repoussa, et, croyant avoir reçu un coup de poing, y porta la main, trouva le poignard qu'il retira, et le sang jaillit ; il tomba. On le rapporta, on le plaça dans ce petit salon bleu que vous con-

1. On jouait, dans une représention extraordinaire du dimanche gras, *le Carnaval de Venise*, ballet, *le Rossignol* et *les Noces de Gamache*. L'Opéra était alors situé place Louvois, et fut démoli sur la demande de l'Archevêque de Paris, qui ne consentit à y entrer pour donner les sacrements au Prince qu'à cette condition. La salle de la rue Le Peletier, brûlée en 1873, fut construite en quelques mois.

naissez bien, et qui sert d'entrée aux loges royales à l'Opéra, et l'on courut après la voiture de la duchesse qu'on rattrapa sur-le-champ. Elle revint. Vous jugez de son désespoir; un de ses premiers mouvements fût de se couper les cheveux à grands coups de ciseaux, pour étancher le sang. Un médecin, qui se trouvait dans la salle, laissa peu d'espoir. Bientôt les princes arrivent. Monsieur partit avec une telle précipitation, que le duc de Maillé fut obligé de monter derrière sa voiture, afin d'arriver en même temps que lui. Dupuytren arriva; il trouva un bulletin fait pour le roi; il y avait écrit : « Très dangereusement. » Il l'effaca, et mit : « Aussi gravement que possible. »

Cependant, on avait arrêté l'assassin; il était dans une salle assez proche. On laissait entrer qui voulait, successivement, pour le voir, et c'est devant le public que M. Decazes l'a interrogé. Il a répondu avec ce sang-froid qui est de tradition parmi tous les assassins de princes depuis qu'il y en a. Il était à Metz lors de la première Restauration; il alla à Calais, et ne put approcher le roi. Il partit pour l'île d'Elbe, il en revint, fut à Waterloo, accompagna Bonaparte à Rochefort, acheta alors à la Rochelle un second poignard qu'on retrouva sur lui, revint, et depuis

quatre ans n'a pas cessé de méditer son crime. Il a été souvent à Fontainebleau, à Saint-Germain, pour surprendre les princes à la chasse. Là, l'occasion favorable lui a toujours échappé, et quelquefois, comme il le dit, « le cœur lui a manqué ». Enfin, il passait, dimanche vers sept heures, dans la rue Rameau; il vit le duc de Berry descendre à l'Opéra. L'occasion lui parût belle; il n'osa pas encore en profiter. Il entendit le duc dire : « Les chevaux à onze heures moins un quart ! » Il rentra, se coucha; là, le remords de sa faiblesse le prit; ces mots : « Onze heures moins un quart ! » lui retentissaient sans cesse à l'oreille. Il n'y pût résister, se leva, revint, et frappa. Si on ne l'eut point saisi, il eût assassiné tous les princes, un à un; il eût, dit-il, détruit toute « cette infâme race », c'est son expression; on l'avait omise dans le procès-verbal, il l'a fait rétablir. Il n'avait jamais rien eu à démêler avec le Prince; c'est le fanatisme seul, bonapartiste et militaire, qui l'a poussé au crime.

C'était un homme rangé, sobre, vivant de peu, très vulgaire lorsqu'il parle de toute autre chose que de son crime, mais parlant aisément et avec emphase sitôt qu'il y revient. Il atteste que personne ne sait son dessein, mais que la France

est pleine de gens qui pensent comme lui, et feront comme lui. On lui a dit que le prince allait un peu mieux : « Oh! non, a-t-il dit, il mourra. J'étais de sang-froid, j'ai bien donné le coup. » Et il a fait le geste. Il se montrait volontiers à ceux qui venaient. On a fermé violemment une porte; au bruit, il a dit : « Oh! tire-t-on déjà le canon? » Ce mot a fait grand peur, dans les premiers moments.

Cependant, à quatre pas de là, se passait la scène la plus tragique, non pas qu'on ait vue, mais qu'on ait pu inventer. Le roi est arrivé à quatre heures, lorsqu'il a été décidé que le prince était perdu sans ressource. Le roi n'a pu monter l'escalier, il a fallu le hisser; il est resté tout le temps dans la chambre de son neveu. Celui-ci a été très calme, très naturel et très généreux. Il a fait venir tous ses enfants[1], les a reconnus et recommandés à sa femme. Il a demandé grâce pour son assassin, en s'accusant lui-même de certaines vivacités dont cet homme aurait pu avoir été la victime. Il est mort

1. Le duc de Berry n'avait alors qu'une fille légitime qui devint la duchesse de Parme, le comte de Chambord étant né seulement quelques mois plus tard. Les enfants qu'il fit amener près de son lit de mort étaient deux filles naturelles qu'il avait eues en Angleterre.

à six heures. Peu avant le dernier soupir, on avait écarté sa femme; elle n'y put tenir, elle revint. Monsieur lui barrait la porte, elle le poussa violemment, il tomba, elle aussi, et les voilà tous deux, et le père et la femme, roulant à terre, dans la chambre du blessé. Je ne sais rien de si déchirant que cela. Et quel spectacle! Toute une famille royale réunie, où? A l'Opéra, auprès d'un prince assassiné, couché sur les matelas mêmes qui servent aux danseurs pour se jeter de haut; ceci est exact; car, dans le premier moment, ces matelas se trouvèrent les premiers sous la main, et on ne les changea plus, de peur de le remuer. Et enfin, pour compléter l'étrangeté et la grandeur du spectacle, un prêtre, le Saint-Sacrement, Dieu lui-même peut-être, apporté et reçu dans ce lieu-là! Et cela en présence de ce vieux roi et de toute une famille qui a vu six de ses membres mourir de mort violente, en trente ans! Et quelle barrière ce nouveau crime n'élève-t-il pas entre le peuple et les rois! Que de liens ont été tranchés du coup! Dans quelles relations de défiance et de honte ne voilà-t-il pas placées, et la famille qui a reçu les coups, et la nation d'où les coups sont sortis!

Les séances des Chambres ont cependant été

assez bonnes, sauf l'adresse de M. de Lally, qui était dit-on fort inconvenante, et la discussion de M. Fitz-James, qui a accusé de l'assassinat M. de Caulaincourt, parce que ce Louvel a été employé à la Sellerie impériale. La folie de M. de Coussergues sera plus utile que fâcheuse [1]. La Chambre des députés paraît très disposée au calme, et fort en crainte que l'on ne profite de son émotion pour l'entraîner trop loin. M. Decazes a mis dans tout ceci une grande fermeté, une grande présence d'esprit; il est excellent pour les jours d'action et de péril. Il y a ici plus d'effroi dans le public que de douleur. Quant aux salons, ils ne seront pas tenables d'ici à quelque temps; cet événement resserre encore le cercle des personnes avec qui l'on peut s'entendre. Je compte me retirer, pour ma part; cela m'est bien aisé, et me fait désirer encore plus que vous veniez bientôt.

1. M. de Lally-Tollendal avait proposé à la Chambre des pairs une adresse qui rendait les doctrines libérales responsables du crime de Louvel. A la Chambre des députés, M. Clausel de Coussergues alla plus loin, et proposa la mise en accusation de M. Decazes, comme complice. La Chambre des pairs fut chargée de juger l'assassin. M. Bellart, procureur général et M. Séguier, premier président, furent commis aux fonctions de ministère public. M. de Bastard, pair de France et premier président de la Cour de Lyon, fut chargé de l'Instruction, et s'y fit honneur.

DXI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 17 février 1820.

Mon cher enfant, j'ai le cœur navré de cet horrible événement ; mon âme et ma raison sont également épouvantées. Ce malheureux sang si souvent versé en France depuis trente ans, les sentiments qui, comme vous le dites si bien, arrivent à la suite de ces sortes d'événements, les pensées toutes naturelles et toutes tristes qui doivent agiter la famille royale, l'effet en Europe, les paroles absurdes d'un parti qui aura aujourd'hui toutes les apparences de la raison, le retardement indéfini peut-être de ce qui serait utile, tout cela frappe l'esprit en même temps, déjoue les plus sages combinaisons, altère les espérances. Votre père est aussi attristé que moi, et faute de pouvoir calculer juste sur quoi que ce soit, nous baissons la tête, nous résignant à un avenir encore une fois obscur et troublé. Je vois que vous avez été frappé comme nous, et, d'après

cela, je suppose, comme nous encore, que vous vous tiendrez dans le silence. Il y aurait folie, dans ce moment, à risquer une parole raisonnable, au milieu de toutes celles que vous racontez si bien. On serait mal entendu et mal interprété. J'ai compris les larmes de cette personne dont vous parlez, je l'aurais bien imitée, et, comme elle, je serais sortie. Mais il faut tenir pour certain qu'au moment des grandes catastrophes, les sentiments vrais sont les moins compris de tous, et que ce qu'il y a de mieux à faire est de se tenir à l'écart, de souffrir et de penser avec le petit nombre de gens qui nous écoutent et nous répondent.

Que je plains M. Decazes ! Quelle mauvaise foi d'accusations va se dresser contre lui ! Les déclamations de paroles sont si faciles en telles occasions ! Voilà bien de grandes occasions de déployer de l'habileté ; mais, si notre malheureux roi et son ministre demeurent maîtres d'eux-mêmes, et de nous, dans cette déplorable circonstance, en vérité, je les admirerai de tout mon cœur.

Vivez, comme vous le dites, avec vos amis, en attendant la plus fidèle, la plus dévouée de toutes les personnes qui vous aiment. C'est un grand soulagement pour une femme, pour une mère, de trou-

ver ainsi, à chaque pas, des consolations et des appuis, dans ses sentiments les plus intimes. Vous et votre père, vous me faites courageuse et raisonnable, à force de tendresse.

DXII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, jeudi 17 février 1820.

Je vous écris encore, ma mère, parce que, comme je vous suppose fort inquiète, vous aimerez à avoir souvent des nouvelles, et de mes nouvelles.

Je reviendrai peu sur les détails de cet horrible événement. Ma tante, qui les sait, et les professe, m'a dit vous les avoir écrits. Madame de Catellan en a, je crois, fait autant, et son impression a été aussi vive qu'élevée. Il y a eu deux heures où l'on aurait pu faire tout ce qu'on aurait voulu dans Paris, prendre en deux coups de filet tout le gouvernement, et cela sans rencontrer aucune résistance. Ce n'est que fort tard que, dans le grand nombre de personnes qu'il fallait prévenir, on a pu avertir les

troupes, et rassembler les officiers qui étaient tous au bal. On dit que la figure de M. Decazes était à elle seule une tragédie tout entière. Quelle position! Seul, ayant toute la responsabilité, ne sachant si cet attendat n'était point le premier acte d'un vaste coup de main, entouré d'un public ennemi et défiant, composé pour la plus grande part de gens de la Cour et d'officiers de la Garde, ignorant quelle pensée était dans l'esprit de ces malheureux princes, quelle serait celle du roi, insulté, à ce qu'il paraît, par la Princesse dans son désespoir, je ne suis pas étonné qu'il soit, aujourd'hui encore, dans le plus grand trouble. Mobile et sensible comme il est, tout l'afflige, trop même, car il a la bonté d'être affecté de la brutalité de M. de Coussergues.

Cependant le parti *ultrà* est dans une grande fermentation. Les honnêtes modérés sont d'avis de donner au ministère ce qu'il demande et de se fier à lui, puisque aussi bien il serait encore plus dangereux de le renverser de force. Les modérés ambitieux espèrent, en lui promettant et en lui retirant tour à tour leur appui, le forcer à partager et bientôt à céder le pouvoir. D'autres, en l'accusant violemment, espèrent le chasser; d'autres, enfin, ne demandent qu'à en tirer une véritable vengeance.

En général, la douleur de ce parti, c'est de la rage. Les plus féroces paroles leur échappent, avec cet air de certitude et de légèreté que leur donnent le mépris des autres et l'orgueil de leur opinion. Cependant, en général, ce qui les irrite le plus, c'est que M. Decazes ne donne point sa démission. C'est évidemment à l'y forcer qu'ils travaillent, et surtout ceux qui, en justifiant d'un air charitable et ses intentions et son cœur, accusent son habileté, et lui font un devoir d'honneur de se retirer. Et cependant, la calomnie va son train. Quelques-uns disent que c'est le duc d'Orléans qui a donné sept millions pour cet assassinat; les autres que c'est le roi! Oui, ma mère, le roi! Conçoit-on une pareille fureur? Et puis c'est la torture qu'il faut rétablir pour ce misérable assassin; car on veut à toute force qu'il ait des complices; on est sûr qu'il en a; quiconque émet un doute là-dessus est un jacobin. Dans ce moment, toute la tactique du parti est de le faire accuser de complot et non d'attentat, et de faire regarder son crime comme le commencement d'une conjuration contre la dynastie. Bastard m'a dit que, jusqu'à présent, toutes les preuves étaient contre cette interprétation. Je compte beaucoup en cette occasion sur sa douceur et sa probité.

Voilà donc l'état de ce parti dont il faut absolument prévenir le complet triomphe. Le rôle des hommes éclairés doit être d'oublier toutes les petites défiances, toutes les petites dissimulations du ministère, de le sauver, s'il est possible, des *ultrà* et de lui-même, de lui montrer le péril des projets qu'il a conçus dans un moment de trouble, de lui refuser une partie des funestes présents qu'il demande, de ne point remettre dans ses mains l'arme empoisonnée qui tournerait contre lui-même[1]. En un mot, je crois que la situation est assez analogue à ce qu'elle était au commencement de 1815. Le parti constitutionnel doit chercher à défendre le ministère, à le servir sans lui obéir, sans lui complaire, et ce qui n'a réussi qu'à demi en 1815 pourra un peu mieux tourner, cette fois, vu la composition et la disposition de la Chambre. Il faut, cependant, avouer que la conjoncture, en tant que politique, est très grave, et que peut-être il serait bon d'ajourner les Chambres pour deux ou trois mois.

Je vous écris tout ceci avec confiance; je serais

1. Le ministère demandait aux Chambres deux lois suspendant la liberté individuelle et la liberté des journaux, et une nouvelle loi électorale.

bien aise qu'on ouvrît ma lettre. Je n'ai aucun dessein hostile, aucun sentiment de haine. J'ai le grand bonheur d'être sûr de moi, et les grands événements me calment. Du reste, je n'ai et n'aurai point à agir; je ne vis qu'au milieu de mes amis; j'ai supporté avec patience les horreurs qu'il m'a fallu entendre de qui vous savez, et je vous promets que vous n'avez et n'aurez à contenir que des inquiétudes générales patriotiques.

DXIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Lille, samedi 19 février 1820.

Mon enfant, représentez-vous que vous êtes à genoux devant votre père et moi, et que les mains étendues sur votre tête, nous appelons sur vous toutes les bénédictions du Ciel. Grâces cent fois vous soient rendues; car la générosité de votre âme, le calme de votre esprit, la justesse de votre raison consolent mon amère douleur, et soutiennent mes forces! Je vous avoue que j'ai le cœur navré; je

suis épouvantée de l'avenir, continuellement froissée par ce que j'entends, et tremblante devant les paroles absurdes ou cruelles qui m'insultent comme si j'étais coupable. J'ai envie de vous voir, et j'envisage mon séjour à Paris avec terreur.

Ce qui me fait le plus peur de tout ceci, c'est l'exaspération de tous. M. de M... écrit à votre père une lettre passionnée ; et cependant, ordinairement, tous ses sentiments naturels sont bienveillants. Après avoir parlé des deux partis, il peint les doctrinaires comme d'orgueilleux ingrats, blessés de n'être point consultés, voulant voter contre les ministres pour se venger, et marchant par humeur, comme les autres, à la guerre civile. Je ne vois rien de cet esprit de vengeance dans ce que vous me mandez de la disposition de quelques personnes. Votre père pense comme vous que la loi se ressent de la précipitation des circonstances, qu'elle révèle un peu de timidité, dont on conçoit les causes, mais qu'il eût fallu essayer de dominer, si possible était ; et enfin, il remarque quelques articles d'une difficile exécution. Si la Chambre peut reprendre du calme, la discussion peut remédier à tout cela, et nous aurons une loi d'attente encore : car rien de tout cela n'est réellement fondamental ; mais peut-

on, en effet, fonder là où il se manifeste un commencement d'incendie?

La grande affaire, c'est la Presse, et je vous avoue qu'il me semble qu'il y aurait imprudence à vouloir lui conserver son indépendance. Je crois qu'on exagère le mal qu'elle a fait; mais il est certain qu'elle en a fait cependant, et notre situation nationale est telle, que le bien ne peut combattre l'effet du mal. Il est visible que l'ignorance, la peur et la légèreté ont contribué à rendre les lois répressives insuffisantes, que l'injure a pu se distribuer, de part et d'autre, impunément, et que pas un scandale n'a été puni. En Angleterre, on suspend les libertés. La Presse, en tout temps, a été moins libre qu'aujourd'hui, et ses résultats ici sont tellement dégoûtants, qu'on risque, en les prolongeant, d'inspirer horreur et mépris dans la nation pour un droit qui, dans un autre temps, lui sera salutaire. Les journaux sages et forts ne sont point lus; les plus absurdes calomnies sont seules reçues et adoptées. Aujourd'hui, ici même, le parti *ultrà* colporte le *Drapeau blanc* partout, et, à force de répéter les mêmes choses, dans quelques boutiques, on demande s'il est bien vrai que M. Decazes soit complice de cet assassinat? Je crois que, dans ce

monde, rien n'est absolument bon, utile, raisonnable, abstraction faite de toutes circonstances, et qu'il y aurait plus d'entêtement que de sagesse à vouloir mettre obstinément une lumière dans les mains d'un homme en délire, sous prétexte qu'il se cassera le cou en n'y voyant pas clair. Si l'on fonde ce gouvernement parlementaire, le seul sage et possible dorénavant, alors on aura allié la prudence à la raison, et, avec des hommes, avec des Français, et des Français en délire ou engourdis, il ne faut pas séparer l'une de l'autre. Je sais des gens qui me diront : « Mais on ne fera pas ce que vous dites. » Je réponds que, plus ou moins, il est impossible de ne pas le faire. Les temps parlent haut, la tribune est une Presse vivante ; cet esprit du siècle, si incendiairement proclamé par les uns, si maladroitement nié par les autres, est un fait réel ; les élections d'ailleurs, quelle que soit la loi, n'avertiront que trop tôt. La faiblesse humaine se débattra, disputera, mais on avancera toutefois, parce que les hommes seuls reculent ; les temps, jamais.

DXIV.

CHARLES DE REMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, dimanche 20 février 1820.

Nous sortons à peine d'une crise qui n'est pas encore terminée. Je ne sais si vous avez bien suivi la marche politique. Cet affreux événement a réveillé la rage et les espérances des *ultrà*. Entouré de leurs bourdonnements, entraîné par ses propres alarmes, le ministère proposa, un peu précipitamment, ses lois, comptant sur une majorité considérable dont les *ultrà* feraient partie et seraient les chefs au besoin. L'attaque de M. Clausel, vingt-cinq ou trente voix déclarées en sa faveur, ne les désabusaient pas. D'ailleurs, dans ce premier moment, le ministre, livré à son désespoir, préoccupé du soin de l'ordre public et de la paix des rues, écoutait peut-être un peu trop les conseils de tels de ses collègues, qui, parce qu'ils ont su se ménager l'indulgence des *ultrà*, ne demandent jamais mieux que de leur faire des avances et des

concessions. Cependant, le calme de la Chambre, le bon sens des gens modérés, qui résista à l'émotion du moment, l'opposition prévue et inévitable de la gauche, la violence de l'extrême-droite, l'emportement de ses journaux, la couleur générale du parti *ultrà*, dont les plus doux parurent tout aussi décidés que les plus violents, seulement pour des raisons différentes, à prendre comme base de tout traité le départ de M. Decazes, l'éclairèrent sur ses vrais dangers; et il a été évident, pour lui comme pour nous, que sa présence était le seul obstacle à l'avènement d'un ministère ou faible ou violent, et d'une réaction dont il est impossible de calculer la force ni le danger. Les *ultrà*, en effet, cherchaient à former leur ministère. M. de Richelieu refusait, et, d'ailleurs, il convenait peu à la masse du parti. « Autant vaudrait Robespierre! » disait l'autre jour un *ultrà*. Enfin, on s'était arrêté à M. de Talleyrand, M. de Villèle, M. Pasquier, peut-être M. Corbière, peut-être M. Molé. Les princes, c'est-à-dire *Monsieur* et *Madame*, qui, jusque-là, avaient été fort doux, et même avaient bien traité M. Decazes, après un Conseil tenu à Saint-Cloud, où étaient MM. de Chateaubriand, de Bruges, etc., mais où Mgr le duc d'Angoulême n'assista pas,

vinrent demander au roi formellement le renvoi de M. Decazes. Le roi fut ébranlé, et lui écrivit, de venir. Le roi lui parla avec douleur et douceur de la nécessité probable de se séparer. M. Decazes tint bon, et déclara qu'il ne donnerait pas sa démission. C'est là sa résolution; j'espère qu'il y persistera. Son honneur personnel, comme l'intérêt public, lui en font un devoir.

Voilà tout ce que je sais de positif. Si M. Decazes continue à déclarer qu'il ne se retirera point qu'on ne le renvoie, je ne doute pas qu'il ne reste. Je crois qu'il ne s'est rien passé hier. S'il ne se passe encore rien aujourd'hui, qui est un jour bien vide et bien dangereux, et que nous puissions gagner demain, et avoir une *séance*, nous sommes sauvés. Il a le projet de jeter le gant aux *ultrà*. Il le peut, car, pendant ce temps, on s'est remué, et l'on est parvenu à lui refaire sa majorité de l'année dernière. La plus grande partie du centre droit, tout le centre gauche, les trois quarts de la gauche voteront pour lui. S'il parle demain, et qu'on lui réponde, MM. Royer, Camille Jordan, Courvoisier, Foy et Constant se sont engagés à le soutenir.

Nous n'avons plus à craindre maintenant que les intrigues souterraines et les coups de main. Heu-

reusement, les *ultrà* n'ont point manqué d'irriter beaucoup le roi. Leurs insinuations dans leurs journaux l'ont profondément offensé, et s'il savait tout ce qu'ils disent! Tantôt, c'est qu'il s'est plaint, en allant à l'Opéra, de ce que la voiture était dure; tantôt, c'est qu'il a dit, en rentrant aux Tuileries : « Voilà un escalier qui est plus doux que celui de l'Opéra, » et cent calomnies du même genre! Il est évident que, si le ministère allait à ceux qu'ils désignent, ceux-ci seraient renvoyés au bout d'une semaine, ou impuissants dès le premier jour, et ce serait la Garde royale qui gouvernerait. Un de leurs premiers actes serait de mettre M. Decazes, sérieusement, en accusation. Un de leurs moyens, disent-ils, et ceci ce sont les gens sensés du parti qui le disent, serait de promener dans Paris la chemise sanglante de ce malheureux prince!

Au reste, on peut s'attendre à tout depuis que M. Seguier, haranguant le roi à la tête de la Cour royale, a osé lui demander le rétablissement de la torture! En attendant, les Gardes du corps et la Garde royale sont consignés, et le petit tumulte qui a eu lieu au café du Palais-Royal a eu l'avantage de faire prendre cette mesure, et d'éveiller là-dessus l'attention du gouvernement. Le roi, dit-on, a été

fort irrité. De ce côté, toutes les mesures sont prises, et, si nous n'avons pas de catastrophe politique, je crois que nous éviterons tout tumulte de place publique. Il faut le désirer, car la résistance serait terrible, et les préparatifs en sont menaçants.

Lundi 21 février.

Deux choses que je n'avais pas prévues sont arrivées, car M. Decazes n'a point cédé, et il n'est plus ministre. Voilà le résultat ; voici les deux choses : Tout était concerté comme je vous l'ai dit, de sorte que le ministre aurait eu, avec un grand succès de séance, avec un grand effet moral, une majorité plus que suffisante. M. de Talleyrand disait, samedi matin, qu'il n'y avait plus rien à faire. Et, en effet, il n'y avait plus rien à faire pour lui, et, s'il n'y avait eu que lui pour compétiteur, nous étions sauvés. Mais, samedi, dans l'après-midi ou dans la soirée, *Monsieur* est revenu à la charge. Il s'est jeté aux pieds du roi, il lui a déclaré que, s'il n'éloignait pas M. Decazes, il s'en irait à Bordeaux avec *Madame;* que, tant que M. Decazes était en place, les jours de la famille royale n'étaient pas en

sûreté, etc. *Madame* s'est trouvée mal, elle a eu mal aux nerfs, elle a parlé des mânes de Louis XVI, enfin jusqu'à la duchesse de Berry à qui on avait sifflé quelques mots qu'elle a répétés. Le roi a cédé, cédé conditionnellement; car il ne voulait ni de M. de Talleyrand, ni d'un *ultrà* pur. Alors, *Monsieur* est allé chez le duc de Richelieu, qui avait déjà refusé nettement, qui avait fermé sa porte, et qui s'était couché avec sa colique inévitable en pareille occasion. *Monsieur* est entré : « Eh bien, comment allez-vous? — Très mal, *Monsieur.* » Et il s'est retourné dans son lit. Enfin, il a bien fallu entrer en conversation. *Monsieur* a pressé et supplié. « Je vous amènerai *Madame*, a-t-il dit. — Dans mon état! » s'est écrié le duc; et il a cédé.

Hier, vers midi, le roi a fait venir M. Decazes, et lui a signifié le tout. Il ne donne pas sa démission, il est renvoyé. Il n'y avait, hier, que cela de décidé. Le bruit était que M. de Richelieu prenait le ministère tel qu'il est, hors qu'il mettait M. Pasquier à l'Intérieur [1]. Mais cela n'est guère possible; on sera

1. Par une ordonnance du 20 février, M. le duc de Richelieu avait été nommé Président du Conseil, en remplacement de M. Decazes *démissionnaire*. Le lendemain, 21, M. Siméon fut nommé ministre de l'Intérieur.

bien forcé de faire de nouvelles démarches auprès de M. Lainé, qui, jusqu'à présent, refuse très fermement; car enfin il faut bien une âme et une voix à ce ministère. Pour le moment, et pour avoir un parti de moins à prendre, on garde M. de Serre; mais il est probable que M. Portal et M. Roy s'en iront. On cherchera des ministres parmi MM. de Villèle, Mounier et Portalis. Les *ultrà*, poussés par M. de Villèle, ont bien promis de se contenter de ce seul changement; mais ils sont bien animés pour tenir cette promesse. Nous allons voir. S'ils abandonnent le projet d'accusation contre M. Decazes, ils font une grande infamie; et cependant, s'ils ne l'abannent pas, c'est une preuve que le ministère actuel n'a aucune influence sur eux, et alors il n'a point du tout la majorité; il est déjà douteux qu'il l'ait, même avec leurs secours. On dit qu'il n'en est pas fâché, parce que ce sera un prétexte pour dissoudre la Chambre. A la bonne heure! Mais que faire le lendemain?

Tout cela fait grand tort à la famille royale et au Roi. Ce renvoi d'un ministre, après quatre ou cinq années de dévouement, de soins, de travaux, dans une circonstance où ses plus impopulaires ennemis le poursuivent et le calomnient, ce renvoi d'un

homme si constamment protégé, si tendrement aimé, et tout cela parce qu'un prince en a cru ses serviteurs qui lui font peur du poignard ! Tout cela a mauvaise mine, éveillera bien des craintes, et renouvellera bien des soupçons. Au reste, la situation de M. Decazes n'est pas sans dignité. C'est la troisième fois que le salut de la France résidait en sa personne. Il est vrai que le tort de son gouvernement a été de se rendre toujours trop nécessaire, et de ne créer aucune force qui fût hors de lui, et qui pût durer après lui. Il y a des leçons pour tout le monde dans ceci, et ce n'est pas, pour mes amis, pour nous, pour moi, que la leçon est le moins forte. C'est à eux de s'y mieux prendre, la première fois.

DXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS, CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Paris, mardi 22 février 1820.

Écoutez-moi bien, mon enfant : Ma tendresse pour vous combat le désir que j'éprouve de vous

tirer de Paris dans ce moment, parce que je sens que c'est un sacrifice que je vous demande. Si vous veniez, je vous atteste bien que nous reviendrions ensemble au bout de quinze jours. Cependant, regardez où vous et nous en sommes! Consultez froidement la position générale et particulière, et que, samedi au plus tard, j'aie une réponse de vous. Si M. Decazes est forcé de céder, je vous demande, j'exige même qu'ayant pris d'avance un passeport, qu'il faut toujours avoir tout prêt dans ces temps-ci, vous reveniez sur le champ.

Si les événements continuent à suivre la marche commencée, alors, après avoir laissé passer cette semaine, je rassemblerai mes forces et mon courage, et j'irai à Paris. Je vous conjure, cependant, de vous tenir un peu en retraite. Voyez M. Guizot, le matin; mais, pour prix de mes concessions qui me coûtent des jours pénibles et des nuits douloureuses, n'allez point le soir, pendant quelques jours, chez le duc de Broglie. Je suppose que, dans ce moment de rapprochement, il s'y trouve bien des gens dont on se sert forcément, en les suspectant un peu, et, pour vous comme pour nous, il est inutile de vous trouver constamment parmi eux. Je désirerais qu'on ne vous nommât point dans le monde, que

vous n'entreprissiez aucune discussion, hélas ! bien inutile, et qu'en songeant à votre pauvre mère, vous comprimiez la force de vos impressions, les explosions de vos pensées. Songez toujours que ce qui vous paraît sage, modéré, et ce qui l'est en effet, devient incendiaire à l'égard de gens effrayés ou d'un autre parti. Je vous dis à peine : « Veillez sur votre vie, » car il se joint à cette idée pour moi une telle conviction que le malheur que je ne pourrais écrire me tuerait sur-le-champ, qu'il me semble que je suis plus calme sur ce point que sur tout autre. Au moment où on se sera aperçu du retour du côté gauche, l'explosion sera terrible. N'entreprenez la justification, ni des principes, ni des actions, ni des individus. Laissez dire, vivez à part, dites-vous toujours que votre jeunesse nuit à vos paroles, et, loin de servir, elle porterait à croire qu'il se mêle des passions emportées à la conduite qu'on tient. Vous devez passer pour être un peu dans les confidences ; il faut donc vous taire, car il y a des gens qui doivent chercher à vous faire parler.

Votre père est inquiet de l'avenir ; nous devons nous entendre pour le consoler, et ne point joindre à ses soucis ceux qui nous regardent ; sa santé n'y

tiendrait pas. Il a beaucoup à faire : Un ramassis peu nombreux, mais ardent protecteur des auteurs de *l'Écho*, la jeunesse de la ville, la Garde royale, une légion bretonne, et la peur de M. de Jumilhac de se compromettre avec tous les partis lui taillent de la besogne. Si je le laisse privé de la consolation d'avoir près de lui quelqu'un à qui il puisse se livrer, il faut au moins que nous n'ajoutions rien à ses soucis, qui toujours altèrent sa santé. Il désire beaucoup, ou que vous reveniez, ou que je sois près de vous.

DXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 25 février 1820.

Je vous écris encore pour vous dire que je n'ai aucun besoin de vous ici, et que j'irai vous voir. J'en ai le dessein et, qui plus est, l'envie ; mais je n'irai qu'après les deux premières séances de la Chambre, à moins que je n'acquière, d'ici là, la certitude qu'elles ne changeront pas notablement la situa-

tion, ce qui commence à me paraître probable. Je dois ce retard à mes amis; Guizot en est d'avis, et je ne puis partir sans pouvoir vous porter quelque chose de positif sur une situation qui est *nôtre*.

Nous sommes dans une stagnation qui nous étonne bien, après tant de secousses violentes. La société est consternée, et comme dissoute. La mort de ce pauvre M. Greffulhe est venue encore attrister toutes choses. La cérémonie de deuil du Prince s'est passée ici avec beaucoup de dignité, et a laissé une impression très grave et très profonde. On poursuit toujours la recherche du crime. Ce Louvel ne fait aucun des aveux qu'on désire, et cependant, il semble tout dire; jusqu'à présent, il ne s'est point démenti, et les faits se sont trouvés d'accord avec ses assertions. Il est d'une fermeté très calme, et n'a point même cette insolence et tout ce charlatanisme d'assassin qui annonce toujours un peu de faiblesse, c'est-à-dire le besoin de se soutenir par l'exaltation. Il est de sang-froid, et, jusqu'à présent, on ne lui découvre point de traces de complicité, malgré toutes les rumeurs, toutes

1. M. Greffulhe, pair de France, avait épousé mademoiselle Luc de Vintimille, qui, en secondes noces, épousa le général Philippe de Ségur, membre de l'Académie française.

les histoires qu'on forge à la journée. Son procès ne se fera pas tout de suite; on veut, avec raison, attendre; car s'il y a quelque chose à découvrir, le temps est le plus sûr des révélateurs.

Il paraît que, réellement, M. Decazes part pour Libourne. J'avoue que je ne conçois pas comment on s'éloigne dans sa position. Je sais bien que sa présence rend celle du ministère difficile et un peu risible; mais, à sa place, je ne serais point parti avant d'avoir confondu mes ennemis. Il n'ira, dit-il, en Angleterre qu'après la session[1]. Ira-t-il? Le Roi, est, dit-on, fort affligé de leur séparation. Je le crois.

Mardi 29 février.

J'ai peu de nouvelles à vous donner, ma mère; si ce n'est que je suis bien portant et tranquille, que je passe la journée chez moi à lire des livres de métaphysique et de religion, et que je vais, le soir, dans deux ou trois maisons où nous disputons très vivement sur la nature du bonheur éternel. Si ce n'était pas trop long, je vous exposerais ici les

1. Par une ordonnance du 20 février, M. Decazes avait été fait *duc*, et nommé ambassadeur en Angleterre.

questions, et vous demanderais votre avis, qui, j'ai peur, serait fort opposé au mien, tout rigoureusement orthodoxe que je le crois. Mais vous avez probablement l'attention ailleurs, et il faut que je vous y suive.

La discussion de la Chambre des pairs est instructive, uniquement par son résultat, que vous savez comme moi; et cette majorité d'une seule voix[1], dans une occasion où tout le monde, et nous-mêmes, en attendions une assez considérable pour le ministère, prouve qu'il n'est pas aussi bienvenu des *ultrà* qu'on croirait bien et qu'il le voudrait. Cela rend sa situation encore plus difficile, et l'obligera sûrement à leur faire encore plus de ces concessions dont la nomination de M. Capelle[2] est un des plus scandaleux échantillons. Je ne sais vraiment s'il sera possible de présenter à la Chambre des députés une loi flétrie par un aussi misérable succès. Ce que je sais, c'est qu'en Angleterre on ne l'oserait pas.

1. La loi de la Presse, fort modifiée et améliorée par la Chambre des Pairs, avait passé à deux voix de majorité, 106 contre 104, sur 210 votants.

2. M. Capelle, ancien préfet sous l'Empire, était devenu fort *ultrà;* il venait d'être nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur.

Ce qu'il faut lire, quand ils viendront au *Moniteur*, ce sont les discours de MM. Germain et de Broglie[1]. La commission de la loi des élections est un autre symptôme qu'on peut interpréter, et cette majorité de sept contre deux, en opposition au projet, ne laisse pas d'être un avertissement[2]. M. Clausel a honteusement retiré sa proposition. Il est inévitable qu'on le somme de la soutenir, ou de reconnaître qu'il a menti. Cependant, je crois, à présent, que la discussion qui s'élèvera là-dessus sera fort peu honorable pour lui, mais moins importante et plus étranglée qu'elle ne l'eût été, si elle fût arrivée plus tôt. Il y a toujours beaucoup de chances pour les *queues de rat*.

Le Ministère, dit-on, reconnaît l'impossibilité d'aller avec la Chambre actuelle ; mais comment la dissoudre sans changer la loi des élections, ou même en la changeant? Aucun de ses membres n'a assez d'audace, ni assez peu de probité, pour gouverner par des Ordonnances. Que peut-il faire? Quoique mon opinion soit, qu'aujourd'hui, ce qu'il y a de plus sage et de plus prévoyant, c'est de vivre au

1. MM. de Broglie et Germain avaient très fortement parlé en faveur de la liberté de la Presse.

2. MM. Royer-Collard, Foy, Camille Jordan, Dupont (de l'Eure) faisaient partie de cette commission; ce qui rendait le succès de la loi peu probable.

jour le jour, voici pourtant ce que je prédirais si je prédisais : C'est que le Ministère fera passer sa loi des journaux, qui lui fera plus de mal qu'à la liberté de la Presse ; une loi de la liberté individuelle, qui ne fera de mal à personne, et quelques changements à la loi des élections qui n'en altèreront ni le principe, ni les conséquences, ni les résultats ; et tout cela avec de petites majorités et des échecs de tribune. Il gouvernera doucement, mais cependant en inclinant et en retombant sans cesse dans les eaux du côté droit, tant par ses opinions que par ses choix de fonctionnaires, et laissera venir le moment de l'élection du cinquième. Alors les problèmes se résoudront, et Dieu sait comment !

En attendant, M. Decazes est parti, et M. de Sainte-Aulaire, qui l'a accompagné jusqu'à Chartres, est revenu. Le voyage s'est bien passé, sauf quelques injures des Gardes du corps à Versailles. Je le crois maintenant hors de danger ; ce n'est pas sans peine ! Le Roi est profondément affligé et abattu. Il s'est donné, le jour du départ de son ami, la consolation de choisir pour mots d'ordre de la garde montante *Élie et Chartres* [1]. Mais, du reste, il

1. M. le duc Decazes s'appelait Élie, et passait par Chartres, comme on vient de le voir.

est inquiet. Il ne se croit en sûreté de sa personne que lorsque M. Decazes lui en répond, et il vient d'échanger son repos personnel pour plus d'union domestique. Le duc d'Angoulême est toujours entièrement absorbé par sa douleur. *Monsieur* s'occupe de contenir ses amis. *Madame* garde son calme; tout ceci n'est pour elle que la continuation pure et simple de l'existence; ce n'est point un accident, c'est la vie. La duchesse de Berry, après des douleurs très vives et très passionnées, commence à éprouver la toute-puissance de la jeunesse, qui calme si vite, et dont la préoccupation surmonte toujours les distractions les plus fortes, les interruptions les plus prenantes. Toute cette famille est frappée de consternation. Quand je vous verrai, je vous raconterai en détail tous ces événements. Je suis sûr qu'on ne vous en a pas écrit la moitié, et ce n'est qu'à présent que l'on peut commencer, non seulement à savoir les faits, mais encore à les voir comme ils sont.

Mercredi 8 mars.

La loi contre la liberté individuelle passera probablement avec quelques amendements, et

quatre-vingts à quatre-vingt dix boules noires. Celle des journaux passera avec plus de faveur, et une assez grande majorité. Quant à celle des élections, c'est autre chose. C'est la commission qui la fera; et, avec raison, elle ne veut pas se dépêcher. Il faut voir venir les hommes et les choses pour traiter une question aussi politique que celle-là. Ce n'est donc guère avant deux mois que la discussion commencera. Alors M. de Serre sera revenu, et il y a des chances pour que son retour soit un grand événement. C'est sur ce point que peuvent s'exercer les prédictions.

Nous avons eu, hier, un grand plaisir d'émotion et de vanité, un triomphe, un succès personnel[1] ! c'est celui de cette tragédie de *Marie Stuart*, et elle est fort belle. C'est une traduction, incomplète mais fidèle, de la pièce de Schiller. Le langage en est beau et simple; il y a du naturel et de l'adresse; et l'on y sent partout une nature de génie plus féconde que ne l'est ordinairement notre génie drama-

1. La société doctrinaire était fort romantique, comme on sait. M. de Barante avait fait une traduction de Schiller qu'il a publiée plus tard. Il avait prêté la tragédie de *Marie Stuart* à M. Lebrun, jeune alors et employé des contributions indirectes, qui en fit une très heureuse traduction en vers, jouée, pour la première fois, au Théâtre-Français le 7 mars 1820.

tique. La réussite a été complète et bruyante, au grand étonnement du parterre, qui était bien attrapé de ne pouvoir siffler des choses qui choquaient toutes ses habitudes, et qui enlevaient son admiration. Il y avait, de temps en temps, des mouvements de surprise dans la salle; on se révoltait, et puis on se laissait entraîner. Il semblait voir un jeune homme bien élevé conduit dans un mauvais lieu; ses scrupules s'effarouchent, et la nature l'entraîne. C'était quelque chose de fort extraordinaire qu'Élisabeth et Marie se reprochant leurs amants devant un parterre français, et que ce personnage de Leicester, fat, poltron, ambitieux, égoïste et faible, faisant des coquetteries à l'une et à l'autre, et les affichant toutes deux. Il faut en convenir, Talma a sauvé ce rôle et la pièce; il a joué admirablement, et il a pu, grâce au costume et à la nature du personnage, rendre à la tragédie le ton de la haute comédie. On est habitué chez nous à ces scélérats complets, sombres, perfides, qui ne se rencontrent nulle part; mais cette faiblesse, ces capitulations de la conscience, ces contrariétés de l'orgueil et de la lâcheté, qui sont le propre des malhonnêtes gens réels, c'est là ce qu'on n'avait pas osé encore mettre sur notre théâtre.

Je désire fort que vous veniez à temps pour voir ce beau et nouveau spectacle, malgré tous vos scrupules classiques. Nous étions un tas de doctrinaires dans une grande loge, et M. Molé au milieu de nous. Je n'ai jamais vu un homme plus dépaysé. Sa conscience littéraire souffrait beaucoup, et il a fini par s'en aller avant la fin.

DXVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mercredi 8 mars 1820.

Je pense que je pourrai vous aller voir vers la fin de la semaine prochaine. J'espère que vous redoublerez de soins pour que je vous trouve en paix avec tout le monde; car je veux tâcher, pour mon compte, de conserver autant que possible mon propre repos. J'ai été si émue de tout ceci, que je me sens un peu affaiblie. Je n'ai nulle envie de froisser personne, et, si je voyais que, pour demeurer en paix, il me fallût renoncer à voir telle ou telle, je crois que je prendrais mon parti sur-le-champ.

Me voilà telle que je vous arriverai, soumise du fond de l'âme à la volonté de Dieu, paisible dans tous mes sentiments, mais assez triste et découragée dans mes opinions, et à peu près veuve de quelques belles espérances qui m'avaient procuré de bien douces rêveries.

Je ne vois pas trop ce que notre nouveau ministère fera de ces lois si amendées, et accordées avec une si ombrageuse défiance. Sa grande affaire, comme la nôtre, est dans les élections prochaines; et il serait hardi de déterminer ce qu'elles seront, avec telle loi qu'on voudra. Celle sur la liberté individuelle me paraît un véritable enfantillage; elle ne pourrait servir qu'à des ministres décidés et franchement hommes de parti, et Dieu me garde d'en accuser ceux-ci! Quant à la Presse, la loi empêchera les attaques aux individus, et c'est bien quelque chose, mais elle nuira plus aux *ultrà*, quoi qu'on fasse, qu'aux libéraux. Vu la disposition des esprits, ces derniers peuvent, en échappant à la censure, continuer à propager sous des formes plus adroites des principes avidement accueillis partout. Les autres, qui veulent détruire, qui tendent à remonter le courant, ont un beaucoup plus grand besoin de l'attaque. Ils seront plus souvent

censurés; ils s'irriteront, se présenteront encore une fois comme victimes, et tenteront de nouvelles secousses pour faire enfin arriver le pouvoir entre leurs mains. De leurs entreprises et de l'opposition qu'ils rencontreront, il peut résulter un choc assez violent, et la France, malgré elle, peut arriver encore une fois à rentrer dans les révolutions. La grosse masse ne s'en soucie pas; mais son calme commence à être celui de la peur, et celui-là cède à à un degré de plus d'effroi. D'ailleurs, les haines ont repris une violence extrême, la dénonciation erre sur toutes les bouches. Quand il n'y aurait que le danger de cette phrase que chacun répète, de cette opinion qui devient trop commune : « La Révolution n'est pas finie; nous verrons encore quelque chose. » C'est déjà beaucoup trop qu'une nation ainsi preparée à de nouveaux orages.

J'ai été bien mécontente de la séance sur le procès-verbal, et toute surprise que M. Pasquier ait laissé Benjamin Constant[1] se placer sur un si

1. M. Benjamin Constant, dans la séance du 1[er] mars, s'était plaint que le procès-verbal de la séance précédente ne fît pas mention de l'exclamation d'un député traitant de calomniateur M. Clausel de Coussergues pour sa proposition contre M. Decazes. Le ministère n'était pas intervenu, et la Chambre avait décidé que le mot *calomniateur* serait rétabli au procès-verbal.

beau terrain qu'il exploitait, au fond, à très mauvaise intention. Il y a de la maladresse à dédaigner le parti généreux, et encore sans certitude de l'emporter, comme l'événement l'a prouvé. Je comprends les motifs des ministres, mais d'abord ils ont tort puisqu'ils n'ont pas réussi, et même avec le succès ils auraient tort encore. Quand les questions politiques présentent des chances de générosité, les hommes qui ont le pouvoir doivent être les premiers à les saisir, et il est bien rare qu'alors ils n'entraînent pas beaucoup de monde à leur suite ; car, enfin, il y a encore dans l'âme humaine quelque chose qui applaudit à ce qui est bien. M. Pasquier, dans son discours à la Chambre des pairs, a fort bien dit sur ce qui est l'honneur en France, et sa prudence un peu craintive, dans cette occasion, a démenti ses paroles [1]. Je vois qu'on avait envie de se ménager les votes de la droite ; mais il était clair qu'on perdrait ceux du centre, de ces hommes indécis qui sont charmés d'avoir à se ranger autour d'un sentiment. Conclusion de tout cela, mon cher enfant : C'est que, dans les temps difficiles, la conduite

1. M. Pasquier, dans la séance du 28 février, avait prononcé à la Chambre des pairs un discours remarquable contre la liberté de la Presse.

élevée qui est la plus droite est encore la plus habile. Les nobles actions faites avec calme et dignité imposent toujours; la seule précaution à prendre, c'est de se défendre de tout ce qui leur donnerait l'apparence d'un coup de tête.

Vendredi 10 mars.

Hors le plaisir de vous voir, je me sens peu attirée vers ce Paris où je vais à peu près trouver le monde contre moi. Je viens de recevoir quatre pages de M. de Mézy, qui sont pleines de vivacités contre ceux qu'il appelle mes *amis de la doctrine*. Ils ne me paraissent point à la mode, pour le moment; ils ne sont point compris, voilà tout. Ce pauvre M. de Mézy se réjouit de voir les *ultrà* marcher à la suite du ministère, comme si un pareil arrangement pouvait durer, et comme s'il n'était pas clair, pour qui veut bien regarder, que ces mêmes *ultrà* se servent aujourd'hui et de M. de Richelieu et de M. Pasquier, faute de mieux, pour avoir une loi d'élection qui les favorise davantage, et pour se défaire ensuite de tous les amis présents ou passés de M. Decazes. Cela est si visible, que je ne conçois pas comment on s'aveugle dans cette affaire. On

marchera quelque temps dans cette singulière position, sans avancer beaucoup. Puis il faudra se mettre à la suite des *ultrà*, ou se brouiller de nouveau avec eux. Voilà qui me paraît inévitable. D'ailleurs, comme la vanité est malheureusement ce qui détermine la plus grande part des actions des Français, il est clair qu'aujourd'hui elle a posé toute la question politique entre les hommes des Cent-Jours et ceux de 1815, et la pauvre nation, inerte, craintive, et ignorante, souffre des suites de ce débat. Tout ce qu'il y a de droiture dans mon esprit s'épuise, au reste, à voir ce qui est réellement, mais je ne m'avise point d'avoir un avis sur ce qu'il faudrait faire.

Malgré mes sentiments et mes opinions classiques, je suis très disposée à être contente de *Marie-Stuart*. J'accorde qu'il faut ouvrir une nouvelle carrière aux imaginations; je connais la révolution nécessaire aussi dans l'art dramatique, et je ne veux point qu'on le condamne à faire une pâle copie de nos chefs-d'œuvre. Mais je crois que, dans cette route nouvelle, moins élevée que celle qu'ont suivie Corneille, Racine, et quelquefois Voltaire, il faudrait que le goût français se distinguât encore par une extrême pureté de langage, et qu'on s'ef-

forçât d'écrire des pièces dont la conduite serait prise dans les systèmes allemands ou anglais, avec un style rapproché de celui d'Athalie ou de Zaïre. Par là, on tiendrait encore l'art dramatique à une hauteur qui le défendrait des entreprises de la médiocrité ; on éviterait de tomber dans le mélodrame qui amoindrirait la scène française, et notre littérature conserverait sa *loi d'exception* qui lui va beaucoup mieux qu'à notre politique. Je causerai volontiers de tout cela avec vous, pour nous reposer du spectacle de nos misérables dissensions. Je serai toute prête aussi sur la métaphysique et la religion. J'ai beaucoup souffert depuis quelque temps, et je ne demande pas mieux que de détourner mon esprit, en me reportant dans nos conversations vers ces régions supérieures où l'on retrouve l'âme et Dieu.

DXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 10 mars 1820.

Je vous remercie, ma mère, de la manière dont vous voyez les choses. Quoiqu'il y ait un peu d'insolence à un fils de féliciter sa mère de sa raison, recevez mon compliment. Je suis à peu près complètement de votre avis sur tout ceci; seulement je vois des chances pour que le gouvernement soit entraîné très vite, bien au delà de ses intentions. Les *ultrà* ne donneront pas *gratis* leur alliance. Le bruit ici est que M. Benoit est à la Préfecture de police; M. de Chabrol aux Postes; M. de Bruges à la place du général de France. Voici ce qui est plus vrai : Ce que les *ultrà* demandent, ce sont des *places de sûreté*. Ainsi, ils ont fait renvoyer un colonel Ricard qui a commandé à Toulouse, et qui était ici chef d'état-major, pour mettre à sa place M. de Durfort, qui est très violemment de leur avis, et l'on annonce que le commandement de la

division sera donné au général Parthouneaux, que vous connaissez; cela est plus probable que M. de Bruges. Quant à la Préfecture de police, ils l'attaquent vivement, et finiront par l'emporter, mais au bout d'un peu de temps, car M. Anglés est l'ami de M. Mounier. Mais, quoiqu'assez *ultrà*, il est très doux et très honnête, et il ne consent ni à servir les vengeances, ni à calomnier M. Decazes; on n'en veut pas. Il paraît que M. Portal est triste et dégoûté, et beaucoup de personnes pensent qu'il sera remplacé par M. de Villèle. Celui-ci, en promettant ses voix à M. de Richelieu, a demandé pour condition que tous les fonctionnaires qui voteraient contre les lois fussent destitués. Le ministère, sans refuser positivement, leur a fait entendre que le Roi n'y consentirait pas. Il est à peu près impossible que mon ami du *Marais* soit conservé, et il est à guetter le moment où il n'y aura ni coup de tête à s'en aller, ni honneur à rester[1].

1. Un grand nombre de ces prévisions ne se réalisèrent pas, quoique la réaction fût assez forte et les changements de fonctionnaires très nombreux. M. Mounier avait été nommé, le 20 février, directeur de l'administration départementale et de la police, M. Portalis, sous-secrétaire d'État à la justice, M. Benoît, député, conseiller d'État au comité de l'Intérieur, etc.; la plupart des préfets furent aussi destitués, ou déplacés. *L'ami du Marais,* c'est M. Molé.

Les lois d'exception n'en passeront pas moins, et elles passeraient, quand même elle eussent été combattues par des hommes plus considérés dont le silence est d'autant plus répréhensible qu'ils ont l'air d'adhérer tacitement à des opinions dont ils n'approuvent ni le ton, ni la tendance. Je ne sais, mais il me serait impossible de me rendre, par mon silence[1], complice des violences de l'extrême gauche, et je ne me résignerai pas à laisser la palme de la discussion à M. Constant, dont le discours est réellement très remarquable, et même à M. Bignon, qui n'a point mal parlé. Le discours de M. Lainé est rare par le ridicule; celui de M. de Villèle est d'un homme qui était dans l'embarras et qui y est resté. Passe pour celui de M. Corbière : voilà qui est distingué! M. Pasquier s'est brouillé avec le côté droit par l'espèce de demi-hommage qu'il a cru devoir rendre à la déclaration des Droits de l'homme de M. de Lafayette, qui l'avait interpellé[2]. Les *ultrà* veulent absolument faire de cette fleur de rhétorique une concession. Il faut espérer que

1. Le silence de M. Royer-Collard, assez inexplicable en effet, irritait beaucoup ses amis.

2. Dans la discussion de la loi sur la liberté individuelle, le 8 mars, M. de Lafayette avait très vivement interpellé M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, traité la loi *de loi des*

cette petite rupture ne durera pas. Le raccommodement sera doux.

Il y a une telle probité dans la Chambre, qu'il ne faut ni en espérer, ni en craindre, une opposition systématique qui gêne, hors de propos, la marche du gouvernement; mais, toutes les fois qu'il y aura à choisir entre les *ultrà* et ce qui n'est pas eux, on peut être sûr de retrouver la majorité qui a voté sur la proposition de M. Constant, en faveur de M. Decazes. Voilà ce que le ministère sait, et ce qui le forcera peut-être à dissoudre. Il est remarquable que les mêmes bureaux qui nomment sur la loi des élections une commission si décidée, en nomment

suspects, et demandé si l'on confondait la *Déclaration des droits de l'homme* avec les *doctrines pernicieuses* qui avaient produit le crime de Louvel? Ce discours de M. de Lafayette se terminait ainsi : « La question a été nettement posée : D'un côté la Révolution faite, avec tous ses avantages moraux, politiques et matériels. De l'autre, la contre-révolution à faire, avec ses priviléges et ses périls. C'est à la France, c'est à la Chambre à choisir. » C'est la même question qui est posée depuis le commencement du siècle, et résolue suivant les temps. M. Pasquier avait commencé son discours par ces paroles habiles, et qui, paraît-il, avaient peu satisfait la droite de l'assemblée : « Non, messieurs, je n'ai pas entendu par les doctrines pernicieuses la *Déclaration des droits de l'homme*. Cependant, je dois dire que cette déclaration, n'ayant pas été accompagnée d'une déclaration des devoirs, fut une des grandes imprudences qui ont signalé les commencements de notre Révolution, et une des principales causes des malheurs qui ont pesé sur nous. »

une toute ministérielle pour la loi des journaux. Cela prouve une grande bonne foi et un grand désintéressement.

Louvel, jusqu'à présent, paraît absolument sans complices. Il est bien vrai, cependant, et l'on en acquiert la preuve tous les jours, qu'il règne dans les classes vulgaires, et particulièrement dans les villages, un bonapartisme flagrant. Mais qu'y faire? Ce n'est pas avec des lois d'exception qu'on le détruira. A la liberté civile seule, à sa durée, à sa jouissance continue, il est donné de pouvoir affaiblir, atténuer, éteindre cet esprit d'usurpation, ce besoin de désordre et d'excentricité que nous a laissé en se retirant le régime impérial. Les imaginations ont été par lui fortement saisies, et, s'il est possible de les désabuser, c'est en leur ouvrant une autre route, c'est en leur offrant d'autres aliments. Certes, il y a dans l'ordre constitutionnel plus de quoi satisfaire nos facultés les plus poétiques que dans les divagations du despotisme conquérant. Si j'en avais le temps et l'envie, je développerais ceci, mais je me fie à vous.

DXIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 12 mars 1820.

Voilà une suite de séances et des discours bien remarquables et de grands talents des deux côtés en évidence. Dieu bénisse les gouvernements représentatifs, où il y a moyen de mettre si bien en lumière la vérité! C'est un grand malheur que les membres du côté gauche aient à peu près perdu le droit d'inspirer confiance; car il ne faut pas se dissimuler qu'ils ont eu raison sur quelques articles. Il y a aussi, dans le discours de M. Pasquier, des choses qui m'ont paru vraies; de l'éloquence dans celui de M. Lainé, et assez de raisonnement dans les paroles de M. Corbière. Je m'afflige toujours pour le ministère qu'il se soit entêté à cette loi. Elle ne lui sera bonne à rien, elle ne peut inquiéter les gens paisibles, tant qu'il se tiendra où il est, et là-dessus les exagérations de l'extrême gauche en

m'émeuvent point; mais Dupont (de l'Eure) a mieux et plus franchement abordé la question, et, si on s'inquiète, c'est parce qu'on ne sait encore quels seront les successeurs du gouvernement d'aujourd'hui[1]. D'ailleurs, le système adopté par le ministère, qui le force de se tenir en équilibre sur une lame de couteau, me paraît un tant soit peu manquer de bonne foi, et c'est un malheur, si on y est forcé; c'est une faute, si c'est par choix. Avec toute raison, il se prononce contre les mauvaises doctrines, les offenses faites au pouvoir, les impiétés et les mensonges si bassement répandus depuis un an. Mais, en même temps, il fallait frapper sur les hypocrisies du parti opposé, sur le faux royalisme, sur la religion prise pour prétexte de la haine, sur les calomnies des journaux prétendus royalistes, et contraindre Benjamin Constant à renier *la Renommée*, et M. de Villèle à blâmer le *Drapeau blanc*.

En s'appuyant sur les dangers de ces deux excès, on eût eu le droit de suspendre la liberté, menacée par eux aussi bien que la monarchie. Il me semble

1. Cette loi d'exception, qui ne fut pas, d'ailleurs, appliquée, autorisait l'arrestation et la détention de tout individu prévenu de complots ou de machinations contre le roi et sa famille, en vertu d'un ordre délibéré en Conseil des ministres, et signé de trois ministres, au moins.

que ce terrain était beau à prendre. Il y a tant d'honneur et de sûreté même à attaquer de front la mauvaise foi! Mais, au lieu de cela, jouer au plus fin avec un parti entreprenant, bien lié, naturellement fanfaron, qui n'est jamais embarrassé de se dégager, qui prodigue ses louanges ou ses injures, sans souvenirs et sans inquiétudes, qui exigera à mesure qu'on lui donnera, qui rompra au premier refus, voilà qui me paraît hasardé. Ou toutes les probabilités humaines sont fausses, ou cet essai doit perdre ceux qui l'ont tenté. Voilà dans quelle opinion je vous arrive, et cela sans passion pour, ni contre, qui que ce soit. Je suis trop profondément inquiète, trop attristée des longues et peut-être orageuses parenthèses que je prévois, pour m'amuser aux stériles répugnances ou aux aveugles enthousiasmes individuels. Je vois par quelques lettres que je reçois que tout le monde s'accuse ou s'excuse, et ce qui me paraît démontré, c'est qu'on s'en veut d'autant plus que la bataille a été vive, et que tous les partis sont plus ou moins battus. Ce serait bien en pure perte qu'on chercherait les vainqueurs.

Si M. de Serre se retrouve en état de parler, il peut sans doute faire événement, et c'est déjà une

belle récompense de son caractère et de son talent que l'importance que chacun attache à son arrivée. Il est visible que, de part et d'autre, on essayera de s'en emparer; on le circonviendra, on voudra lui inspirer défiance. Pourra-t-il voir clair dans cette tourmente? Sera-t-il de force à la dompter? Toutes questions qu'on ne peut résoudre. Je trouve que la France est comme en enseignement mutuel; les *moniteurs* se remplacent successivement; leurs fautes les chassent les uns après les autres, et personne n'a droit de se plaindre; car il faut avouer que tout le monde a eu tort. Et cependant, la masse s'instruit, mais lentement.

Je ne sais ce qu'il faut croire des nouvelles d'Espagne. S'il est vrai que la révolte devienne grave, j'ai une idée : C'est que, malgré la Sainte-Alliance et les espérances que les royalistes, ou plutôt les *ultrà* de tous les pays, mettent si follement dans les puissances étrangères, les souverains de l'Europe ne se mêleront pas beaucoup de cette affaire. La politique des cabinets est toujours à peu près la même, en tout temps : Voir venir, ne point se compromettre, et tirer parti pour soi de ce qui est arrivé. Du moins, soit que je me trompe ou non, d'après la conduite qu'on tiendra à l'égard de

l'Espagne, on pourra conclure de ce qui arriverait pour nous si on nous rejetait dans quelques désordres. Quant à moi, les instructions de M. de Talleyrand m'ont formée à n'avoir nulle confiance dans les étrangers.

DXX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 13 mars 1820.

Vous trouverez ici, ma mère, des gens fort peu disposés à vous recevoir, c'est-à-dire pensant fort peu à vous. Je voudrais qu'ils pussent continuer, et oublier ou ignorer que vous êtes ici. Vous serez si dépaysée, si contredite dans vos moindres discours, si mal entendue sur tout, si battue de tous points, que je vous sais bien bon gré d'avoir entrepris ce voyage, et je m'en veux un peu de vous l'avoir laissé faire. Je cherche quelquefois à me persuader que ce n'est pas pour moi, ni par ma faute, que vous avez à essuyer tant de contrariétés et de désagréments; mais j'y ai beaucoup de peine. Il me

semble, cependant, que vous êtes naturellement assez vraie et assez raisonnable pour être persécutée par les salons, et je crois me rappeler qu'avant moi, et dans d'autres temps, il vous est arrivé d'être aussi peu jugée et aussi peu d'accord avec eux. Seulement, alors, vous étiez plus en force pour répondre, et votre situation vous mettait moins en prise[1]. Je sais bien qu'à peine arrivée ici, vous allez être entourée des avances et des prévenances de toute une autre fraction de la société, que vous ne connaissez que par moi ; mais je ne sais d'abord si cela vous plaira, et puis, pour peu que vous y répondiez, il faudra vous en justifier *au divan* du faubourg Saint-Honoré. Je me fais une joie de voir quel jugement vous porterez de tout cela, et ce que vous concluerez sur tout ce monde où l'on fait plus d'esprit en un quart d'heure que dans tout le faubourg Saint-Honoré en une semaine.

En attendant, et après bien de la peine, on en

1. On comprend que mon père fait allusion à la situation difficile de ses parents vis-à-vis du *monde*, sous l'Empire. On leur reprochait autant alors d'appartenir à la cour impériale qu'on leur reprochait en 1820 d'être, sinon très libéraux, du moins constitutionnels et parlementaires. La société était en ce temps-là fort divisée. Elle l'est encore.

est venu à dire dans cette discussion tout ce qu'il y avait à dire, et les vérités et les faits sont venus, après un bien long délai, prendre possession de la tribune. Le discours de M. Courvoisier est vif et distingué, et celui du général Foy est réellement habile et spirituel. Il y a de l'adresse et de la hardiesse à être parvenu à dire à la Chambre qu'il n'y avait rien de séditieux à chanter *la Marseillaise*, et à montrer comment [1].

Les nouvelles d'Espagne paraissent de plus en plus décisives. J'avoue que tout ceci confond ma prévoyance, et j'avais toujours compté l'annonce

1. Le général Foy prit une très grande part à la discussion de cette loi sur la liberté individuelle. Avec son éloquence généreuse, spirituelle, et parfois imprudente, il alla jusqu'à dire aux royalistes : « Croyez-vous que, sans l'étranger, sans la crainte de voir notre pays livré à toutes les horreurs de la dévastation, nous aurions souffert les outrages d'hommes que pendant trente ans nous avions vus dans l'humiliation et dans l'ignominie ? » Cette apostrophe lui valut un duel avec M. de Corday, où il se conduisit de la façon la plus chevaleresque. Voici le passage de son discours du 11 mars sur *la Marseillaise* : « *La Marseillaise* fut inspirée par un sentiment qui est de tous les temps et de tous les régimes : l'horreur de l'invasion étrangère. Je défie qu'on y trouve un vers, un mot qui pût s'appliquer d'une manière directe à nos troubles intérieurs de cette époque. J'étais, bien jeune encore, au nombre de ceux qui enlevèrent les retranchements de Jemmapes en chantant *la Marseillaise*. A ce titre, j'aurais voulu qu'on épargnât à nos souvenirs même l'ombre d'une similitude avec l'esprit qui anima les Ravaillac et les Louvel. »

de la prochaine révolution de ce pays au nombre des niaiseries dont se bercent les libéraux. La Constitution a été proclamée sans contradiction; toutes les troupes tournent aux insurgés, et la question paraît être uniquement de savoir si le roi recevra ou donnera la Constitution. Ce que je vous dis n'est point une nouvelle du coin; c'est ainsi que les hommes du gouvernement l'avouent à leurs confidents, et il paraît que, dans le ministère comme chez les *ultrà*, on a fait son deuil de cette *admirable* monarchie d'Espagne. Fasse le ciel maintenant que la révolution ne tourne pas à la terreur et au régicide! Au reste, si le sang royal est respecté, cet événement nous sera plus utile que funeste.

Mercredi 15 mars.

Les journaux vous auront porté le récit de la séance de lundi, et vos réflexions l'auront commentée. J'y étais, et c'est la première à laquelle j'assiste, de cette session. Aussi m'a-t-elle vivement frappé. La Chambre a changé de face; ce n'est plus une assemblée délibérante, c'est un parterre en tumulte partagé entre deux cabales qui se disputent, et

s'arrachent tour à tour, un centre faible et flottant, dont l'appoint forme la majorité. Un murmure perpétuel, des clameurs fréquentes, de continuelles interruptions sont le lot de tous les orateurs. Les divers partis sont aux aguets pour saisir un moyen d'attaque, un prétexte de censure. Les rancunes personnelles cherchent incessamment des occasions de revanche, de représailles; la discussion se passe presque uniquement entre les deux extrêmes. Le ministère, timide à la fois et partial, parle rarement, brièvement, faiblement, comme s'il n'avait qu'un intérêt unanime : celui de faire passer une loi par pure forme, et que la situation politique lui fût étrangère. Il y a une telle violence dans la Chambre, que, surtout si le silence de certains membres se prolonge, comme cela est probable, il me paraît impossible, désormais, d'être gouvernés par une Chambre qui ne l'est pas elle-même.

Le général Foy avait assez de crédit et de faveur dans la Chambre, et il le méritait. Son algarade d'avant-hier aura changé cela. Je n'ai jamais vu commencer si froidement, et finir si vivement. C'est en prononçant le mot *étrangers* que la tête lui a tourné. Tout ce qu'il a de sincère et de passionné dans l'âme s'est soulevé; ses souvenirs se sont ré-

veillés, et il est parti comme un trait. A quel point sont-elles donc profondes, ces divisions, ces haines qui nous séparent, que, du moment qu'elles se montrent, elle sont si insultantes et si amères! Du moment qu'un homme est sincère, il est violent; lorsqu'il est modéré, c'est qu'il se cache. Au reste, la séance en elle-même a complété le triomphe du côté gauche sur le côté droit. Quoique Manuel se soit justifié comme une bête qu'il est, cependant il y a du vrai dans son discours, et M. de Villèle a été pitoyable dans sa réponse. Le discours de Constant est littérairement très distingué. Il est plein de verve et de sarcasmes, et n'était l'attaque de mauvais goût à M. Pasquier, il aurait mérité du succès. C'est quelque chose de honteux, pour des gens que je sais bien, d'avoir laissé à d'autres en pareille occasion le rôle du courage et de la vérité[1].

1. Le reproche de silence s'adresse toujours à M. Royer-Collard. Voici l'apostrophe de Benjamin Constant à M. Pasquier, qui avait été préfet de police sous l'Empire. « Que messieurs les ministres montent à cette tribune, et que, la main sur le cœur, ils nous disent : « Nous n'avons jamais éprouvé pour la puissance aucune faiblesse; nous n'avons été les organes d'aucune injustice; aucun ordre arbitraire n'est sorti de notre bouche, aucun n'a été revêtu de nos signatures; nous n'avons ni encouragé l'espionnage, ni porté la délation jusqu'à l'oreille

DXXI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 16 mars 1820.

Vous avez toute raison, mon cher enfant, de penser que, cette fois, c'est vous qui me contraignez à ce voyage. J'ai besoin de vous voir; vous ne voulez pas venir; force est bien que j'aille vous trouver. Aussi, ce sera à vous à me dédommager de toutes les contradictions que vous m'annoncez. Je les ai à peu près prévues, et j'espère que la petite provision de philosophie chrétienne que j'emporte m'aidera à les supporter. Je n'ai point la prétention d'être entendue, ni écoutée, cette fois, et j'éviterai de mon mieux les froissements, du moins ceux que je m'attirerais par ma faute. J'ai perdu bien des illusions, aussi quelques espérances; cela a jeté de la tristesse dans mon âme, tristesse à laquelle je

d'un maître ombrageux, ni retenu pour lui complaire l'innocence dans l'exil et dans les fers; nous sommes purs de toute connivence, et notre courage est connu. »

me soumets, s'il s'y joint un peu de repos. Le *divan* va me trouver silencieuse et contrainte ; il en jugera comme il lui plaira, mais Dieu m'entend, et vous aussi, mon enfant, et cela me suffit. Quant à ces avances que vous m'annoncez, sans doute j'y serai sensible, parce qu'elles me viendront par et à cause de vous, mais vous me permettrez de n'y répondre qu'avec mesure. Je ne sais si ma disposition présente tiendra ; du moins, en ce moment, je me sens assez de répugnance pour des liens nouveaux. J'ai souffert par des relations dont j'avais droit à n'attendre que des sentiments doux, et cela m'a rendue craintive. Avec une certaine apparence de force, il y a pourtant en moi quelque chose qui est trop accessible au mal qu'on peut lui faire, et toute amitié nouvelle me trouverait inquiète et défiante. Mon cher enfant, ma vie est comme fondue dans la vôtre ; tout ce qui m'est personnel ne me touche guère ; aujourd'hui, il me semble que c'est à Dieu que je veux donner désormais tout ce dont vous me laisserez la liberté.

Je crois que le voyage, le changement d'air et le plaisir de vous voir me feront du bien. Il me semble que vos paroles dissiperont quelques-uns des brouillards de mon esprit, et je me sens en

force, c'est-à-dire en train de silence à l'égard de qui ne m'entendra pas. D'ailleurs, nous ne sommes point dans un temps de conversions; c'est aux événements à justifier les opinions, et ils n'y manquent point. Voilà un royaume d'Espagne en bel état, et un pauvre roi dans l'impossibilité à peu près de faire le moindre bien. C'est pis, hélas ! que la position de Louis XVI en 1790 ; car la défiance ici est toute fondée. Ce qui m'afflige, c'est que cette nation, comme toutes les nations, commencera par s'égarer, avant d'arriver à ce qui lui doit être vraiment utile; et ce temps, ces générations, ces vertus, et j'ajouterai même ces crimes, perdus, tout cela fait faire de sombres réflexions.

Plus j'ai lu ces discussions de la Chambre, plus je me suis convaincue que c'était une faute d'avoir présenté cette loi[1]. Je ne la redoute pas dans la main de nos ministres; je crois qu'elle leur sera un instrument très inutile, et dont ils se débarrasseront avec joie, comme ils l'ont fait des cours prévôtales. Je suis bien aise qu'ils aient eu cette petite majorité, car il serait fâcheux qu'ils se retirassent; mais je déplore la vanité ou l'aveuglement

1. La loi qui suspendait la liberté individuelle.

qui les a entraînés à une discussion propre à échauffer les partis, et à produire dans le pays un tout autre effet que celui qu'ils prévoient. Nous en avons eu la preuve ici, avant-hier. On a représenté *les Vêpres Siciliennes*, et les quatre fameux vers[1] ont été accueillis avec un enthousiasme marqué, pour cette ville assez froide; et, afin qu'on n'ignorât point l'intention des applaudissements, la plus grande partie du parterre s'est retournée vers la loge de M. de Jumilhac, comme pour lui indiquer que ce n'était point au ministère passé, mais à M. de Richelieu qu'on pensait. Quelques sifflets se sont fait entendre; on leur a imposé silence, et les vers ont été redemandés et répétés sans opposition. M. de Jumilhac a rendu la scène plus frappante par une maladresse : Il s'est avancé sur le bord de la loge, affectant de chercher à reconnaître les applaudisseurs, et certes ils ne se cachaient pas. Cela est assez remarquable, ici où le duc de Berry a été pleuré sincèrement, et où il y a horreur des Jacobins.

1. Le drame tout entier des *Vêpres Siciliennes* est plein de vers patriotiques et libéraux; mais je n'ai pas su retrouver ceux qui étaient particulièrement applaudis à Lille, et appliqués au ministère.

DXXII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, jeudi 23 mars 1820[1].

Me voici, mon ami, et, pour commencer par le commencement, je te dirai que j'ai fait bonne route, avec un temps très froid et très gris, que la campagne est encore toute gelée, et qu'il n'y a nulle part apparence de printemps, même à Paris, où tout le monde m'a paru en robe fourrée. Charles se porte bien; il a bon visage, il est de bonne humeur et content de la vie qu'il mène. Il voit beaucoup ses amis, peu les gens qui le contrarieraient. Il me paraît raisonnable sur les personnes et les événements; il observe plus qu'il ne conclut, et, à cet égard, il en est à peu près où nous en sommes nous-mêmes. J'aurais un peu peine à mettre en ordre tout ce que nous nous sommes dit, et je ne pourrai

1. Ma grand'mère, retardée par une indisposition de son fils Albert, et aussi par sa propre santé, qui s'altérait sérieusement, n'arriva à Paris que le 22 mars.

guère te donner de détails que lorsque j'aurai ramassé les paroles de chacun.

Les amis de Charles, qui vont toujours au fait, travaillent à des lois qui leur paraîtraient utiles, laissant les événements se débrouiller peu à peu. Tous les jeudis, il y a un comité d'hommes sérieux et travailleurs chez le duc de Broglie, et, là, on discute très sérieusement. Charles en est; il travaille, parle, et il est traité avec bonté. Il a fait un projet sur les moyens de réprimer les abus de la liberté de la Presse, qui a été accueilli et discuté; mais ils conviennent tous qu'il est fort difficile d'en venir à bout, qu'il manque en France un esprit et une morale publics qui seuls pourraient former des jurés; enfin qu'on tourne dans un cercle vicieux causé par l'ignorance, la peur et l'apathie générale, qui donnent beau jeu aux passions des *ultrà*, et aux intrigues du parti révolutionnaire. Il me semble que ce dont les hommes raisonnables sont frappés et affligés, c'est que le bonapartisme est très fort dans les basses classes, et, comme la plupart des libéraux journalistes en sont très entichés, cela leur donne du crédit dans le peuple.

Quant aux individus, M. de Richelieu est assez

décidé à tenir contre les partis. Alix a dit à Charles qu'il y avait des *ultrà* qui disaient qu'ils aimeraient mieux Robespierre à sa place que lui. Dans le fond, ce parti n'en est point content. M. Pasquier se fait honneur par sa patience, sa mesure, sa facilité et ses bonnes manières. Charles m'en a parlé très bien, et lui rend grande justice. Il le voudrait plus ferme à l'égard des jacobins et les démasquant davantage; les *ultrà* s'en défient. L'embarras de sa position doit se multiplier au moment où il faudra user de la loi d'exception. Et ce que tu disais, que c'était l'autorité qu'elle gênerait le plus, est l'opinion de tous les gens sensés.

Le Roi se porte bien. Il est triste, et plus tendrement attaché que jamais à son ami [1]. Quand il a vu Siméon, il lui a dit : « Monsieur, vous succédez à un homme qui a toute ma confiance. » Il a reçu M. de Sainte-Aulaire, qui, depuis, est parti avec M. d'Argout pour la terre de M. Decazes. Ce départ, qui ne prouve pas grand'chose, a effarouché les *ultrà*. M. de Chateaubriand disait qu'on le jouait, et voulait voter à la Chambre des pairs contre la loi

1. M. Decazes.

sula liberté individuelle. Il a fallu que *Monsieur* parlât, et que madame Récamier et l'abbé de Lamennais agissent. Enfin, il s'est fait inscrire *contre*. *Monsieur* est très changé et très abattu ; M. le duc d'Angoulême dans une douleur profonde, et ne se mêlant de rien ; *Madame* calme, soumise au malheur, attentive à ce qui se passe ; la duchesse de Berry bien portante, et un peu ennuyée de la monotonie de ses journées.

On a dit à Charles que M. de Talleyrand rentrait dans l'opposition libérale ; cela ne m'étonnerait guère. M. de Serre écrit des lettres éloquentes, vives et sages. Je ne sais pourquoi M. de Mézy disait que les doctrinaires voudraient qu'il se gardât pour un meilleur temps ; ils disent absolument comme lui, que c'est précisément dans ce temps-ci qu'il faut se rendre utile, car ils regardent la situation comme grave, et certes ils ont raison. Quoi qu'on en dise, mon ami, je trouve Charles bien placé au milieu de ce monde ; les conversations y sont fortes, beaucoup plus sur les choses que sur les personnes ; il y apprend la vie et, si j'ose dire, l'espèce humaine ; et je l'ai trouvé dans une grande modération de jugement, et plus appliqué que jamais à sa recherche favorite : La vérité.

Jeudi soir.

Je reprends mon écriture, et je t'écris à peu près comme on ferait un journal. Je remonte un peu haut, pour te donner quelques anecdotes. Ce malheureux dimanche gras[1], à onze heures du soir, M. Decazes était dans sa robe de chambre, et malade ; MM. Pasquier, Portalis et Mounier retouchaient chez lui à la loi qu'on devait présenter le lendemain. Un exempt de police arrive, et leur apprend l'assassinat. Ils vont à l'Opéra ; il y avait peu de monde encore, presque point de Garde, un grand désordre, la possibilité de tout tenter. Le hasard qui faisait que le duc d'Orléans était à l'Opéra l'a sauvé de l'embarras d'arriver le dernier. C'est lui qui, le premier, a soigné le duc de Berry. Lorsqu'on vint lui annoncer, dans sa loge, ce malheur, le premier mot de *Mademoiselle*[2] fut : « Mon frère, prenez garde à vous ! » Celui de madame la duchesse d'Orléans : « Mon ami, allez tout de suite ! » Cela peint les caractères.

1. 13 février.
2. S. A. R. madame Adélaïde.

Peu à peu, la foule grossit; partout où paraissait M. Decazes, les murmures étaient offensants. Ce pauvre homme vaquait à tout en pleurant, et a été aussi une vraie victime qu'il eût fallu plaindre. *Monsieur*, averti, a voulu aller seul, pour n'exposer personne, et le duc de Maillé l'a suivi, malgré lui. Dupuytren, qui fait des phrases dans le monde, et à qui on en prête beaucoup, raconte à ses intimes que madame la duchesse de Berry a été réellement admirable d'amour et de courage. Elle lui baisait les mains, elle l'encourageait à faire souffrir le prince, si cela lui était utile, et elle lui disait : « Je vais crier pour que vous n'entendiez pas ses cris, parce qu'ils vous empêcheraient d'opérer. » Et, en effet, elle s'efforçait de couvrir de sa faible voix les gémissements de cet infortuné! M. Dupuytren ajoute que le duc d'Angoulême a été touchant, tendre et admirable. *Monsieur* pleurait dans un coin, et a paru faible et inutile à tout. *Madame*, assise, sans paroles, sans larmes, sans mouvement, regardait fixement, et avec un calme sombre qui ne s'est pas démenti. Le Roi est arrivé; il a fait ce qu'il n'avait jamais fait : Il a descendu l'escalier des Tuileries seul, sans être soutenu. Madame de C..., sur le haut de l'escalier, se moquait de

sa démarche. Il est arrivé calme et triste. Dans le corridor, on lui a dit : « Sire, il y a eu dans tout ceci bien du désordre; tout s'est fait bien tard, bien tard. — Non, a répondu le roi, tout s'est fait à temps; moi seul, je suis en retard, mais ce n'est la faute de personne. » Il s'est assis auprès du lit; il a interrogé Dupuytren, et fait avancer l'évêque d'Amiens près du mourant. Peu après, il l'en a fait éloigner en disant : « Vous le fatiguez. » Le curé de Saint-Roch a commencé les prières; l'évêque le pressait, en disant toujours : « Passez, passez! » Tout le reste, comme tu le sais. C'est Dupuytren qui se trouvait maître, et qui ordonnait tout. Quand le prince a expiré, après quelques minutes de douleurs violentes, il a dit au roi : « Sire, il faudrait faire retirer les femmes. — Je resterai, a dit le roi. Je ne suis point une femme; j'ai un dernier soin à rendre à mon fils. » Alors, Dupuytren a été vers les princesses : « Mesdames, veuillez vous retirer; le Roi dit qu'il a un dernier devoir à rendre à son fils. » A ce mot de *devoir*, le Roi s'est retourné gravement, et a repris : *un soin*.

Durant tout le lundi, la fermentation des *ultrà* est devenue très vive. Chabaud-Latour a conté à Charles que, s'étant rendu chez Ravez, il y avait

trouvé MM. de Villèle et Lainé. Villèle disait : « Il faut, dès demain, parler affaires; il faut que ceci nous serve. » Lainé pleurait, et répondait : « Monsieur, parler affaires est bien difficile; je ne puis que gémir. — Non, reprenait Villèle avec sa voix glapissante, il ne s'agit point de gémir, il faut parler affaires. » Et l'autre : « Monsieur, cela m'est impossible. »

Le mardi, tout fut bâclé : On convoqua la Chambre des Pairs; on demanda un salon du Luxembourg, et, là, MM. Pasquier et Portalis firent la loi d'exception. Les pairs assemblés ne savaient ce qu'on leur voulait. M. de la Rochefoucauld, étant entré, un moment, dans le salon des ministres, revint dans la Chambre, et dit assez gaiement : « Messieurs, ne vous impatientez point; on met au net nos libertés. » La proposition de la loi, qui se sentait de la précipitation, souleva tout le monde. Elle ne parut qu'une précaution purement arbitraire, au profit des ministres. Le côté droit ne voulait rien céder à M. Decazes. M. Molé voulait profiter de tout cela pour le chasser. MM. de Broglie, Germain et Barante trouvaient que cette loi le perdait; ils parlèrent contre, et voilà ce qu'on appelle leur *défection*. M. Decazes fut atterré de

voir les *ultrà* contre lui, et commença à ouvrir les yeux. Dans les salons et chez les officiers supérieurs de la Garde royale, et dans les Gardes du corps, on était encore plus animé. On parlait de se défaire du favori, et il fut obligé de mettre de la gendarmerie chez lui. On tenta une émeute dans Paris, en commençant par ce café Lemblin[1]. On parlait de quelques centaines de personnes dont il fallait se défaire; mais le peuple ne voulait pas remuer. On s'assura qu'une fois arrivée jusqu'aux capitaines de la Garde, l'exaspération allait toujours décroissant, et qu'on ne ferait pas brûler une amorce aux soldats contre les citoyens. D'ailleurs, cinq à six cents officiers à demi-solde s'armèrent, et annoncèrent publiquement et avec calme qu'ils se réuniraient et feraient résistance. Jacqueminot alla à l'État-major déclarer tout hautement qu'il ne marchait plus qu'armé, et qu'il n'accepterait aucun duel, mais qu'il brûlerait la cervelle à qui l'insulterait dans la rue. Martainville et plusieurs Gardes du corps voulaient aller s'ameuter devant l'hôtel du ministre. Un homme de l'ancienne police leur fit dire qu'on placerait, à chaque coin de rue, des

1. C'était un café du Palais-Royal où se réunissaient les officiers en demi-solde.

hommes qui diraient au peuple que ces hommes ameutés étaient des *ultrà*, et cette précaution a suffi pour les empêcher. M. Decazes, se voyant l'objet d'une telle haine, écouta d'autres paroles ; mais il arriva ce qu'on a conté. Le roi et *Monsieur* eurent une scène violente, mais la dernière parole de *Monsieur* fut : « M. Decazes est en danger ; je ne réponds pas de mes amis. » Et l'inquiétude décida le roi.

On arrête beaucoup. Il paraît assez sûr qu'au moment de l'assassinat, il y avait un complot et qu'on devait se porter à la Chambre, pour agir contre les propositions sur la loi d'élections. Le ministère tient toujours à ne pas satisfaire le parti des salons ; mais en aura-t-il la force ? Il inspire défiance, et il faut qu'il achète les votes des *ultrà*. D'un autre côté, il y a délire dans certains membres de la gauche, et M. d'Argenson disait que tout était bon pour chasser les Bourbons. Les plus sages dans ce parti ont du découragement, et la Chambre est fatiguée. Le centre a peur, et se range contre les ministres.

Louvel est toujours imperturbable, et sans complices. On en veut à Bastard de n'en point trouver, et ces pauvres salons courent après mille pauvretés

de rue. Les propos contre le Roi sont infâmes. Il n'est question que de le déposséder, de le renfermer dans un couvent. On a trouvé mauvais qu'il eût resserré le deuil[1], et, pour l'en punir, trois cents femmes ont été, lundi dernier, en grand deuil à la Cour. Le Roi en a été mécontent. Ils disent encore qu'il faut en venir à bout, en l'effrayant.

Vendredi.

Lors de la grande catastrophe, quand M. Decazes vit que ses lois d'exception ne lui ramenaient pas les *ultrà*, il reçut les doctrinaires qu'il avait écartés. Ceux-ci se montrèrent sans rancune, et essayèrent de le sauver. Ils lui demandaient de jeter le gant de nouveau aux *ultrà*, de retirer la loi sur la liberté individuelle; ils lui promettaient la censure jusqu'à la fin de la session, pour avoir le temps de retoucher à la loi, et auraient remis en jeu la loi d'élections de M. de Serre. M. Decazes acceptait tout, car il voulait se sauver. Cependant, il était visible qu'il s'apercevait du joug, et qu'il s'y résignait avec

1. Le roi avait limité la durée du deuil à vingt et un jours.

quelque chagrin. Le côté gauche était reconquis dans les personnes de Benjamin Constant et de Foy. Pendant ce temps, cinq ou six fous de ce parti voulaient dresser un acte d'accusation contre lui; le jeudi soir, on l'avait porté au *Constitutionnel*, qui devait l'imprimer le lendemain. Guizot va chez Laffitte, et l'envoie, à minuit, retirer cette dénonciation. Laffitte assemble son parti, se met en colère et le soumet. Pendant cela, Villèle assemble le sien pour le déterminer à accepter MM. Pasquier et Richelieu; il dit à M. de Chateaubriand : « Si vous êtes ministre, je sors de France, et je publie un écrit pour déclarer que c'est parce que vous l'emportez, et que je désespère de la France. » M. Decazes disait au roi, harcelé par son frère : « Je quitterai si M. de Richelieu me remplace; mais je mourrai ministre si on vous impose M. de Talleyrand. » Le malheureux, à chaque visite du soir qu'il faisait au roi, croyait qu'on l'assassinerait; il est certain qu'on l'a tenté. Le roi, qui savait que M. de Richelieu refusait tout le monde, disait à *Monsieur* : « Je n'accepterai que M. de Richelieu. »

M. Decazes était affectueux, et défiant en même temps, malade, hésitant, ou hors de lui. La dernière scène de *Monsieur*, l'acceptation de M. de Riche-

lieu, l'oisiveté du dimanche, la peur fondée que certains libéraux inspirent à tout ministre, l'absence d'un système, peut-être la crainte d'être dominé, peut-être encore l'inquiétude de l'assassinat, et je ne sais quelle convention secrète entre le roi et son ministre déterminèrent l'événement, et M. Decazes s'éloigna. Le roi, pendant plusieurs jours, ne pouvait le nommer sans pleurer; il prenait une sorte de plaisir à témoigner sa douleur à sa Cour. Il disait au chancelier : « Si M. Decazes était ministre, la loi aurait passé à une plus grande majorité. M. Decazes aurait mieux parlé que M. Pasquier, etc. » Il est plus calme, mais fort triste. Ce qui s'est ébruité de tout cela a mis les passions en irritation.

Royer-Collard a boudé, parlé, blâmé, confessé quelques torts; il a eu peur; il a honte d'être battu; il est rude et avec une tête vive; il annonce qu'il luttera sur la loi d'élections. Sans ses hésitations sur tout, il eût pu produire des effets admirables. Dans la question de Grégoire, il avait fait trois discours sur les trois questions d'indignité, d'illégalité, et d'admission. C'est en adoptant cette dernière, qu'il eût produit le plus d'effet. Représente-toi la Chambre pleine, Grégoire présent, Royer à la tri-

bune, disant : « Après toutes les phases déplorables par lesquelles nous avons passé, il est de morale et d'utilité humaine qu'ici toutes les opinions et toutes les époques soient représentées dans cette Chambre. » Et alors, se tournant vers Grégoire : « Asseyez-vous donc, monsieur, et représentez-nous ici 1793. »

Il me semble que voilà du sublime, et que la situation de tout le monde eût pris une face nouvelle. Je ne conçois pas comment on se refuse au plaisir d'imprimer un tel mouvement.

J'ai vu, vendredi, M. de Barante chez sa femme. Le mari est dans une grande tristesse de tout ceci, et croit la France compromise et l'avenir perdu. Il y a, dans certaines natures d'esprit, une part d'imagination qui, ayant besoin d'aliments pour la spéculation, lorsqu'elle ne peut plus se porter avec activité vers le côté de l'espérance, se laisse entraîner à pousser plus loin les combinaisons tristes. Du moins, je le crois ou j'ai besoin de le croire ; car, sans cela, il faudrait, d'après les paroles de ce pauvre Prosper, se dévouer à un avenir inévitable, le plus sombre possible. Il vit retiré, au reste, et attend dans son ménage le sort commun, et le sien particulier.

Après cette visite chez M. de Barante, j'ai été chez madame de Catellan, qui m'a accablée d'avances, dès mon débotté, et qui m'avait invitée. J'y ai trouvé un monde assez nombreux, un peu de ma société, et beaucoup de personnages qui me sont étrangers. On y était très occupé du discours de Camille Jordan, qui a été inattendu, fort beau, et qui a eu un grand effet. Il n'a pas dérangé les boules des opinants, pas plus que celui de Royer-Collard[1] d'hier, parce que le parti est pris de soutenir un ministère dont les qualités morales inspirent justement confiance; mais il a remué des opinions qui auront des retentissements nationaux.

J'ai été voir, hier soir, *Marie Stuart*, qui m'a fait beaucoup pleurer. Talma est parfait, il joue le vil personnage d'un courtisan avec une élégance de vices, qui pénètre d'admiration pour son talent, et de

1. MM. Camille Jordan et Royer-Collard, dans les séances du 24 et du 25 mars, avaient attaqué très vivement la loi des élections.

2. La tragédie de *Marie Stuart* est, comme on sait, une traduction, ou une adaption, en vers, de la pièce de Schiller, par M. Lebrun, mort en 1873. Dans un récit que j'ai inséré en tête du troisième volume des *Mémoires*, mon père a raconté cette représentation. Au moment où Leicester désavoue lâchement la reine, il prit à ma grand'mère un souvenir de la cour impériale, qui la pénétra d'une émotion d'autant plus vive qu'au même moment M. de B..., ancien chambellan, entrait dans sa loge,

dégoût pour les palais. Il me rappelait nombre de vilains souvenirs, et cette représentation m'a émue et fatiguée de plusieurs manières; aussi suis-je revenue me coucher.

Dimanche 26 mars.

Royer-Collard a de grands reproches à se faire. Le goût de son esprit le porte à l'opposition, et il s'y est laissé aller depuis six mois, au lieu de s'unir quand il eût été utile ; il a senti le faux de sa conduite, et l'embarras s'est changé en bouderie. Il répondait toujours qu'il se réveillerait pour la loi d'élections. L'âme plus passionnée et plus généreuse de Camille Jordan s'est émue de tout cela. Quoique malade, il s'est traîné à la tribune; son discours tout improvisé a été très beau; il semblait, m'a-t-on dit, un mourant qui prophétise. En descendant de la tribune, il a passé dans une salle pour se reposer ; une immense partie de la Chambre l'a suivi pour le complimenter. M. de Saint-Cricq a parlé dans le désert.

Hier, l'effet de Royer, qui a été excité par le succès de Camille, a été grand aussi, surtout quand il a dit : « Nous assistons à nos propres funérailles,

sans pouvoir, sans oser les interrompre. » Les tribunes avaient peine à contenir leur émotion. Benjamin Constant et Bignon avaient déjà produit, deux jours avant, de grands effets. La palme du talent est au côté gauche dans cette affaire. M. Pasquier montre de la patience, du courage et du talent. On lui rend cette justice ; mais sa position et ses opinions lui ôtent de la force. On le dit abattu. Il ne se porte pas bien, d'ailleurs. Je ne l'ai vu qu'un moment ; il toussait, et parlait peu selon sa coutume. Il est fort répandu que le roi ne le peut souffrir ; je ne sais si cela est vrai. Il cherche à diriger *Monsieur*, qui s'efforce de contenir son parti. Nos amis s'affligent du peu de ressort de la nation, et craignent fort qu'elle ne soit entraînée par une faction.

Il me paraît que la peur aveugle si bien tout le monde, qu'elle obscurcit, plus ou moins, la raison de chacun. Cette peur, fondée sans doute à quelques égards, loin d'éclairer, fait, ce me semble, qu'on sert visiblement les factions. Les *ultrà* de la Chambre sont soumis au silence, et tiennent parole avec une modération que j'admire, puisqu'ils ont supporté jusqu'à la justification passablement humiliante que M. Lainé a faite, samedi, de leur con-

duite passée. Mais si, en effet, devenus moins violents, ils sont de bonne foi dans leur retour à des opinions conciliantes, hors de la Chambre, il me paraît certain que le but est toujours de s'emparer du pouvoir dès que la session sera terminée. Il y a une grande inquiétude au Château ; les malheureux princes sont effrayés, et cela se conçoit, et, d'après ce qu'on m'a dit, les gens de la Cour exploitent cet effroi, et cherchent, en épouvantant les princes, le roi particulièrement, à obtenir le pouvoir par lequel ils voudraient lui persuader qu'ils le sauveraient. Je ne sais s'ils réussiront; mais on voit bien que c'est là leur moyen. Pendant ce temps, nos ministres se dépopularisent avec de bonnes intentions, une véritable modération cependant, des vertus, du talent et du courage.

Mardi 28 mars.

M. l'évêque d'Amiens vous portera les entrailles après Pâques[1]. M. de Mézy consultera pour savoir ce qu'il plairait qu'on fît. Il croit qu'il faut arranger

1. On avait eu l'idée, assez étrange, d'envoyer les entrailles du duc de Berry à Lille, parce qu'il y avait présidé le collège électoral.

une chapelle à Saint-Maurice. Tu peux dire à M. de Jumilhac qu'il n'est pas trop d'avis d'un monument, pour deux raisons : D'abord à cause de la dépense, ensuite parce que rappeler ce malheureux prince dans une place qui précède un endroit où les fêtes de la ville se donnent, où on se réunit pour s'amuser, est une espèce de contresens. Cependant, si la ville y tient, il ne faut pas s'y opposer. Sans doute que la ville votera quelque adresse pour exprimer sa triste reconnaissance.

J'ai assez causé avec M. de Bastard sur ce Louvel. Malgré trois cents dénonciations, et les efforts de MM. Séguier et Bellard, l'assassinat lui paraît sans aucune complicité ; mais, en même temps, il y reconnaît les symptômes d'une disposition qui existe. Cet homme est assez bonapartiste, point libéral ; il sait lire, mais il ne lisait point. Ce qu'on appelle les *doctrines pernicieuses* n'a point d'effet sur lui. Il répond toujours : « J'ai voulu donner aux rois et aux peuples cette leçon qu'il ne faut pas s'appuyer sur l'étranger pour revenir dans son pays, et qu'il ne faut point accepter des princes qui sont rentrés sous des bannières étrangères. » Il est calme, sec, ennuyé. Les *ultrà* se plaignent de la longueur des interrogatoires, et font ce qu'il faut

pour qu'ils durent, en apportant mille niaiseries de faits qu'il faut pourtant éclaircir.

Tout ceci devient assez grave, et je crois que ce qui contribue à le noircir encore, c'est que chacun se le dit. Le gouvernement est inquiet, et il a raison; la clameur publique l'avertit qu'en gagnant la victoire dans la Chambre, il pourrait bien la perdre dans la nation. Le discours de Royer-Collard a des retentissements, et, chaque jour, les libéraux montrent plus de confiance. Il se pourrait fort que nous fussions à peu près dans une situation analogue au 20 mars, et qu'il ne manquât que cette occasion de solution nette que présenta l'arrivée de Bonaparte.

Il y a, au Château, une inquiétude énorme qui fait mal, parce qu'elle est fondée sur la peur si naturelle du poignard ou du poison. Cette peur croît, et la sombre détresse de *Monsieur* et de son fils est extrême. Je t'avoue que j'ai le cœur serré, en songeant qu'avant-hier *Monsieur*, passant pour la première fois la revue des troupes, depuis la mort du duc de Berry, a cru faire, et peut-être en effet a fait, un grand acte de courage en s'exposant au milieu d'elles. Au reste, il paraît qu'il a été bien reçu.

M. de Richelieu a envoyé chercher Royer-Collard

et lui a demandé ce qu'il y avait à faire : « Vous jeter dans la rivière, a répondu l'autre avec cette sécheresse de conviction qui lui fait dire la chose dont il est saisi. — Mais, si je ne le faisais point, a repris le duc, que croyez-vous qu'on pourrait faire? — Ce qu'on pourrait faire, a repris l'autre, vous ne pouvez le faire. — Mais, si je me mettais en état de le faire? — Vous ne pouvez plus vous mettre en état de le faire. »

La conversation a fini là. M. de Richelieu a saisi ses cheveux, en laissant échapper une parole désespérée.

Royer-Collard a repris de l'activité, mais il est trop frappé de la chute inévitable de ceci pour être utile, du moins, je le pense. Son discours a un tel effet, que Lainé, épouvanté, lui a demandé pardon de sa réponse. Pendant ce temps, Chauvelin a été, de son côté, tout honteux du discours qu'il a tenu après Royer. Au sortir de la Chambre, Dupont (de l'Eure) lui a dit : « Vous avez fait une bêtise de monter à la tribune, et vous y avez dit des bêtises. »

Vendredi 1er avril.

J'ai vu, hier, M. de Talleyrand. Après avoir conduit, à ce qu'il paraît, les mouvements de la Chambre des pairs, le voilà maintenant revenu vers le *libéral*. Il lui suffit que M. de Richelieu soit quelque part pour qu'il s'en éloigne. D'ailleurs, il voit comme ceci marche, et il soutient la liberté; il est contre les lois d'exception; il a toujours sa haine contre M. Pasquier, quoique ma sœur m'assurât qu'il le louait beaucoup; il parle assez bien de M. Decazes. Sa dernière idée, ou celle qu'il veut avoir, c'est que les cordes sensibles des âmes françaises seront encore émues par l'idée d'un enfant, si madame la duchesse de Berry a un garçon; mais que, si elle a une fille, les liens seront rompus. Il proteste toujours contre tout désir de faire ou *d'être;* il se moque, il est aimable, mais je crois qu'aujourd'hui moins que jamais, il est capable de nous tirer d'embarras.

J'ai dîné chez madame de Mézy, et j'ai essuyé la bordée de M. de Mézy contre les doctrinaires, et spécialement contre Guizot. J'ai entendu, il faut en convenir, bien des pauvretés : « Il a perdu M. De-

cazes; il lui a fait faire toutes ses fautes; il rêve l'inexécutable; il veut de l'argent et du pouvoir; on se tire de son système; on reviendra à la raison; on rendra les jugements aux tribunaux; on écoutera le Jacquinot Pampelune et Cie ; on relèvera la magistrature, etc. » Enfin, il m'a fallu de la patience. Il était, au reste, fort content de la loi passée, et le succès lui donnait de la force contre ma raison. Puis est arrivé M. Lainé qui nous a montré sa haine contre Royer-Collard, et un grand mépris pour la Chambre. Il nous a laissé entrevoir un projet de changer la loi de M. de Serre de l'année dernière, d'en faire une pendant la session, et de supprimer la censure. Il nous a parlé de sa commission. Tous les articles sont rejetés à la majorité de sept contre deux. Royer les sape les uns après les autres. Il est très vraisemblable qu'on changera la loi présentée. Comment? Personne ne le sait. Un ministériel disait : « La nouvelle loi sur les élections passera à la Chambre. » On lui demandait : « Quelle est cette loi? » et il répondait : « Elle n'est pas encore faite. » Et il y a peut-être plus de vrai qu'il ne paraît dans cette manière de dire; car cet étrange majorité devient compacte; mais il y a bien du vrais gâchis sous tout cela.

Je crois, mon ami, que je fais passablement passer dans ta tête le fouillis qui est dans la mienne. Quand nous causions ensemble, nous voyions plus net, ce me semble, qu'au travers de tant de paroles. M. de Mézy m'a conté une vraie infamie : Le lendemain du crime de Louvel, il va chez le cardinal de Beausset. Celui-ci lui demande, au nom des *ultrà*, les lois d'exception d'aujourd'hui, et promet qu'ils voteront. On les fait, on les présente, et alors tous les *ultrà* les refusent à M. Decazes. C'est bien ce qu'on appelle, je crois, en français, une trahison ; et je suppose que notre cardinal était dupe dans cette affaire.

Dimanche.

Le discours de Camille Jordan a eu un effet populaire; j'ai vu bien des gens qui n'en parlaient que les larmes aux yeux. Il me paraît frappant, parce qu'il est l'accent d'une âme vraie et émue; mais, dans mon petit avis, je ne trouve point qu'il soit partout inspiré par la raison, et, comme disaient feu les doctrinaires : « Il n'est pas entièrement un discours de gouvernement. » Au reste, qui sait, aujourd'hui précisément, ce qu'il faudrait dire, et

si on le disait, qui oserait répondre du succès?

Paris a été éclairé ces trois jours par un soleil superbe, et Longchamps a été fort suivi. Les journaux ont encore trouvé moyen d'en faire une occasion d'esprit de parti. Le fait est que la Cour et la haute noblesse n'y ont point paru, ce qui n'empêchait point que les boulevards et les Champs-Élysées ne se trouvassent encombrés de monde et de voitures, et cela me faisait faire des réflexions sur cette force immense de population qui ne laisse point apercevoir le vide d'un parti qui se croit si influent sur tout.

Depuis mon arrivée ici, j'avais trouvé deux fois à ma porte le nom du duc de Rovigo. Hier enfin, il est entré, et sa conversation ne m'a pas trop rassurée. Il est, comme tu le comprends bien, très parfaitement *ultrà*, se moquant de tout libéralisme, croyant que le gouvernement impérial l'emportait sur tout, assez dédaigneux de ceci, mais, quoi qu'il répète beaucoup qu'il veut être tranquille, assez au courant des mécontentements, et menaçant, avec l'air de l'intérêt. Soit qu'il fût entraîné par le bavardage, soit qu'il voulût se rendre utile, ou pour je ne sais quelle raison, il m'a répété plusieurs fois qu'il se manigançait quelque chose; que, si on vou-

lait bien y regarder, on le verrait; que l'ancienne police aurait tout aperçu en deux jours. Il m'a nommé Soult, quelques autres enfin. Ce qu'il m'a dit m'a assez frappée pour que j'en avertisse M. Pasquier, que je verrai aujourd'hui. Il parle fort bien de ce dernier; il le trouve dans des principes raisonnables. Il ajoute qu'il le défend contre un tas de monde qui, dit-il, l'exècre, et veut le perdre. Il annonce des défections dans l'armée; il me paraît au fait de mauvais propos tenus dans les casernes; enfin, toutes ses paroles m'ont laissé l'imagination noircie. Peut-être qu'en le poussant, je l'aurais fait parler davantage; mais je répugnais à entendre; je me tenais dans ma situation de Flamande, étrangère à ce qu'on disait à Paris, et je lui répétais seulement que, pour nous et nos enfants, après avoir essayé et usé une gloire qui n'avait sauvé de rien, il fallait se mettre en tête que nous ne pouvions espérer de repos que dans la légitimité. Il m'a conté plusieurs anecdotes relatives au 20 mars, dont il se dégage tout à fait. Il en charge Maret, qui, disait-il, conspirait avec Fouché, et ensuite avertissait Bonaparte. Il paraît se défier de Maret, et, soit à raison, soit par vengeance, parce qu'il ne l'aime pas, il est tout prêt à le dénoncer.

Dans ce moment de crise, et dans l'état presque dégoûtant où est la Chambre, il ne faut pas songer à lui demander des lois complètes, et quelques-uns de nos amis me semblent comprendre qu'il faut seulement tâcher de tirer d'elle un moyen d'obtenir des élections passables, et remettre à une autre Chambre les grandes lois à faire. Et encore, reste l'embarras des entreprises égarées des hommes à *sabre* au travers de tout cela! D'autant que les imprudences des libéraux sont utiles à leurs projets. Ces libéraux purs cherchent, dit-on, à regagner M. Decazes et à traiter avec lui, et, pendant ce temps, il y a une autre intrigue de plusieurs grands personnages du pavillon Marsan qui, fondant espérance sur le penchant de certains maréchaux vers le despotisme, cherchent à les gagner, pour s'en appuyer quand on tenterait quelque chose de désordonné dans le civil. Peut-être a-t-on là l'envie d'attaquer et de dissoudre la Chambre par la force. Il m'est impossible de déterminer positivement ce qu'on veut, puisque je ne suis mêlée à rien et que ce n'est que du haut de ma petite chambre, et par le fait de ma raison que je tiens attentive, que je pénètre un peu des intentions générales, mais je ne crois pas me tromper : Les paroles, les attitudes ont quelque

chose du temps qui précédait le 20 mars. On blâme haut, on a peur haut aussi. On se prédit mutuellement de nouvelles catastrophes, et cependant le ministère marche bien péniblement, et il faut en convenir, avec courage; car sa position peut devenir périlleuse.

J'ai à peine vu Charles aujourd'hui; il a déjeuné avec des camarades de collège, et il est allé diner chez Guizot, avec Royer-Collard et compagnie. Ces pauvres doctrinaires ont bien besoin de s'appuyer les uns sur les autres; car je les vois l'objet de l'aversion de tous les partis. On les accuse de tout: Les *ultrà* les redoutent, les ministériels leur en veulent de leur résistance, les libéraux les fuient comme des dominateurs qui voudraient régulariser leur opposition, enfin leur situation est vraiment pénible. Cependant, ils la supportent avec résignation et sérénité, et je les trouve plus calmes que ceux qui les attaquent. Voilà les tristes suites des discordes politiques! Il faut s'y résigner, mais cela rend un peu sauvage. Je le suis assez depuis mon séjour ici, et je trouve qu'en vivant comme je le fais, à Paris, on y est fort bien. Je m'informe de ce qui se passe, je tire mes conséquences sur ce que j'entends, et j'échappe à tous les gens de salon. Je de-

meure dans ma petite chambre assez d'heures, toute seule, et, quand Charles rentre, nous causons de ce qu'il a dit. Il y a dans cette manière d'être quelque chose de contemplatif qui convient à ma paresse et à mon esprit. La duchesse de Broglie m'a fait quelques avances; je n'y ai guère répondu encore. Aussi a-t-elle dit à Charles qu'elle croyait que je ne l'aimais point. Quant à mes anciens amis, ou anciennes amies, nous sommes en bons et doux rapports, sans grande confiance, et ce n'est pas la peine de chercher à rien réchauffer, puisque je ne suis point destinée à vivre ici. Au reste, je crois que nous assistons tous à la dissolution, à la mort de ce qu'on appelait autrefois la *société* de Paris. Elle se débat contre une force de choses plus puissante qu'elle; il renaîtra autre chose, mais il faudra que les éléments soient renouvelés.

Archambault[1] disait à ma sœur que, dans cette nuit désastreuse, les hommes de la Cour qui étaient dans la chambre du duc de Berry, ne pouvaient s'empêcher de se tenir loin du duc d'Orléans. On a remarqué qu'il n'avait point versé de larmes; s'il eût pleuré, on eût dit qu'il jouait la comédie. On

1. Probablement Archambault de Périgord.

lui reproche ses enfants au lycée, ses tableaux militaires, presque les enfants qu'il fait; on l'accuse d'avoir dit à Méchin[1] de le venir voir, et je ne trouve pas en effet que ce soit bon, mais enfin toutes ces petites paroles, et les circonstances, font que les regards se tournent trop vers lui. M. le duc d'Angoulême[2] est dans un état d'abattement presque singulier; les événements semblent être devenus plus forts qu'il ne peut les porter. Il y a dans les Tuileries quelque chose d'éteint et de glacé qui épouvante la réflexion. J'ai essayé de nommer M. le duc d'Orléans à M. de Talleyrand, pour épier sa réponse, et il a repoussé si vivement toute idée de ce genre, il y est revenu avec une telle ténacité, qu'il m'est resté, malgré moi, dans la tête qu'il croyait avoir intérêt à déjouer les soupçons qu'on pourrait concevoir. Tout le monde répète qu'il est redevenu libéral; il m'a paru penser sur les hommes importants de ce ministère précisément ce qu'il en pensait lorsqu'ils étaient en place, il y a dix-huit mois.

1. M. Méchin était un député du côté gauche, ancien préfet de l'empire.

2. Le duc d'Angoulême était dès lors très affaibli physiquement et intellectuellement.

M. Pasquier m'est arrivé hier; nous sommes restés seuls ensemble. Je lui ai conté des paroles que Savary m'avait dites, en lui avouant que je n'avais pas osé le faire parler, mais que lui, qui savait le manier mieux que moi, pouvait essayer d'en tirer quelque chose. Il m'a dit que, précisément, Savary lui avait demandé rendez-vous pour le lendemain, et il m'a remerciée de l'avoir averti. Je n'ai pas été fâchée de lui donner ainsi, par cette petite confidence, une preuve d'amitié. De là, nous avons un peu parlé d'affaires, mais avec des précautions qui me faisaient faire intérieurement d'assez tristes réflexions; et, comme tu sais que je suis naturelle et vraie, tout à coup, par un mouvement presque involontaire, je lui ai dit : « Mon cousin, si vous m'aimiez encore, je risquerais de vous demander de ne pas vous perdre! » Ce peu de mots l'a ému; il m'a répondu que c'était moi qui ne l'aimais point, et il s'en est suivi entre nous d'assez bonnes paroles. Alors, il m'a développé son système, qu'il n'est guère facile de combattre, parce qu'il tient à toute sa nature. Il se croit en plein gouvernement représentatif; il regarde les discours de Camille Jordan et de Royer comme révolutionnaires. Je l'engageais à chercher un peu de popularité; il m'a répondu *juste* sur

celle des rues, complètement envahie par les *ultra-libéraux;* mais il m'a paru dédaigner l'opinion nationale, et c'est, je crois, là-dessus, qu'il est dans l'erreur. Je lui dois de dire qu'il n'est point trompé par les louanges de ceux qui sont à sa suite, et que particulièrement il ressent un grand mépris pour la Cour, c'est-à-dire pour les courtisans. Il croit que M. de Bruges serait homme à traiter avec Soult, pour arriver à terminer tout ceci militairement; mais il y a division entre quelques maréchaux, et Davout se prétend des droits égaux à ceux de Soult. Il compte sur cette division des maréchaux; il est serein de caractère, et sa sérénité n'est point affectée. Enfin, il est de bonne foi, décidé et sans chaleur; il a toutes les qualités pour marcher net, et à ce qui lui semble juste. C'est un avantage que cet accord de toutes les parties. Tu sais bien que nous avons dit, depuis longtemps, qu'il y avait des chances pour qui avait le caractère de son esprit, et l'esprit de son caractère. Nous nous sommes quittés mieux qu'il n'etait arrivé depuis trois ans, et je conserverai cette bonne position. Je suis très sûre qu'il s'y appliquera de son côté, car une de ses bonnes qualités est une grande douceur de mœurs, et ni lui ni moi n'aimons l'offensif. Il

m'a baisé les mains plusieurs fois ; enfin, cela s'est bien passé, et je ne puis qu'être contente de lui.

Lundi soir.

J'arrive des Tuileries. *Monsieur* a reçu les dames ; il y avait une foule énorme ; on était en grand deuil ; le roi l'avait permis[1]. Pour éviter les scènes et l'embarras des paroles, le prince avait décidé qu'il se tiendrait debout dans un salon, et qu'on passerait devant lui. Il ne disait mot ; chacun lui faisait une révérence, dans un grand silence. Je n'ai rien vu de si lugubre. Il m'a paru rouge et très changé. Rien n'est si triste que ce malheureux château. Tous ces princes y demeurent renfermés, tandis que le mouvement s'organise plus ou moins au dehors ; chaque matin, on répand des bruits alarmants ; aussi est-on alarmé. M. Pasquier croit que cela s'évaporera en paroles, et, en effet, cela peut être, car la nation française est lourde à agir aujourd'hui. La grande question est toujours cette loi d'élections.

Royer-Collard disait, à cette occasion, une chose

1. Le deuil de cour pour le duc de Berry avait été fixé à onze jours en noir et dix en blanc, vingt et un jours en tout ; de sorte qu'une permission était nécessaire pour qu'on parût en noir devant le roi, au mois d'avril.

qui me paraît assez juste : « Si dans le cas où la loi serait au profit de ce qu'il appelle le *privilège*, alors on pourrait bien avoir, sans le vouloir, transporté dans la nation le débat qui a lieu aujourd'hui dans la Chambre; et alors il faudrait prévoir des malheurs. » Il a vu M. de Richelieu, qui lui a dit un fort beau mot. Royer lui a parlé de la situation, et de sa propre conduite, lui démontrant qu'il ne pouvait agir autrement et quitter le côté de l'opposition : « Vous comprenez, monsieur le duc, a-t-il ajouté, que ce n'est point au ministre que je viens rendre compte de ma conduite; mais ma franchise est un hommage que je rends à la loyauté de votre caractère. — Je vous comprends, monsieur, a repris M. de Richelieu, et je ne puis vous blâmer; je sais que vous êtes aussi fier que moi. »

On a remarqué, et trop remarqué, qu'hier à l'audience du roi, une grande partie de la Cour et de la Garde était en deuil, malgré *le Moniteur*, et que ni M. le duc d'Orléans, ni sa maison, ne le portaient. D'après ma sœur, on fait une trop grosse chose de tout cela. Enfin, la société me semble déraisonnable comme de coutume. Je crois, mon cher ami, que plus j'avance, moins je suis en état de faire passer de la netteté dans tes idées; j'aurais besoin

de t'entendre, pour mettre un peu d'air dans les miennes. Je te conte tout, tu le rangeras comme tu pourras, et tu feras bien de ne pas concevoir des inquiétudes sur un récit de tant de fautes, de mauvais incidents, dont l'effet s'évapore et tourne à rien, ou à moins qu'on ne croit.

Charles est à son assemblée, chez le duc de Broglie. Ils font une loi de revision sur la Presse. Je leur demande pour quel pays ils travaillent? Mais ils s'amusent et se forment. On se moque dans le monde de cette réunion. On dit qu'on y joue au jeu de *l'oie*[1]. Ils laissent dire, et continuent fort sérieusement cette espèce de jeu. Ils sont, je crois, dix-huit, et, parmi ces personnes, bon nombre que je ne connais point.

Ces doctrinaires, qu'on repousse avec une grande amertume, ont du courage et de la patience dans la manière dont ils supportent les injustes préventions qui se sont élevées contre eux. Ils continuent de marcher là où ils croient voir la raison, et, de plus, ils conviennent très sincèrement de leurs fautes. Une de leurs qualités, c'est qu'ils me paraissent dans leurs jugements plus séparés de

1. De lois.

leurs opinions que les autres. J'ai entendu Royer-Collard faire devant moi l'éloge de certaines qualités de M. Lainé, et du talent et de la bonne tenue de M. Pasquier dans ce moment : « Tous deux me détestent, mais cela ne m'empêche pas de leur rendre justice, » disait-il. Enfin, je vois en eux de l'ordre dans les idées, un système suivi, une connaissance nette de leur situation et un fond de sérénité qui tient au calme de la conscience, qu'il faut compter pour beaucoup dans les malheureux temps où nous sommes. Quoi qu'on en dise, cette école d'affaires et d'opinions me paraît bonne pour Charles. On le fait toujours travailler à des choses qui sont graves, et absolument hors de l'esprit du parti du moment ; à l'aide de ce qu'il observe, il acquiert l'expérience des hommes, et il s'éclaire par la discussion sur les matières de gouvernement ; ses jugements se mûrissent et se rectifient. Il ne se laisse emporter par aucun enthousiasme de jeunesse ; il faut donc lui laisser suivre sa marche, et ne point s'embarrasser des faux jugements que porteront sur lui des hommes qui ne le connaissent point. L'opinion publique n'est nulle part, à présent ; elle n'a le droit de rien exiger.

Jeudi 6 avril.

Tu verras dans *le Moniteur* qu'il s'est passé quelque chose à Rennes; comme il paraîtrait que la censure en a affaibli le récit, on a fait courir ici le *Journal de Rennes*, qui raconte que le général qui passait les troupes en revue leur ayant fait crier: *Vive le roi !* un attroupement de soixante personnes, dit *le Moniteur*, de six cents, dit le *Journal de Rennes*, a joint le cri de : « *Vive la charte !* » à celui-là [1]. Apparemment que cette foule avait dans sa manière de dire quelque chose de séditieux; car le général a voulu que la troupe la dissipât, et elle s'y est refusée. Voilà ce qui occupait assez quelques salons de Paris.

Un autre fait assez remarquable, c'est la couleur qu'a prise la censure, dès le début. Avant-hier, *le Drapeau blanc* a injurié M. Decazes. On annonçait

1. Cet événement, peu grave, témoignait pourtant des sentiments des soldats et du public. C'est en remettant le drapeau blanc à la seconde légion d'Ille-et-Vilaine que le général Coulard prononça quelques mots, en exhortant les soldats à crier : *Vive le roi! Vivent les Bourbons!* Quelques jeunes gens de la ville et les artilleurs y répondirent par le cri de *Vive la Charte!* Il y eut un certain tumulte, un retard dans les manœuvres, mais point de violences, ni de sang versé.

qu'il avait été censuré ; on l'a remarqué et les personnes du gouvernement ont nié qu'il l'eût été ; et, en effet, la censure n'était vraiment qu'à peine organisée. Mais, hier, *la Quotidienne* a dit que M. Decazes était *au Gibet*[1] ; et *le Drapeau blanc* a encore donné quelques relations dégoûtantes sur la vie qu'on mène dans le château de M. Decazes ; enfin, les injures personnelles n'y étaient nullement épargnées. Je suis loin de croire que ce ministère-ci encourage des injures à M. Decazes ; mais il est arrivé tout naturellement ce qu'on avait prévu : c'est que l'opinion a impliqué à la volonté du gouvernement les saletés du *Drapeau blanc*, et déjà le début a eu mauvais effet. J'ai entendu des gens conclure de là que M. Pasquier était charmé de faire attaquer M. Decazes, chose que je ne crois nullement pour ma part ; mais je ne serai nullement surprise de tous les embarras que cette censure va causer aux ministres, parce qu'il est impossible, dans leur situation, qu'elle ne donne occasion à une foule de mécontentements qui deviendront populaires. En supposant au gouvernement l'intention d'être impartial, ce qui ne peut ne pas être,

1. La propriété de M. Decazes s'appelait *Le Gibeau*, dont les royalistes faisaient le gibet.

le besoin de cette majorité de droite et de cet appui des *ultrà* le forcera à beaucoup plus d'indulgence à l'égard de leurs journalistes qu'à celui des feuilles libérales, et il surgira des réclamations qui, ne pouvant se publier que difficilement, iront forcément à la tribune. Force sera bien qu'il s'ensuive quelque scandale.

Vendredi 7 avril.

M. Molé me disait, hier, que l'opinion lui paraissait coupée en deux, et qu'il fallait tâcher que la Chambre la représentât. Vouloir ou ne pas vouloir la race légitime, voilà comme il pose l'ordre des idées; et alors il opine pour grossir le côté droit qui *veut*, contre le côté gauche qui *ne veut pas*. Je pense, moi, que la France n'est point là, qu'elle diverge en bien plus de nuances, et que si, au contraire, la Chambre était abandonnée à elle-même, on la verrait, comme la nation, reprendre les quatre parties, droite, gauche et les deux centres, qui existent toutes quatre en France. M. Molé ajoute qu'il ne faut pas souhaiter le retour de M. de Serre, parce que sa présence opérerait ce changement. Je ne sais si cela arriverait, mais j'avoue

qu'en voyant les ministres tendre aussi à couper la Chambre de cette façon, je crains qu'ils ne forcent les hommes du dehors à se prononcer de même, et que les turbulents, qui sont en minorité, mais plus actifs, n'entraînent à une décision que la vraie nation voudrait éviter. Mon idée est que M. Molé est un peu influencé dans cette opinion par le désir de succéder à ce ministère-ci; il voit ce qu'on appelle les *ultrà* effrayés, et par conséquent plus sages; il est persuadé que la force des choses les tiendrait dans cette nécessité, et que les ministres d'aujourd'hui ayant porté la peine et l'embarras, qui accompagnent toujours ceux qui ont à faire une opération, leurs successeurs profiteraient de leur entreprise. Je vois d'autres hommes qui n'aperçoivent d'autre chance qu'en prenant le centre d'une majorité dans le centre gauche, en facilitant les élections aux masses paresseuses qui ne veulent pas aller trop loin; en détruisant l'une des deux oppositions pour combattre celle qui resterait, et en cherchant à recréer quelque chose sur le terrain où dans ce moment tant de débris sont épars.

De plus, le centre droit a fait dire au ministre que les deux degrés et toutes les conditions qui apparaîtraient avec quelque couleur de privilège

seraient rejetées. De là, grand embarras. Désespérance des *ultrà*, qui ne veulent point avoir été joués, qui sentent qu'ils ont une position humiliante dans leur parti, qui demandent qu'on garde a loi des élections, et qu'on les charge du reste, c'est-à-dire d'organiser une petite *terreur;* penchant des ministres à croire quelquefois qu'avec la censure ils amélioreront la loi des élections, et répugnance à céder aux *ultrà*. Et cependant, il est certain que, par la conduite tenue depuis deux mois, on a tellement effrayé le côté révolutionnaire de la nation, que toutes les chances sont pour que les élections soient détestables, avec la loi telle qu'elle est. Quel moyen de sortir de cet abîme? En vérité, je l'ignore.

Les *ultrà* se réjouissent fort de la destitution de Laffitte[1]. Je suis loin de la condamner; le gouvernement est dans son droit; mais j'ai peur que cette mesure ne soit impopulaire. On me dira: « Avec cette crainte, on ne ferait rien. » Sans doute, mais peut-être sommes-nous dans une de ces situations où tout tourne mal. Je ne concevrai plus, en suivant la route où l'on est, qu'une terreur assez fortement organisée qui. comprimerait quelque temps. A la

1. M. Laffitte, gouverneur de la Banque, venait d'être destitué, et remplacé par le duc de Gaëte.

vérité, elle amènerait, après, une crise violente. Mon ami, nous sommes *mal;* on se le dit partout, et tout haut chacun se répète : « C'est comme avant le vingt mars. » M. Molé me le disait lui-même hier : « Ce funeste exemple de l'Espagne nous est mauvais; les militaires s'exaltent, et sur ce point les discours des Bignons et compagnie sont révoltants. » Elle va bien mal, cette Espagne! L'animosité contre le roi devient extrême; il y a une déclaration de la *junte* de Galice si terrible, quel la censure l'a supprimée. On faisait courir, hier, le bruit que le roi était arrêté; cela n'est point vrai, mais qui sait si ce ne le sera point dans quinze jours? Les bonnes intentions de la *junte* de Madrid sont paralysées par un comité de *salut public* pris dans les classes les plus basses; le peuple est en groupe sur les places publiques journellement, et impose ses fantaisies. C'est un mauvais voisinage pour notre Midi.

Lundi 10 avril.

Pour continuer mon journal, mon ami, je te dirai que, madame de Broglie m'ayant fait de grandes politesses, et m'étant venue prier de l'aller voir, je

m'y suis rendue hier, et j'ai trouvé là quelques visages qui m'ont amusée à regarder, et ensuite une conversation autrement solide et intéressante que le papotage de notre faubourg Saint-Honoré. Cette aimable femme, fort jolie, entourée d'hommages, et flattée, je crois, du rôle qu'elle joue, a, au travers de sa jeunesse et de sa féminine coquetterie, une grande instruction, beaucoup d'esprit, un tact fin qui devine tout, et, une vraie solidité de principes. Elle est naïve et grave, ce qui lui donne un grand charme, et, si j'étais à Paris, je crois qu'elle me plairait extrêmement. Son mari m'a dit de Charles un bien très propre à compenser les pauvretés d'opinion qu'on a sur lui dans quelques maisons que tu devines bien.

C'est quelque chose de divertissant à observer que ces différences dans la manière de voir et de dire sur les choses et les individus. Je me fais des salons de Paris une sorte de lanterne magique, et, quand nous nous retrouverons ensemble, je te réjouirai de mes récits.

Mon ami, j'espère toujours que quelque bon hasard nous préservera de voir tourner ceci en tragédie, et, en attendant, il me semble que nous nous donnons la comédie les uns aux autres. Toute ma

journée d'hier, par exemple, a été pour moi une suite de spectacles. J'ai d'abord commencé par voir une marchande de modes qui m'a dit qu'on ne vendait plus de chapeaux, parce que le ministère du roi voulait enlever à la nation ses libertés. Ensuite, ton amie de la rue Saint-Florentin[1] qui se réjouissait de l'idée que M. Pasquier courait, disait-elle, la chance d'être pendu, et qui s'extasiait bravement sur l'amour de la liberté du maréchal Gouvion. Ensuite, M. de Talleyrand qui ne me vantait que le gouvernement représentatif, et qui trouvait mauvais qu'on n'eût pas fait les deux dernières lois par ordonnance. Ensuite, le pauvre Mortarieu[2] qui me disait naïvement : « Dans tout ceci, ce n'est pas ma conscience qui m'inquiète; mais j'ai peur, en votant pour le ministère, d'être assommé, un jour, dans mon département. » Et puis enfin, le chevalier de P***, avec lequel j'ai dîné chez M. de Mézy, et qui nous a débité tous les lieux communs de la corruption de ses principes, avec ce ton déterminé d'un esprit blasé par l'insouciance, qui persuaderait facilement aux médiocres et aux

1. C'est probablement madame Devaines.
2. M. Mortarieu, député de Tarn-et-Garonne, appartenait au centre droit.

paresseux du monde qu'il est presque un homme d'État. A ce dîner, il y avait ma sœur, madame de Vintimille, l'abbé de Montesquiou. Tu imagines bien que j'ai entendu dire beaucoup de mal des doctrinaires, et avancer une foule de faits faux dont je riais en les comparant à ce que je sais. J'ai apporté à Paris une disposition qui m'y est commode : C'est qu'en comprenant, grâce à la bonne éducation que je te dois, les différences que les caractères et le tour d'esprit doivent apporter dans les opinions, je ne m'étonne ni ne m'irrite de tout ce que j'entends. L'immoralité seule pourrait bien quelquefois me faire perdre patience.

Je suis sortie à huit heures pour aller aux Tuileries, où *Madame* et M. le duc d'Angoulême recevaient. Tous deux m'ont parlé de notre département, et m'ont paru très au fait de l'attitude de la ville de Lille dans cette triste occasion. Les larmes me sont venues aux yeux en les regardant. Ce palais a quelque chose qui frappe l'imagination ; il me semble que, si je l'habitais, je tournerais à une noire mélancolie. En traversant ces salons, je me rappelais y avoir fait quelquefois des réflexions assez pénibles ; je les y retrouvais, accompagnées de quelques autres assez douloureuses.

On fait beaucoup de bruit de la saisie par le procureur du roi des lettres sur la situation de la France qui remplacent *la Minerve*. On s'en est emparé sur le motif de périodicité, ce qui paraît d'abord assez étrange, puisqu'il n'en avait paru qu'un numéro. Mais pourtant, comme toute cette résurrection avait été montée pour être distribuée comme *la Minerve*, je comprends qu'on y mette opposition, et, puisque le ministère s'est chargé du poids d'une censure, il est simple qu'il en tire parti [1]. Ces lettres sont violentes et menaçantes. On y a joint cette pétition de M. de Montjau [2] de la Cour royale de Nîmes, qui est vive, inquiétante, et qui rend compte des circulaires secrètes attribuées à M. de Vitrolles depuis la mort du duc de Berry. On assure que ce Montjau est un honnête magistrat; il me paraît du moins fort courageux; car il appelle sur sa tête la vengeance des assassins qu'il signale, et de nos verdets du Midi, dont il dénonce les nouvelles réunions. Ce qu'il dit s'accorde assez avec une lettre

1. La loi d'exception soumettant les journaux à la censure, ceux-ci avaient annoncé qu'ils paraîtraient sous la forme de brochures publiées à intervalles égaux, sous des titres différents.

2. M. Madier de Montjau, fils d'un constituant, conseiller à la cour de Nîmes, père du député actuel, avait signalé à la Chambre l'envoi de circulaires et d'argent par un gouvernement occulte. La pétition fut rapportée le 25 avril.

particulière que j'ai vue, et dont je te parlais hier. Je ne sais si cette pétition sera lue à la Chambre. Je t'avoue que ce que nous savons des allures du Midi me porterait à croire qu'elle renferme des paroles vraies. Ce qu'elle raconte, nous l'avons vu.

Je n'ai pas vu M. Pasquier depuis quelques jours. Nous disions, Charles et moi, qu'il était le seul, dans ce moment, qui montrât quelque courage; mais quelle haine que celle qu'il amoncelle sur sa tête! J'en suis effrayée, depuis ce qui est arrivé à M. Decazes. Quand je vois avec quelle facilité on est parvenu à faire croire au peuple qu'il n'était pas innocent de la mort du duc de Berry, je conclus qu'il ne serait pas plus difficile de tromper l'opinion populaire sur le compte de notre cousin. Il y a dans ce malheureux pays une tendance à accepter toutes les invraisemblances, et on ne s'épargne pas à en répandre beaucoup. Charles me disait qu'en allant déjeuner tous les matins dans les cafés, il entendait les plus mauvais propos contre M. Pasquier, et que, ayant essayé doucement d'en redresser de trop vifs, on lui avait imposé silence, sans vouloir accepter aucune de ses paroles.

Vendredi 14 avril.

J'ai fait beaucoup causer M. de Bastard sur ce Louvel. Douze cents personnes ont été entendues; des dénonciations pitoyables ont été faites; et, de tout cela, il résulte un homme seul, qui ne tient à rien, qui donne l'idée de l'un de ces fous qu'on trouve dans les hôpitaux, préoccupés d'une seule idée fixe. Cette pensée est celle de l'étranger ramené en France. Il disait, il y a deux jours : « Si on ne m'avait pas pris, j'aurais tué le duc d'Angoulême, et je me serais caché. Mais, si j'avais vu qu'à la suite de ce crime, on eût soupçonné beaucoup de monde et accusé des personnes non coupables, je me serais livré; car je ne veux, dans aucun cas, être la cause de la mort d'un innocent. » Et voilà comment parle cet homme tout couvert du sang du duc de Berry, et avouant qu'il médite un autre crime! Quelle étrange bizarrerie! Cette procédure tire à sa fin. Le chancelier, MM. Séguier et de Bastard sont convaincus qu'il n'existe aucune conspiration. Il me semble qu'il y a bien des gens à qui cela déplait; et cependant ne vaut-il pas mieux que ce misérable soit seul? N'est-ce pas

l'esprit de parti qui fait penser autrement ?

Les têtes montent tellement à la Chambre qu'on m'a assuré que M. Delessert lui-même, qui n'est point dans l'extrême-gauche, et qui, l'année dernière, a montré une grande modération, parle de demander la suppression des Gardes du corps. Je te donne tout cela comme symptômes. En voici d'autres :

Lorsque le duc de Gaëte s'est présenté à l'assemblée des banquiers, M. Delessert[1] a parlé, et s'appuyant sur ce que le gouvernement, à l'imitation de celui de Bonaparte, voulait enlever à la Banque son indépendance en y attachant un agent à lui, il demandait qu'on fît une pétition à la Chambre pour obtenir une loi qui statuât sur l'organisation de la Banque. Il a été appuyé par un autre banquier. Le duc de Gaëte a protesté avec sa douceur accoutumée qu'il était déterminé à entrer dans tous les intérêts de la Banque, et qu'il en avait même mission expresse. Il a annoncé qu'il ne prendrait point le logement que messieurs les banquiers avaient cru devoir attribuer à celui qui remplissait

1. M. Benjamin Delessert, l'aîné des trois frères Delessert, était un homme très respectable et considéré. Il est mort en 1847. Il appartenait à l'opinion libérale.

ces fonctions, mais qu'il prendrait le traitement, croyant manquer de respect à la Banque en n'en usant point ainsi. La-dessus, M. Laffitte, qui n'avait jamais voulu de ce traitement, s'est levé et a dit qu'il ne supposait point qu'on voulût indiquer qu'il eût manqué de respect à la Banque en agissant comme il l'avait fait, et il a désiré qu'on le déclarât dans le procès-verbal.

Autre symptôme : M. Rochette[1], professeur de l'Université, nommé censeur, a voulu, ces jours-ci, continuer le cours qu'il fait. Il a été hué par un nombreux auditoire. Forcé de descendre de la chaire, il n'a pu obtenir le silence que pour dire qu'il cédait à la disposition de l'assemblée, et qu'il lui promettait que, d'ici à huit jours, ou le professeur ou le censeur aurait disparu. Il n'a pas osé reprendre sa chaire depuis.

Le roi est souffrant et triste. Son médecin dit qu'il n'a pas de remède contre son état, que le seul serait un remède moral, et que son abattement tient à l'éloignement de son ami[2]. Pendant ce temps, la famille royale est accablée de lettres

1. M. Raoul-Rochette, antiquaire et professeur à la Bibliothèque, passait pour *ultrà*.

2. Le duc Decazes.

anonymes, et on soupçonne un parti d'entretenir son effroi pour obtenir le pouvoir; car il est certain que ce parti est mécontent des ministres, et qu'il ne les trouve point assez décidés.

Enfin, ma dernière nouvelle est que M. le duc d'Orléans a dit à un homme digne de foi, qu'il lui avait été fait des propositions qu'il avait refusées, décidé qu'il était à soutenir ceci, tant qu'il se pourrait.

Mardi 18 avril.

On recommence à s'occuper du procès de Louvel, qui aura lieu bientôt. Bien des gens pensent que le gouvernement a eu tort de lui donner la solennité de la Chambre des pairs. Le caractère bizarre et ferme de cet homme, le singulier mélange des qualités qui le composent, son calme après un pareil crime, la certitude qu'il conserve d'avoir rempli son devoir en donnant une leçon aux rois qui se servent du secours de l'étranger, tout cela jettera sur lui je ne sais quel intérêt dont peut-être les factions profiteront. M. de Bastard, convaincu que cet homme ne lisait rien et que la licence de la Presse n'a été pour rien dans son délire, se fait un

devoir de le dire. Il y a, dans le côté gauche de la Chambre des pairs, des hommes qui le crieront bien haut, et il restera au ministère d'avoir demandé des lois à propos d'un crime que n'ont point causé les abus contre lesquels ils réclament. Ces abus n'en existaient pas moins, mais on trouve qu'il n'eût pas fallu les lier à l'assassinat. Dans la disposition de l'opposition, elle ne laissera point tomber à terre un tel fait.

Je t'enverrai avec cette lettre un nouvel ouvrage de l'abbé de Pradt[1], qui est infatigable. Il y a de bonnes choses dans ce livre, il y en a de hardies, il y en a à notre adresse. Le chapitre sur les militaires m'a paru insidieux et habile. Villemain me disait aujourd'hui qu'il avait rencontré ce prélat, qui lui avait paru animé encore plus que son livre, et disait : « Tout ce carrosse-ci est diablement embourbé ! Mais, si on m'y attelait, je crois que je le tirerais d'affaire. — Et avec qui vous atteler ? reprenait Villemain. Est-ce avec M. de Talleyrand ? — Oh ! pour cela, non, reprend l'autre. Quelle rosse ! »

1. L'abbé de Pradt venait de publier une brochure sur les élections pour laquelle il fut poursuivi devant la cour d'assises et acquitté.

J'ai dîné chez Guizot avec Villemain, et M. Cousin[1], qui m'a paru une représentation vivante de l'opinion la plus égarée, et la plus populaire malheureusement. L'étendue de son esprit, sa réputation méritée de science, lui donnent une grande influence sur une nombreuse jeunesse qui, dit-il, pense comme lui. Il s'est disputé avec chaleur contre Guizot, qui m'a semblé sur le terrain de la raison, et ce Cousin, avec une grande vivacité et une ardeur passionnée, traitait Guizot comme un *ultrà*. Il ne dissimulait pas, au reste, que ses opinions étaient celles d'une multitude d'hommes animés et agissants. Benjamin Constant lui paraît le premier homme de France, la révolution d'Es-

1. M. Cousin, âgé de vingt-huit ans, était déjà en possession d'une grande renommée. Il avait suppléé M. Royer-Collard à la Sorbonne, comme professeur de philosophie, de 1815 à 1817; il avait fait son premier voyage en Allemagne, et exposait à ses auditeurs la philosophie de Kant. Il était alors, dit-on, fort semblable à ce que nous l'avons vu plus tard et pendant tant d'années, mobile, exagéré, cherchant l'effet, aimant à surprendre, extrême en tout, plutôt par système que par passion, avec une verve, un esprit et une éloquence incomparables. Ceux qui l'ont connu, même en ses dernières années, le retrouveront dans le portrait que ma grand'mère trace de lui. Mon père se souvenait que, dans cette conversation, le nom de l'empereur ayant été prononcé, il avait dit : « Bonaparte!... Je l'ai vu faire aux *Cent-jours!* Bonaparte était un paresseux. » Ses auditeurs, en avaient été un peu abasourdis.

pagne le modèle des révolutions : « Soyez sûrs, nous disait-il encore, qu'il n'y a pas en France une école de quelque science que ce soit où on ne pense comme moi. » Cet homme est distingué, ardent, austère, de très bonne foi, plein de qualités estimables. Je le considérais avec attention et émotion, et je déplorais, à part moi, l'abus de cet égarement des idées les plus pures, cependant, dans leur source. Guizot et Charles débattaient avec lui les questions les plus sérieuses d'ordre social, et déployaient une extrême supériorité ; mais, toutes les fois qu'ils abordaient la nécessité de fortifier le gouvernement, ils apparaissaient à cet esprit ardent comme des suppôts du despotisme. Cette discussion m'a fortement remuée, comme symptôme du temps. C'est en sortant de ce dîner, où il n'avait pas été question de ce qui se passait à la Chambre, parce que nous n'en savions rien, que j'ai fait des visites dans des maisons différentes, et que j'ai entendu des paroles diverses, ou violentes, ou effrayées sur la loi et la séance. Vraiment, je ne vois pas comment on fera du repos avec ce qui se passe.

Hier soir, je voyais un homme de beaucoup d'esprit, qui a vu la Révolution, dont les opinions pen-

chent plutôt vers la droite que vers la gauche, mais qui prétend connaître l'état de la France, et qui me disait : « Madame, j'ai été actif dans quelques troubles civils, et je ne juge point des succès par les approbations de salons. M. Pasquier est votre cousin ; vous faites son éloge, et vous avez raison sur quelques points. Mais dites-lui que, quoique je ne sois point un poltron, je ne voudrais pas me charger de la responsablité à l'égard de tout un pays, de lui faire adopter une constitution nouvelle, à l'aide d'une quinzaine de voix trop évidemment gagnées. Il est rare que celui qui dirige une pareille entreprise n'y périsse pas. » Comme il y avait du monde dans la chambre où j'étais, je n'ai pas osé demander à cette personne ce qu'elle croyait qu'on eût pu faire ; mais la tournure comme prophétique de sa parole m'a, je te l'avoue, fait un peu peur.

Il se prépare des discours forts à l'occasion de la pétition de M. Madier de Montjau ; cependant le côté droit est déterminé à ne point répondre. Sur la pétition de M. de Montjau, M. de Sainte-Aulaire prendra la parole, et doit dénoncer, dit-on, une direction souterraine et secrète. Le bruit se répand beaucoup que M. de Sainte-Aulaire est autorisé par le roi, ce qui serait frappant, et que le

roi laisse voir qu'il n'approuve rien de ce qui se fait, et qu'il ne gouverne pas. Ce qui est certain, c'est qu'il a dit à M. de Sainte-Aulaire : « Il n'y a dans ce château personne qui me considère et qui m'aime, et on ne perd pas une occasion de me le prouver. »

Lundi 24 avril.

Hier soir, j'étais chez madame de Labriche, et on y a apporté la nouvelle du départ de M. le duc d'Angoulême pour Lyon. On en tirait la conséquence qu'il était vrai qu'il y avait eu un petit mouvement à Lyon.

Il serait possible que, les départements de ce côté n'étant point animés d'un trop bon esprit, M. le duc d'Angoulême y allât tout bonnement pour faire tomber par sa présence certaines mauvaises préventions, et cela ne serait peut-être pas trop mal imaginé. Dans mon petit jugement, je crois en effet que les princes feraient bien de se montrer un peu. La douleur les a tenus longtemps renfermés dans les Tuileries, et ils ont besoin de raccoutumer les peuples à leur présence, et de prouver qu'ils ne cèdent pas à la crainte d'un danger, crainte après

tout malheureusement bien fondée. Mon Dieu, mon ami, que cela est triste ! Quels douloureux résultats de cet horrible assassinat ! Le procès va commencer dans huit jours. Louvel ne veut point de défenseur ; il dit : « Mon avocat entreprendrait de prouver que je suis fou, et, moi, je prouverais que je ne le suis pas. » Il y a ici bien des gens qui en veulent à M. de Bastard de ce qu'il ne trouve point de complices. Cette horrible affaire sera prise encore, je le parie, comme un moyen de discorde. Tout tourne en bile aux bilieux ; heureusement qu'elle ne durera pas longtemps.

Nous allons avoir une quarantaine, et peut-être plus, de nominations militaires. On envoie dans les départements des inspecteurs commandants pour exercer une surveillance politique et militaire. On dit que c'est pour s'assurer des élections. Il y a parmi eux des aides de camp de *Monsieur*, le général Cambronne au beau travers, un amalgame un peu bizarre ; je ne sais pas trop bien toute cette affaire. On me paraît fort redouter l'organisation de Gouvion, et chercher à réparer les fautes qu'on dit qu'il a faites ; je n'ai pas là-dessus d'opinion ; car je ne sais pas trop le bon ou le mauvais de l'armée, et je comprends fort qu'on s'applique à la faire

fidèle. Ce qui me paraît certain, c'est que les temps deviennent graves, et qu'il est plus impossible que jamais qu'on puisse décider d'avance qui a raison.

Je ne te parle de tout ceci qu'en courant, parce que je m'ennuierais fort, et toi aussi, de te conter mille petites aigreurs politiques ou de société qui naissent de bien des petitesses, et qui dégoûtent à regarder. Les hommes, dans les temps de révolution, ne sont, par ma foi, pas trop beaux; et plus je vais, moins je comprends le plaisir qu'on a à se piquer et à échanger des injures qui ne font rien aux événements, et qui empêchent des rapprochements peut-être plus tard nécessaires. Paris n'est pas agréable à voir. Il me semble que je t'aime tous les jours davantage de la déplaisance que la sottise des autres m'inspire. Il y a ici trop de besoin de se blesser par la parole. Qui y regarderait bien verrait, je crois, qu'une grande partie de nos maux a été enfantée par cette vilaine manie.

Samedi 29 avril.

Tu verras par les journaux d'aujourd'hui, que la séance d'hier a été encore fort vive[1]. Le moment

1. Dans cette séance du 28 avril, on avait discuté des pétitions

est arrivé où tout va se dire à la tribune, et je crois que les ministres auront fort à faire. Je ne sais vraiment où une pareille lutte peut conduire. Voilà de grands noms lâchés; voilà des paroles qui doivent avoir des retentissements; tout cela ne m'étonne pas beaucoup. Le jour où l'on a fermé les journaux, il fallait s'attendre à ce qu'on prononcerait des pamphlets à la Chambre. Le côté gauche est, dit-on, déterminé à continuer cette tactique dénonciatrice jusqu'à la fin. Dans cette humeur, la discussion sur la loi d'élections ne peut manquer d'être fort violente, et, si la loi passe, elle tombera dans le pays avec une extrême impopularité. Je ne vois point trop de remède à tout cela ; de plus habiles en trouveront peut-être. Fiévée dit aux royalistes dans sa brochure : « Vous avez mis les libéraux sur le terrain de la raison ; vous leur avez donné des commodités qu'ils exploiteront. » Il se pourrait bien qu'il y eût du vrai à tout cela.

Le procès de Louvel aura lieu dans huit jours. On a peine à clore l'instruction, parce que, chaque

qui accusaient M. Decazes d'être l'auteur de tous les maux de la patrie, et des orateurs du côté gauche avaient dénoncé de nouvelles circulaires émanant d'un gouvernement royaliste occulte.

jour, il arrive des pauvretés de dénonciations qui retardent sans jeter aucune lumière. Bastard se conduit admirablement ; il y porte un grand esprit d'équité. Quelquefois M. Ségnier le tracasse, en lui reprochant de trop désirer que Louvel n'ait point de complices ; le chancelier apporte à cette affaire toute l'impartialité du magistrat. Mais ce qui est bien étrange, et pourtant qui s'explique par l'esprit de parti, et que je te confie sous le secret, c'est que deux fois, pendant la procédure, des dénonciateurs sont venus offrir la soi-disant preuve que M. Decazes avait trempé dans le complot. L'un était un homme très infime de la police d'autrefois, qui avait besoin de dîner et qui a dit qu'il ne parlerait que si on lui donnait cinquante francs; l'autre annonçait une lettre de la propre main de M. Decazes. La haine a fait mettre de l'importance aux rôles de ces deux personnages; on a abusé de la douleur et de l'aversion de *Monsieur;* il a fait donner cinquante francs au premier; il a acheté dix mille francs cette prétendue lettre, qui s'est trouvée un faux assez grossièrement fait. Je tiens ce détail d'une personne sûre, et je n'en ai parlé à personne qu'à toi. La pauvre raison humaine est quelquefois bien peu de chose !

Dimanche 30 avril.

Voici, mon ami, que les salons sont fort occupés d'un incident arrivé avant-hier, vers minuit, je crois. Deux hommes à cheval ont paru devant le guichet des Tuileries qui est du côté du pavillon Marsan ; ils ont tiré tout à coup un énorme pétard. La sentinelle, le corps de garde, quelques personnes de ce quartier ont été effrayés ; les deux hommes se sont échappés sans qu'on ait pu les arrêter. C'est à peu près ainsi que les choses se sont passées, du moins autant que j'ai pu le retenir, au milieu des paroles tenues toute la journée là-dessus. On en conclut qu'on a voulu effrayer madame la duchesse de Berry, pour lui faire faire une fausse couche. Mais tu remarqueras qu'elle loge là où logeait le duc de Berry avant son mariage; que sa chambre donne sur les Tuileries; qu'on a tiré si loin d'elle qu'on dit que le bruit de cette explosion n'est arrivé à son oreille que comme celui d'une porte qu'on fermerait trop fort. A présent, en attendant qu'il y ait quelque chose de clair dans tout cela, permis à toi de raisonner comme nous faisons. D'une part, il est reconnu

que Louvel n'a point de complices, et cela désole beaucoup de gens. Son procès va commencer. Dans la classe inférieure du peuple, on ne sait ni ne croit guère qu'une femme accouche pour avoir entendu un bruit assez fort, mais éloigné; dans la classe supérieure de l'opposition, quelques hommes dépravés pourraient bien tenter un crime, mais ils n'essayeraient guère une bêtise. Les voilà accumulant les dénonciations contre la Cour à la tribune, ils n'ont nul intérêt à faire une pareille tentative en coïncidence de leurs paroles. Les hommes accusés par les députés de la gauche n'ont-ils pas besoin de détourner l'attention, d'effrayer les princes, de créer des dangers? Enfin, on veut déplacer le général Defrance[1] pour le remplacer par M. de Bruges. Le roi s'y est déjà refusé deux fois, et hier le mot de beaucoup de royalistes, après cet événement, était celui-ci : « Voyez comme la police militaire est mal faite! » Enfin, nous voyons dans les temps de discordes civiles, et particulièrement dans la Fronde, des feintes d'assassinat pour effrayer les partis. D'après tout cela, il est, je crois, permis d'hésiter un peu sur les auteurs de cette

1. Le général Defrance commandait la première division militaire.

sottise, dont, quoi qu'il en soit, on va sans doute tenter de tirer parti.

Il me semble que, plus nous approchons de la discussion de la loi d'élection, plus nous nous embrouillons. On se remue de part et d'autre pour la soutenir ou l'attaquer, et les ministres sont à plaindre dans cette position mixte entre deux partis qui leur demandent raison de tout. M. Molé est allé à sept heures du matin chez Royer-Collard pour l'adoucir sur la loi, en lui disant : « Vous estimez le duc de Richelieu? Eh bien, par considération pour lui, attaquez la loi, mais ne la flétrissez point. » Royer lui a répondu : « Monsieur, c'est précisément ce que je ferai, parce qu'il faut la flétrir. » Et, après cette entrevue, se rendant à la Chambre et trouvant un assez bon nombre de députés réunis, il leur a dit : « La loi qu'on nous avait proposée et qu'on nous a retirée était de la débauche ; celle-ci est de la crapule. » Voilà le résultat du sermon de M. Molé. Tu vois que les partis sont terriblement aigris.

Lundi 1er mai.

Je ne sais, mon ami, si vous vous ferez un

grand bruit en province de ce pétard; je ne vois point que les gens raisonnables y attachent une grande importance. Je te reprends les deux hommes à cheval qu'on m'avait contés, et qui ne sont point vrais. Chez ma sœur, hier, on disait que cela avait fait le bruit d'un petit coup de canon; mais madame d'Arberg, qui loge au-dessus du passage Delorme, m'a dit qu'elle l'avait entendu, et avait pris ce bruit pour celui d'un fusil qu'on décharge. La garde est sortie au moment de l'explosion, un assez grand nombre de personnes demeurant dans les maisons voisines, des passants se sont arrêtés; on n'a pu découvrir l'auteur de cette alerte au milieu de tout cela. Les débris du pétard se sont trouvés sous le guichet qui est vis-à-vis de la rue de l'Échelle. La société se perd dans les conjectures sur ce point; j'ai toujours en tête ma première idée, elle seule me paraît vraisemblable [1].

J'ai vu Klein chez sa belle-mère [2]; il m'a répété

1. Les affaires de ce genre, assez nombreuses, sont restées obscures. Ce qui jeta des doutes sur ces bizarres et insignifiants attentats qui furent poursuivis, c'est que l'une des explosions eut lieu dans le voisinage de la chambre de la duchesse de Berry, et qu'il fut prouvé que le tout avait été préparé par une de ses femmes, probablement avec son approbation.

2. Le général Klein et le général Lobau avaient épousé les deux filles de madame d'Arberg.

comme tous les militaires que l'ordonnance de M. de Latour-Maubourg déplaisait souverainement; il n'est point trop exagéré dans son opposition; il s'est fort bien conduit pendant les Cent-Jours, mais comme à tant d'autres, les *ultrà* lui font peur, et il accuse la Cour du roi de tout; c'est contre la Cour que la violence de l'opinion est extrême; on se bute contre les grands seigneurs, la guerre s'établit entre eux et le pays. Ce sera, je crois, la question de cette année.

Il se répète beaucoup que, pour faire aller la Constitution, le roi d'Espagne a fait Cour et Maison nettes; et tous les exemples qui nous viennent d'Espagne sont dangereux et révolutionnaires. D'un autre côté, notre Cour ne veut point tomber, et s'accorde avec assez de raison à démontrer qu'elle ne se maintiendra point à l'aide de moyens légaux. Il y a bien de la mauvaise humeur contre elle, soit à tort ou à raison; dans les lieux publics et les boutiques, l'opinion sur ce pétard tiré aux Tuileries a été unanime que c'était une feinte des *ultrà*. Je ne sais s'il en faut dire autant, ou si c'est une déplorable marque de la perversité de l'opinion; mais, quand cette pauvre duchesse de Berry se promène, il y a autour d'elle d'assez mauvais propos, et on l'a in-

sultée plusieurs fois. Je l'ai vue se promener ; cela serre le cœur. Elle est entourée de Garde royale, comme une prisonnière, et on écarte tout le monde. Le château des Tuileries a un peu l'air d'une place forte, et dans l'intérieur on dit qu'il règne une tristesse et une inquiétude extrêmes, et qu'il y a des gens qui, pour arriver à leurs fins, s'efforcent de l'augmenter. On s'y plaint assez hautement de la mollesse du ministère, tandis que l'autre côté dénonce sa partialité. Je serais bien étonnée qu'il pût résister à cette double lutte; peut-être aura-t-il seulement fourni les verges qui doivent le frapper.

Jeudi, 4 mai 1820.

Voici, mon ami, un autre événement fort étrange qui occupe beaucoup Paris : Avant-hier soir, à minuit et quart, on a tout à coup entendu un coup de pistolet dans la rue de Bourbon, accompagné d'un cri perçant de « Vive le roi ! » C'était vis-à-vis de la maison de M. de Broglie. M. de Staël, qui était chez lui, est sorti dans la rue. Il a trouvé un Garde du corps de *Monsieur* gisant sur le pavé, qu'il a fait transporter chez lui. Ce Garde du corps avait reçu

un coup de pistolet qui lui avait cassé le bras; il s'écriait sans cesse, au milieu de ses souffrances : « On va tuer le Roi! on m'a pris l'ordre! » Tandis qu'on lui donnait des soins chez M. de Staël[1], deux hommes sont arrivés en frac, et se sont dits Gardes du corps. Ils ont paru liés avec le blessé; ce dernier a conté tout haut qu'il était chargé d'ordres du Château pour différents endroits du faubourg Saint-Germain, qu'il avait été attaqué par trois hommes qui lui avaient tiré un coup de pistolet, lui avaient pris ses papiers, et s'étaient enfuis.

On se demande d'abord comment un soldat qui porte les ordres est à pied, tandis que tout militaire chargé de ce qu'on appelle « l'ordre » le porte toujours à cheval. A quoi eût-il été bon de prendre cet ordre, qui peut se changer dans un quart d'heure, que cinq ou six cents personnes ont dans Paris, et lorsqu'il n'y a nulle trace d'essai pour en profiter? Comment un Garde du corps chargé de lettres à neuf heures et demie, est-il attendu, à minuit un quart, rue de Bourbon? Comment, tombant à terre

1. Le feu duc de Broglie a raconté cette anecdote dans le second volume de ses *Mémoires*, si remarquables par l'élévation des sentiments et par une piquante sincérité. On y trouve, d'ailleurs, la confirmation de tout ce qui est dit ici de l'état des partis, de la société et des opinions de M. de Broglie lui-même.

dans la rue, son premier cri est-il : « Vive le roi ! » Comment deux Gardes du corps apparaissent-ils après l'événement, et comment les gens accourus au cri n'ont-ils aperçu aucun des trois hommes qui, dit-il, se sont enfuis? Mais cependant, il est certain que voilà un homme blessé; que voilà un pétard tiré, il y a quatre jours, sous un guichet du Louvre ; que le bruit court beaucoup que les magistrats chargés du procès de Louvel vont prouver qu'il n'a eu aucun complice, qu'on dénonce la Cour, que des paroles frappantes sont dites à la tribune, que la loi d'élections va se discuter dans quelques jours, et que les partis sont violemment aigris et en présence.

On raisonne sur tout cela; on se rappelle les feintes de ce genre du cardinal de Retz, des essais pareils en Angleterre; on se demande à quoi bon telle tentative pour ce qu'on nomme les libéraux? Cependant, un homme consent-il à avoir le bras cassé pour telle somme d'argent qu'on voudra? Enfin, on raisonne à perte de vue. Hier soir, M. Bastard, voyant M. Pasquier, en a causé avec lui. M. Pasquier lui a dit : « Nous sommes entre deux feux, car les *ultrà* sont tout aussi capables de pareil essai que les jacobins . » Et il lui a conté qu'au Château,

le matin, de grands personnages lui ont dit : « Monsieur, il faut tirer parti de ceci [1]. »

La séance secrète a été remarquable. Royer-Collard l'a contée hier chez le duc de Broglie où je dînais. « L'adresse de M. Manuel, dit-il, était mal dirigée [2]. En la motivant, ses paroles ont été plus mesurées qu'on ne devait s'y attendre. Il avait senti vraisemblablement que sa démarche n'était pas bonne à grand'chose. Il n'est pas vrai, au reste, qu'il ait répandu son discours dans Paris. » M. Benjamin Constant a parlé très bien, avec une modération remarquable, blâmant à peu près cette Adresse, prenant occasion de parler de l'état des choses, repassant en revue les différents gouvernements auxquels on accusait les libéraux de penser, démontrant que la liberté serait compromise avec eux, s'exprimant toujours avec modération. Royer-Collard dit qu'il a déployé un vrai talent, et trouve que le résultat de tout ceci est qu'il est maintenant reconnu, dans la Chambre, qu'il y a une association, plus ou moins organisée, qui cherche à diri-

1. C'était un Garde du corps de Monsieur, nommé Mouchard. Il ne fut que blessé et les assassins n'ont jamais été découverts.

2. M. Manuel proposait à la Chambre des députés de voter une adresse au roi pour défendre la Charte et attaquer le ministère.

ger les menées des *ultrà*, que personne n'en doute, qu'on en pourra parler sans être repoussé, et que c'est un pas dans la situation où l'on est, qu'il ne reconnaît pas belle, tant s'en faut!

J'ai quitté ma sœur un peu souffrante pour aller dîner chez madame de Broglie, qui m'avait invitée depuis huit jours. C'était la réunion de tous les doctrinaires qui entouraient une petite table, et qui se moquaient d'eux-mêmes fort bien. On a assez causé. J'ai trouvé là de l'inquiétude, un grand doute sur ce qu'il faudrait faire pour sortir de cette situation, et la crainte que, quelques efforts qu'on fasse, la question ne se juge entre les passionnés des partis.

Vendredi, 5 mai.

On a quelques détails sur ce Garde du corps assassiné. On l'attendait derrière des planches qui sont rue de Bourbon à côté de l'hôtel de Broglie. Tu me diras : « Pourquoi l'attendait-on ? » Car il a dit lui-même qu'il avait pour retourner à sa caserne pris cette route par fantaisie plutôt qu'une autre. Il est vrai de dire qu'il passe assez ordinairement des Gardes du corps dans la rue de Bourbon. On

lui a tiré un coup de pistolet, en lui disant : « Mort aux royalistes ! » Il est tombé en criant : « Vive le roi! » Il tenait quelques lettres à la main, toutes insignifiantes, avec l'ordre; sa main fracassée a laissé tomber les lettres; les assassins les ont ramassées, et se sont enfuis en jetant à terre le pistolet, sur lequel il est reconnu qu'il y a des mots gravés de menaces contre les royalistes. M. Pasquier, que j'ai vu hier, attribue cet événement à une sorte de fanatisme qui se propage ici contre les Gardes du corps, ou au désir d'effrayer. Il est certain que cet homme, qui était un simple planton, n'avait été chargé de porter aucun paquet, il aurait donc été frappé comme Garde du corps? La seule chose qui m'étonne, c'est qu'on l'attendît à cet endroit, au hasard, lui ou tout autre.

Alix a reçu une lettre de ses belles-sœurs, qui lui racontent qu'un M. Vatout [1], sous-préfet de Semur, très jacobin, dit Alix, et qu'elle a contribué à faire destituer, s'est présenté à M. le duc d'An-

1. M. Vatout était un homme d'esprit, auteur d'écrits médiocres; son ouvrage le plus célèbre est intitulé : *Aventures de la fille d'un roi*. Cette fille, c'est la Charte. Il a été plus tard député, et même membre de l'Académie française. Il est mort en Angleterre, peu de temps après la Révolution de 1848.

goulême. Le prince lui a dit : « Monsieur, avant de quitter Paris, j'ai appris que votre destitution était déterminée par le ministère. Vous n'êtes donc plus rien à mes yeux, et vous n'avez nul besoin de vous présenter à moi. » La garde nationale de Semur, qui n'est apparemment pas trop bonne, s'est blessée de ces paroles, et sa musique a crevé ses tambours et brisé ses instruments, afin de ne point se faire entendre sous les fenêtres du prince.

Madame de Ganay[1] a vu son beau-frère Laurencin, arrivé de Lyon, qui lui a dit que tous les royalistes quittaient cette ville, pour ne point se présenter chez le prince, et qu'il ne verrait arriver chez lui que les révolutionnaires, ses semblables. Dis-moi s'il n'y a pas vraiment désordre dans tous les cerveaux? Je crois, dans mon petit jugement, qu'il ne faut pas se dissimuler que l'exemple de l'Espagne a une contagion bien dangereuse. Combien de gens disent aujourd'hui que l'armée espagnole a conquis la liberté pour son pays; qu'elle a forcé le roi à nettoyer sa Cour, et que c'est depuis ce temps qu'il a repris sa popularité. De là cette haine publique qui ne se cache plus contre notre Cour

1. Madame de Laurencin et madame de Ganay étaient filles de M. de Virieu.

française et des conclusions fort intempestives. Je ne crois point m'abuser sur ce point; de même on ne peut prévoir les circonstances, les hasards, les fautes, enfin tout ce qui brouille ou démêle une situation; nous ne marchons pas beaucoup dans une route légale, et le chapitre des incidents révolutionnaires me paraît ouvert. J'ai peur qu'au premier moment, soit d'un côté, soit d'un autre, ce ne soient pas les honnêtes gens, les gens modérés qui aient raison sur les échauffés de leur parti. A gauche, les intentions du centre gauche sont visiblement débordées; à droite, on feint encore un peu de modération; mais le centre droit sera débordé à son tour. Si un homme fort et habile était capable de réunir les deux centres, peut-être nous sauverait-on. Voilà mon rêve, que je te soumets. Mais, hélas! c'est un rêve; j'en ai peur.

Samedi, 6 mai.

Il faut déplorer l'aigreur où tout ceci jette le monde. Je t'avoue que je ne reconnais plus personne; il me semble qu'on ne s'aborde plus qu'avec des yeux enflammés ou des paroles aigres; je ne vois à personne un visage absolument natu-

rel; dès que les hommes sont dans un salon, ils se retirent dans un coin, et aussitôt on les entend se quereller et disputer sur la loi. J'ai quelquefois peur que, sur tout ceci, on ne s'en tienne pas aux paroles. Le préfet de police a fait dire à Manuel de prendre garde à lui, qu'il avait des raisons pour croire qu'on lui en voulait beaucoup. Si, une fois, le sang se mêlait de tout ceci, où irions-nous? Je ne sais, mais je crains bien que la raison ne soit encore une fois ajournée, et que nous ne soyons destinés à une crise avant d'y revenir.

J'ai été voir M. de Talleyrand. Dans ce moment où il n'aperçoit pas, je crois, beaucoup de chances pour lui, où la gravité des circonstances le frappe comme tout le monde, il raisonne avec assez d'indépendance sur tout ceci, et il prévoit bien des tourmentes. Sa conversation m'a fortifiée dans l'opinion qu'aussitôt la loi d'élections passée, le ministère aura à subir une forte lutte avec les *ultrà*. Il m'a dit qu'il les entendait parler de M. Pasquier avec un tel mépris, que, quoi qu'il ne l'aimât guère, il lui arrivait quelquefois de redresser les opinions sur son compte, et de le défendre, parce qu'il n'aime point à accepter l'absurde : « Il sera éternellement pour eux, me disait-il, le préfet de

police de Bonaparte, un homme qu'on emploie tant qu'on en a besoin, et dont il faut se défaire ensuite, à tout prix. » Il paraît vouloir s'en aller à la fin de ce mois, et il craint que tout ceci ne tourne au profit des révolutionnaires. Il m'a dit un mot qui m'a assez frappée ; je lui disais : « Ce qui nous donne des chances de repos, c'est qu'il y a le besoin de demeurer tranquille dans une grande portion du pays, et que, pour parler comme certains libéraux, la nation ne comprend point sa situation. — Elle la comprendra cette année, m'a-t-il dit, parce que le pain sera cher. »

Madame de Noailles[1], arrivant des Tuileries, nous a raconté que M. Anglès[2] avait avait été prévenu depuis deux jours qu'une nouvelle explosion devait être tentée, sous le guichet des Tuileries. La police se mit à la suite, laissa toute l'affaire se conduire, et, avant-hier au soir, vers onze heures, comme il avait été annoncé, un homme portant un petit baril de poudre contenant quatre livres, ayant une pipe à la bouche, parut sous le guichet, et y plaça son baril.

1. Il s'agit de madame Just de Noailles, née Mélanie de Périgord et nièce de M. de Talleyrand. M. de Noailles avait été chambellan de l'empereur. Elle était dame du palais de la duchesse de Berry.

2. Préfet de police.

Les hommes de police qui surveillaient sa marche se saisirent de lui; la garde fut appelée; il y eut assez de mouvement dans ce bout de rue. On a, dit-on, arrêté encore un ou deux autres hommes qui se tenaient dans les environs, et sur l'un d'eux on a trouvé un papier avec quatre vers où on appelle les Bourbons *tyrans*, et où on les menace de l'échafaud. Je n'en ai pas su davantage, et, pour de plus grands détails, je t'écrirai demain.

Tu te représentes facilement l'état du Château, la violence des paroles, l'agitation des esprits, les menaces, les plaintes, les blâmes, les dénonciations, enfin ce désordre causé par la peur et la haine, et dont les vivacités, au fait, sont justifiées. Il serait plus raisonnable de remonter aux causes et de ne point laisser amonceler les prétextes de révolte par des mesures qui exciteront un grand nombre d'entreprises. Mais il est très vraisemblable qu'on ne regardera qu'à l'incident du jour, qu'on s'efforcera d'y obvier par des mesures de police et de surveillance. On déjouera bien des menées; les déjouera-t-on toutes? Qui le sait? et qui peut dire ce que renferme l'avenir?

Tu ne trouveras pas ma lettre trop rose, mon ami; mais je pense bien que tu ne l'es guère aussi. Ce

qui a achevé de me noircir, c'est le récit que madame de Noailles m'a fait de l'état de madame la duchesse de Berry. Cette jeune princesse s'est montée sur un ton d'exaltation qui la soutient, mais qui assurément n'est pas un état naturel. Elle croit qu'on l'assassinera, et elle vit comme si elle n'avait point cette idée. Elle se résigne à tout braver; mais la préoccupation des personnes qui l'entourent l'entretient dans une suite de pensées fort tristes, et ce qui arrive prouve qu'on n'a pas tort. On dit que le roi regrette M. Decazes plus que jamais, croyant que, s'il conduisait les affaires, sa personne serait moins exposée. J'ai la certitude qu'il a laissé échapper des paroles qui prouvent qu'il n'approuve pas la marche qu'on suit aujourd'hui.

Vendredi, 12 mai.

Le grand événement est l'arrivée de M. de Serre; il sera ici dans peu de jours. Le ministère dit qu'il vient défendre la loi; il arrive sans doute comme une espèce de Curtius, animé par le danger de la famille royale, irrité contre les libéraux, un peu excité contre ses amis par le soin qu'on a pris de les calomnier auprès de lui, un peu hors de lui par

la maladie; et, comme il est impétueux, il se jettera tête baissée dans ce qu'il croira le danger, et peut-être lui aussi en sera-t-il victime. Ses amis sont très affligés et très inquiets; ils paraissent déterminés à l'aller trouver à son arrivée, pour lui représenter les inconvénients de la marche qu'on suit; d'autres le tireront dans une autre opinion. Il sera malheureux et agité; dans cet état, il montera à la tribune; il y sera admirable. Mais il se verra attaqué par les hommes qu'il estime le plus; les libéraux lui jetteront à la tête ses anciens discours; il laissera échapper quelques paroles qui peut-être blesseront le côté droit; avec la meilleure intention du monde, il peut compromettre le ministère, parce que son talent et son âme l'entraînent fort loin. Il y a des gens qui disent que, même sans le vouloir, il peut tout à coup bouleverser la Chambre. On lui a entendu dire souvent que l'élection à deux degrés était subversive de tout gouvernement représentatif. Comment démentira-t-il ses anciennes opinions? Sera-t-il maître, sera-t-il agent? Le parti ministériel, qui sait les tentatives que les doctrinaires ont faites pour l'empêcher de revenir sont triomphants et un peu insultants dans leur succès; il se vantent d'avoir brouillé des

gens faits pour être unis. Cependant, au fond, les *ultrà* craignent M. de Serre, les ministres le souhaitent par vengeance, et pourraient être promptement empêtrés; ses amis sont fermes et affligés; une partie des libéraux s'en défie beaucoup, et les vrais révolutionnaires sont charmés de lui enlever, dans cette occasion, le peu de popularité qui lui reste[1].

M. Pasquier est venu me voir, nous avons causé longtemps ensemble, et je lui ai trouvé ce mérite qui, il faut le dire, le distingue aujourd'hui comme toujours, c'est de n'avoir au-dedans aucune passion haineuse contre qui que ce soit, et de pouvoir rendre justice aux individus qui sont hors de son parti. Je lui ai franchement dit les discours de quelques *ultrà* contre lui, et je ne lui ai pas dissimulé mes inquiétudes sur le pouvoir qu'ils peuvent reprendre, et le profit qu'ils tireraient des lois qu'on leur aurait façonnées. Il n'a pas l'air d'avoir d'illusions sur leur compte; mais il croit, et il le croit trop peut-être, qu'ils seraient incapables de revenir au pouvoir; il les regarde comme devant

1. On verra plus loin que M. de Serre était moins hésitant que ses amis ne le croyaient alors, et qu'il abandonna très promptement les doctrinaires à son retour; ce qui lui a été très justement reproché.

s'épuiser en cris impuissants. Peut-être encore ne craint-il pas assez les prétextes que leurs tentatives fournissent aux révolutionnaires. Enfin, il se flatte de dominer ce parti, et sa vraie peur porte sur le jacobinisme, qu'il veut comprimer à tout prix. M. de Serre arrive dans cette opinion, qui, étant une idée chez M. Pasquier, devient un sentiment profond chez son collègue. Le meurtre du duc de Berry, les discours des brouillons, les entreprises de désordre ont indigné cette belle âme. Préoccupé d'une idée fixe, il est vraisemblable que personne n'aura crédit sur lui, et que sans rien écouter, il ira porter dans la Chambre l'ardeur de sa nouvelle et sincère conviction. Je crains bien d'abord qu'il ne se tue, ensuite qu'il ne se perde ; car je crois les temps de beaucoup plus forts que les hommes, et le mal aujourd'hui plus habile au succès que le bien. Mais je suis profondément émue de ce caractère si rare d'un homme qui se dévoue à ce qui lui apparaît un devoir, et qui oublie pour lui son intérêt, son danger et ses préventions. On l'attend aujourd'hui.

On poursuit les moteurs de ces petites explosions des jours passés. Le gouvernement est fort silencieux sur toute cette affaire, et les opinions

flottent encore sur les auteurs. On n'ose vraiment rien conclure; il faut employer son bon sens à douter. Ce qui est certain, c'est qu'il y a à Paris, un mécontentement causé par des circonstances diverses, et qu'on s'efforce d'enflammer. L'augmentation du prix du pain sert de prétexte. Hier matin, Victorine, allant chez notre boulanger, a entendu ce propos d'un homme du peuple qu'elle m'a rapporté, en m'en demandant l'explication : « Depuis qu'on nous a ôté notre ministre, tout cela va de mal en pis! » Certainement, M. Decazes n'était point un ministre populaire. Mais tout à l'heure peut-être, par un jeu des circonstances et des factions, M. Decazes va passer pour le ministre des libéraux, et M. de Serre pour celui des *ultrà*. Nous faisons là-dessus, ton fils et moi, des causeries à l'infini et sans aucune passion; nous philosophons des heures entières, seuls dans notre petite chambre. Il y a pour son jeune esprit des leçons fortes dans tout cela; il est digne de les recevoir. Il n'en refuse aucune, mais il souffre parce que, comme M. de Serre, il met son âme de la partie, et le spectacle de ses nobles émotions est quelque chose de beau, et de pénible en même temps pour moi. Je serai charmée de l'avoir avec nous, pour le

reposer un peu de ce qu'il pense et de ce qu'il sent. Incapable de haine et de colère, il ne peut trouver, comme la plupart des gens du monde, de soulagement dans la violence des paroles et l'âcreté des injures ; mais il est froissé par ses propres sentiments, par ses attachements, par ses admirations et ses mécomptes. Je m'attriste de ce qu'il éprouve, et je suis fière cependant de l'élévation de toutes ses émotions.

Je t'enverrai sous deux jours l'ouvrage de M. de Chateaubriand sur le duc de Berry[1]. C'est une fort médiocre chose, à mon avis et à celui de beaucoup de gens, du moins de ceux qui veulent conserver leur libre arbitre dans le jugement. La division du livre en très petits chapitres, tous vides, l'entassement des citations, le gonflé des éloges, le tendu du style et la sécheresse qui règne sur tout, en fait à mon avis une lecture désagréable. Ce qui est bien, naturel et naïf, c'est la correspondance de ce malheureux prince et de sa femme depuis le moment où ils ont été mariés jusqu'à l'instant où ils

1. *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry*, par M. le vicomte de Chateaubriand, in-8, Paris, 1820.

se sont vus; leurs lettres valent mieux que tout le *pathos* de M. de Chateaubriand.

Samedi, 13 mai.

Madame de M..., qui est venue me voir hier, m'a parlé assez longuement de mon amitié pour M. Guizot. Elle m'a appris qu'on s'étonnait fort dans le monde que nous fussions liés avec lui, et là-dessus, dans la tendresse de son amitié et dans l'aveuglement de ses préventions elle m'a étalé tous les griefs qu'on a contre lui. On l'accuse d'avoir mené M. Decazes, tandis que je lui ai entendu dire souvent qu'il avait bien peu de crédit, et que, d'ailleurs, les faits sont au bout, puisque rien de qu'il a souhaité n'a été fait. Elle se le figure comme ayant dirigé je ne sais quelles menées contre la religion catholique, tandis que Guizot m'a conté qu'au moment où il arriva au ministère, M. Decazes lui signifia que, comme il était protestant, il ne le laisserait s'immiscer dans aucune affaire religeuse, précaution qui me paraît très raisonnable. Enfin, elle le croit le plus intolérant des hommes, tandis que, depuis que je suis ici, je ne vois réellement que lui qui rende justice à tout

le monde, et qui sache faire les éloges mérités des hommes qui ne sont point dans son parti. J'ai répondu à madame de M..., que je ne me croyais point enrôlée à la suite de toutes les opinions de qui que ce soit, pas plus de M. Guizot que d'autres; que je l'estimais fort, parce que je le connaissais bien; que j'avais un grand fond d'amitié pour lui; qu'il y avait quinze ans que je lui voyais suivre une marche droite et morale, et que je ne pouvais pas mettre à la place de mes observations les accusations et les injures des personnes qui ne pouvaient jamais intenter de faits contre lui, et qui se contentaient d'énoncer la haine qu'elles lui portaient.

Tout cela vient en partie de ma pauvre tante, car j'ai fort peu nommé M. Guizot depuis que je suis ici, parce que je n'ai assurément l'envie d'aucune conversion; mais elle le hait fortement, sans trop savoir pourquoi. Il n'y a pas une personne de ma société à laquelle elle ne le dénonce; elle nous représente comme entièrement séduits par lui. A qui veut l'entendre, elle dit qu'il a perdu Charles, et elle fait de tout cela beaucoup plus de bruit qu'il ne faudrait si son amitié avait un peu plus de raison et ses paroles plus de mesure. Son texte favori est de te représenter toujours désolé, au

fond, de tout cela, et supportant par condescendance pour ton fils son amitié pour Guizot. Il n'y a rien à faire à de telles pauvretés, que de ne point les relever, et de les mettre dans le gros volume des inconséquences humaines. Je commence à devenir une digne élève de tes doctrines, et à me peu soucier de ce qu'on dit. Quant à Charles il n'est grâce au Ciel nullement perdu; il se tient tranquille; il est sincère dans ses opinions, mais point arrogant, ni injurieux.

Voici une anecdote : Il y a quelques jours, M. Ternaux dînait chez le maréchal Oudinot, avec M. de Fitz-James. On parle de la situation présente. Ternaux la conte telle qu'il la voit. M. de Fitz-James est effrayé : « Diriez-vous tout cela à *Monsieur ?* demanda-t-il. — Sans doute; pourquoi pas? — Eh bien, venez chez *Monsieur !* — Je ne puis y aller sans y être appelé. — Et si *Monsieur* vous invite? — A la bonne heure ! »

Avant-hier, *Monsieur* envoie chercher Ternaux, qui répond qu'il a du monde à dîner et qu'il ne peut y aller. *Monsieur* renvoie hier. Ternaux fait dire qu'il ira après que la réunion qui a lieu chez lui aura fini sa séance. Et, en effet, il y a été à dix heures. Je n'en sais pas davantage. Cette quinzaine

va être importante. J'aurais voulu que tu pusses venir, pour assister à tout cela; c'est un spectacle triste et curieux : On s'échauffe, on s'agite. La volonté de la Providence, les hasards imprévus feront peut-être autre chose qu'on ne croit. Quant à moi, mon ami, je ne sais en vérité ce que je souhaite, ni ce que je crains. Jamais, depuis que je suis au monde, seule avec moi-même, je n'ai éprouvé pareille incertitude.

Dimanche, 14 mai.

Mon pauvre ami, je suis triste, car les temps de partis font voir l'humanité sous un si misérable aspect, que, peu à peu, on se sent détaché d'une foule de choses. J'admire comment on s'enflamme sur une multitude de pauvretés, de paroles échangées dans le monde et qui, disons-le franchement, n'ôtent ni n'ajoutent à la situation. Les faits demeurent, la force de choses continue de pousser, et ce qu'on a dit n'y a rien fait du tout. Je ne sais ce qui adviendra de la loi; les ministres, vraiment modérés dans cette tourmente, ne répondaient point hier qu'elle passât; tu ne t'attends pas que j'en dise plus qu'eux. Je les plains, et je ne puis

assez te dire à quel point je suis contente du calme et de la tolérance que j'ai été à portée de remarquer chez M. Pasquier, au travers de l'emportement général. Quoique je ne sois pas de son avis sur tout, nos dissidences ne nous ont point empêchés de causer doucement, de parler sans aigreur sur tout le monde. Il a le grand mérite de louer certaines qualités chez des hommes qui marchent dans une ligne opposée; c'est un genre de modération que je n'ai pas rencontré beaucoup depuis que je suis ici. Je le lui ai dit à lui-même.

Malgré cela, il est l'objet d'une haine violente; je vois des *ultrà* d'une injustice extrême pour lui. J'en entendais, hier, qui disaient, qu'après ceci, il fallait l'écarter du ministère, ainsi que M. Siméon, et que ces deux hommes de moins, *bien remplacés*, on irait. Je suis très convaincue que, la bataille des élections gagnée, on y travaillera. Pendant ce temps, il m'est arrivé de rencontrer un militaire d'assez haut grade, de nos connaissances d'autrefois, qui m'a montré une haine tout aussi passionnée contre mon cousin. Il m'a dit, entr'autres, ces paroles : « Si les Gardes du corps ont voulu sévir contre M. Decazes, les demi-soldes pourraient bien sévir contre votre cousin. » Je t'assure qu'il y

a des moments où toutes ces passions me soulèvent l'âme au point que je voudrais être absolument hors de toute société.

Demain commencent à la Chambre des pairs le procès de Louvel, et à l'autre Chambre notre grand procès national. Peut-être s'agira-t-il de vie ou de mort dans les deux questions; car il y a de la vie ou de la mort politique dans une loi qui peut décider du repos ou du trouble de la France. C'est le général Foy qui parlera le premier. Il doit rendre compte de ce qui s'est passé à la commission. On dit que, dans l'opposition, lui, Benjamin Constant, Royer-Collard, Camille Jordan, Courvoisier, Bignon, Delessert, et j'ai oublié le huitième, se sont entendus pour déployer toutes leur armes, et qu'ils se sont montré leurs discours. Il y a un peu de scission dans le côté gauche: Les vingt derniers du parti sont dans un système d'opinion que repousse B. Constant, qui, en tête de quarante-cinq membres, a demandé à passer dans ce qu'on appelle la réunion Ternaux. Si le gouvernement n'avait pas des engagements pris avec le côté droit, peut-être pourrait-il tirer parti de cette rupture, et se donner, par quelques concessions habiles, une attitude un peu populaire; mais il lui est difficile de

reculer. Souhaitons-lui bon courage et prévoyance; il en a grand besoin.

Notre cousin Bastard va lire son rapport à la Chambre des pairs. Il était si déterminé à parler selon sa conscience, à dire le vrai dans sa plus grande simplicité, que je parie bien qu'il va être attaqué par les violents d'un parti, et qu'on lui saura mauvais gré de démontrer jusqu'à l'évidence que Louvel est sans complices ; au reste, il est préparé à ce blâme. Tu sais comme sa conscience de magistrat est sincère, et les hésitations de son caractère disparaissent devant ce qui lui parait, et qui est réellement, un devoir. Je crois qu'en somme l'attitude qu'il va garder lui fera beaucoup d'honneur. Je t'assure que, dans des moments aussi difficiles que ceux-ci, on aurait un grand avantage si on se déterminait, comme lui, à ne pas s'écarter de la vérité; elle déjouerait bien des manœuvres. Mais, au contraire, il me semble qu'on s'empêtre un peu dans une foule d'intrigues et de petits mensonges, et on accroît les haines et les défiances qui font tout le mal. Je te reviendrai, mon ami, un vrai petit philosophe, assez tristement détrompée sur une foule de choses, plus dégoutée de la vie du monde que jamais, et con-

vaincue surtout que nos affaires vont mal, parce qu'elles se traitent encore beaucoup trop au milieu de la société. Il y a chez certains hommes un mélange de vie de salon et de vie publique qui grimace, qui les gêne, les compromet et les aigrit.

Mardi, 16 mai.

Quel temps, mon cher ami! Quelles vilaines passions ! Voilà que tout est en feu dans la Chambre des pairs, à cause du rapport de M. de Bastard ! Notre cousin a fait un rapport vrai, naïf, dans lequel il a mis sa conviction tout entière; et cette conviction est que Louvel est un fanatique buté à une seule idée, frappé du départ de Bonaparte et de l'entrée des étrangers; qu'il n'a rien lu, qu'il ne sait ni ne se soucie de ce qu'on a écrit depuis quatre ans. Il a appuyé ses convictions sur des faits; il a de plus rendu compte des précautions que M. Decazes avait prises, précisément ce jour déplorable du dimanche gras. Il a, pied à pied, conté et éclairci toutes les petites tentatives et menées que l'esprit de parti a inspirées à certaines personnes, pour exploiter le malheur à leur profit. Et voilà

qu'aussitôt les pairs *ultrà* et même les pairs ministériels se sont tout à fait enflammés. MM. de Fitz-James et de Polignac sont hors des gonds, et ont fait une scène à Bastard. Le parti ministériel dit : « On attaque M. de Richelieu de cette manière, car il a appuyé les lois d'exception sur le crime de Louvel! » Cependant un magistrat devrait-il donc imposer silence à sa conscience, et taire la vérité? Je ne sais si le ministère prendra l'affaire ainsi; j'espère que non, car il est composé d'hommes honnêtes, et ils doivent comprendre qu'un magistrat, avant tout, doit être sincère.

Le roi s'est expliqué assez fortement sur la loi; il a dit publiquement qu'il désirait qu'elle passât, et qu'il regardait comme mauvais Français tous ceux qui parleraient contre. C'est du moins la parole qu'on répète. Il me semble que ce ne sont pas trop les expressions d'un roi de gouvernement représentatif. Au reste, j'ignore ses paroles expresses, parce qu'elles sont redites et exagérées selon les partis. Je t'avoue que je suis un peu troublée de tout ceci, et je le suis d'autant plus qu'hier, malgré mes efforts pour demeurer en repos, une extrême douceur à écouter les injures vraiment grossières dont ma tante prenait plaisir à couvrir,

devant moi, des personnes que j'estime, il a fallu que je finisse par me défendre des duretés dont elle m'accablait. Je parlais de M. de Serre avec le respect qu'il m'inspire, du désir que j'aurais de l'aller entendre, et de sa vie honorable, de l'admiration que m'inspirait la sincérité de ses convictions. Je ne croyais point que ces paroles dussent choquer ma tante; car elle venait de me dire que M. de Serre arrivait tout monté contre les doctrinaires, déterminé à rompre avec eux, décidé à s'unir aux *ultrà*, et il me semble qu'elle eût dû me savoir gré de ce que je lui exprimais cette estime et cette confiance pour un homme qu'elle annonçait gagné par ce qu'elle appelle *son parti*. Loin de là, je crois que ma douceur l'a irritée. Elle s'est mise alors, tout aussitôt, à me disputer les qualités de M. de Serre, à le représenter comme un intrigant ambitieux qui avait été *indigne*, l'année dernière, qui se repentait cette année; qui a mis tout en combustion, qui, par sa maladie, a leurré le ministère, ne voulant point quitter sa place l'hiver dernier, et aimant mieux risquer de mourir que de s'en aller; ce que tout le monde souhaitait.

Tout cela a été accompagné d'invectives violentes contre moi et contre mon fils, de reproches de ce

que nous n'aimions que la société des petites gens et des misérables; de ce que, ton fils et moi, nous t'abusions sur le caractère de M. Guizot, comme si tu ne le connaissais pas toi-même, et que tu ne fusses pas en état de juger le caractère et l'esprit d'un homme! Enfin, je n'avais de ma vie, je l'avoue, ouï quelque chose de si insultant pour nous trois : Charles, un esprit tortu; moi, une exaltée; toi, un bonhomme que nous tournions à notre fantaisie. J'aurais eu besoin de force et de courage pour répondre; mais j'étais un peu malade et je me sentais une forte envie de pleurer. Je sentais au-dedans de mon âme tous les mouvements de la raison, et, comme je ne voulais pas céder à une sorte d'indignation excitée en moi par la douleur de me voir ainsi mal jugée, et travestie par une personne qui devrait mieux me connaître, qui m'insultait, à la lettre, avec une sorte de plaisir, je ne savais que lui répondre, j'hésitais dans le choix de mes expressions, et elle peut se vanter d'avoir eu plein succès, car elle m'a assommée, et j'ai été tout à fait imbécile. Pour être à la mesure de la disposition du moment, il faudrait pouvoir se mettre en colère, et tout ce qui se passe m'émeut tellement, que j'en suis incapable. Aussi Charles me

dit qu'il n'aurait pas cru que je pusse être aussi victime que je le lui parais. Et cependant, si tu savais à quel point, intérieurement, depuis huit jours, je me suis appliquée avec moi-même à réprimer en moi toute passion, à chercher la vérité, à rendre justice à qui il appartient, à louer par exemple M. de Serre, qui va peut-être prendre le parti de ce qui ne me parait pas la raison, mais qui mérite qu'on l'attende pour le juger, qu'on l'admire même en ne l'approuvant point, et qu'on comprenne ses sentiment personnels, la loyauté, le dévouement qui le font agir !

Mercredi, 17 mai.

Il y a bien de la colère contre le rapport de Bastard. La puissance de la vérité, la force de sa conviction, la netteté de sa conscience l'ont porté à dire que Louvel, seulement fanatique de Bonaparte, avait été entraîné par la disposition passionnée et criminelle de sa nature, et qu'il ne lisait rien, qu'il était étranger aux discussions politiques, et n'était pas conduit par les mauvaises doctrines ni les feuilles incendiaires[1]. Il se trouve

1. M. de Bonald écrivait, dans le *Défenseur*, que les opinions

que cet exposé fidèle de la vérité annule les motifs sur lesquels le ministère a appuyé la demande de ses lois d'exception; ce qui prouve, en passant, qu'il eût dû s'occuper tout de suite de la répressions de la Presse et de la loi d'élections, et ne pas repousser les conseils qu'on lui donnait alors. Cette faute a été grande, car elle a mis l'opposition sur un terrain en apparence raisonnable. D'ailleurs, on pouvait certes motiver les inconvénients de la liberté de la Presse autrement que par l'assassinat du duc de Berry. Enfin, quoi qu'il en soit, on sait mauvais gré à ce pauvre Bastard d'avoir dit la vérité; les grands *ultrà* sont furieux, d'autant que ce rapport découvre les tentatives que quelques-uns d'entre eux ont faites pour rattacher quelque chose à ce meurtre, et particulièrement y impliquer M. Decazes. La sincérité de Bastard lui fera honneur parmi les honnêtes gens; mais elle le brouillera avec beaucoup de monde. Quel temps, mon ami, que celui où la vertu jette plus d'embarras dans la conduite que le vice!

J'ai vu, hier matin, M. Pasquier. Il est fermement convaincu qu'on ne peut se sauver que par

énoncées par M. Guizot avaient une *singulière ressemblance* avec les doctrines professées par Louvel.

la marche qu'on suit. Il se plaint amèrement des doctrinaires qui fortifient, dit-il, l'opposition, en lui prêtant leur mérite et leur talent. Il dit encore qu'on leur a offert de s'entendre, et qu'ils ne s'y sont pas prêtés. Il a du courage contre les dangers qui le menacent; ses discours sont fort honorables pour lui; j'ai en tête qu'il se trompe, et je crois que, dans nulle époque de sa vie, il ne s'est montré si estimable.

Si on pouvait envisager d'un regard tranquille ce qui se passe sous nos yeux, on trouverait à chaque pas des incidents tellement curieux à observer, qu'on attacherait en quelque sorte un intérêt et un plaisir à tout ce qui se déroule ainsi; mais l'inquiétude a le dessus, l'esprit est troublé, le cœur souvent serré, et la souffrance devient un état habituel. « Qu'adviendra-t-il? » est le mot de chacun. Toutes les paroles sont menaçantes; le mal s'accroît encore par les paroles; il faut dont compter sur quelque bon hasard qui, après tout, n'est pas impossible. Quant à moi, je porte mes propres émotions et celles de Charles. Aujourd'hui, j'ai reçu un petit billet de M. de Laboulaye [1], ami intime de M. de Serre. Je

1. M. Froc de Laboulaye était un député distingué du centre gauche, qui passa peu de temps après au centre droit.

me suis assez liée avec lui depuis que je suis ici, parce que nous nous rencontrons souvent et que nous nous entendons dans nos admirations du Garde des sceaux. Il m'a donc écrit que M. de Serre arrivait fort souffrant; ce billet était daté du cabinet du ministre. En lisant ce peu de lignes, Charles est devenu pâle d'émotion. Son attachement pour le Garde des sceaux, les opinions de ses amis, les siennes propres, la pensée que la grande question de la liaison ou de la rupture de personnes qu'il estime également allait se déterminer dans vingt-quatre heures; ce dévouement d'un homme mourant peut-être, ou du moins menacé gravement, qui vient s'associer à des mesures qu'il n'a point prises et les soutenir au mépris de sa raison, tout cela se croisant dans la pensée de notre enfant le jetait dans un état qui m'a fait venir les larmes aux yeux. Je viens de l'envoyer prendre l'air pour le remettre un peu, et, moi, je t'écris pour t'associer à des sentiments que personne ne comprendrait.

J'ai vu ce matin M. Siméon, il m'a laissé voir une profonde inquiétude sur les suites de tout ceci, et peu de consfiance dans ce qu'il entreprend, M. de Mézy me disait, hier : « Je conviens qu'on a

assez mal mené les affaires depuis trois mois ; mais où nous en sommes il n'y a pas à reculer. » M. de Richelieu a dit, ce matin, à quelqu'un : « Tout ceci me paraît au diable ; je ne suis pas bien sûr que nous nous soyons bien enferrés. » D'après cela, il y a un peu lieu de douter, et d'être ému de la gravité de la situation.

Vendredi 19 mai.

J'ai interrompu ma lettre, parce que Bastard est venu me voir. Il m'a proposé de me mener chez la duchesse de Broglie. Comme je n'avais vu personne de la journée, j'ai profité de cette occasion pour savoir quelques nouvelles. J'ai entendu là une grande admiration pour le discours de Royer-Collard[1], et une extrême vivacité de têtes montées. J'ai revu des gens que je n'avais point rencontrés depuis longtemps, entr'autres Daru, qui m'a fort chargée de le rappeler à ton souvenir, et que j'ai

1. M. Royer-Collard avait parlé contre la loi, dans la séance du 17 mai, avec beaucoup de talent et de succès. Son discours commençait par cette phrase devenue célèbre : « La nécessité, ministre de la Providence et maîtresse des peuples et des rois, a son empire dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique. »

trouvé grossi étonnamment. Il était terriblement animé contre M. Bellart. Quelques pairs sont venus aussi, et tous parlaient de lui avec amertume. En dégageant la vérité de l'esprit de parti, il faut encore conclure que, dans cette affaire, il aura été inconvenant. J'ai vu chez de M. de Broglie des gens qui avaient vu M. de Serre. Il est bien souffrant, il eût désiré demeurer dans le Midi, il y espérait le retour de sa santé ; il a laissé voir qu'il croyait que le voyage qu'on lui a demandé instamment le tuerait, et il disait tristement : « On se soucie peu de ma vie. » Il faut frémir des émotions qu'on va lui donner ici ; j'en suis navrée. En vérité, j'avais bien affaire à me prendre à l'intérêt d'un homme que je ne verrai vraisemblablement jamais. Ah ! mon ami, ceux qui se composent une vie toute pleine des pauvretés des salons de Paris, qui ne s'arrêtent à aucune pensée, qui n'écoutent point leur âme, sont les seuls sûrs du repos.

Hier soir, il y avait chez moi trois ou quatre hommes, entre autres notre cousin Ganay[1]. M. Bastard lui dit : « Heureusement, monsieur, que, dans tout ceci, la Garde est sûre. — Sûre, dit Ganay avec

1. M. de Ganay était colonel d'infanterie dans la Garde, et député.

cette vivacité que tu lui connais, pas plus sûre qu'autre chose. On la désorganise; les colonels, qui en répondent, s'engagent plus qu'ils ne peuvent; nos casernes sont remplies de pamphlets et de chansons; nos soldats lisent tout le jour mille sottises! » Et, alors, il a tiré de sa poche des chansons, en effet très mauvaises, qu'il nous a montrées et qu'il avait saisies dans sa caserne. Il ajoutait que cela lui rappelait les tentatives faites en 1789 sur les Gardes françaises. Il nous contait que tous les *ultrà* de son régiment relevaient la tête et le contrariaient, le tout accompagné de tels jurements qu'il était impossible de ne pas rire de sa vivacité, quoique assurément le fond de ses paroles ne fût pas plaisant.

Samedi, 20 mai.

Je ne connais rien de si beau réellement et de si touchant, mon ami, que les entrevues qui ont eu lieu entre M. de Serre et ses amis. Quand je serai près de toi, je te conterai ce qu'il a dit à Guizot de qui je le tiens, et qui, en me parlant, avait continuellement les larmes aux yeux, tout ferme qu'il est. Ils se sont entendus sur tout; ils avaient tous

deux une égale tristesse, un égal doute de l'avenir, et leur entretien était d'autant plus grave que M. de Serre y apportait sans cesse des paroles mélancoliques sur le peu de durée de sa vie, sur sa souffrance et sur l'état de faiblesse qu'il éprouve qui l'empêche d'entreprendre ce qui serait à la hauteur de la gravité de ce moment. Il ne fera point le ministère, car il n'en a point la force; il ira à la campagne, il paraîtra à la Chambre pour y parler quelques minutes; ce qu'il veut dire sera digne du sentiment qui l'anime, de la préoccupation politique qui lui est ordinaire. Rien de si admirable que le caractère de ce malheureux homme! C'est un cruel événement que sa santé vienne ainsi l'arrêter dans sa course. Je ne voudrais pas avoir à me reprocher de l'avoir appelé au milieu de cette tourmente. Je suis émue de tout cela comme si un malheur personnel m'avait atteinte, et j'ai plus que jamais le besoin de sortir d'ici et d'aller respirer près de toi un repos et un accord de sentiments que si peu de gens entendraient.

Voilà bien de la politique, mon ami, et de la politique assez sombre. Il y a pourtant contre mes inquiétudes les chances des hasards, et le repos

positif des classes inférieures, qui fait la différence de ce temps-ci, avec les commencements de notre Révolution. Je ne suis pas de ceux qui croient que le peuple se mêlera de tout ceci. Je le disais, l'autre jour, à un de nos militaires de Bonaparte, devenu un vrai jacobin, qui me répondit durement : « On se passera de lui. » Mais je ne sais s'il est aisé de s'en passer.

Voilà décidément M. de Bastard qui n'est pas bon à jeter aux chiens. Il continue sa belle et noble conduite à la Chambre des pairs. Il devient l'objet de la haine et des reproches des *ultrà* et des ministériels même. On voudrait que la conscience du magistrat se prêtât aux considérations secrètes de la politique. Il y a eu, lors de la mort de ce malheureux prince, de vraies infamies. Depuis, on s'est efforcé de faire tremper la nation dans la complicité de ce crime; on ne cesse de la dénoncer à elle-même, de la flétrir, et, au moment où la vérité apparait, alors ce honteux échafaudage de la passion s'écroule, et la haine, impuissante pour le soutenir, s'irrite contre le simple rapporteur des faits qui la déconcertent. J'ai vu un pair qui m'a dit qu'il résulterait de tout ceci une rupture complète dans la Chambre des pairs, que,

jusqu'ici, les formes dans les oppositions avaient été conservées, mais qu'aujourd'hui on était tout près de s'insulter, et que les discours des deux partis, grands seigneurs et militaires, étaient menaçants. Les gens qui aiment la discorde doivent être contents !

Je me souviens que tu n'approuvais pas trop qu'on eût renvoyé ce jugement de Louvel à la Chambre des pairs, et je crois que tu auras eu raison ; il aura attisé le feu. M. Bellart dit : « Louvel n'a point de complices, mais il y a complicité spontanée dans le pays. » Voilà qui est peut-être vrai; mais il faut avouer que ce n'est pas habile d'en convenir. Certes, Bonaparte s'y entendait, et, lorsque ses jours étaient menacés, il se gardait bien d'en faire le moindre éclat. En disant aux hommes quels sentiments ils éprouvent, on les fortifie en eux.

Mardi, 23.

J'ai dîné hier chez madame de Labriche; j'ai entendu là de tristes prédictions entre M. Molé et M. Lainé. Si notre avenir est paisible, assurément cela surprendra bien du monde ; car toutes les pré-

dictions sont tristes. Ils ne parlent de la loi d'élections que comme d'un palliatif qui leur parait donner plus de temps et moins de précipitation aux événements. M. Molé, dont les observations sont à part de la conduite, remarquait à quel point l'avantage de la discusion avait été du côté gauche, comme les paroles de tous ses membres, de bonne foi ou non, annonçaient confiance dans leur succès à l'égard du pays, et il allait jusqu'à dire que la loi, même passant telle que les ministres l'ont présentée, était toute changée par le fait même des paroles dites sur elle, et apparaîtrait toute autre à présent à nos départements.

Le discours de Ternaux[1] a fait faire à M. Molé et à M. Lainé les mêmes réflexions qu'à moi. Il faut considérer que, deux jours avant, il avait eu avec *Monsieur* un entretien d'une heure et demie, et que *Monsieur* avait été d'une bonté parfaite; que Ternaux, dans le fond, est honnête homme, et que

1. M. Ternaux aîné, député de la Seine, était membre du centre gauche de la Chambre. Il était à la tête de l'industrie des laines et des draps, et d'une famille estimée et libérale. Il est mort ruiné après 1830. C'était l'oncle des deux Ternaux que nous avons connus, Ternaux-Compans, qui s'est fait connaître par des ouvrages originaux et d'une érudition piquante, et Mortimer Ternaux, député et auteur d'une *Histoire de la Terreur*.

c'est donc là le résultat de la confiance que lui ont inspirée les protestations du prince du sang ! Tout cela est triste et grave. Je ne vois de force nulle part que dans la Révolution, qui continue sa marche, et qui probablement sera plus forte que nous tous.

J'ai vu quelques pairs chez M. Molé; ils sont encore étourdis de la violence à laquelle leur Chambre se monte. M. d'Houdetôt[1] entre autres a été frappé du développement de haine qui s'est montré à l'occasion de ce procès; la minorité militaire semblait se préparer à une bataille, et la droite laissait échapper des paroles menaçantes. Le pauvre chancelier brisait sa sonnette sans pouvoir rétablir l'ordre; il parait que Bastard perdait un peu la tête; mais il reste démontré à Frédéric que lui seul est dans la bonne foi, et que MM. Bellard et Séguier avaient envie de tirer parti du procès pour y trouver des appuis à leurs opinions. Si lui-même a reçu cette impression, il faut juger de celle des passionnés de la gauche et du bruit qu'ils en feront ! Un hasard m'a fait rencontrer,

1. M. Frédéric d'Houdetot, pair de France, était un fils aîné de M. d'Houdetôt, et d'un autre lit que mesdames Germain, de Barante, de Bazancourt, etc.

hier, un vrai boutefeu populaire qui me disait : « Ce procès et la manière dont il tourne nous avancent beaucoup. Il est visible que les *ultrà* suivent leur marche ordinaire ; vos ministres voudront voiler leurs sottises. Tout va bien pour nous. » Cet homme m'a fait trembler par ses certitudes. Il me disait encore : « Les députés du côté gauche font bien de parler contre la loi ; mais il faut espérer que quelques-uns voteront pour et aideront la majorité ; à présent, au point où nous en sommes, il faut qu'elle passe; elle avancera tout. »

On dit que MM. Courvoisier et Sainte-Aulaire[1] ont fait des discours très remarquables ; on en parlait dans la soirée fort diversement, mais en s'accordant sur ce qu'ils avaient produit un grand effet. J'ai été dans une maison où je ne vais guère, mais où j'ai rencontré un assez bon nombre de personnages du temps de Bonaparte. J'ai vu là un homme de l'ancienne police de Fouché que nous avons connu autrefois. Cet homme n'a rien perdu

1. MM. Courvoisier et de Sainte-Aulaire avaient très vivement parlé contre la loi. Ce dernier terminait son discours par ces paroles : « Aveuglement fatal aux ministres qui ont proposé cette loi, fatal pour nous, si nous avions la faiblesse de l'adopter, fatal à tous ceux qui la désirent, s'ils étaient assez malheureux pour l'obtenir. »

de son activité; il parlait haut, sans nulle peur; il contait des choses fortes et étranges; il m'a paru très *au fait*, et il n'a pas contribué à me rassurer. Auparavant, j'avais dîné chez Guizot, qui ne perd ni son temps ni la dignité de son esprit à mettre dans sa conversation, comme tant d'autres, des injures et des violences à la place des raisons. Au reste, il est moins troublé que beaucoup d'autres, et cela se conçoit : comme il est jeune, il a de l'avenir. Je trouve qu'à un très petit nombre d'exceptions près, tous les gens qui ont passé cinquante ans semblent avoir perdu la tête. Ils ne parlent pas sans que le rouge leur monte au visage, et sans un certain tremblement de colère qui n'est pas trop beau à voir. Ils ont bien plus de haine que les jeunes gens, et la passion qu'on leur découvre ne donne pas grande confiance en leurs paroles. Il est trop visible que ce temps-ci ne leur appartient plus. Mon ami, je le dis pour tous les partis.

DXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, 30 mai 1820[1].

Me voici arrivée, mon cher enfant, et assez promptement rentrée dans mon repos favori. Ce que j'ai vu de Paris m'a donné du goût pour le silence qui m'environne. Il me semble qu'ici je rasseois mes pensées hors des influences haineuses qui m'ont paru s'être emparées de tous les partis. Votre père se porte bien, et est content de me revoir. Albert a pleuré de joie en m'embrassant; mon ménage, bêtes et gens, me faisait bonne mine; cette bienveillance a soulagé mon âme oppressée de quelques petites injustices parisiennes. Je serai très heureuse quand je vous tiendrai ici, d'autant que je crois que ce repos vous fera aussi du bien. Après une pareille tourmente d'opinions, de paroles, de sentiments ou contenus ou échappés, l'esprit a besoin de se rafraîchir, de

1. Ma grand'mère était partie le samedi 27 mai pour Lille, laissant son fils à Paris.

se retourner vers lui-même, de compter les pas qu'il a faits, peut-être les écarts où il s'est emporté, et, pour ne pas s'exposer à ne voir qu'une face des choses, il est assez utile quelquefois de changer de point de vue. Après avoir observé de près les mouvements des acteurs, après avoir peut-être aussi joué un petit bout de rôle, vous viendrez voir ici quel est ce public qui vous regarde et vous juge, et, quoique le spectacle qu'il vous donnera soit bien moins piquant, il peut aussi avoir quelques avantages pour vous. Votre jeunesse vous appelle à profiter de tristes et instructifs débats qui nous dévorent tous, nos erreurs travaillent pour vous autres qui pourriez bien être un jour des héritiers assez ingrats sans qu'on dût vous le reprocher trop amèrement.

Je vous dirai, mon ami, que j'ai été charmée d'avoir échappé aux paroles qu'auront fait dire les discours de samedi. Je les ai lus avec émotion au coin de mon feu, et j'en ai causé à l'aise avec votre père. Le discours de M. de Lafayette m'a paru tout à fait révolutionnaire, et je conçois qu'il ait excité le mouvement de M. de Serre[1]; cepen-

1. C'est, en effet, en interrompant le discours de M. de Lafayette que M. de Serre reparut à la tribune, accusant l'orateur

dant j'aurais bien désiré que celui-ci fût moins violent et moins personnel. Je suis convaincue qu'il avait un peu de fièvre en montant à la tribune; ses paroles sont l'accent d'une âme blessée, avec quelque raison, dans un corps faible et irrité par la maladie. Ce qu'il a dit sur le drapeau national est de trop et blessera peut-être, et j'ai peur que sa véhémence ait un peu manqué d'habileté; mais je n'en aime pas moins le sentiment qui l'a emporté, et il y avait dans le discours de M. de Lafayette une affectation à ne point parler du roi qui méritait une leçon. Il se pourrait qu'on eût mieux fait de la donner autrement. Il me semble que M. Pasquier a recouru après l'impétuosité de M. de Serre avec assez d'adresse, et que Benjamin Constant a été, de son côté, passablement habile. .

Nous sommes, votre père et moi, fort contents du dicours de Royer. Cette déclaration élevée de son système, cette franche ouverture de ses principes, cette rupture avec les jacobins, tout cela est

de professer la doctrine de la souveraineté du peuple, et cette souveraineté, disait M. de Serre, n'est autre chose qu'un appel à la révolte, un *manifeste pour la justifier*. Il ajoutait que les couleurs du drapeau tricolore ne pouvaient plus être que les couleurs de la rébellion. Benjamin Constant lui répondit très vivement.

bien, et élève comme un drapeau derrière lequel il est honorable de marcher, si la conscience y conduit.

DXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 31 mai 1820.

Le temps est si plein et si rapide, que j'ai remis jusqu'à aujourd'hui à vous écrire; et cependant, si je m'en croyais, j'attendrais encore, j'attendrais quelque chose de plus décisif. Mais il ne faut pas vous laisser sans nouvelles, et, quoique vous soyez bien instruite et que la majeure partie de ce qui se passe soit visible, il faut tout vous dire, comme nous nous dirions tout si nous étions à causer dans ce salon d'où je vous écris. Il n'y aurait pas plus de correspondance que de conversation si l'on ne s'écrivait ni ne se parlait jamais, que lorsqu'on a quelque chose à apprendre.

Vous aurez suivi les séances; vous aurez remarqué celle de samedi, et l'inexcusable vivacité

d'un homme à qui je ne suis pas habitué à faire le moindre reproche [1], et le beau discours de M. Royer-Collard, avec tout sa force et toute sa finesse. Cette nouvelle voie ouverte à la discussion, celle d'une modification à la loi des élections, a placé la Chambre non plus entre l'adoption et le rejet, mais entre deux projets différents. Tout cela a préparé les esprits et les choses pour la séance d'hier qui semblait devoir être décisive. J'y étais. M. Camille Jordan a parlé avec candeur et facilité, et quoique trahi par ses forces et sa voix, il ne laisse pas d'avoir fait impression. On a été aux voix, et la décision sur la question de priorité est venue jeter un grand trouble dans l'assemblée. Quoique cette décision ne juge rien en définitive, cependant c'est une présomption, d'autant mieux que le seul membre absent à la fois et disponible est un homme qui votera pour nous, et qu'il y a au moins contre nous trois voix de l'extrême-gauche qui s'opposent encore à toute modification, mais que l'on compte bien ramener [2]. Là-dessus,

1. Il s'agit de M. de Serre et de sa réplique véhémente à M. de Lafayette sur la souveraineté nationale.

2. L'amendement de M. Camille Jordan proposait que chaque département, divisé en autant d'arrondissements qu'il envoyait de députés à la Chambre, eût un collège électoral, lequel aurait

M. le Garde des sceaux est monté à la tribune, et, d'une voix faible et entrecoupée, avec une lenteur désolante, il a parlé une heure trois quarts, en s'interrompant, en s'asseyant de faiblesse, mais avec un accent que rien ne peut rendre, une franchise admirable, une mesure et une justesse dont ses collègues nous avaient déshabitués. Il a parlé, et tout a été bouleversé. Il n'a pas fait une concession aux *ultrà;* il a fait à dessein et avec énergie l'éloge de la loi du recrutement; il a placé la question entre le projet et l'amendement de M. Camille Jordan amendé par lui-même, c'est-à-dire augmenté de l'accroissement de la Chambre. Vous jugez quel effet! Beaucoup d'*ultrà* ont crié à la surprise, à la perfidie, et, hier, dans leurs salons, on le déchirait. Ce qui est sûr, c'est que, dans l'esprit de beaucoup de personnes, il passe pour avoir retiré le projet de loi. Pour le moment, bien des gens sont fort empêtrés de l'avoir fait parler, et, quoiqu'on proteste qu'on en est ravi, je crois qu'on travaille bien, depuis hier, à recourir après ses paroles. M. Molé

nommé directement son député. Cet amendement fut voté par 128 contre 127 voix, mais fut rejeté quelques jours plus tard, non sans soupçon de corruption. Je crois que le membre *absent* et *disponible* était M. de Chauvelin.

se félicitait de l'avoir prévu, et il faut lui rendre la justice de dire qu'il nous l'avait annoncé plus d'une fois. En résultat, je ne doute pas qu'on ne soit parvenu à ramener les *ultrà*, ou que l'on n'y parvienne, ce matin. Le ministère va, je n'en doute pas, expliquer dans un sens restrictif les paroles de M. de Serre; et, aujourd'hui, je le crois du moins, nous allons voir reparaître la situation habituelle. Mais toujours est-il vrai que le projet a perdu le peu de crédit qui lui restait ; ces désaveux, ces réprobations continuelles l'ont perdu dans les esprits ; personne n'y croit plus.

C'était du reste un beau et touchant spectacle que ces deux hommes faibles et candides, oc-occupant tour à tour la tribune, et allant se soigner et s'interroger sur leur fatigue et leurs maux, après leurs discours. La discussion est sortie tout d'un coup de l'ornière ministérielle. Elle s'est trouvée transportée tout à coup entre trois hommes, et qui? Les trois doctrinaires. C'était une autre langue, un autre monde, et la Chambre a écouté avec une déférence et un respect admirables. Il y avait quelque chose de touchant et de triste dans ces cris qui partaient, il faut le dire, du côté gauche : « Reposez-vous! reposez-vous! » ou : « Remettez

à demain! » Vous auriez bien pleuré si vous eussiez été là.

DXXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 2 juin 1820.

Assurément, mon enfant, j'aurais bien pleuré à cette séance, et, quoique les journaux n'en donnent qu'une idée très imparfaite, votre père et moi, nous ne pouvions venir à bout de les lire tout haut. Quelle puissance que celle de la morale et de la bonne foi! Mais à quels remords se préparent ceux qui ont appelé M. de Serre à Paris, pour l'exposer à de pareils efforts! C'est, bon Dieu, l'avoir amené à la mort! Je ne voudrais être pour rien au monde quiconque lui aura écrit le moindre billet pour l'attirer ici.

Après la séance de samedi, je me réjouissais fort de n'être plus à Paris. Le discours de M. de Lafayette m'avait souverainement déplu; mais la sévère réprobation du Garde des sceaux me froissait

l'âme; je comprenais quel rigoureux devoir il s'imposait, et que, parce qu'il est malade et faible, il devait être plus concis et de là plus violent. Mais M. de Lafayette approche de la vieillesse, mais il a des vertus unies à beaucoup d'erreurs, et il y a eu bien des souffrances dans sa vie. Enfin, je démêlais solitairement tous les sentiments purs et contraires qui se croisaient au dedans de moi, et votre père partageait toutes mes pensées. A présent, je regrette de ne point être près de vous. Il me semble que je me serais débarrassée des pauvretés du monde qui ne m'auraient plus atteinte, à la hauteur des sentiments où m'auraient mise ces trois hommes que j'admire profondément, sur le terrain où ils se sont placés tous trois. Mais le plus respectable des trois me parait toujours M. de Serre, parce qu'il s'associe généreusement à des fautes qu'il n'a point commises, parce qu'il ne fait aucune concession aux factions, et qu'il vient d'ouvrir par sa sincérité une route aux amis sincères de la patrie et de la monarchie. Si le ministère ne la suit point, si le côté gauche refuse d'y entrer, je condamne également les uns et les autres, et nous allons voir clairement les vraies intentions des deux partis.

Donnez-moi des nouvelles de M. de Serre. Je meurs de peur qu'il ne soit tombé malade ; je voudrais qu'on vous l'enlevât à tous, amis et ennemis ; qu'on le transportât dans ma chambre dont je tiendrais la porte bien fermée. Dites-moi aussi comment se porte Camille Jordan. Ceux qui nient l'immortalité de l'âme me feront bien plaisir s'ils veulent m'expliquer où de pareils hommes trouvent des forces contre la maladie et l'égoïsme de la vie matérielle.

Je commence à faire connaissance avec nos nouveaux militaires. J'ai vu ce Cambronne[1] qui est le plus commun du monde. Il atteste qu'il n'a jamais dit sur la Garde ce mot qu'on lui a prêté, et je le crois de reste. Il semble un gros oiseau qui siffle l'air qu'on lui a appris, et cet air est si peu en rapport avec ses chants passés qu'il ne m'inspire pas grande confiance. Notre garnison est sage, mais composée d'opinions très mêlées. Les uns veulent qu'on revienne sur la loi du recrutement; les autres le craignent; les paroles de M. de Serre vont

1. Le général Cambronne venait d'être nommé au commandement du département du Nord. Il était devenu très royaliste, et il est possible que son héroïsme à Waterloo l'embarrassât un peu. Il est mort en 1842.

avoir un effet divers. M. de Jumilhac en est consterné, car il disait, un peu haut, qu'il fallait la retirer. Le vrai est que tout est, en ce moment, remis en question, et qu'il faudrait une grande habileté pour semer de la confiance.

DXXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, dimanche 4 juin 1820.

J'ai bien peu à vous écrire, ma mère, car nous n'avons guère ici qu'une pensée, et cette pensée retentit tellement dans les journaux, qu'il ne reste pas grand'chose à mettre dans les lettres. Vous aurez suivi toutes les péripéties, passé par toutes les incertitudes du drame qui se joue en ce moment, et qui certes n'est pas près de finir. Voilà la majorité du ministère assurée[1].

Ce qui fait le plus de bruit, pour le moment, c'est la scène du dehors. Il y avait déjà eu, avant-hier,

1. L'article premier de la loi avait passé à 130 voix contre 125.

un petit commencement dont les journaux ont rendu compte[1]. Les *ultrà* ont été les agresseurs, et cela est évident, car il est permis d'applaudir quiconque y consent, et, comme il n'y a eu de hués que nos *gens*, il est évident que ce sont les *ultrà* qui ont hué, et par conséquent ont commencé le délit. Il eût été très facile, hier, de prévenir le tumulte, en empêchant tout rassemblement devant la Chambre. On ne l'a pas fait et l'on a eu grand tort, car on s'attendait à quelque chose, puisque on avait aposté, tout près, un grand nombre de gendarmes. Il y avait bien trois mille personnes attroupées; il n'y en a pas cent qui aient pris part à l'action. Les agresseurs étaient composés de Gardes du corps, et d'un assez grand nombre de petits officiers de salon, avec des cannes et des parapluies. Les autres, qui ont été battus, étaient de petits jeunes gens

1. Après la séance du 30 mai, il y avait eu quelques désordres sur le quai et dans les rues voisines de la Chambre. C'était peu de chose, mais on avait eu des craintes plus sérieuses après la séance du 1er juin, qui avait été très agitée. C'est ce jour-là que M. de Labourdonnaye avait demandé le rappel à l'ordre du général Foy, qui, dans une admirable improvisation, avait employé des termes fort désobligeants, même outrageants, il en faut convenir, contre l'aristocratie. La Chambre n'accorda pas le rappel à l'ordre, mais des sifflets se firent entendre dans une tribune. Il y eut aussi des troubles dans la rue, comme on le verra plus loin.

moins relevés, des élèves des écoles de droit et de médecine. A ce qu'il parait, point d'officiers en demi-solde; rien enfin de bien hostile, ni de bien menaçant. Le combat s'est réduit à de violents coups de canne et de poing. Il parait que la gendarmerie s'est conduite avec mollesse.

Ce qu'il y a eu de grave, et je dirai d'utile, c'est que plusieurs députés ont été insultés, et menacés sur des points divers, nommément MM. de Corcelle, Kératry, Camille Tesseire, Girardin, Leseigneur. L'un d'eux, je crois que c'est M. de Girardin, a été accosté dans les corridors mêmes de la Chambre. Le tumulte s'est continué jusque sur la la place du Carrousel ; et c'est là, je crois, qu'un soldat de la Garde, qui faisait partie d'une patrouille, a blessé un homme d'un coup de fusil. Dans la soirée, tout était calmé. Les gens qui y étaient ont été frappés du peu de sérieux qu'il y avait dans tout cela. Les combattants avaient l'air de jouer à l'émeute. Le peuple ne prenait aucune part, et regardait tout avec assez de sang-froid et de mépris. Hier, les *ultrà* étaient en grande excuse, surtout ceux de la Chambre. Tout cela les embarrasse beaucoup, et, de quelque manière que les choses tournent, ils n'en profiteront pas. Je suis d'avis que les députés

fassent grand bruit d'un pareil scandale. Du reste, il est bien sûr maintenant que rien de semblable ne se reproduira, et je n'ai aucune inquiétude à cet égard. Ces excès ne peuvent avoir qu'une influence heureuse sur la discussion.

Mardi 6 juin.

Je m'imagine, ma mère, que, malgré ma sagesse, la séance d'hier[1] et la nouvelle du tumulte vont vous donner de l'inquiétude, et, quoique je sois dans ce moment-ci à l'abri des scènes de salon, puisqu'il n'y en a plus, et hors des scènes de la place publique, puisque je ne suis pas, comme vous savez, un homme du dehors, je crois de mon devoir de vous écrire pour vous dire que je suis tranquille, et que j'espère qu'on le sera désormais autant que moi. Le mouvement d'hier, quoique fort étendu, n'a rien eu d'hostile ni de violent. Les provocateurs

1. Dans la séance du 5 juin, avant l'adoption du procès-verbal, MM. Camille Jordan, Laffitte et Leseigneur avaient demandé si toutes les mesures étaient prises pour garantir la liberté et la sécurité des délibérations. La veille, des députés, notamment M. Casimir Perier, avaient été insultés, et un jeune homme inoffensif, M. Lallemand, avait été assassiné. La discussion fut très vive, dura toute la journée, et continua même, sur ce point, pendant une partie de la journée du lendemain.

de l'autre jour étant consignés, leurs adversaires ont pu prendre leur revanche sans coup férir, et, quoiqu'il y eût beaucoup de troupes sur pied, il ne paraît pas qu'il y ait eu, comme samedi, de ces coups inexpiables qui laissent de si longues rancunes. Aujourd'hui, il fait une pluie battante qui calmera les esprits, et l'absence de tout provocateur ainsi que l'inutilité des clabauderies d'hier auront, j'espère, dégouté et rassasié toute cette criarde jeunesse. Au reste, fasse ici qui voudra la médecine des symptômes! Pour qui voit plus loin, c'est une chose évidente que la situation où la liberté mettait la France et celle où l'arbitraire la place. La leçon est prompte et énergique. En profitera-t-on?

Le mouvement ministériel dont je vous ai parlé dure toujours. Ce qui empêche une résolution d'intervenir, c'est que chaque portion du Conseil sent bien que son existence dépend du parti qui sera pris. Si c'est le pire qui triomphe, il est probable que tout ce que j'aime et j'estime dans le ministère en sortira, et alors je serai à l'aise. J'éprouverai un véritable soulagement de voir les infamies dont nous sommes forcés d'être témoins, retomber sur des gens que je méprise, et non plus sur ce j'ho-

nore le plus au monde. La séance d'hier a été assez bonne. Je ne crois pas que les *ultrà* profitent de la soirée d'hier pour faire la contre-partie de cette séance. M. Royer-Collard est malheureusement affecté d'un rhumatisme dans la tète qui ne lui permet pas de parler, et le force à assister aux séances couché sur un banc; j'y ai grand regret.

Quant à moi, je vous le répète, je vis en repos et fort retiré, et je vous réponds que vous ne devez vous alarmer que de la situation générale. Il n'y a rien de si aisé que de passer inaperçu au milieu de pareilles masses, et c'est quand le public se remue que les hommes de réflexion et de théorie ont le plus de bon temps. Croiriez-vous que voilà plus de trois jours que je ne suis occupé à faire que des chansons[1]?

1. Voici l'une de ces chansons du mois de juin 1820. On y remarquera l'allusion à M. de Serre, au quatrième couplet :

LE RETOUR OU LE MOIS DE JUIN 1820

Air de *Préville et Taconnet*

Ecoute-moi, revois-moi sans colère :
Ces temps d'oubli sont passés sans retour
Où, pour servir la cause populaire,
J'abandonnai Théonie et l'amour. (*Bis*)

Jeudi 8 juin.

Il y a ici, ma mère, un grand dessous de cartes à vous expliquer. Comme je vous l'ai dit, le devoir de notre parti a été, depuis huit jours, d'accueillir tous moyens, non pas de faire une loi passable, mais d'éviter à la France le fléau d'une Chambre *ultrà*. De là divers amendements, et celui de Cour-

Je le sens trop, les jours de mon jeune âge
A de faux dieux étaient sacrifiés. (*Bis*)
Deux ans d'erreur m'ont enfin rendu sage,
Et la raison me ramène à tes pieds. (*Bis*)

Je te reviens; trop longtemps à la France
J'ai consacré des chants qui t'étaient dus.
Je te reviens; reprends sans défiance
Tous les serments que tu m'avais rendus.
Depuis deux ans, l'espérance infidèle
A trop souvent abusé de ma foi;
Je te reviens, car mon cœur se rappelle
Que l'espérance est moins vaine avec toi.

Daigne accorder la grâce d'un rebelle;
La liberté, j'en conviens, m'éblouit.
Avec transport je m'élançai vers elle,
Comme un nuage, elle s'évanouit.
Si des partis mon pays doit dépendre,
Si de ses droits il est déshérité,
A ton amant ils n'auront rien à prendre,
Entre tes mains j'ai mis ma liberté.

voisier. L'annonce seule en a, ainsi que je vous l'ai dit, singulièrement embarrassé les ministres. L'impossibilité de se décider a produit la réponse ambiguë de M. le Garde des sceaux avant-hier, M. de Serre n'ayant jamais pu obtenir de ses collègues, ni peut-être se résigner assez lui-même, à l'accepter avec toutes ses conséquences, c'est-à-

Qu'ai-je entendu ? Cette voix noble et pure,
Dont la tribune admira les accents,
Plaide aujourd'hui l'erreur et l'imposture,
Trahit le faible, et se rend aux puissants.
De tes regards j'aime mieux l'éloquence,
Aucun désir ne fut trompé par eux ;
On peut, à toi, te passer l'inconstance,
Tes trahisons font encor des heureux.

Auprès de toi, si je verse des larmes,
Tes blonds cheveux sauront les essuyer ;
Ajoute encor des atours à tes charmes,
Enchante-moi, j'ai besoin d'oublier.
Mais vainement tu sembles embellie,
D'un même ennui mon cœur est tourmenté.
Ah! par pitié, sois encor plus jolie ;
Mon désespoir implore ta beauté.

Mais tu souris, et tout semble sourire,
Quand près de moi tout un peuple frémit.
Plus librement d'où vient que je respire,
Quand près de moi la liberté gémit ?
Oui, sous les coups d'un pouvoir qui nous brave,
Je vois tomber la justice et les lois ;
Viens dans mes bras consoler un esclave,
L'amour du moins m'a laissé tous mes droits.

dire avec le risque de changer de majorité et de système. Cela étant, l'amendement, et tout ce qui y ressemble, est devenu une amélioration législative, et non plus une nouvelle alliance politique. Or il faut que vous sachiez qu'il y a deux manières de présenter l'amendement: La première, en accordant aux membres du collège de département le double vote, c'est-à-dire le droit de voter aussi dans le collège d'arrondissement; et la seconde, en composant ces deux collèges d'éléments entièrement distincts.

Le second mode serait plus démocratique, et ne pourrait passer dans la Chambre. Courvoisier, dans sa rédaction d'avant-hier, avait pu paraître adopter le premier; on lui a raconté, depuis, que ce serait une faute; qu'il nuirait à sa popularité par une proposition qu'il fallait laisser faire à plus *ventru* que lui. De là, son interprétation restrictive d'hier, suivie du refus formel du Garde des sceaux, et le retrait de l'amendement reproduit, avec le double vote, par M. Bouin. J'espère que M. Royer-Collard, un peu délivré des vives douleurs qu'il souffre depuis quelques jours, pourra parler aujourd'hui; c'est un grand malheur qu'il ait été forcé de se taire. Le côté gauche a souvent gâté une

excellente cause, et le ministère en a indignement soutenu une très mauvaise.

Vous aurez, j'espère, bien compris que tout est exagéré de part et d'autre, et que rien ne ressemble moins au *Dix Août* que ceci[1]. Je dois le dire dans la sincérité et la douleur de mon âme, ce n'est pas du côté gauche qu'il y a mensonge et mauvaise foi. Je ferai assurément un nouveau conte moral, avec ce titre qui n'est pas neuf : *les Suites d'une première faute*. Il n'y a rien de si triste que d'assister à la dégradation d'un beau talent et d'un beau caractère, et de voir employer tant de véhémence à défendre l'absurdité et l'imposture.

1. On avait, en effet, avec quelque exagération, comparé les scènes des jours derniers à la journée du Dix Août. On continuait d'ailleurs à en entretenir la Chambre, au début de chaque séance. Mais l'attention des députés et du public fut bientôt ramenée au sujet même de la discussion par la présentation de l'amendement célèbre alors, et un peu oublié aujourd'hui. M. Boin était un médecin, député du Cher, qui reprenait l'amendement abandonné par M. Courvoisier, en acceptant toutefois le double vote des électeurs de département. La proposition, acceptée de mauvaise grâce par le ministère, fut adoptée à une grande majorité. Les libéraux espéraient que la loi ainsi amendée ralentirait peut-être mais ne détruirait pas le mouvement de l'opinion. Cela arriva en effet avec le temps; mais, en 1820 et 1821, la réaction était plus forte qu'ils ne pensaient.

DXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 11 juin 1820.

Votre lettre, mon cher enfant, m'a fort bien expliqué une multitude de petites choses que je ne comprenais pas, et puis, à trois heures, hier, le télégraphe nous a appris que l'amendement de M. Boin avait passé. Il faut que le gouvernement regarde cela comme une assez grande affaire pour en faire une nouvelle télégraphique. Elle arrive assez étrangement après les paroles du Garde des sceaux que nous venions de lire et les compliments que lui faisait *le Drapeau blanc* et qui m'avaient impatientée; car je vous avoue que je n'aime point que M. Martainville loue M. de Serre. Nous voilà donc un peu mieux que nous n'étions avec cette autre loi; mais, au milieu de tout cela, que notre situation me paraît compliquée et grave! et combien je crois que les ministres vont avoir d'embarras, sitôt après cette session! Il m'est de plus

en plus démontré que deux partis chercheront à leur nuire, et qu'ils auront fort à faire entre les libéraux, qui tenteront le plus qu'ils pourront le désordre, et les autres, dont on voudra couvrir les maladresses. J'ai pitié de ces étourdis et étourdies qui se réjouissent de ce que la Garde royale est bonne, et de ce qu'elle sabrerait à commandement! L'important n'est pas là, mais il est à éviter qu'on ne soit obligé de sabrer, « car, disait Bonaparte, il est très difficile de gouverner les Parisiens quand on a tiré sur eux; leur vanité chatouilleuse ne le pardonne point. Ils ne m'ont jamais aimé depuis le 13 vendémiaire ». Et il ajoutait encore, en répondant aux courtisans de son temps, qui disaient que le canon était la seule bonne réponse à faire au peuple qui voulait se remuer : « Messieurs, dans les émeutes, le jour le plus difficile pour le pouvoir qui les a soumises par la force, c'est assurément le lendemain, et le 13 vendémiaire, ni le 18 fructidor, n'ont sauvé le Directoire; bien plus, ils m'ont facilité le 18 brumaire. »

D'après cette expérience d'un homme qui s'y entendait, je souhaite beaucoup qu'on parvienne à nous faire demeurer paisibles, sans déployer longtemps un appareil guerrier, et il me paraît y avoir

de grands inconvénients à faire de Paris une ville de garnison. Je parie bien que, dans le fond de leur pensée, nos pauvres ministres pensent comme moi.

Mon enfant, je voudrais bien voir finir cette session; les cervelles des députés me paraissent plus ou moins détraquées. En parlant si souvent et si longtemps, il n'est pas possible d'éviter de s'enivrer un peu. Saint Jacques dit, dans ses épîtres: « Si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait, et il peut tenir tout le corps en bride. » Notre Chambre me semble un peu beaucoup débridée.

Votre père est revenu hier soir, charmé de sa course et des témoignages d'attachement qu'il a reçus partout. Un officier de la Garde royale[1] qui a été envoyé ici pour recruter nos plus beaux hommes, et qui voyage avec votre père, me disait qu'il était vraiment adoré partout, et qu'il avait vu le moment où les habitants de Dunkerque l'auraient entouré, comme vos jeunes écoliers entouraient la chaise à porteurs de M. de Chauvelin[2]. Cela n'aurait pas eu

1. Cet officier est devenu plus tard le maréchal Magnan.
2. M. de Chauvelin, malade, s'était fait transporter à la Chambre pour voter contre la loi.

de si bruyantes suites. Enfin ces bonnes gens veulent donner son nom à une de leurs places. C'est quelque chose de doux en passant par cette vie d'y être aimé un peu.

DXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 11 août 1820.

J'ai regretté, mon enfant, que vous ne fussiez pas parti deux jours plus tard[1], parce que je me serais amusée de la figure que vous auriez faite, jeudi, au moment où, donnant à dîner à ce monde que vous savez, tout à coup on ouvre la porte de mon salon, et on annonce : « Le comte Daru. » Je vous assure que c'était un petit coup de théâtre provincial, et vous auriez ri. Il est venu visiter une ferme qui lui appartient, et en même temps voir les prisons de

1. Mon père avait quitté Paris le 14 juin, après la fin de la discussion de la loi électorale. Il passa deux mois auprès de ses parents, à Lille, d'où il revint à Paris le 11 août, pour en repartir presque aussitôt et aller au château du *Marais* où il devait jouer la comédie.

Lille; il les a parcourues avec votre père; il a été à Loos; il a visité d'anciennes connaissances telles que Dejean et Baradère [1]. Il a été beaucoup chez moi, et le voilà reparti pour aller voir si l'un de ses fils obtiendra quelque prix à l'université. Nous avons un peu causé de l'ancien temps et du nouveau. Votre père l'a trouvé à peu près comme il l'avait laissé, c'est-à-dire avec assez d'esprit et encore plus de préjugés. Une certaine odeur de chair fraîche avait amené chez moi, vendredi soir, quelques personnes qui étaient charmées de le voir. La conversation a été amusante; elle l'eût été fort pour vous.

D'après ce que dit Daru, il semblerait qu'on attendrait le retour du Garde des sceaux pour décider en définitive la dissolution de la Chambre. Il parle d'un grand mécontentement à Paris, d'attaques qu'on réunit pour le moment de la session, c'est-à-dire d'une foule de grandes et petites recherches sur nombre d'actes arbitraires d'autorité dont on fera bruit à la tribune; et, d'après ses paroles, le côté gauche sera vif et serré. Il a dit,

1. M. Baradère était intendant militaire à Lille. Sa fille a épousé M. Delacour, qui a été, ainsi que son fils, député du Calvados.

rondement et tout haut, que les ennemis du ministère étaient charmés de la destitution de Camille Jordan et de Royer-Collard[1], et que c'était une faute nationale dont les suites se retrouveraient en temps et lieu. Je le croirais assez. Il sait fort bien ce qui se passe au dehors, et particulièrement en Italie; il croit aux tentatives militaires de l'Autriche, et qu'elles hâteront la guerre civile, parce que, d'après ce qu'il a vu, les Italiens n'ont aucune peur des Allemands. Il n'a point trop d'aigreur contre certains hommes, mais du mépris, et un petit reste d'habitudes impériales qui lui fait dire des pauvretés. Au milieu de ses paroles, j'ai été bien aise de lui entendre déclarer qu'il croyait que la France avait besoin, pour son repos, d'accorder la liberté avec les avantages de la légitimité de ses souverains. Enfin, il ne m'a pas paru si diable que bien des gens le prétendent. Pendant qu'il était chez moi, M. de la G***, arrivant de Paris,

1. MM. Royer-Collard, Camille Jordan, et Guizot avaient été rayés de la liste des conseillers d'État, M. de Barante destitué de ses fonctions de directeur général des droits réunis, et nommé à une ambassade qu'il avait refusée. On avait de plus destitué ou déplacé vingt-cinq préfets. M. Guizot écrivait à ce propos à mon père : « M. de Serre a eu tort de ne pas vous faire maître des requêtes, l'an dernier; il vous aurait destitué avec nous, et je ne vous en plaindrais pas. »

est venu me voir. Il nous a dit qu'il avait vu toute la bonne compagnie, qu'il avait été au *Château*, que le roi était décidément malade, en ajoutant : « Vous comprenez que cela ne nous fait pas un gros chagrin? » Je souriais des paroles de notre petit comte, devant un pareil témoin. Il nous a raconté que deux faits charmaient le faubourg Saint-Germain : Le refus courageux que M. Pasquier avait fait à M. Decazes de Villemain, et la destitution du préfet de Beauvais, qui avait imaginé d'aller saluer M. Decazes sur son passage : « Ce sont deux grandes victoires, disait M. de la G***. Voilà des actions politiques. »

Daru l'écoutait avec une drôle de mine.

DXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Le Marais, lundi 21 août 1820.

Je ne vous écris guère, ma mère, mais nous sommes si occupés, ou plutôt si distraits, qu'on n'a pas le temps de se revoir. Que vous dirais-je

d'ailleurs que l'éternelle puérilité d'une vie monotone, frivole et contrainte tout à la fois? Hier, nous avons donné notre première représentation. J'ai eu un succès imprévu dans *le Barbier*[1]; c'est par la surprise que j'ai réussi. Tout le monde m'abordait en me disant : « Vous m'avez confondu! — Quoi! c'était vous?... — Je n'aurais jamais cru. — Je ne m'attendais pas..., etc. » Ah! je crois bien que vous ne vous attendiez pas, bonnes gens qui croient qu'on n'est pas gai parce qu'on est sérieux! En général, j'ai passé mon temps à désorienter tout le monde. Ils croyaient, Dieu me pardonne, que j'avais des cornes et le pied fourchu. L'autre jour, je prends un grand bâton, je dis à Stephen[2] : « Prends-en un autre pareil! » à Roger de Fezensac : « Prends-en un pareil! » Je dis à tous deux : « Faites comme moi! » et je monte à cheval sur le bâton, et ils y montent aussi, et nous courons ainsi tout le jardin. Et, depuis ce temps, on est ravi de moi; quand je n'y suis pas, on en parle : « Mais il n'est pas du tout comme je le croyais! mais il est bon enfant! mais il ne fait pas toujours de la métaphysique et de la politique! »

1. *Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
2. Stephen de Nansouty.

Enfin, on est ravi de moi, parce que je n'ai pas le bon sens.

Le maître[1] est toujours plus raisonnable que jamais, voyant très juste, mais profondément inquiet, ou plutôt ayant entièrement désespéré, et allant à Nice, je crois, ma foi, par calcul de sûreté. Il est fort aimable pour moi; nous causons, de temps en temps, dans un coin. Je vous assure qu'au fait il est plus dominé dans sa maison qu'il n'y domine. Il donne de temps en temps des coups de boutoir; mais dans l'habitude de la vie, il cède et se soumet.

A propos, hier, nos spectateurs nous ont apporté la nouvelle du *Moniteur*[2] sans aucun détail; nous ne savons rien, sinon que cela pourrait rappeler à Paris les officiers que nous avons ici, et empêcher notre spectacle de dimanche.

1. M. Molé.

2. Le *Moniteur* du 29 août annonçait la découverte de machinations destinées à porter les troupes à la révolte, à Paris et en province. Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers des corps en garnison à Paris et même de la Garde royale avaient été séduits. Cette conspiration, qui devait éclater dans la nuit du 19 au 20 août, avait pour but de renverser le gouvernement et de proclamer le fils de l'empereur, sous la régence du prince Eugène.

DXXX.

MADAME DE RÉMUSAT A CHARLES DE RÉMUSAT,
AU CHATEAU DU MARAIS.

Lille, samedi 26 août 1820.

C'est bien dommage pour moi, mon cher enfant, que vous ne puissiez pas m'écrire plus souvent de ce *Marais;* car vos petites lettres me divertissent beaucoup. Je me suis fait un amusement de toute cette quinzaine ; à part moi, je vous suivais pas à pas; mais j'ai pensé être dérangée dans mes rêveries par cette course à cheval sur un bâton, suivi de deux polissons. Ce n'est pas là ce que je vous voyais faire du fond de ma chambre sous les arbres de ce beau jardin. Au reste, vous avez eu une très heureuse idée de vous amuser à déjouer ainsi votre monde, en descendant de vos hauteurs accoutumées, pour causer toutes ces petites surprises. Si, dans le cours de votre vie, vous voulez vous souvenir de cette étrange promenade à califourchon, et en faire une certaine application à quelques autres petites adresses de ce genre, à la honte de

notre pauvre espèce humaine et particulièrement de nous autres femmes, vous verrez combien de fois elle vous réussira.

Madame de Catellan m'écrit sur vous une longue lettre qui m'a bien divertie. Elle est charmée de la manière dont vous avez joué *Figaro ;* elle ne s'y attendait point ; elle a été surprise aussi. Moi seule donc, je ne l'aurais pas été : Je comptais sur votre succès. Il me semble qu'il y a longtemps que vous tenez ce rôle.

Mais je vous parle comédie, comme si cette lettre ne devait point vous trouver dans d'autres préoccupations. Vous serez à Paris, quand vous la lirez ; il faut donc revenir à cette conspiration à laquelle je ne comprends rien. Toutes les lettres qu'on reçoit ici ne donnent aucune explication satisfaisante et quelques-unes renferment sans doute de grands mensonges. Si le nom de Bonaparte n'était pas une ruse, j'y vois encore moins clair, et, quoiqu'il n'apparaisse pas de grands personnages, je vous avoue que j'ai peine à croire que vingt capitaines obscurs aient pu concevoir le plan de remuer une telle machine et de changer ainsi l'État !

Il se pourrait que le ministère fît plus de cas de ce qui nous est arrivé à Cambrai que cela ne vaut ;

cependant cette incidence n'est pas claire non plus. Les rapports de police rapportent que quatre ou cinq individus, vers le soir, sur l'Esplanade, avaient été entendus prononçant le mot de conspiration; que quatre officiers du régiment avaient répandu de mauvais bruits dans les casernes et parlé de changements, et cela ce même samedi; et que, ayant appris le dénouement de Paris, ils avaient tenté de s'évader. Deux ont fui, deux sont arrêtés.

M. de Mézy a écrit à D. une lettre qui lui tourne la tête. Il lui parle des élections. Il partage la France en deux partis seulement : royalistes et bonapartistes. Il dit qu'il faut nommer des royalistes modérés, si possible est, mais sinon toujours préférer les *ultrà* à tous les libéraux. Les hommes qui ne quittent point Paris ne savent guère où en est la France. Ils ne savent point dans quel excès la peur de ces royalistes chauds pourrait la jeter, et comme les partis se mesurent et se menacent tout haut. Mon pauvre enfant, j'ai peur que nous soyons fort sérieusement malades!

Lundi 28 août.

Ma foi, mon ami, j'y vois moins clair que jamais. Notre affaire de Cambrai prend de la consistance et

je suppose que vous allez en entendre parler. Divers officiers de cette légion de M. de J... disparaissent, dans la crainte apparemmment d'être compromis. Des rapports du sous-préfet et du juge d'instruction, ce matin, informent votre père qu'un militaire, venu de Paris quelques jours avant celui de la découverte de la conspiration, paraissait chargé de préparer à la révolte. On se croit sur la trace d'un plan qui tendait à soulever la division, et à faire marcher vers Paris les légions de bonne volonté. C'est à Cambrai que devait être le foyer de tout, et on se serait emparé, dit-on, des autorités militaires et civiles. Vous comprenez que, sur tout cela, il s'établit une grande correspondance entre M. Mounier et votre père. Assurément il est plus propre que qui ce soit à prendre d'exactes informations; car, selon sa coutume, il est sans passion, et il écarte tout ce que nous appelons les *fagots*.

Au reste, ces malheureux militaires sont en train de nous troubler. Le jour de notre Saint-Louis, ils se sont grisés, et tout bêtement ils sabraient dans les rues. Les soldats de nos légions se sont tout à coup pris en grippe. Un malheureux officier a été égorgé dans nos rues par quatre soldats. On est venu

chercher les colonels qui dansaient chez moi ; ils ont eu peine à se faire obéir, et se sont bien conduits. Le lendemain, il y a encore eu quelques incidents ; mais, hier, on a fait faire des manœuvres pendant sept heures, tout le monde était éreinté et s'est allé coucher. De telles choses ne seraient rien dans un autre temps ; mais le vent souffle si fort, qu'il faut toujours être éveillé sur l'incendie.

Je viens de lire le rapport sur les faits et gestes de cette reine[1], et l'apparition de ce témoin, et le cri qu'elle a laissé échapper. Tout cela devient fort mélodrame ; il me semble que je suis à la fin du premier volume d'un roman, et je meurs d'impatience d'avoir le second. Quelles grandes leçons de morale les rois sont appelés à recevoir dans ce siècle ! Mais pourquoi ne veulent-ils pas les accepter de la raison, et attendent-ils que les peuples les leur donnent ? Il sont, pour l'ordinaire, précepteurs bien chers et à grand fracas.

1. Le prince de Galles, qui venait de monter sur le trône, sous le nom de Georges IV, intentait alors ce fameux procès à sa femme, Caroline de Brunswick, qu'il accusait d'adultère. On entendait les témoignages les plus étranges, et le public prenait parti pour la reine. Le bill établissant la culpabilité de celle-ci ne passa qu'à une majorité de neuf voix, et le ministère n'osa pas le porter à la Chambre des communes.

Mon ami, je suis noire et découragée, non de la fin vraie de tout, mais des erreurs, des pertes de temps et de route, du dégoût des hommes. Je livre ma génération, mais je voudrais voir briller la vôtre. Toutefois, que la volonté de Dieu soit faite!

DXXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 3 septembre 1820.

Vos affaires font assez de bruit ici; on les exagère, on les défigure. On fait courir sur Brest, sur Strasbourg, sur Lille, des nouvelles de toutes les couleurs. Vous le verrez par *le Moniteur,* qui le dément. Quant à la conspiration en elle-même, elle me paraît grave, puisqu'elle compromet l'existence d'un assez bon nombre d'individus; mais je ne crois pas qu'elle remonte très haut. L'absurdité du plan et le défaut de chefs sont précisément ce qui, à mon avis, donne de la gravité à cette affaire. Il est évident qu'elle n'est qu'une manifestation particulière d'une disposition générale, d'une sorte d'organisation secrète fort étendue dans l'armée. On

jugera, on punira, mais ceux qui sont complices par la pensée, par l'espoir, ne peuvent et ne doivent pas être atteints. A qui se fier? Est-ce au dévouement sincère? Mais il est facilement dupe. Est-ce au dévouement extérieur et bruyant? Mais, la veille du complot, cinq des officiers de la Garde arrêtés étaient les plus fougueux *ultrà* du régiment. C'est ainsi que cet événement a frappé les *ultrà* de cour et de salon. Une défiance universelle, une terreur profonde et vague, voilà à peu près leur attitude. Ils sont moins menaçants qu'on n'aurait pu le croire, car ils sentent la gravité de leur position, et l'extrémité où chaque jour les réduit. Quant au public, il a accueilli l'annonce du complot avec une grande incrédulité qui n'a cessé que pour faire place à l'indifférence.

Autre symptôme redoutable: il est évident que les signes de dépérissement de notre gouvernement attirent tous ces hommes de désordre qui se jettent sur les États mourants, comme les corbeaux sur les cadavres. La plupart des gens impliqués dans la conspiration sont des hommes perdus de dettes; c'est mauvais signe pour un gouvernement quand les aventuriers s'y mettent.

Il n'y a rien, ni personne, ici. Je n'ai vu que

madame de Vannoise qui ne peut partir avec moi, car elle attend ses enfants. J'ai causé avec elle, et l'ai trouvée assez raisonnable sur l'éducation[1], du moins par le côté où nous l'avons prise, elle et moi. C'est toujours la querelle entre l'éducation systématique, c'est-à-dire par la contrainte et l'ignorance, et l'éducation que j'appelle naturelle, c'est-à-dire par la raison et la liberté.

Je vous assure que son objection est forte et mérite examen. Je vous conseille de bien penser à ce que vous faites, de bien avérer à quels principes vous vous attachez, de ne point vous dissimuler à quelles conséquences ils vous entraînent; car vous aurez d'énormes difficultés à résoudre, et il ne faut point les omettre, ni avoir l'air de les ignorer. Le grand argument pratique contre votre plan d'éducation, c'est qu'il n'est bon que quand il est excellent. Il faut, pour qu'il ne soit point mauvais, qu'il réussisse parfaitement. Il n'y a aucune des objections triviales, mais puissantes, contre la spéculation, l'absolu, le chimérique, l'impraticable, etc., qui ne soit destinée à vous être opposée, et avec une grande force. Je crois, et comment

1. On a vu que ma grand'mère travaillait alors à son ouvrage sur l'éducation des femmes.

ferais-je si je ne le croyais pas? qu'il y a des réponses contre ces objections ; mais elles sont loin d'avoir été généralement comprises, ni même présentées d'une manière satisfaisante, et ce n'est pas une petite affaire. Depuis le commencement du monde, on ne se dispute que là-dessus.

Meulan[1], 8 septembre 1820.

C'est d'ici, ma mère, de cette retraite beaucoup plus riante que vous ne croiriez, c'est d'une jolie petite maison, à côté d'un jardin anglais fort contourné et fort touffu, sur un coteau dont la vue est vaste et charmante, que je vous écris avec peu de sujet de vous écrire, et peu d'espoir, pour aujourd'hui, de satisfaire ou de piquer votre curiosité. Nous menons ici une vie fort simple et fort peu austère, dans une grande liberté, et avec une oisiveté qui paraîtrait du travail à ceux qui n'ont pas, comme nous, la rage de la conversation. Mes hôtes, quoique tout occupés du monde et de l'avenir, sont

1. Mon père était venu passer quelques jours auprès de M. Guizot, qui habitait, près de Meulan, une petite maison à lui prêtée par madame de Condorcet. M. Guizot y a écrit son ouvrage intitulé : *Du gouvernement de la France,* l'un de ses écrits politiques les plus remarquables.

très gais et très tranquilles; ils ne ressemblent pas plus à des disgraciés[1] qui rongeraient leur frein et maudiraient leur retraite qu'à de faux philosophes qui déclameraient contre la société, et qui, en prenant d'éternels engagements de solitude et d'obscurité, donneraient leur rancune pour du détachement. Ils jouissent du présent, de l'indépendance, du grand air, du soleil, et ils s'occupent de prévoir des événements auxquels ils sont loin d'être indifférents, et de les préparer d'avance, autant du moins qu'une influence personnelle peut être comptée au milieu de ces larges influences dont se compose le cours des choses. Nous causons beaucoup ici; nous lisons, et le maître de la maison écrit, et consulte à mesure qu'il écrit. Assurément, s'il peut être donné à qui que ce soit de faire effet par ce moyen-là, ce sera à lui, et je puis d'avance vous annoncer quelque chose de neuf et de fort. Ce qui est désirable, c'est que la question qui s'agite, et qui nous agite, soit résolue par l'ordre, c'est-à-dire par les Chambres. C'est à cela que tous les honnêtes gens doivent travailler, et éviter, s'il est possible, ces dénouements brusqués qui ne

1. On a vu que M. Guizot venait d'être destitué par M. de Serre.

ressemblent que trop à ces mutineries du peuple ou du soldat, dont La Bruyère reprochait aux auteurs tragiques de son temps de se servir à tort et à travers, pour se tirer de leur cinquième acte.

Si vous voulez une nouvelle que je vous donne non pas comme sûre mais comme répandue, et qui n'a rien que de probable, mais qui me semble anticipée, c'est que M. de Serre a déclaré au Conseil qu'au point où en étaient les choses, il n'y avait plus que deux partis à prendre : Ou gouverner avec le côté gauche, ou suspendre la Charte; et que, le premier parti étant également réprouvé par l'honneur et par la sagesse du ministère, il n'hésitait pas à se prononcer pour le dernier. On ajoute que M. Siméon et M. Portal s'y sont formellement opposés; ce qu'il y a de sûr, c'est que le premier est maintenant le principal objet des plaintes des *ultrà*. Est-ce pour cela, est-ce parce qu'il se refuse, ainsi que ses collègues, à de nouvelles épurations? Je doute fort que M. Pasquier accédât jamais à des partis si violents; mais on assure que MM. de Richelieu et Mounier y montrent beaucoup de dispositions. Je m'étonnerais, au reste, qu'une résolution de ce genre ne fût pas, sinon prise, du moins délibérée tôt ou tard; mais je n'ai

aucune garantie de la nouvelle que je vous donne.

Paris, samedi 11 novembre.

Je vis ici à la fois très pressé et très oisif. Il n'y a presque personne à Paris, et je passe mes journées à presser le moment où je pourrai faire quelques visites avec chance de succès. Tous mes amis sont à leurs élections et M. Guizot à la campagne. Il n'y a ici que la duchesse et son mari[1], et c'est lui qui me mène demain à Meulan. La troisième édition du livre de Guizot vient de paraître, avec une préface qui est fort belle. Je vous porterai cela, si on ne vous l'envoie pas. Vous voyez les élections et vous comprenez bien que le comte de Lobau ne sera pas ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Tout est ici comme vous l'aviez deviné; l'ordonnance sur la Cour a eu l'intention que vous aviez supposée[2]; c'est Mounier qui l'a fait faire; c'est à bonapartiser le régime royal que l'on travaille. On nous donne cette ordonnance comme une seconde Charte. On soigne beaucoup les généraux. Rapp est extrêmement à la

1. M. de Broglie

2. Une ordonnance royale avait renouvelé la Cour, en appelant des hommes nouveaux à certaines fonctions du Palais, le général Rapp par exemple.

mode; mais, on a beau faire, Suchet n'est pas gagné.

M. Molé dit qu'il redoute pis que 1815, et il en conclut qu'il faut se rapprocher du ministère, pour lui faire une majorité hors des *ultrà*[1]. Mais, en 1815, le ministère l'avait hors des *ultrà*, il les combattait, et, à la fin de la session, le côté ministériel s'est trouvé de quarante-six voix. Que sera-ce cette année que le ministère n'est pas en mesure de combattre les *ultrà* ?

1. Les élections donnaient la majorité au côté droit, et l'on craignait une forte réaction. Cette réaction s'annonçait par le congrès de Troppau, où se resserraient les liens de la Sainte-Alliance, et par les projets de répression des révolutions de Piémont et d'Espagne, et aboutit au ministère de M. de Villèle, en 1821. Mon père a, suivant son usage, exprimé son opinion dans une chanson politique. Pour bien comprendre cette chanson, il faut se souvenir qu'une proclamation ministérielle avait paru, pour adjurer les *honnêtes gens* de toutes les classes de voter, au nom de la Charte, pour les candidats ministériels, c'est-à-dire pour des membres d'extrême droite. Les mots : *la Charte et les honnêtes gens* étaient devenus une formule populaire de plaisanterie, à peu près comme on a fait, bien des années plus tard, après le renversement du gouvernement de M. Thiers, pour l'*ordre moral* assez singulièrement préconisé par ses successeurs :

PROCLAMATION MINISTÉRIELLE AU MOIS DE DÉCEMBRE 1820.

AIR : *La treille de sincérité.*

Renais, ô France,
A l'espérance.
Tu dois à nos soins diligents
La Charte et les honnêtes gens. (*bis*)

DXXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 14 novembre 1820.

Je suis si fortement frappée, mon cher enfant, de tout ce qui se passe ici, que, pour me soulager l'esprit, je viens vous en parler. Votre père est occupé; je ne le vois guère qu'au travers des

Dans peu, les affaires publiques
Vont se voir régler sans débat
Par des hobereaux politiques,
Et des marquis hommes d'État. (*bis*)
Pour venir flairer nos cuisines,
Chacun d'eux quitte son donjon:
L'un nous rapporte ses doctrines,
L'autre ses ailes de pigeon.

Renais, ô France,
A l'espérance.
Tu dois à nos soins diligents
La Charte et les honnêtes gens.

Ce parti né pour la puissance,
Si l'on croyait les noirs esprits,
N'aurait, durant certaine absence,
Rien oublié ni rien appris.

électeurs qui l'environnent, et je suis tout oppressée de mes réflexions qu'il faut garder pour moi. Assurément, je ne sais où en est le reste de de la France, mais il faut gémir de l'état de haine et de mécontentement dans lequel va demeurer ce pauvre département que j'ai vu si bon et si tranquille. J'ai également pitié de lui et de ce pauvre M. de Mézy, qui, fidèle aux instructions qu'il a reçues, s'aperçoit à tout moment qu'elles lui aliè-

Par ces injures surannées
Sachez qu'il fut calomnié,
Et qu'il a dans ces six années
Tout appris... et tout oublié.

Renais, ô France, etc.

Le passé vaut bien qu'on l'estime :
A peine s'il vous en souvient.
Vous reverrez l'ancien régime;
Sur nos pas en poste il revient.
Sans que nul de nous ne redoute
Le jour des déménagements,
Nous le précédons sur la route
Pour lui faire les logements.

Renais, ô France, etc.

Point d'obstacle qui nous arrête :
Le public n'ose murmurer.
L'armée un peu nous inquiète,
Mais enfin on peut l'épurer.
Touchés de la gloire française,

nent tout le parti vraiment constitutionnel et sage du pays, et qu'elles le font, chez les autres, un objet de moquerie. Tous nos commerçants lui demandent raison des paroles qu'il est forcé de leur tenir et qui sont en contradiction de celles qu'il leur a dites si souvent; et les autres n'entendent à aucun accommodement, se rient des propositions qu'il leur fait, des prières d'être raisonnables qu'il leur adresse, et le traitent avec un tel mépris, qu'ils ne

Payons bien cher les généraux,
Afin de pouvoir à notre aise
Persécuter les caporaux.
Renais, ô France, etc.

Les jeunes gens nous embarrassent,
Nous changerons leurs professeurs;
Si les brochures nous tracassent,
Nous quadruplerons les censeurs.
Il faut, si les rieurs nous frondent,
Multiplier les espions;
Si les lumières nous inondent,
Laissons faire les Missions.
Renais, ô France, etc.

De quoi servirait d'être habile ?
A la main de l'autorité
La France offre un double mobile,
C'est la peur et la vanité.
Régir ce peuple d'invincibles

vont chez lui que pour parler d'affaires, et qu'ils retiennent leurs femmes chez eux, ce qui fait que madame de Mézy, que j'ai vue entourée à son dernier voyage, demeure, cette fois, à peu près dans la solitude. M. de Mézy a conjuré par toutes les paroles possibles ces prétendus royalistes de ne point essayer de porter M. de Béthisy, dont le nom pourrait bien repousser une grande partie des voix, et, sans entendre à aucune de ces exhortations, ils sont déterminés à le porter, précisément parce que ce choix lui déplaît.

Pour nous autres, ce n'est qu'un jeu,
Avec deux moyens infaillibles :
La police et le Cordon bleu.

Renais, ô France, etc.

Vainement le parti s'empresse,
Et croit que le pouvoir l'attend;
Nous comptons bien avec adresse
Le garder en le promettant.....
O ciel! d'*ultrà* la Chambre est pleine!
C'en est fait! Nous sommes trop peu,
Et l'on nous chasse, lorsqu'à peine
Les marrons sont tirés du feu.

Renais, ô France,
A l'espérance.
Tu dois à nos soins diligents,
La Charte et les honnêtes gens !

Hier, dans une assemblée présidée par M. d'Hancardrie, aussi vif que les autres, et aussi moqueur de M. de Mézy, où Lebon haranguait avec la même violence que lorsqu'il était jacobin, on a déterminé les choix, recommandé de repousser notre avocat général Lambert, tout *centre droit* qu'il est, parce qu'il a acheté, il y a vingt ans, des biens du clergé. Quelqu'un a voulu dire que c'était trop se prononcer contre la Charte ; on a répondu qu'on ne se souciait point de la Charte, et on a fait de fortes plaisanteries sur la proclamation du roi, sur le discours que prépare M. de Mézy, et sur ce qu'il avait osé dire que Donnadieu serait un mauvais choix. Lebon a annoncé qu'il serait distribué aux électeurs des bulletins tout faits, au mépris de la loi, qui exige qu'on écrive sur le bureau ; et tout cela était accompagné des façons les plus insolentes à l'égard du ministère. M. de Mézy est navré, il vient demander courage et conseil à votre père à chaque instant. Hier, il lui disait : « Ah ! comme ce département est changé ! comme on a eu tort de ne pas vous croire, et de ne pas laisser faire ces élections douces et pâles qui eussent satisfait le pays et bridé ceux qui vont le mettre en complète opposition ! Mais je ne puis m'écarter de mes instructions. Le centre droit

d'abord, et, si je ne puis, les *ultrà*. Après les avoir combattus, après avoir reçu d'eux mille affronts, il faudra que je plie sous leur commandement ; je ne pourrai plus jamais remettre le pied ici. » Et, pour cela, il a raison : car, s'il fallait le renommer, il n'aurait pas dix voix.

ANNÉE 1821

DXXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi soir, 17 juillet 1821 [1].

C'est à vous, mon cher père, que j'écris; car, si j'adressais ma lettre à ma mère, elle serait tentée de ne pas vous attendre pour la lire, et je veux lui éviter tout emploi précoce et inutile de sa vue. J'espère qu'elle est arrivée sans accident à Lille. Le temps a été passable les deux jours de son voyage, et, quoiqu'elle soit partie assez souffrante,

1. Mon père, revenu à Lille le 20 novembre 1820, y resta plusieurs mois auprès de ses parents, n'étant retenu à Paris ni par un journal, ni par ses travaux, ni même par un intérêt politique très vif. C'était le plus long séjour qu'il eut fait auprès de sa mère, depuis qu'il avait l'âge d'homme, et cette vie lui fut très

j'espère que la route n'aura point aggravé son mal. Elle craignait le voyage, et maintenant j'ai peur que ce ne soit le séjour qui lui soit un peu difficile. Elle aura des moments de solitude et d'oisiveté qu'elle ne saura comment remplir. Je voudrais bien qu'elle acquît le talent de dicter ; elle regorge d'idées et d'émotions depuis sept mois, et, pour une personne habituée à les rédiger par écrit, c'est une bien longue abstinence. D'ailleurs, quand elle a l'âme triste, je lui dirai que c'est une expérience mille fois faite que

douce. Ils travaillaient, d'ailleurs, beaucoup tous deux, lui a un *Essai métaphysique sur la nature du pouvoir*, qui n'a jamais été imprimé, elle à ses *Mémoires* et à son livre sur l'éducation. Leur bonheur, à tous trois, fut troublé par un mal d'yeux qui atteignit assez subitement ma grand'mère, et devint très vite douloureux, irritant et inquiétant. On a vu que sa santé avait toujours été faible, et cette souffrance d'un genre nouveau l'attrista plus qu'aucune autre. Elle se décida à partir avec son fils, pour consulter les médecins de Paris, le 5 mars 1821, et pendant plusieurs mois les lettres écrites chaque jour par mon père à mon grand-père sont uniquement remplies par des détails de santé, le récit de ses inquiétudes ou de ses espérances qui auraient aujourd'hui peu d'intérêt. Elle était soignée par Dupuytren qui la considérait comme *rhumatisante*, ainsi qu'on dit aujourd'hui, et croyait que le rhumatisme s'était porté sur les yeux. Elle vécut plusieurs mois dans une obscurité presque complète, et ne put partir que dans les premiers jours du mois de juillet 1821. La correspondance recommença, mais d'une façon triste et intermittente, après une interruption de près d'une année.

le soulagement qu'on trouve à exprimer même des préoccupations pénibles, et que le travail de la composition, l'analyse de ce que l'on éprouve, la recherche des paroles propres à en rendre compte, sont une consolation sans distraction, la seule possible dans certains cas, puisqu'elle a sa source dans la tristesse même. On s'acquitte, en général, envers ses sentiments en les exprimant; on les adoucit sans les affaiblir; c'est une véritable satisfaction pour la conscience.

Je n'ai pas grand'chose à vous mander. Je n'ai vu presque personne, que le Thaumaturge[1] qui m'a un peu rabâché les mêmes choses. Il croit, et en cela je suis assez de son avis, que tous les mouvements de notre gouvernement n'aboutiront à rien, que le *statu quo* se perpétuera, au moins jusqu'aux élections, qui seront peut-être soumises à deux ou trois directions se donnant toutes pour ministérielles. Vous savez mieux que nous, dans vos provinces, si l'extrême-droite présente et active aura plus d'influence que l'administration agissant sous main contre elle, et n'osant pas, après tant de variations, rompre ouvertement avec

1. M. Royer-Collard.

le parti qu'elle a elle-même déchaîné. Pour moi, je penche à croire que c'est la droite qui l'emportera, et que, bien qu'elle ait donné beaucoup d'embarras au ministère, cependant, dans l'impossibilité de faire la majorité à lui tout seul, il aimera mieux encore voter avec elle qu'avec la gauche.

Il me reste peu de place pour vous parler de la résurrection bonapartiste à laquelle nous assistons[1]. C'est un symptôme d'opinion assez fâcheux. Rien de mieux qu'un grand souvenir, une impression profonde et sérieuse ; mais ces panégyriques, ces justifications menteuses du caractère et du système, voilà ce que je ne puis souffrir, non plus que cette inviolabilité qu'on prétend donner à sa mémoire.

Champlâtreux [2], 3 août.

Comme vous voyez, mon cher père, j'ai enfin

1. L'empereur Napoléon était mort le 5 mai 1821, ce qui avait donné lieu à des manifestations sympathiques et platoniques à sa mémoire.

2. Le château de Champlâtreux, près de Luzarches, appartenait, comme on sait, à M. Molé.

émigré de Paris; ma tante et moi, nous sommes partis, hier jeudi, elle pour aller chez M. de Frémilly, moi pour venir ici; et j'y suis fort bien, comme on y est toujours. Il y a peu de monde et de celui qui me convient le plus. M. Molé est en bon train. Frédéric[1] est gai et aimable comme à son ordinaire; on m'y traite avec bienveillance, et si j'osais, je dirais avec distinction. Ce qu'il y a dans le tour de mon esprit, dans mon choix de vie, d'un peu singulier, m'est assez utile. J'ignore si je ne me fais point une illusion d'amour-propre, mais il me semble qu'on ne me traite pas comme les autres, et précisément peut-être parce qu'on a trouvé en moi à blâmer, on me sait gré de beaucoup de choses que, dans d'autres, on ne remarquerait pas. Je ne dis point cela tout à fait pour le maître de la maison, qui, dans toutes les circonstances a été soigneux et bon pour moi. Tout en me raillant d'une manière douce sur ma manière d'être, il me semble qu'il la prise assez; il est bien aise qu'il y ait des gens qui aient pris la condition que j'ai choisie, pourvu, cependant, qu'on le dispense d'en faire autant. C'est une nature d'opinions et

1. Frédéric d'Houdetot.

de caractère qui lui inspire de la curiosité et de l'intérêt, mais il n'en voudrait pas pour lui-même.

J'ai trouvé M. Molé assez monté sur Bonaparte, et exaltant beaucoup le mouvement, d'ailleurs très réel, qui se manifeste, en ce sens, dans l'esprit du public. Dites à ma mère qu'ils s'entendraient peu ensemble sur le dernier ouvrage de madame de Staël. Outre beaucoup d'autres objections assez frivoles, voici la plus spécieuse : C'est qu'il ne faut point dire tant de mal d'un homme dont on a eu tant à se plaindre. En revanche, M. Royer-Collard en est charmé, et le cite à tout propos.

Voici une histoire pour amuser ma mère : Vous savez que la liturgie est chose importante en Angleterre. Elle date de l'époque de la Réforme; elle est fort naïve et en langue vulgaire; on n'y change pas un mot sans l'ordre du roi, comme chef de la Foi et de l'Église. Or il est arrivé que le premier psaume de l'Office que l'on doit chanter au couronnement commence par ce verset :

« Tu élèveras tes cornes jusques aux cieux ! »

Là-dessus, grand embarras. L'archevêque de Cantorbéry en a communiqué aux ministres. Le

conseil s'est assemblé ; on a prié l'archevêque de changer le rituel. Impossible ! il faut l'ordre du roi. Lord Sidmouth ne sait, dit-on, comment s'y prendre pour le lui demander ; et, si le roi le donne, tout le monde verra pourquoi, et les journaux en retentiront. Voilà de ces occasions où la censure serait bien utile.

Lemercier vient de donner une tragédie qui réussit assez, et où il y a vraiment des beautés, surtout dans le style. La pièce est composée avec naïveté, et les caractères sont naturels. Il y a plus de dévotion que je n'en ai encore vu dans aucun ouvrage dramatique[1].

Il ne paraît rien de supportable sur l'Empereur, quoique tous les jours on publie de nouvelles odes, oraisons funèbres, élégies, etc. On commence à croire ici très populairement qu'il a été empoisonné, ainsi que la reine d'Angleterre[2]. Le sot peuple !

1. *Louis IX dans sa captivité*, tragédie en cinq actes, en vers, par M. Lemercier, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 4 août 1821, eut peu de succès. Une autre tragédie de Lemercier, *Frédégonde et Brunehaut* avait moins réussi encore.

2. La reine Caroline d'Angleterre venait de mourir subitement le 7 août.

DXXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 20 août 1821.

Si vous m'en croyez, vous ne manquerez pas d'aller à Angervilliers[1]; car cette pauvre femme a réellement besoin de vous, et j'ai pitié des mères isolées. Si vous m'en croyez encore, vous arriverez ici dans les premiers jours de septembre. Je voudrais bien avoir aussi M. de Guizard; il me semble que votre conversation à tous deux me ferait du bien aux yeux. La question des sourds et des aveugles me paraît jugée dans ce pays, à l'avantage des premiers. Tous les soirs, ma chambre est pleine, et ma tête vide du fait des paroles ou plutôt des sons que j'entends.

Votre père est dans le Conseil général, dans les dîners, dans les bals de Saint-Louis jusqu'au col. Je me désole de ne pouvoir l'aider à rien, et le peu que je fais, et le beaucoup que je ne fais pas me

1. Chez madame de Catellan.

fatiguent les yeux et m'agitent l'esprit. Mes matinées ne se passent pas mal, grâce à une très obligeante et très intelligente personne qui vient lire et écrire avec moi. Ma pauvre tête étant souvent malade, j'ai été obligée d'ajourner mes grandes entreprises, et je m'amuse à finir ce roman espagnol qui a traîné tout cet hiver dans votre chambre[1]. Je l'avais commencé, il y a longtemps, et dans un tout autre cercle d'idées. N'allez pas conclure ce que vous concluez si souvent de mes opinions passées! Je veux dire seulement que j'étais jeune alors, que les paroles d'amour me faisaient un bruit qui me plaisait, et que je trouve aujourd'hui que je ne les ménageais point assez; je les retranche souvent, à présent, sans miséricorde. Elles me paraissent un peu fades, ce qui équivaut assez aux raisins verts de la fable.

Je n'ai pas encore pu trouver le temps de faire lire à votre père *Don Carlos*[2]. Je l'ai mis aux prises avec madame de Staël, et je le veille pour que l'indulgence générale que cette mort a fait surgir tout à coup n'ait pas un peu aussi de prise sur lui.

1. *L'Ambitieux ou les Lettres espagnoles.*

2. M. de Barante venait de publier une traduction du théâtre de Schiller.

Il est bien tenté quelquefois de dire : « Et pourquoi cette femme ne se tenait-elle pas tranquille? » Ce sera la question de presque tous les hommes et particulièrement de tous les maris. Au fait, il faudra souvent, pour bien juger madame de Staël, en la regardant comme le résultat le plus complet de la société humaine dans sa grande civilisation, ne guère la considérer sous le rapport des relations intimes et positives que cette même société a fondées. Je serais quelquefois tentée de lui attribuer une mission toute particulière, et je crois qu'on y trouverait des preuves bien autrement démontrées que celles que M. de Maistre accumulait à l'avantage de son étrange prédestinée.

Quand l'ouvrage de M. de Chateaubriand paraîtra, envoyez-le-nous, ainsi que les *Mémoires* de M. de Las Cases. Dites-moi si vous avez compris la dernière parole de cet autre : « Je meurs avec l'expérience de mille ans et le sentiment d'un instant[1]. » Je ne puis venir à bout de mettre une idée sous la dernière partie de la phrase. Et cependant, il faut

1. Après la mort de l'empereur Napoléon, on citait partout les dernières paroles, ou soi-disant telles, qu'il avait prononcées en mourant. Voici comment mon père expliquait celles-ci dans une de ses lettres : « Le mot de lui que vous me citez n'a généralement pas été compris. Il me semble cependant qu'il est assez juste.

bien qu'il y en ait une, et même une très forte; car, lorsqu'on pense dans un pareil moment, on pense très profondément. Au reste, je suis un peu comme notre petite duchesse, je me refroidis d'autant plus sur tout cela que je vois tant de niais s'échauffer ridiculement. Je ne peux pas dire qu'il y en ait ici de cette trempe. L'effet a été nul, et l'est encore.

Je suis bien bête depuis que je suis aveugle, et je vous écris par une sorte de *pratique*, comme disent les dévots. Ah! mon enfant, ce n'était pas ainsi autrefois, et mon plaisir que je vous devais est ce que je pleure le plus !

C'est une traduction de cette phrase : « Si je réfléchis à tout ce que j'ai fait, j'ai vécu mille ans, j'ai mille ans d'expérience; et il me semble que je n'ai vécu qu'un instant, si je juge de ma vie par ma sensation. »

DXXXV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Angervilliers, lundi 20 août 1821.

Je suis ici, ma mère, depuis deux jours et je crois que madame de Catellan vous l'a écrit. Je l'ai trouvée fort seule, fort attristée du départ de sa fille, et de son absence, à laquelle elle ne se résigne point. M. de Gramont et Louis[1] forment à peu près sa seule société. Celui-ci est toujours aussi préoccupé des mêmes idées, et aussi insouciant sur ses préoccupations, heureux de la vie de la pensée, gai d'être sérieux, tranchant, modeste, cassant, doux, taquin et facile. Nous nous entendons, comme toujours, fort bien ensemble, et nous causons à perte de vue. Je suis assez content d'être ici. La vie y est monotone mais libre, et je suis depuis quelque temps si borné dans mes besoins d'impressions, si content de regarder se lever et se coucher le soleil, que je prévois que je m'amuse-

1. M. de Guizard.

rai tout juste autant qu'il me faut. J'ai vu le temps où il m'aurait fallu davantage.

J'ai laissé Paris d'une chaleur accablante, et tout occupé du Gymnase, où tout le monde court, et de l'Opéra, où l'on ne va guère[1]. J'y ai été cependant. La salle est fort belle, mais très semblable à l'ancienne. Le foyer est magnifique; mais la troupe est tout à fait désorientée; il n'y a d'accord ni dans l'orchestre ni sur le théâtre, et le sifflet erre sur les lèvres de tous les spectateurs.

Je trouve très bon que vous poussiez votre roman. Ne soyez pas si difficile, je vous prie, pour vos anciennes faiblesses d'auteur en faveur de l'amour. Le public, ou du moins les lecteurs, ne sont pas si avancés que vous. Ce qui est remplissage pour vous a encore du prix à leurs yeux. Ils n'ont pas ce besoin de nouveauté, cette soif de pensées que vous avez puisés dans notre métaphysique. Les romans qui peignent la vie ne doivent pas ne contenir que des choses neuves et fortes, car la vie en contient de vieilles et de frivoles, et n'insérer dans un

1. C'était le temps des grands succès de M. Scribe au théâtre du Gymnase. On venait précisément d'y donner *la Petite Sœur* et *le Mariage enfantin*, pour le début de Mademoiselle Déjazet. L'opéra, démoli après la mort du duc de Berry, avait été reconstruit rue Le Peletier. Cette jolie salle a brûlé en 1873.

roman que des idées originales et des sentiments de choix, ce serait mériter un reproche analogue à celui que l'on fait aux gens qui, dans la conversation, parlent comme un livre.

On a ici des nouvelles très détaillées de Cauterets[1]. Il paraît qu'on s'y porte bien. On nous raconte que Villemain, qui y est avec sa mère, passe son temps en tendres querelles entre madame de Sainte-Aulaire[2] et madame de Broglie. Celle-ci écrit qu'il ressort très mal sur un fond de montagnes, et que la nature pittoresque l'enlaidit beaucoup. Son esprit doit être aussi assez singulièrement transporté, au milieu des sites sauvages. Je ne me figure par sa voix académique se mêlant au bruit des torrents. Madame de Sainte-Aulaire est, à ce qu'il paraît, très bien portante et très jolie; elle a des succès nombreux, et elle doit être précisément de celles qui font les beaux jours d'une saison d'Eaux. On nous dit, et je le présume aisément, que la duchesse s'ennuie un peu. Il y a beaucoup de raisons pour cela. Elle a, à peu près, épuisé tout ce

1. Le duc et la duchesse de Broglie étaient à Cauterets pour une maladie du larynx.

2. M. de Sainte-Aulaire avait épousé en secondes noces Mademoiselle Du Roure. Sa fille, Égédie, d'un premier mariage, avait épousé le duc Decazes.

que nous pouvions lui offrir; elle voudrait que tout se renouvelât pour elle : elle ne sait pas qu'il n'y a de fonds inépuisable de nouveautés qu'en nous-mêmes, et que ce sont nos idées, nos connaissances, nos sentiments, et non les circonstances extérieures, qu'il faut perfectionner et rajeunir.

Paris, lundi 3 septembre.

Nous partirons jeudi, ma mère; je ne crois pas possible de faire plus de diligence. Nous vous apporterons des esprits très vides d'idées et de nouvelles.

L'occupation de Paris pendant la semaine dernière était la présence du duc de Wellington. Indépendamment des inquiétudes que pouvait inspirer le but de son voyage, c'est une chose remarquable combien on souffrait impatiemment cette vue, jadis si légèrement supportée. La police a été constamment en l'air pour empêcher qu'il ne fût insulté. Plusieurs officiers en demi-solde rêvaient dans ce genre une foule de projets sans prudence et sans générosité. On assure que le fils du maréchal Ney lui a envoyé un cartel, lui reprochant d'être

cause de la mort de son père, parce qu'il a refusé de s'entremettre pour lui, et de réclamer le bienfait de l'amnistie stipulée dans la capitulation de Paris. C'est une chose, au reste, fort contestée que l'anecdote de ce défi. Les ministres le nient, et Wellington aussi ; d'autres assez dignes de foi l'affirment. Ma tante m'a dit qu'il s'était très vivement prononcé contre les *ultrà*, « trop même », c'est son expression. Probablement, il aura parlé en général contre le système russe, qui est plus *ultrà* que le système anglais, et en même temps contre la guerre qui est à la fois une guerre libérale et une guerre favorable à la Russie. Aussi paraît-il certain que l'empereur a grande répugnance à prendre les armes.

DXXXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 11 octobre 1821[1].

C'est à vous que j'écris, mon père, car je me défie de l'impatience et de la curiosité de ma mère qui, si elle recevait ma lettre, la voudrait lire sur-le-champ, et, comme disent les femmes de chambre, se *tirerait les yeux* à déchiffrer mon griffonnage.

Je n'ai rien trouvé de bien neuf ici. Les élections[1] n'ont point un résultat bien marquant. Les libéraux y sont dans la porportion sur laquelle on avait compté. Les *ultrà*, les ministériels du centre Villèle y sont en grande majorité; les ministériels du centre Pasquier y apparaissent à peine. Une chose évidente, c'est la dissolution et le discrédit

1. Mon père était parti pour Lille le 9 septembre avec son cousin Stephen de Nansouty. Ils en étaient revenus tous deux, un mois après, le 9 octobre.

2. Les collèges d'arrondissement avaient été convoqués pour le 9 octobre.

de l'extrême gauche; presque aucun des libéraux nommés n'appartient à cette opinion.

Le ministère est inquiet, plus même, à mon avis, qu'il n'en a lieu, des élections et de la session. Il craint beaucoup les violences du côté droit, se résigne peu à la nomination de MM. Castelbajac, Salaberry et autres, voit avec regret que celle de MM. de Vaublanc et Coussergues est à peu près certaine, et ne se console point par l'incertitude de M. de Lalot et l'improbabilité de celle de Bertin de Vaux. Il y a des personnes qui croient que même l'élection de Châlons sera libérale. M. Royer y est pour la diriger; il a eu un vrai succès de localité; il paraît qu'il y est très populaire et surtout dans les classes inférieures; il lui a fallu quelque peine pour empêcher qu'on illuminât à son arrivée à Vitry[1].

M. Pasquier va entrer à la Chambre des pairs. Cette démarche a son importance; c'est une demi-retraite; et, en général, je crois toujours, comme je vous l'ai dit, qu'il quitterait volontiers les affaires. MM. de Richelieu et Lainé sont toujours assez montés dans leur sens, et M. de Serre voit

1. M. Royer-Collard était député de Vitry. M. Froc de la Boulaye fut aussi réélu à Châlons.

venir. En tout, on est inquiet, non pas dans le public, qui montre beaucoup d'indifférence, mais dans le gouvernement. Je crois que tout cela aboutira à l'entrée au ministère de MM. Lainé, Villèle et Corbière.

M. de Chateaubriand vient encore de se faire acheter un pamphlet préparé, et cela moyennant deux ans des appointements de ministre d'État, que pour le tenir en bride, on lui paye chaque mois par douzièmes. C'est vraiment trop fort ! Comment, dans la hauteur du talent et de la position, peut-on se ravaler à la vénalité d'un subalterne? Quand ce ne serait la probité, l'orgueil devrait suffire pour préserver d'une telle platitude; cela prouve que la vanité aristocratique n'a pas même les avantages de l'orgueil.

J'ai trouvé M. Guizot dans une situation un peu diffférente[1]. Il prépare pour la semaine prochaine un ouvrage qui, à mon avis, est supérieur à tout ce qu'il a publié, et qui, je crois, fera autant d'effet que, dans les circonstances, il est permis à un livre d'en produire.

1. M. Guizot préparait son ouvrage intitulé : *Des moyens d'opposition et de gouvernement*. Ce livre, si remarquable qu'il soit, n'eut pas le succès du précédent. C'est dans celui de 1821 que se trouve le portrait de M. Pasquier, que celui-ci ne lui avait point pardonné, même dans son extrême vieillesse.

Jeudi 18 octobre.

J'ai été passer deux ou trois jours à Champlâtreux. Les beaux jours qui se prolongent ici rendent la campagne fort belle, et la verdure est encore fraîche; mais le temps est frais aussi. Je souhaiterais que vous eussiez un peu de ce froid au lieu de votre humidité. Nous nous sommes promenés à Champlâtreux, et nous y avons peu causé. Quelles que soient la situation des affaires et la nuance d'opinion vers laquelle ma tante incline, sa présence répand toujours un peu de contrainte autour d'elle. La liberté est, en tous lieux, son ennemie personnelle. M. Molé n'est ni ministériel, ni *ultrà*, ni libéral; il trouve la position de tout le monde mauvaise, particulièrement celle des ministres; mais il ne croit pas celle de leurs adversaires assez bonne pour les renverser. Je suis assez de son avis. Il dit que M. de Richelieu ne consentira jamais à la moindre dislocation du Conseil, et tiendra toujours à la présence de M. Pasquier autant qu'à la sienne propre. C'est aussi le bruit de Paris que M. Pasquier a repris de l'assiette et de l'influence dans le ministère; mais il n'en est pas moins vrai qu'il

sera, même en restant ministre comme je l'espère, obligé à des concessions, et que sa nuance s'effacera dans la couleur un peu plus vive que l'alliance de la droite donnera au ministère. Il paraît ne point regarder la pairie comme un empêchement à son assiduité active aux séances de la Chambre des députés. Au fait, je ne sais comment ferait le ministère pour se passer de lui.

On est mécontent de la jonction qu'ont faite avec les *ultrà* les membres du côté droit que l'on avait nommés pour présidents. En général, on s'afflige beaucoup, après avoir planté des pommiers, de ce qu'il y est venu des pommes.

Il paraît que le cardinal de Périgord[1] va mourir. Il n'est bruit dans le monde dévôt que des soins qu'on a pris pour réunir toute sa famille autour de lui, le jour où il a reçu les sacrements. On a eu soin de les placer à une certaine heure, qui était celle où M. de Talleyrand et sa mère devaient aller au service luthérien de madame de Courlande.

1. Le cardinal Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque du Paris, grand aumônier et pair de France, mourut le 20 octobre 1821, à quatre-vingt-cinq ans. Il était frère de M. de Talleyrand.

Vous croyez peut-être que c'était pour les éloigner? Point du tout; c'était au contraire pour les forcer à manquer à ce service hérétique. Le clergé mettait à cela une singulière importance. Sa grande raison est apparemment la conversion de madame de Dino, car elle a été luthérienne. Il est fort question du trouble et de l'affliction de M. de Talleyrand à cette cérémonie, comme de la légèreté indifférente de sa mère.

Vous aurez pu voir par l'annonce des journaux que Ladvocat donnera un théâtre étranger, et j'y serai bien pour quelques pièces de Gœthe[1].

1. Le libraire Ladvocat préparait, en effet, la publication des *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*, allemand, anglais, danois, espagnol, hollandais, italien, polonais, portugais, russe, suédois, traduits en français par MM. Aignan, Andrieux, membres de l'Académie française; le baron de Barante, Benjamin Constant, Châtelain, Cohen, Denis, Esménard, Guizard, Guizot, Labaumelle, Malte-Brun, Merville, Charles Nodier, Pichot, Rémusat, le comte de Sainte-Aulaire, le baron de Staël, Trognon, Villemain, membre de l'Académie française.

DXXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 26 octobre 1821.

Vous avez bien raison, mon enfant, de ne rien comprendre à mes maux. Assurément, il dépend de vous de croire que votre présence était ma santé: car, depuis votre départ, j'ai toujours souffert. Je suis faible, maigre et triste; je voudrais m'en aller. Pendant ce temps, la saison devient mauvaise, et je ne vois plus comment je pourrai échapper à notre excessive humidité. Mon enfant, je suis un bien pauvre reste de créature.

Votre père a décidément mordu à ce théâtre allemand, et particulièrement depuis quelques jours à *la Mort de Wallenstein*. Pour mon compte, la seconde lecture m'a tout à fait charmée. Cette fatalité de la situation, cette répugnance du caractère, ce combat de l'orgueil et de la magnanimité, me paraissent admirablement conduits; enfin, j'aime jusqu'au mélange d'exaltation et de critique

qui fait le fond du dialogue, parce qu'au fait, je trouve qu'il a quelque analogie avec ma disposition particulière.

M. de Barante a mis beaucoup d'esprit, de raison et de goût dans son morceau; mais c'est toujours quelque chose d'étrange de voir comme, en écrivant, il a peine à enfanter les paroles de ses pensées. Ensuite, il me paraît par trop impartial, ou plutôt trop partial, pour le dédain personnel que lui inspire ce qu'il appelle des *solennités*. Il reproche à Schiller de parler de lui-même avec trop d'importance. Eh! bon Dieu, la pauvre vie humaine serait bien peu de chose, s'il nous était défendu d'exalter à nos propres yeux celles de nos pensées qui déterminent nos actions sérieuses. Je ne sais si c'est parce que je ne puis bouger; mais je me sens plus disposée que jamais à ne pas faire grand cas des faits, et je pardonne au contraire l'orgueil qui s'applique à la pensée. En tout, mes souffrances et mes lectures m'ont tenue dans un cercle d'habitudes et d'idées pendant tout ce mois, qui m'ont fort séparée des allures d'esprit et de corps de tout ce monde-ci.

Je crains un peu que l'ouvrage de Guizot ne soit retenu à la poste. Vous savez que cela arriva

l'année dernière. Celui de la femme[1] fera de très jolies étrennes pour cette année. Je voudrais bien que vous n'eussiez que dix ans, et pouvoir encore vous les offrir. Je ne sais, cependant, s'il n'est pas un peu hardi de présenter si tôt à de jeunes esprits, la possibilité de la réhabilitation après une faute déshonorante, c'est donner *la Nouvelle Héloïse* à des jeunes filles. J'aurai un avis plus arrêté quand j'aurai tout lu.

DXXXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 26 octobre 1821.

J'ai été passer trois jours à la campagne; c'est une visite que je devais faire tôt ou tard, et m'en voilà quitte, au moins pour quelque temps. J'ai trouvé madame de Catellan voyant arriver l'hiver avec effroi, où sa solitude sera tout à la fois plus

1. Madame Guizot venait de publier *l'Écolier*, un des plus jolis romans pour les enfants.

complète et plus difficile à supporter[1]. Sa situation est vraiment digne de pitié, et il y a beaucoup de malheur réel dans l'ennui poussé à un certain degré. Nous avons assez bien passé le temps pendant que j'y étais ; nous avons beaucoup causé, beaucoup disputé. Nous avions là madame de S***, que, pour la première fois, je n'ai pas effrayée à ce qu'elle dit, et qui a été très aimable et surtout très curieuse. J'ai rarement vu une personne à la fois plus vive et plus habile, plus douce et plus passionnée, plus complaisante et plus indépendante. C'est une âme très aimante, prenant les émotions pour des vertus, les sympathies pour des devoirs, en un mot très exaltée et très immorale. C'est le roman personnifié.

Vous êtes bien bonne de vous intéresser à ce *De Legibus*[2]. Il est imprimé, mais non encore publié, parce que les livraisons sont ordinairement de deux ou trois volumes. Je vous dirai que j'en suis fort content. Les corrections de Le Clerc y ont fait grand bien, et tout ce que je regardais comme

1. Madame de Catellan, contrainte à l'économie, devait passer l'hiver entier à Angervilliers.

2. Mon père avait fait une traduction du *De Legibus* qui a été imprimée dans l'édition des *Œuvres complètes* de Cicéron donnée par M. Le Clerc.

important a été exactement suivi et conservé. Je suis sûr qu'au talent près, c'est comme recherche du sujet et intelligence du style un ouvrage bien fait et fait en conscience. Je crois qu'il y a ce soin qui est le premier mérite de ce genre de travail.

Après cet éloge de moi-même, il ne me reste qu'à vous embrasser avec tendresse.

Mardi 30 octobre.

Je suis bien aise que la *Vie de Schiller* vous ait plu. Elle a, en général, du succès ici. C'était toutefois une chose assez curieuse que la lecture que l'on en faisait à haute voix, quand j'étais à Champlâtreux; elle était interrompue par des réflexions, et en général par des éloges, hormis ma tante, qui ne desserrait pas les dents. Elle avait flairé le libéral, et, quoiqu'en montrant ses opinions, M. de Barante ait été assurément fort doux et fort impartial, l'ouvrage n'était plus ni bon ni mauvais à ses yeux. Elle ne le jugeait plus littérairement; c'était devenu affaire de parti, ou, si vous voulez, de conscience pour elle; et cette affectation de se taire fut poussée si loin, qu'Élisa se crut enfin obligée de lui

en demander compte, ce qui amena une explication où l'ouvrage fut blâmé comme une faute, et comme le complément de la mauvaise conduite de son auteur. Que dira-t-elle donc s'il imprime un ouvrage sur l'administration départementale, qu'il vient de rapporter aussi, lequel est plein d'esprit et d'idées, mais qui renferme assurément ce que l'on a écrit de plus offensant dans le sérieux contre l'aristocratie et l'émigration [1].

Au reste, c'est le fait apparent de la situation que la division ouverte entre les deux sociétés, et quoi qu'on en dise, entre les deux nations. Vainement quelques esprits paisibles font-ils tous leurs efforts pour déserter la France nouvelle et pour montrer que la France ancienne n'est point intolérante, puisqu'elle les accepte. Les *frères et amis*, Pasquier et Mounier, c'est ainsi que dans la Garde royale et à la Cour on désigne ces messieurs! Voilà ce qu'ils ont gagné à servir un parti qui n'oublie rien, excepté les services.

J'imagine que l'ouvrage de Guizot vous aura amusée; il a, sous le rapport du talent, un succès

1. M. de Barante imprima, peu après, cet ouvrage sous ce titre *Des communes et de l'aristocratie*, par M. le baron de Barante, in-18, Paris, 1823.

universel; et même en ce qui concerne les opinions, des ministres professent qu'il y a beaucoup à y profiter. Les libéraux se divisent : les uns le louent sans restriction, et c'est le plus petit nombre. Les autres ne le louent que parce qu'ils y sont obligés. Je n'ai jamais vu de susceptibilité plus grande que cette susceptibilité de parti. Ceux mêmes qui, individuellement, sont de très bon sens ne répondent plus d'eux, une fois rentrés dans leurs rangs. « Ce n'est pas une des moins pénibles parties de ma tâche depuis trois ans, me disait, l'autre jour, Benjamin Constant, que de louer Voltaire de toutes choses. » Voilà le vice de tous les hommes : C'est le respect des infériorités. Il ne faut jamais s'incliner devant ce qui est au-dessous de soi. C'est une des raisons pour lesquelles il ne faut point aller à la Cour.

Il a paru ici, il y a quinze jours, un recueil des chansons de Béranger où il y en a de charmantes et de très vives. C'est assurément ce qu'on a écrit de plus insolent, depuis la Restauration. Après de longues incertitudes, on vient de se décider à les poursuivre[1]. Assurément, puisqu'on est parvenu à

1. Béranger était poursuivi à divers titres : On l'accusait d'avoir outragé les bonnes mœurs dans les chansons intitulées *la*

condamner M. Courier, il y a mille fois plus de raisons de punir celui-ci; mais il devrait être résolu, en point de droit, que des chansons ne peuvent jamais être poursuivies, et qu'un gouvernement doit être en état de ne les pas craindre, ou qu'autrement, il est trop faible ou trop ombrageux. C'est notre cause que je défends. La liberté de la chanson était peut-être la seule qui fut intacte sous l'ancien régime. C'est un de ces privilèges que nous tenons de nos aïeux; c'est en France un droit politique; il a la sanction du temps, au point même qu'on ne s'est point cru obligé d'en parler dans la Charte.

Bacchante, Ma grand'mère et *Margot;* d'avoir outragé la morale publique et religieuse dans *la Descente aux enfers, Mon curé, Deo Gratias, les Capucins, le Concordat de* 1817, *le Bon Dieu* et *la Mort du roi Christophe;* enfin, d'avoir offensé la personne du roi et excité au port d'un signe de ralliement prohibé dans *Mathurin Bruneau, l'Enrhumé, la Cocarde blanche* et *le Vieux Drapeau.* La Cour d'assises le condamna pour outrages à la morale à cinq cents francs d'amende et à trois mois de prison.

DXXXVIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Lille, jeudi 1er novembre 1821.

Il ne faut pas penser à ce voyage de Paris. Me voici établie, mon enfant, dans le petit lit blanc, vrai signal de détresse. Le beau temps qu'il a fait semble venu tout exprès pour se moquer de moi. J'aurais pu, vingt fois, faire le voyage très commodément; mais, je vous le répète, à présent, il n'y faut plus penser.

Tâchons de parler d'autre chose. Nous lisons le livre de votre ami[1] avec un extrême intérêt. Il est plein de ces sortes de vérités qui semblent vous saisir à la gorge, sans que vous trouviez rien à leur opposer. C'est assurément l'ouvrage d'un vrai citoyen, et d'un citoyen fort éclairé. J'y trouve bien ensuite quelque lenteur dans la marche, et toujours un peu de pesanteur et de monotonie dans les

1. Le livre de M. Guizot.

formes du style. Si cela ne nuit pas au succès, tant mieux, et, pour mon compte, de quelque manière que l'on me dise la vérité, on est toujours bien reçu. Plus j'avance dans le livre de madame Guizot, plus je suis de votre avis. Il est dommage que ce cadre enfantin puisse tromper assez de gens pour les empêcher de faire attention à ce qu'il renferme de talent. C'est là, par exemple, un dialogue varié et piquant ! Il y a un petit épisode d'une certaine marquise *ultrà* et fanatique, et de son frère religieux éclairé, qui me paraît un chef-d'œuvre. Le mari et la femme me fortifient dans l'opinion que j'ai de la spécialité de nos missions sur la terre ; la leur aura été d'exploiter l'esprit au profit de la morale, et on ne les accusera pas d'y avoir manqué. Parlez de moi à tous les deux, car il m'est impossible de leur écrire.

Ainsi donc, on fermera à certaines gens le champ de la fortune, et on leur interdira le domaine de l'esprit, soit qu'ils traduisent et rendent ainsi service à leur pays, soit qu'ils mettent en chansons les pauvretés humaines ! Cette absurdité de la peur et de la faiblesse m'impatiente tellement, qu'il me semble que mon estomac en est plus enflammé. Madame de Grignan racontait à sa mère qu'une

fille d'Aix se confessant d'avoir chanté une mauvaise chanson, le prêtre ne consentit à lui donner l'absolution que lorsqu'elle lui aurait répété cette chanson. Je suppose que les jurés en feront de même avec Béranger, et cela fera une procédure assez divertissante. Je donnerais quelque chose pour que M. de Serre en présidât les assises.

Malgré tous mes maux, j'ai ri de la peinture que vous me faites de cette lecture à Champlâtreux. Oh! que c'est une belle chose que d'être parvenu à enrégimenter ainsi toutes ses impressions! Combien les miennes me paraissent désordonnées en comparaison! Et moi qui trouvais M. de Barante trop impartial, vous représentez-vous cette opinion lancée au travers du grand salon? Dans la disposition où je suis, il est clair que l'on m'aurait assommée.

J'ai toujours la tête montée sur Schiller. Par goût, je préfère encore les tragédies de passions à celles de mœurs; aussi je ne trouve encore rien à comparer à Racine. Mais je vous avoue que j'aime mieux *Wallenstein*, *Guillaume Tell*, une partie de *Don Carlos*, la fatalité de beauté qui pèse sur *Marie Stuart*, la scène où notre ami le musicien empêche sa fille de se tuer, et le premier acte des *Brigands*,

que la plupart des tragédies de Voltaire. Comme je n'ai pas l'honneur d'être *libérale*, je puis me permettre cette confession.

DXL.

CHARLES DE RÉMUSAT

A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 14 novembre 1821.

Je suis désolé, ma mère, de ce que vous me mandez de votre santé. Je souhaite, et je vous prie toujours, lorsque vous aurez affaibli, comme ne manquent guère de le faire la diète, les antiphlogistiques et le temps, vos accidents actuels, de vous remettre en route, malgré votre répugnance. Je le crois nécessaire, et vos médecins vous désirent.

J'attends avec impatience votre roman; nous verrons ce qu'il en faut penser; nous verrons s'il est *fort*. Celui de madame Guizot l'est sans doute; et c'est apparemment pour cela que son succès est assez contesté. Comme la fable est assez mal

conçue, assez mal conduite, que le talent de narration est faible, et que le fond est nécessairement peu intéressant, il ennuie beaucoup deux classes de personnes, qui peut-être n'en font qu'une : les personnes légères et les personnes romanesques. Il ne frappe que les personnes qui en savent ou en comprennent la morale, qui apprécient cette connaissance si fine des motifs spécieux et faux qui nous font faire le mal, et des vraies raisons qui nous doivent faire faire le bien, enfin la peinture vraie et ingénieuse des caractères. M. de Barante compare avec assez de raison cette connaissance des petites choses de l'âme au talent de Marivaux. Il y a, de plus, que le tout se fait au nom et au profit d'une morale élevée, forte, et vraiment philosophique. Cette morale, il est vrai, est le contre-pied de celle des romans; c'est la morale du devoir considéré comme règle, opposée à celle du devoir pris comme mouvement généreux; c'est la raison opposée à l'émotion, la réflexion à l'instinct. Aussi cela déplaît-il souverainement à toutes ces personnes bonnes et corrompues, dévouées et immorales, qui prennent toujours les sentiments pour des vertus et les sympathies pour des devoirs. Celles-là disent, avec une naïveté toute caractéristique, que

ce livre manque de morale. En revanche, nous avons dans notre opinion Prosper, madame de Broglie, et surtout son mari. Plus je connais celui-ci, plus je m'étonne combien, sous les formes douces et gaies, il est pur et sévère. C'est vraiment une belle nature, singulièrement modeste et désintéressée.

Je vous ai parlé de la femme. Le succès du mari va croissant. C'est universellement qu'on loue son esprit et son talent. Vos critiques sont cependant fondées. Il ne se donne assurément pas assez de peine en écrivant. Quant à la prolixité, il l'a cherchée; il dit, et peut-être a-t-il quelque raison, qu'un écrit de ce genre ne doit point être fait comme un ouvrage de littérature; qu'il s'adresse à toutes les classes de la société; qu'il est nécessaire de se répéter diversement pour être compris de divers. N'est-ce pas pour cela que l'improvisation naturellement diffuse est un meilleur moyen dans les assemblées que le discours écrit?

On trouve dans le monde que M. Guizot a bien traité M. de Serre. Peut-être le public a-t-il, en cela, écouté ses propres sentiments. Ce qui est sûr, c'est que M. Guizot, en écrivant, croyait avoir fait tout le contraire, et qu'il m'a dit souvent en me

montrant le manuscrit : « Il n'y a que M. de Serre qui puisse se fâcher; car ce que j'en dis sent le mépris. »

C'est bien à peu près ce qui est arrivé : Le Garde des sceaux a été fort blessé, et a cherché tous les moyens possibles de faire poursuivre l'ouvrage; mais c'était difficile, et, d'ailleurs, le Conseil ne s'y est point prêté.

MORT DE MADAME DE RÉMUSAT

C'est par la lettre précédente que se termine cette longue et riche correspondance. Depuis plus d'une année, on pouvait prévoir le cruel dénouement, malgré le courage de l'une et l'illusion des autres, si naturelle à ceux qui aiment. Sur une lettre plus inquiétante, mon père partit pour Lille muni de nouvelles consultations, et avec l'intention, s'il était possible, de ramener la malade à Paris.

Il la trouva un peu moins affaiblie qu'il ne craignait, mais dans un état moral assez différent de

celui où la laissaient ses maladies ordinaires. Elle était absorbée, tenait quelquefois le langage de l'inquiétude, par moments semblait livrée à une sorte de rêverie qu'elle exprimait tout haut, et qui aurait touché au délire, s'il n'eût suffi de lui parler pour la rappeler à la réalité. Le mal étant un peu enrayé, on se décida à l'amener à Paris. Les médecins parurent plutôt voir dans son état une crise aiguë d'un état chronique grave qu'une maladie actuellement dangereuse. Elle devint plus calme, et ne sembla jamais croire à un danger sérieux. Cependant, quand mon grand-père, qui y croyait encore moins qu'elle, la quitta pour retourner à Lille, on l'entendit murmurer, après leurs adieux : « Je ne le reverrai plus ! »

On était alors dans une grande préoccupation politique. Le moment était arrivé où le parti royaliste se montrait las de servir d'auxiliaire à un cabinet qui n'était pas composé des siens, et qui les employait sans leur faire une place. L'extrême droite avait inséré dans l'adresse une expression de défiance sur la politique étrangère que devait nécessairement voter le côté gauche. Mon père voyait souvent M. Royer-Collard, et racontait ses entretiens à sa mère, que tous ces détails con-

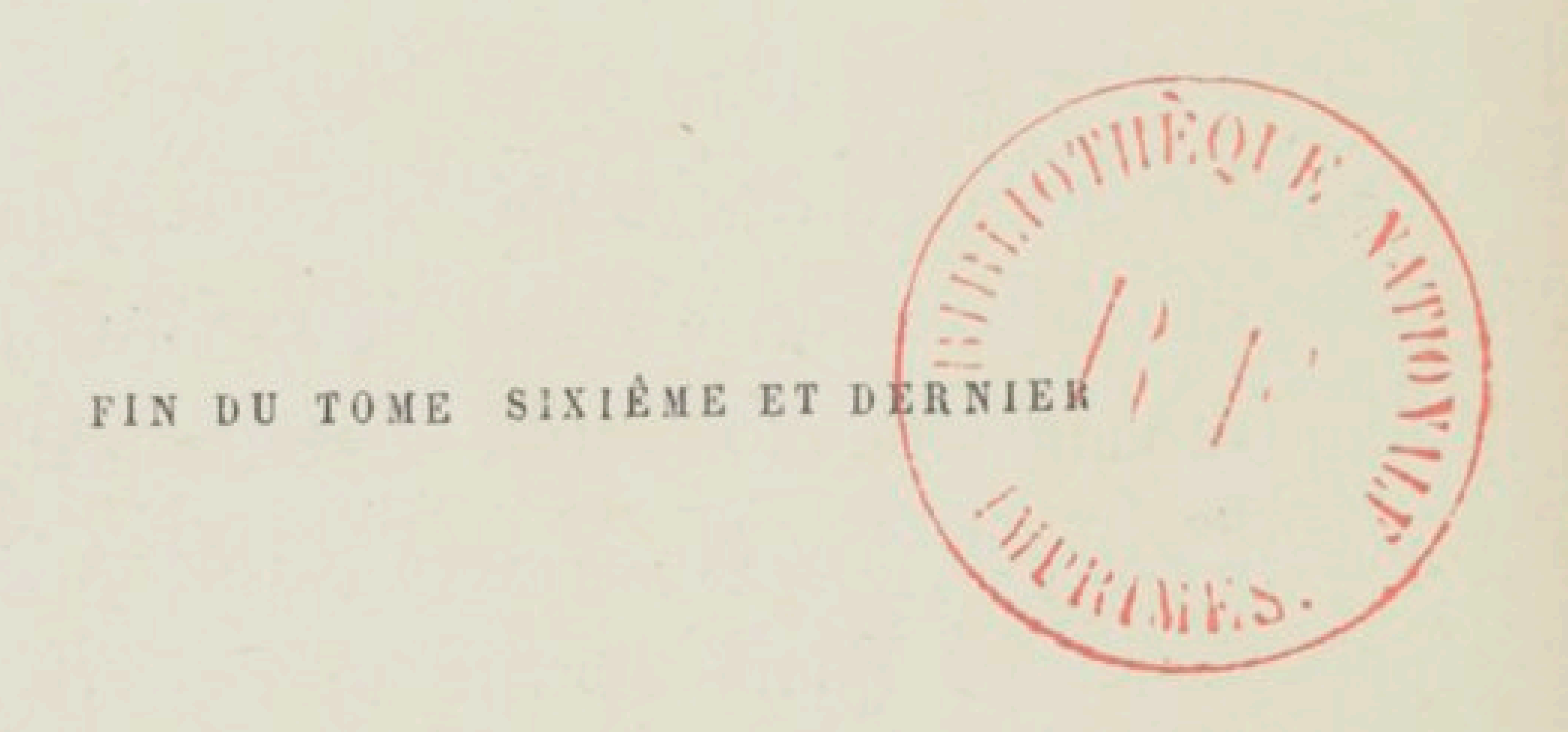
tinuaient d'intéresser. Enfin, certaines manifestations de la Chambre et la défection déclarée de *Monsieur* annoncèrent au ministère que son heure avait sonné, et l'ordonnance qui nommait M. de Villèle ministre était signée le 15 décembre. On causait de tout cela, le lendemain, dans la chambre de ma grand'mère, qui, vers neuf ou dix heures, fit signe à son fils d'approcher et lui dit : « J'espère que tu écris à ton père de graisser ses bottes[1]. » Cette expression proverbiale, et cette préoccupation du changement probable de sa situation indiquent la lucidité et le calme de son esprit. C'est pourtant à peu près la dernière parole qu'elle ait prononcée. Un quart d'heure après, elle entra dans une agitation que l'on pouvait encore attribuer à l'action de l'opium dont on faisait grand usage pour calmer ses souffrances. Cependant mon père ne tarda pas à concevoir une très vive inquiétude, et, laissant sa mère à sa tante et à madame de Vannoise, il courut chez Dupuytren. Quand il revint avec lui, ma grand'mère n'était plus.

La rancune de M. de Villèle ne tarda pas longtemps à se donner satisfaction. Mon grand-père fut

1. Se disposer à partir.

destitué par ordonnance du 9 janvier 1822. Ils étaient établis tous trois, le père et les deux fils, dans un petit appartement de Paris le 20 du même mois.

PAUL DE RÉMUSAT



FIN DU TOME SIXIÈME ET DERNIER

TABLE

DU TOME SIXIÈME

1819

1820

1821

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME ET DERNIER

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.


BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00111654 1